Supplément « Initiatives »








15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14655 – 6 F

MERCREDI 11 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Importante manifestation à Belgrade

# Le président serbe en accusation

*Les pourparlers sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine se poursuivaient, mardi 10 mars, à Bruxelles, sous l'égide de la CEE. La veille, à Belgrade, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté contre le régime du président serbe.*

## Nationalisme et démocratie

**EN déclarant récemment que la guerre avec la Croatie était désormais terminée, que les « casques bleus » étaient les bienvenus et que l'heure était arrivée d'entamer des négociations sérieuses – notamment dans le cadre de la Conférence pour la paix mise en place par les Douze, – M. Slobodan Milosevic, le tout-puissant président de la Serbie, affichait une soudaine bonne volonté qui a surpris les Européens. En opérant ce revirement, il voulait sans doute aussi essayer de désamorcer un mouvement de contestation politique grandissant dans sa République.**

**Voici quelques années, M. Milosevic était l'idole de tous les Serbes, qui voyaient en lui l'homme enfin capable de leur redonner une fierté nationale et de tourner définitivement la page du socialisme autogestionnaire. Les Serbes ont toujours considéré qu'ils avaient été humiliés pendant une quarantaine d'années par le maréchal Tito, pour qui une fédération yougoslave forte supposait une Serbie faible. En récupérant le Kosovo et la Voïvodine, qui jouissaient d'une autonomie pratiquement totale, et en se posant en défenseur de « tous les Serbes vivant en Yougoslavie », « Slobo » apparaissait comme une sorte de Messie.**

**DANS cet impressionnant mouvement nationaliste, auquel l'Eglise orthodoxe a largement participé, les quelques intellectuels qui s'interrogeaient sur les convictions démocratiques réelles de l'équipe au pouvoir préféraient se taire. A l'époque, la plupart de ceux qui osaient dénoncer publiquement les aspects néo-communistes d'une prétendue « révolution anti-bureaucratique » perdaient leur emploi, et les groupuscules d'« opposition » politique étaient bien souvent plus nationalistes encore que le Parti « socialiste » de Serbie.**

**La guerre en Croatie a marqué un tournant. Si l'immense majorité des Serbes approuvaient, au début, l'offensive de l'armée fédérale dans la République voisine pour protéger leurs compatriotes contre les indépendantistes croates, l'horreur des combats les a fait peu à peu changer d'avis. Des mouvements anti-guerre ont vu le jour à l'automne dernier, des milliers de jeunes ont refusé de répondre à l'appel sous les drapeaux, la crise économique s'est considérablement aggravée. M. Slobodan Milosevic a été obligé de tenir compte de ce mécontentement croissant.**

**EN dépit des menaces proférées contre elle, l'opposition démocratique serbe est parvenue à réunir, lundi 9 mars, près de 50 000 personnes dans le centre de Belgrade. Ses dirigeants savent qu'ils n'ont pas les moyens, actuellement, de faire échec à M. Milosevic, qui, par le biais notamment des médias, influence l'opinion publique.**

**Faute de programme commun et précis, ils ne représentent pas, pour le moment, une véritable solution de rechange au pouvoir néo-communiste en place. Mais, c'est un bon signe, elle commence à se structurer, et les mises en garde du gouvernement ne l'intimident plus. La grande manifestation de Belgrade aura montré, en tout cas, qu'il n'y a pas en Serbie que des nationalistes aveugles et fanatiques.**

*Lire page 4 les articles de FLORENCE HARTMANN et de PHILIPPE LEMAITRE*

M 0147 - 0311 0 - 6,00 F



Les affrontements dans le Caucase

# Les dirigeants occidentaux recherchent une solution négociée au Karabakh

*Alors qu'à Bruxelles les principaux responsables de la diplomatie occidentale s'étaient réunis, mardi 10 mars, pour tenter de trouver une solution pacifique au conflit du Haut-Karabakh, les combats semblaient diminuer d'intensité dans l'enclave arménienne. Les troupes azéries ne paraissent pas avoir lancé la « grande offensive » annoncée par les autorités arméniennes après la « démission » du président azerbaïdjanais Ayaz Moutalibov. Les bombardements se sont poursuivis, mais les deux camps semblaient observer une trêve pour reconstituer leurs forces. Des combattants arméniens ont ainsi attaqué dimanche un dépôt de munitions de l'ex-armée soviétique. La République d'Arménie vit des temps difficiles, en raison des pénuries de toutes sortes qui la frappent.*

ENCORE LA YOUGOSLAVIE!

ON AURAIT DIT L'AZERBAÏDJAN...

PANCHO

## L'Arménie assiégée

EREVAN

*de notre envoyé spécial*

Soumise au double blocus de l'Azerbaïdjan, qui veut la mettre à genoux, et de la Géorgie, en proie aux désordres de la guerre civile, la nouvelle République d'Arménie est pratiquement assiégée. Erevan, sa capitale, autrefois exubérante, vit au ralenti. A la nuit tombante, ses principales artères recouvertes de neige – l'hiver cette année a été particulièrement éprouvant pour les Arméniens – sont plongées dans une obscurité quasi totale. Ici et là, aux stations de trolleybus, les habitants de la capitale attendent avec une patience résignée les véhicules de transport devenus de plus en plus rares.

JEAN GUEYRAS

*Lire la suite et nos informations page 3*



# Les Etats-Unis leader ou gendarme ?

*Face aux nouvelles menaces, notamment celle de la prolifération nucléaire, les stratèges américains élargissent le champ de leur réflexion*

par Michel Tatu

Les Etats-Unis, gendarme du monde ? La question se posait déjà au temps de la guerre froide, elle reste sur la table aujourd'hui, et suscite la même réponse négative, tant en Amérique qu'ailleurs. Ni les dirigeants de Washington, soucieux de ménager leurs alliés, ni encore moins l'électeur américain, qui reproche aux premiers d'oublier ses préoccupations quotidiennes, ne sont prêts à se reconnaître ouvertement dans un tel rôle. Et pourtant, des deux côtés de l'Atlantique et du Pacifique, les ambiguïtés n'ont jamais été aussi grandes.

Le problème vient d'abord du fait que la scène à venir ne sera pas du tout celle du *« nouvel ordre international »* qu'entrevoyait George Bush au lendemain de la chute du mur de Berlin, mais bien plutôt celle du *« nouveau désordre mondial »*, pour reprendre l'expression de Pierre Lellouche (1). Ensuite, que cette situation donne, qu'on le veuille ou non, de nouvelles responsabilités aux Etats-Unis, première puissance militaire dans un monde qui s'annonce bien plus dangereux que le précédent. Enfin, que les responsables américains, en matière de sécurité, non seulement sont décidés à assumer ces responsabilités, mais s'en font, comme l'a montré la dernière variante des « directives » du Pentagone (*le Monde* du 10 mars), une conception fort large.

Cette conception est au carrefour de courants très divers. Il y a d'abord l'optimisme des « idéologues » qui voient dans les derniers événements, non sans raison, un triomphe des valeurs américaines, et cherchent à exploiter ce triomphe. Comme l'écrit l'ancien président Richard Nixon dans le *Time* de cette semaine : *« Pendant la guerre froide, nous avons aidé à éviter de grands maux. Mais maintenant nous avons la chance de faire avancer de grands biens. »* Il faut donc *« gagner la bataille offensive »* qui permettra *« la victoire de la liberté »*. Bref, la *« menace »* s'est transformée en *« opportunité »*, en occasion à saisir. Et bien entendu pour consolider le *leadership* américain.

*Lire la suite et nos informations page 5*

1) Le « nouveau désordre mondial » par Pierre Lellouche. Grasset, 532 p., 165 F.

POINT DE VUE

# Les journalistes en procès

*Les médias critiqués comme les hommes politiques*

par Hervé Bourges

Un dicton frappé au coin des marbres d'autrefois assurait qu'il n'y a pas de bons journalistes, mais seulement de bons journaux ? Ecoutons la rumeur qui enfle... Voici l'opinion publique prise à témoin par les plus hautes autorités de l'Etat – des parlementaires, des ministres, le président de la République, lui-même – : les journalistes seraient coupables de « dérapages »... peu contrôlables, et peu contrôlés. Un jour, c'est le responsable de l'organisme chargé d'attribuer les cartes de presse qui tire le signal d'alarme ; le lendemain, le représentant du patronat de la presse parisienne et des syndicats de journalistes s'insurgent contre ces « ingérences ». Les médias s'en mêlent, ajoutant à la confusion ambiante leurs propres simplifications. Déjà, certains dénoncent la presse, à l'instar de la classe politique. Sur l'air de « Tous pourris ! », ils n'attendaient d'ailleurs qu'une occasion pour le faire. Au mieux, le bon sens populaire pense qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et c'est vrai, cela commence à sentir sérieusement le bûcher, avec un petit avant-goût de chasse aux sorcières... Nous devons d'urgence localiser le foyer de l'incendie, le circonscrire, l'enrayer, et prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter qu'il ne reprenne. Un tel débat est l'affaire de tous les citoyens mais aussi de tous les journalistes.

*Lire la suite page 2*

► **Hervé Bourges est président-directeur général d'Antenne 2 et de FR3, président de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille.**

Un entretien avec M. Dominique Wallon

# Défense du cinéma français

**Depuis sa création il y a quarante-cinq ans, le Centre national du cinéma (CNC) remplit une mission administrative d'« interface » entre l'État et les professionnels, et une mission financière de gestionnaire des fonds de soutien issus des taxes sur les recettes. Durant la dernière décennie, il a beaucoup évolué, afin de faire face à la crise qui a peu ou prou emporté les autres cinématographies européennes, et de prendre en compte l'imbrication de plus en plus poussée du cinéma et de l'audiovisuel.**

**Face à l'inflation de réglementations et aux risques de dérive bureaucratique, le directeur général du CNC, M. Dominique Wallon, vient de lancer un plan de réorganisation destiné, en particulier, à accélérer le paiment effectif des sommes allouées aux entreprises du secteur.**

**Dans un entretien accordé au *Monde*, il dresse un bilan relativement serein de l'état du cinéma français. Il évoque l'insertion apparemment réussie, après quelques passes d'armes, des mécanismes du cinéma et de l'audiovisuel dans le dispositif européen. Mais il souligne le danger considérable que font courir les négociations sur le commerce international.**

**Lire page 14 les propos recueillis par JEAN-MICHEL FRODON et l'article d'YVES MAMOU**

Pierre Eric Tixier
MUTATION OU DÉCLIN DU SYNDICALISME ?
*Le cas de la CFDT*



Alice.

En moins de vingt ans les syndicats, acteurs centraux de la société française, sont en passe de devenir des institutions sans base sociale. Pierre Eric Tixier, sociologue des organisations, a mené une grande enquête à tous les niveaux de la CFDT. Comment le syndicalisme peut-il faire face à la modernisation de l'entreprise ? Comment peut-il agir sur les mutations de la société ?

*Collection "Sociologies" dirigée par Raymond Boudon, un volume de 336 pages - 198 F*

puf

*LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE*

**A L'ÉTRANGER :** Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

La polémique sur l'information

# Les journalistes en procès

*Suite de la première page*

Une triple mise au point, pour commencer. Il ne m'apparaît pas acceptable d'insinuer que la liberté de l'information serait un alibi derrière lequel se dissimule une vaste irresponsabilité – quand bien même des dérapages inadmissibles, le manque de professionnalisme de certains, ou l'inculture de quelques-uns en accréditeraient l'idée. Il serait dangereux de laisser croire que la liberté de l'information n'est pas d'abord intimement liée à celle des journalistes. Enfin, l'on ne peut pas laisser dire que la liberté de l'information s'inscrit dans un grand vide juridique.

Il n'existe aucune impunité des journalistes : la loi met en cause solidairement la responsabilité civile et pénale du rédacteur et celle de l'éditeur. Il n'y a pas de semaine où je ne reçoive – à ce titre – lettres recommandées ou citations à comparaître. Alors, puisque le cadre juridique existe, *que se passe-t-il? Quels sont les* dérapages qui ont déclenché une telle tempête, et tant de fureurs?

Au cours des derniers mois, des fautes, des erreurs, et des approximations de plus en plus nombreuses ont été relevées; trop fréquentes, c'est vrai. De surcroît, les sanctions ont été rares et discrètes. Sait-on ce qu'ont coûté à leurs auteurs les «bidonnages» petits ou gros auxquels, tour à tour, certains se sont fait prendre : l'équipe de la Cinq à l'affût de skinheads bien saignants, PPDA avec son «interview» remontée de Fidel Castro; et même Antenne 2 un certain mardi soir... Je ne parle pas des cas de désinformation : tout le monde pense à Timisoara. On évoquera aussi les bêtises cruelles, comme l'affaire Pauline Lafont. Sans compter les «rumeurs» – d'Alger ou de Bogota, les images manipulées de Téhéran, d'Abidjan ou de Douala... Tout cela n'est guère à porter au crédit de la presse écrite et audiovisuelle. Sur Antenne 2, il y a eu sanction...

### Le débat sur la déontologie

Toutefois, dans l'acte d'accusation, établi par les procureurs qui instruisent le procès des journalistes, on retrouve aussi la publication ou la diffusion de véritables informations, derrière lesquelles l'on imagine je ne sais *quelles arrière-pensées, quelles machinations*. L'actualité de 1991-1992 regorge ainsi de titres qui ont fait la Une, à la suite de révélations: fausses factures liées au financement des partis, scandales de la transfusion sanguine, hospitalisation à Paris de M. Georges Habache... A la source de l'information : des juges, des médecins, une équipe de reportage. La révélation de faits exacts. Des gens qui font leur métier. La dramatisation s'y ajoute, et voici à l'arrivée, des affaires qui perdent toute mesure, des débats qui semblent remettre en cause les fondements mêmes du consensus national. Par où nous sommes ramenés à cette évidence : les médias sont indissociables de la société, de la *démocratie dont ils font partie intégrante* et dont ils partagent les vertus et les défauts. Le journaliste a peut-être allumé la mèche, mais c'est dans l'air qu'il y a quelque chose d'explosif!

Ainsi, une discussion qui peut mettre en jeu l'exercice de libertés publiques s'est instaurée entre gens de bonne foi, qui sont de surcroît tous d'ardents défenseurs des libertés. C'est le fameux débat sur la déontologie.

L'affaire n'a pas commencé chez nous; elle vient d'outre-Manche. Pour éviter qu'une loi régissant certains délits de presse – et notamment les atteintes à la vie privée dont se rendent *fréquemment coupables* les tabloïds – ne soit adoptée par le Parlement de Sa Majesté, les éditeurs de journaux britanniques ont conçu le projet d'une sorte de code d'autodiscipline. *Un geste spectaculaire et creux.* Et surtout globalement inadapté à la situation française, où la personne privée jouit d'une large protection de la loi; voir le nombre de procès gagnés par les victimes de notre presse à scandales.

Ne *nous trompons ni de pays ni de* déontologie. La véritable déontologie du journaliste consiste à rechercher, à donner et à commenter une information exacte et vérifiée. Il ne lui appartient pas de choisir – au gré des modes ou de ses opinions, – des *boucs émissaires et des victimes expiatoires*; de concentrer ses attaques sur le pouvoir – afin de donner des preuves d'indépendance, ou faire croire à celle-ci – ni d'attaquer les adversaires du pouvoir – pour donner des gages... Le journaliste doit informer, *expliquer, hiérarchiser... Et tant* pis si cela dérange les puissants, les élus, les vedettes ou les maîtres de forge. Il est tenu d'énoncer les faits, et de ne pas mettre en cause injustement ou fallacieusement les personnes, qui bénéficient – toutes de façon égale – de la protection de la loi.

C'est ainsi que le juge des référés est devenu un personnage redouté par les éditeurs – et les diffuseurs – en raison des pouvoirs de fait que lui confère, en dépit de limitations récentes, la procédure du référé de presse; *le juge peut intervenir pour* retirer de la vente ou de l'antenne tout ou partie d'une publication ou d'un programme, en attendant que l'affaire soit évoquée au fond. S'agissant de produits aussi éphémères que des informations, de telles décisions *ne sont pas seulement conservatoires.*

Mais, bon, puisque le débat sur la *déontologie* nous vient d'Angleterre, il était normal qu'il devînt à la mode. Tentons de l'analyser.

Cette réticence, cette défiance qui se fait jour vis-à-vis de l'information, d'où vient-elle ? Est-ce l'invention de quelques intellectuels ou politiciens *malintentionnés ? Ne serait-elle pas* tout simplement le produit logique, inéluctable, de notre ère de la communication ? Les messages se multiplient – en nombre, en volume, en affichage, en puissance de pénétration – alors que les informations véhiculées *tendent à s'uniformiser*, à s'appauvrir, et souffrent de redondance, d'insuffisance d'accès direct aux sources, et surtout de dimension vécue.

Tout devenant médiatique, le premier réflexe des pouvoirs politiques – *dans les années 60 – fut de contrôler* directement les médias. L'ORTF était la « voix de la France ». Et M. Alain Peyrefitte, ministre de l'information, pouvait à juste titre présenter le sommaire du journal télévisé... Aujourd'hui, cela n'est plus de mise. L'un *des grands mérites des gouvernements* des années 80 a été de couper progressivement le cordon ombilical entre le pouvoir et les médias audiovisuels, en mettant un terme au monopole de l'ex-ORTF et en déléguant une part de l'autorité publique à des instances de régulation... la Haute Autorité, la CNCL et le CSA qui, ne sont guère intervenus dans les affaires d'information, sinon pour appliquer des dispositions prévues par la loi, notamment dans les périodes électorales; ce qui est tout à leur honneur.

*Certes, l'indépendance des organes* d'information n'est pas garantie par la Constitution, à la différence des Etats-Unis où l'amendement Jefferson constitue l'acte fondateur du quatrième *pouvoir. Mais l'Histoire a fixé* certains principes qui régissent fortement l'activité de la presse d'information et des journalistes en France.

Le premier principe remonte au siècle des Lumières, à Montesquieu et à la théorie de l'équilibre des pouvoirs. A cet égard, la presse écrite et audiovisuelle s'affirme comme un contre-pouvoir par excellence, dans la mesure où elle concourt à la formation de l'opinion et à l'expression du pluralisme.

Le second principe s'inscrit dans notre patrimoine politique, et dans la mémoire républicaine. Après les « lois scélérates » sur la presse qui ont attisé le feu de la Révolution de 1830, toutes les tentatives de réglementation des publications se sont heurtées au soupçon de l'autoritarisme et de l'ordre moral. L'idée même d'une structure corporative chargée des questions de déontologie, telle qu'un ordre de journalistes, apparaît chargée de connotations vichyssoises et serait rejetée comme telle par l'immense majorité de la profession.

Cela ne signifie pas que les controverses récentes soient des fausses alertes ou des pétards mouillés. Il appartient à la presse écrite et audiovisuelle d'améliorer constamment son propre fonctionnement, et d'assurer avec vigilance le contrôle de la qualité de son produit : l'information. C'est au sein de chaque entreprise de presse qu'il appartient, à chaque journaliste, à la hiérarchie de la rédaction, et *in fine* au directeur de la publication, d'exercer une appréciation déontologique dans le cadre de la responsabilité éditoriale.

Quelquefois, à tort, on assimile celle-ci à de la censure. C'est une contre-vérité tendancieuse. L'autorité du directeur de journal comme du patron de chaîne de télévision est fondée sur la ligne rédactionnelle du support et l'*observation des règles de la profession*. A défaut d'une telle autorité, chacun pourrait publier – ou diffuser – n'importe quoi. Cette responsabilité doit être donc exercée pleinement. C'est-à-dire sans angélisme, sans complaisance et sans corporatisme. Nul éditeur n'est infaillible. Mais au moins est-il responsable et assume-t-il moralement, économiquement et juridiquement les conséquences de ses décisions. Il ne doit pas décider seulement *en fonction d'appréciations personnelles* ou de critères abstraits. Les médias bénéficient – malgré qu'on en ait – du crédit fabuleux d'être lus, écoutés, regardés par la quasi-totalité des concitoyens. Cela crée des responsabilités particulières. Nulle juridiction *n'est compétente pour en juger*, sauf défaillance – dès lors qu'il s'agit de contentieux prévus dans le cadre de la loi.

### Les bons trains

Notre premier juge – notre véritable juge – c'est le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur, pour lequel l'information constitue justement un service public. Certes, ce juge a été rendu un *peu plus méfiant, un peu plus sévère,* au spectacle des surenchères qui ont résulté de la privatisation de TF1, et ont notablement contribué à brouiller l'image des journalistes – je pense par exemple à l'annonce de certains salaires de stars, – mais lecteurs, auditeurs *et téléspectateurs sont* des censeurs infiniment moins sévères, voire sectaires, que ceux qui font profession de juger les médias audiovisuels, dans les cercles de la presse écrite et des pouvoirs. Ils sont de plus en plus sélectifs et ne crachent pas pour *autant sur la « télé-poubelle ».*

Dans un monde où l'horizon s'élargit *sans cesse, et dépasse de plus en* plus la portée des regards, la fonction de témoignage qui est impartie aux journalistes devient vitale, essentielle. Elle implique – au-delà de la nécessaire *indépendance d'esprit qui permet* de tendre vers l'objectivité – une *meilleure culture, une plus grande* ouverture aux civilisations, une vraie *connaissance du monde*. Reconnaissons que la majorité des journalistes ne la possède pas encore. La formation s'est améliorée de façon très sensible. De plus en plus souvent, les jeunes rédacteurs sont diplômés de l'enseignement supérieur ou des écoles professionnelles, ainsi qu'une récente étude l'atteste.

Mais l'information sur laquelle ils travaillent est en même temps de plus en plus abstraite, médiatisée : agences écrites, agences d'images, documentations, banques de données informatiques. Ceux qui transmettent l'information sont de plus en plus éloignés eux-mêmes des sources – et ils le sont parfois presque autant de ceux auxquels ils s'adressent – ce qui est préjudiciable. Cette mutation professionnelle, liée à l'évolution des techniques de la communication, me semble constituer l'un des grands enjeux de notre profession, et fera l'objet d'un séminaire de réflexion des rédactions de la télévision publique.

Au pôle opposé de cette réalité quotidienne, le journalisme d'investigation est doté de tous les prestiges. Cette tendance traduit une nostalgie du contact direct avec les faits eux-mêmes et les véritables protagonistes (même si certaines « enquêtes » tiennent de plus en plus fréquemment du *reality show*). Il n'est pas donné à tous les journalistes de réaliser régulièrement de telles enquêtes, mais cela ne doit pas empêcher l'ensemble des professionnels de questionner le monde avec les moyens qui sont les leurs. Lorsqu'ils ouvrent un dossier devant l'opinion, avec des interrogations toutes simples – telles que les cinq questions de base de la profession : qui, où, quand, comment, pourquoi ? – les journalistes font leur métier. Il est difficile de leur en faire reproche.

Mais peut-être voudrait-on qu'ils ne parlent que des *bons trains* : ceux dont on annonce qu'ils vont arriver à l'heure.

HERVÉ BOURGES

**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

## COURRIER

### Du sensationnel non scandaleux

*J'ai lu avec intérêt, le 14 février,* sous le titre «Dérapages incontrôlés», le point de vue de Claude Sérillon sur les turbulences actuelles du journalisme. Pertinent, mais incomplet, car il existe aussi une catégorie de journalistes dont on *parle peu mais qui importe pour* beaucoup de Français, dont on ne voit pas au nom de quoi ils seraient condamnés à subir la vitrification d'un audiovisuel trop souvent indigent. Je veux parler des journalistes des quotidiens régionaux, qui aiment *leur pays d'ancrage sans forcément* rouler les «r» et qui s'impliquent dans la vie locale sans pour autant être complices des institutions et des conformismes supposés.

Ces gens-là, dont je suis depuis près de vingt ans, aiment les marchés de villages, le dévouement de tant de bénévoles qui font la France profonde, ou ces bonnes surprises (au moins pour ceux qui en doutaient...) de l'intelligence et du bon sens chez les plus humbles quand on veut bien les écouter. Or ces journalistes-là vivent aussi – par procuration puisqu'ils n'en sont pas la cause – le contrecoup auprès de leurs lecteurs des dérapages de la «grande» information audiovisuelle. Victimes de la *même suspicion* pour des ténors qui, contrairement à eux, n'ont cure de *jouer du musette sur les grandes orgues.*

*Car c'est bien là la question* : les journalistes dits «de province», dont on croit qu'ils déclinent à tous les modes le concept de «chiens écrasés», sont en fait des généralistes qui regardent *bien souvent l'infini par* le trou de la serrure. Et qui ne bornent pas l'horizon de leurs lecteurs à des comptes-rendus de matches de pétanque et de concours de belote. Représentant la moitié du cheptel journalistique hexagonal, ils savent bien que l'enjeu de leur métier, par-delà bien des contradictions croissantes, est colossal : ne pas désespérer le pays réel.

Si nous éprouvons nous-mêmes de plus en plus de mal, hélas!, à faire franchir la barre régionale à nos articles, au moins avons-nous le plaisir de valoriser localement la vie de nos concitoyens en leur apportant chaque jour un journal aussi bon reflet que possible de leur existence. Et si l'on envisage qu'il n'y a pas de salut individuel, c'est une école passionnante de société. Avec ici et là de fabuleux encouragements : je me rappelle avoir récemment entendu, en Béarn, un de «mes» anciens lecteurs parler d'une *octogénaire* du pays que, par un extraordinaire concours de circonstances, *j'avais amenée au Groenland* à la découverte des Esquimaux, *il y a dix ans. Son histoire était déjà* entrée dans la mémoire collective. Longue vie à l'info locale et au... sensationnel non scandaleux!

ALAIN BERNARD
*(Journaliste localier à Périgueux)*

### La forme et le fond

La diversification des supports et l'unification des technologies normalisées accentuent le rôle joué par la forme que prend l'information, aux dépens du fond. Quelques *exemples pour s'en convaincre :*

– Qui sait ce qu'a dit Fidel Castro à Patrick Poivre d'Arvor ? L'affaire est ailleurs, une fable d'arroseur arrosé, rédemptrice et donc sacrificielle d'une profession qui se doit d'informer sur sa propre *déconsidération.*

– Qu'est-ce que *l'Amant* ? Une *confidence à succès qui* a fait dépenser plus de 100 millions de francs en se constituant en documentaire sur le Vietnam des années 30.

– *Qui est « bon » ?* Celui ou celle qui monte dans les sondages.

*Le sens premier échappe*, la réponse est envahie par la forme.

A nouveaux marchés, nouvelles pratiques. La difficulté est de se rendre compte que le paradoxe des médias est d'une nature relevant du marketing : ils forment une opinion *publique qui les détruit* (La Cinq) faute de les aimer, ou les idolâtre, les enrichit, et ce par le même mouvement de passivité du spectateur.

Nous ne devons donc plus parler d'émission de TV ou de radio, mais de réception d'une image. On doit fabriquer désormais des réceptions et non des émissions qui resteront toutefois le privilège des créateurs véritables.

L'analyse de ces marchés et des comportements des consommateurs d'images utilise encore des concepts relevant d'attitudes, de choix actifs, effectivement utiles quand on doit vendre des disques, ou des écrans ou des livres, des objets en somme, moins lorsqu'il s'agit de l'Audimat. Souvent il ne s'agit, pour le consommateur, que d'être en position de disponibilité, pour une publicité, ou pour « faire de l'audience ».

LAURENT MARVANI
*(Paris)*

Déportation

# Les mots et l'Histoire

par Annette Wieviorka

LA Cour de cassation a rendu son verdict : les requis du travail obligatoire n'ont pas le droit d'utiliser le titre de «déportés». La vieille querelle qui, depuis 1948, oppose «déporté» et «personne contrainte *au travail*» semble ici trouver un épilogue. Cette querelle sémantique, dont *le Monde* a rendu compte dans ses numéros des 4 et 12 février, appelle de la part de l'historien plusieurs remarques.

1) C'est bien la *Résistance* qui a paré les requis du STO du titre de déporté et qualifié le travail obligatoire de «déportation». Le Mouve*ment de résistance* pour les prisonniers et les déportés – c'est-à-dire, ici, les requis du STO – éditait en 1943 un *Manuel du déporté en Allemagne* qu'évoquait longuement une émission de la BBC et qui précisait : *«Tu n'es pas un travailleur, mais un déporté.»* Dans le sigle MNPGD, Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés, le mouvement de François Mitterrand, le «D» désigne les STO. L'appellation de «déporté du travail» sera constamment utilisée par le ministère Frenay, chargé du rapatriement de ceux qu'on appelle alors *«les absents»* : prisonniers de guerre, «déportés» du travail et «déportés politiques».

2) Il faut attendre 1948 pour que le Parlement vote les lois établissant les statuts des «déportés et internés». Le premier concerne les «déportés et internés de la Résistance», le second les «déportés et internés *politiques*». *Ces statuts* appellent à leur tour plusieurs remarques. Le critère d'attribution du titre (résistant ou politique) ne se fait pas selon le type et le lieu d'internement : camp ou prison en France, prison en Allemagne ou camp de concentration, mais selon le motif qui a présidé à l'arrestation. *La spécificité du camp de* concentration, sans même parler des centres d'extermination où les juifs furent gazés, s'en trouve gommée. Les deux lois prévoient d'ailleurs que les dispositions de la plupart des articles seront applicables aux déportés et internés résistants et aux déportés et internés politiques de la guerre de 1914-1918, qui n'ont bien évidemment pas connu l'univers concentrationnaire.

Si la catégorie «noble» de déporté résistant est claire pour chacun, celle de déporté politique mérite une explication. Sont «politiques», selon la définition donnée par *le statut, tous les déportés et* internés, à l'exception de ceux de la *Résistance et des droits* communs. Le mot «politique» est *ainsi* vidé de tout sens. Politique, le passant pris dans une rafle ? Politique, le vieillard ou l'enfant juif ? Ce terme a permis alors d'esquiver la question de la déportation des juifs, qui fut totalement absente des débats parlementaires.

Loin d'éclairer les processus historiques, les statuts de 1948 et leur discussion par le Parlement ont obscurci ce qu'a été la déportation, et surtout le séjour dans l'univers concentrationnaire nazi ou l'anni*hilation dans les* centres de mise à mort. Les catégories qui ont été alors *définies ne correspondent pas* aux réalités historiques. Le vocabulaire s'est révélé trompeur, ou trop pauvre. La déportation – c'est-à-dire le transport forcé en Allemagne – n'impliquait pas nécessairement le séjour en camp de concentration. Ceux qui ont connu l'enfer le savent. Dans les récits parus dans l'après-guerre, ils se nomment eux-mêmes – ainsi en *est-il* de Robert Antelme ou de Primo Levi – du terme allemand de *Häftling*, détenu. Quant à la grande majorité des déportés juifs de France, aucun terme n'existe pour les désigner : s'ils furent bien déportés, une infime minorité eurent la «chance» de devenir *Häftling*. Ils étaient gazés dès leur arrivée.

► **Annette Wieviorka est historienne, auteur notamment de *Déportation et Génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon (à paraître en mars 1992).**

**Le Monde**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
*Société civile*
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

**Le Monde**
PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

**Le Monde**
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

*Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

| TARIF | FRANCE | SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS | AUTRES PAYS Voie normale-CEE |
|---|---|---|---|
| 3 mois | 460 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois | 890 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an | 1 620 F | 2 086 F | 2 960 F |

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

*Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MQN 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

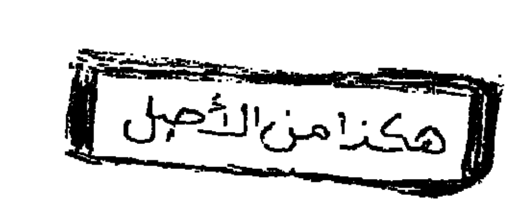
Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité : Pays :

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*



# ÉTRANGER

Alors que les combats entre Arméniens et Azéris semblent diminuer d'intensité au Haut-Karabakh

## Les responsables de la diplomatie occidentale recherchent une solution négociée

Alors que les combats entre Arméniens et Azerbaïdjanais semblent avoir diminué d'intensité depuis dimanche au Haut-Karabakh, d'où les forces de la CEI ont officiellement achevé de se retirer, le chef de la diplomatie turque, M. Hikmet Cetin, devait rencontrer, mardi 10 mars à Bruxelles, ses homologues américain, M. James Baker, français, M. Roland Dumas, britannique, M. Douglas Hurd, et allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, pour tenter de trouver une issue négociée au conflit.

Le ministre des affaires étrangères turc devait aussi rencontrer, en marge des travaux du Conseil de coopération nord-atlantique, le chef de la diplomatie de Bakou, M. Hussein Aga Sadykhov, et *« pourrait avoir un entretien »* avec son homologue arménien, M. Raffi Hovanessian. Un haut responsable du Foreign Office, M. Douglas Hogg, se trouve d'autre part depuis lundi à Moscou pour discuter du conflit avec les autorités russes.

A Strasbourg, le Conseil de l'Europe a enfin lancé un appel à un *« cessez-le-feu immédiat »*. Ces différentes démarches font suite à l'initiative de paix lancée ce week-end par la Turquie, où le gouvernement est confronté à une pression grandissante en faveur d'un engagement aux côtés des Azerbaïdjanais (turcophones).

La Turquie a d'ailleurs envoyé lundi en Azerbaïdjan un avion transportant une équipe et du matériel médical. Sur le terrain, il semble que, depuis dimanche, les combats se soient faits moins meurtriers. Cependant, l'achèvement de l'évacuation par hélicoptères, lundi 9 mars, du 366e régiment de la CEI de Stepanakert, capitale du Haut-Karabakh, relance les craintes d'une escalade du conflit, car il laisse les deux camps face à face. Selon l'agence Itar-Tass, le parlement – arménien – du Haut-Karabakh a souhaité, lundi, l'*« établissement progressif de contacts politiques entre les républiques d'Azerbaïdjan et du Haut-Karabakh »*, après la démission, vendredi dernier, du président azerbaïdjanais, M. Ayaz Moutalibov.

Les députés du Karabakh ont confirmé que les forces azerbaïdjanaises avaient cessé leurs opérations contre la ville stratégique d'Askeran. A Erevan, les autorités arméniennes ont précisé que les blindés azéris s'étaient repliés. Cependant des bombardements contre les villages de l'enclave disputée se sont poursuivis lundi.

Les forces des deux camps semblaient profiter de la trêve pour se redéployer ou s'emparer de munitions. Deux soldats des ex-forces soviétiques ont ainsi été tués dimanche dans l'après-midi lors de l'attaque d'une base de défense anti-aérienne de la CEI à Artik (nord-ouest de l'Arménie), a annoncé l'état-major des forces armées. La soixantaine d'assaillants semblaient intéressés par les batteries de missiles sol-air, un armement précieux à l'heure où les belligérants s'équipent d'hélicoptères de combat.

Le commandant de l'unité, qui s'était rendu au siège du conseil municipal pour négocier, a été un moment pris en otage. Un cessez-le-feu a pu être obtenu sur l'intervention du président arménien, M. Levon Ter Petrossian.

Selon les autorités azerbaïdjanaises, les Arméniens du Haut-Karabakh, souffrant de sévères pénuries à cause du blocus azéri, veulent échanger leurs deux mille otages contre de l'essence et de la nourriture. – *(AFP, Reuter.)*

## *Charles Aznavour « ambassadeur itinérant »*

**EREVAN**

*de notre envoyé spécial*

La visite de Charles Aznavour en Arménie du 2 au 5 mars, au moment ou les Arméniens font face à de graves et redoutables épreuves, a mis du baume au cœur de ses compatriotes : *« Sa présence ici constitue la preuve que nos frères de la diaspora ne nous ont pas oubliés »*, répétait-on partout sur le passage de celui que l'on nomme ici familièrement Charles, en ajoutant : *« Nous l'aimons non seulement pour sa musique, mais également et surtout parce qu'il est « hayrénasser »* (patriote).

Reçu presque comme un chef d'Etat, Charles a été nommé au terme de sa visite *« ambassadeur itinérant de la République d'Arménie »* par le président Levon Ter-Petrossian, avec pour mission de défendre la cause du peuple arménien sur le plan humanitaire. Il s'est mis tout de suite à l'ouvrage en invitant l'opinion internationale à manifester une solidarité politique à l'égard de l'Arménie, *« même si nous ne sommes que trois millions et demi et si nous ne produisons pas de pétrole »*. Allusion probable à la relative indifférence avec laquelle les grandes puissances ont laissé se perpétrer le génocide de 1915.

L'objectif principal de Charles Aznavour était d'inaugurer à Octemberian, dans la plaine d'Ararat, une usine d'aliments en poudre qui fournira 42 millions de repas par an à 180 000 enfants âgés de 6 mois à 2 ans et demi. Une réalisation financée par l'Association Aznavour pour l'Arménie qui a collecté après le tremblement de terre près de 19 millions de francs auxquels se sont ajoutés 9 autres millions, représentant les droits d'auteur perçus par Aznavour et Garvarentz pour leur disque *Pour l'Arménie.*

D'ici à la fin de l'année, l'association aménagera dans un hôpital d'Erevan deux blocs opératoires ultramodernes et financera par la suite le voyage en Arménie de cinquante chirurgiens par an qui effectueront chacun un séjour d'une semaine au cours de laquelle ils familiariseront – en plus des opérations qu'ils effectueront – les chirurgiens arméniens avec lestechniques de pointe en usage en Occident.

J. G

## L'Arménie assiégée

*Suite de la première page*

La pénurie de l'essence, sévèrement rationnée, s'ajoutant aux coupures d'électricité – douze heures par jour dans certains quartiers – et à l'interruption totale du gaz domestique, fait de la vie quotidienne une succession de pénibles épreuves. Les taxis autrefois nombreux sont pratiquement introuvables et disparaissent des rues avant même le coucher du soleil. Faute d'électricité, les ascenseurs sont immobilisés et les locataires des étages élevés condamnés à gravir à pied les escaliers mal ou pas du tout éclairés. Dans les appartements plongés dans la pénombre, la température est glaciale malgré les quelques réchauds électriques qui fonctionnent au gré des coupures de courant. L'Arménie, dont les besoins en gaz en temps normal étaient de 26 millions de mètres cubes, n'en reçoit plus que 2 millions qui sont désormais prioritairement affectés à la centrale thermique d'Erevan. Il y a encore une semaine, les autorités estimaient à moins de 30 % le nombre des usines en fonctionnement, *« à la suite de l'aggravation du blocus, cette proportion risque fort de tomber à zéro »*, déclare M. Hrant Bagratian, vice-premier ministre chargé des affaires économiques. Sombre et pessimiste, il compte surtout sur l'Iran pour obtenir le mazout qui provient plus de Russie. Mais les négociations risquent d'être longues et ardues.

La situation économique est d'autant plus grave que la récente flambée des prix – l'Arménie a dû suivre au début de janvier l'exemple de M. Eltsine en se lançant prématurément dans une politique de libéralisation des prix qui lui a été pratiquement imposée – a singulièrement laminé le pouvoir d'achat des Arméniens. Les prix des denrées essentielles ont presque décuplé en l'espace de quelques jours, alors que les salaires n'ont augmenté que de deux ou trois fois. Pour juguler le mécontentement populaire, le gouvernement a pris des mesures afin d'assurer la vente normale du pain (l'aliment de base des Arméniens) dont le prix a cependant été multiplié par dix. Mais si la pénurie des énergies persiste, ce qui semble fort probable dans les conditions actuelles, les queues, qui ont commencé à se former devant les boulangeries, risquent de s'allonger. D'autres denrées, le fromage et le beurre par exemple, ont totalement disparu des marchés. Rares sont ceux qui regrettent la disparition de l'ancien régime soviétique, mais nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour affirmer amèrement *« qu'il y a quatre ans, nous vivions mieux »*. Mais le mécontentement ne va pas au-delà des récriminations plus ou moins passionnelles qui s'en prennent souvent aux nouveaux dirigeants *« accusés de ne pas tenir compte de nos intérêts »*, de *« suivre une politique de gribouille »* et *« de demeurer passifs devant l'enrichissement des affairistes et des spéculateurs »*. Mais dans l'ensemble les Arméniens comprennent la position difficile du gouvernement




et prennent leur mal en patience. De toute façon, on en est loin de la *« famine »*, un mot un peu trop rapidement prononcé par certains désespérés particulièrement virulents.

Ce qui est certain, cependant, c'est que, pour l'instant, la plupart des Arméniens parviennent à se nourrir plus ou moins décemment en utilisant les réserves de nourriture qu'ils avaient stockées dans leurs cuisines et placards en prévision des jours maigres que tout le monde avait prévus. Mais qu'arrivera-t-il lorsque ces réserves seront épuisées? Il est difficile de répondre à cette question qui hante tous les esprits.

Les dirigeants arméniens, pour leur part, demeurent relativement optimistes et comptent sur leur politique de *« privatisation »* pour résoudre ce problème. *« Nous devons accélérer la privatisation »*, affirment-ils à qui veut les entendre, tout en admettant que l'absence du *« social »* qui apparemment n'est pas inscrit pour l'instant à leur programme, est en train de miner leur popularité, mais pas suffisamment pour mettre en danger le nouveau régime. *« Nous leur expliquerons nos difficultés et nous sommes sûrs qu'ils nous comprendront »*, affirment-ils avec d'autant plus de conviction qu'ils sont persuadés que l'opposition divisée et peu représentative n'a rien de mieux à offrir à la population.

Pour l'instant, la privatisation s'est limitée aux terres qui ont été distribuées aux paysans et à la création d'un nombre limité de boutiques. Si la réforme agraire, qui a constitué le premier objectif des dirigeants, a été un succès, en revanche, la privatisation des boutiques est loin d'être convaincante. Les nouveaux magasins, en général des boutiques et échoppes situés au sous-sol des immeubles, n'offrent en effet à leurs clients, à des prix prohibitifs, que des marchandises de luxe d'origine étrangère. Seuls les fréquentent, à part les curieux, les nantis ou les membres de ce qu'on appelle ici la *« mafia »* et qui, selon une estimation généralement fiable, ne représentent au maximum que 10 % de la population, le reste survivant au-dessous ou dans les environs du seuil de la pauvreté.

Des nouvelles lois qui doivent être incessamment examinées par le Parlement prévoient la privatisation au cours des deux prochaines années des industries légères et de l'ensemble des magasins d'Etat, aujourd'hui désespérément vides. Elles envisagent également un système de propriété mixte pour les quelque 3 500 entreprises demeurées inachevées dans le pays. Les spécialistes de l'économie du marché rêvent enfin de l'installation en Arménie d'entreprises financées par des investisseurs étrangers, capables d'exporter vers d'autres pays, notamment ceux de la CEI (le marché naturel de l'Arménie) et de faire concurrence aux industries du Moyen-Orient et d'Afrique. Ils estiment que l'Arménie possède une force de travail spécialisée et des cadres scientifiques capables de mener à bien cette entreprise. Ils soulignent qu'une telle éventualité est loin d'être une simple vue de l'esprit et que, depuis le tremblement de terre de 1988, les nombreux industriels et hommes d'affaires de toutes origines, qui ont afflué en Arménie, ont indiqué qu'ils étaient disposés à investir dans le pays.

### *Un dangereux abcès de fixation*

Il est évident que ces projets ambitieux de privatisation ne pourront se réaliser que si la paix s'installe définitivement dans la région. Les dirigeants d'Erevan soulignent en particulier ce fait, en insistant sur la nécessité de régler le problème du Karabakh le plus rapidement possible. Ils se rendent compte maintenant, sans l'avouer publiquement, que le conflit du Karabakh, dont ils se sont servis pour déstabiliser et renverser l'ancien régime, est devenu un abcès de fixation qui risque à la longue d'entraîner leur propre naufrage.

Ce souci explique en partie la volonté du gouvernement arménien de faire le maximum de concessions pour désamorcer le conflit du Karabakh, qui constitue pour eux une guerre entre le gouvernement de Bakou et ses propres citoyens qui luttent pour leur autonomie. *« Je ferai tout en mon pouvoir pour éviter que ce conflit ne dégénère en une guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan »*, répète le président arménien Levon Ter Petrossian. En mai 1991, le Parlement arménien a rejeté une motion du parti Tachnag d'opposition invitant les députés à proclamer une *« guerre de libération nationale »* contre l'Azerbaïdjan. Tout récemment encore, le gouvernement d'Erevan a décidé de considérer comme nulle une résolution de ce même Parlement qui avait proclamé en décembre 1990 l'unité entre l'Arménie et le Karabakh. Il a refusé de reconnaître l'indépendance de l'enclave proclamée à l'issue d'un référendum et a fait savoir à plusieurs reprises que l'Arménie n'avait aucune *« revendication nationale »* à l'égard de l'Azerbaïdjan.

Les dirigeants arméniens sont persuadés que la paix est possible si l'Azerbaïdjan arrive à la conclusion qu'une solution militaire du problème du Karabakh est impossible. Dans ce cas, souligne M. Jiraïr Libaridian, un des conseillers les plus écoutés du président arménien, *« nous pouvons trouver plusieurs formules de solution acceptables par les deux parties »*. Il note toutefois que pour cela il faut que l'Azerbaïdjan négocie avec le gouvernement de Stepanakert. Pour notre part, dit-il, *« nous accepterons tout ce qu'ils auront décidé »*. En attendant cette paix tant désirée, le gouvernement arménien est décidé à ne pas envenimer la situation. Les récents succès arméniens sur le terrain ont presque passé inaperçus à Erevan, et l'annonce de la toute dernière grande contre-offensive azérie au Karabakh a été accueillie avec beaucoup de sang-froid par le gouvernement et le peuple d'Arménie. Seuls quelque deux mille ou trois mille manifestants du groupe de M. Barouyr Haïrikian, le dirigeant indépendantiste actuellement en perte de vitesse à Erevan, ont manifesté samedi dans les rues de la capitale, réclamant la reconnaissance de l'indépendance du Karabakh, la constitution d'une armée forte et la démission du président arménien.

JEAN GUEYRAS

□ **RUSSIE : menace de grève « illimitée » des travailleurs du Kouzbass.** – La Fédération des syndicats indépendants du Kouzbass, en Sibérie occidentale, a annoncé, lundi 9 mars, que les travailleurs – mais pas les mineurs – du premier bassin houiller de Russie, entameront, mercredi 11 mars, une grève « illimitée », rapporte l'agence Itar-Tass. – *(AFP.)*

# PROCHE-ORIENT

ISRAËL : obsèques au mont des Oliviers

## L'hommage de tous les Israéliens à Menahem Begin

**Dans une lettre adressée à M. Haïm Herzog, chef de l'Etat israélien, M. François Mitterrand a rendu hommage, lundi 9 mars, à Menahem Begin, *« homme d'Etat qui sut poser le premier jalon d'un règlement de paix »* que le président français espère *« voir s'étendre »*. M. Roland Dumas a, pour sa part, souhaité que le traité israélo-égyptien puisse servir d'encouragement dans l'actuel processus de paix au Proche-Orient. Aux Etats-Unis, l'ancien président Jimmy Carter, cosignataire des accords de Camp David, a évoqué les *« convictions inébranlables »* d'un *« homme extrêmement brillant »*, au *« dessein très clair »*. *« J'ai toujours regretté qu'il ait été remplacé par des dirigeants que je juge de moindre envergure »*, a-t-il ajouté.**

**Le président George Bush a relevé que *« son rôle historique dans le processus de paix ne sera jamais oublié »*. En Egypte, la mort de Menahem Begin a laissé la population indifférente mais a suscité un hommage officiel, adressé moins à la personnalité même de l'homme d'Etat israélien qu'à ses qualités de négociateur *« fidèle à la parole donnée »*.**

**JÉRUSALEM**

*de notre correspondant*

Ni fleurs ni couronnes, pas de discours, pas de garde d'honneur, mais une émotion populaire dont l'ampleur a surpris. De l'avis général, on n'avait pas vu cela en Israël depuis les funérailles de David Ben Gourion, le père de la patrie. C'est par dizaines de milliers que – toutes classes sociales, appartenances politiques et origines ethniques confondues – les Israéliens ont accompagné, lundi 9 mars, l'ultime voyage d'un des derniers grands chefs du nationalisme juif issus de la génération de l'indépendance.

### *L'absence de M. Ariel Sharon*

Menahem Begin avait pourtant exigé expressément, dans ses dernières volontés, que lui soit épargnées des obsèques nationales – le gouvernement les préparait pour mardi. Il a demandé *« un enterrement juif »* c'est-à-dire rapide, et modeste. L'ancien premier ministre a été enseveli près de son épouse, décédée en 1982, dans le vieux cimetière du mont des Oliviers à Jérusalem. Particulièrement controversé de son vivant, le prix Nobel de la paix 1978 a fait l'objet lundi, comme il est de tradition, d'éloges unanimes, y compris de la part de ses plus farouches et anciens adversaires.

Du président de la République M. Haim Herzog, en passant par le premier ministre Itzhak Shamir et le chef de l'opposition travailliste M. Itzhak Rabin, la classe politique tout entière a participé, à titre privé, à la cérémonie très simple organisée par la famille du défunt. Seule l'absence de M. Ariel Sharon, l'homme qui avait su le convaincre en 1982 d'ordonner la désastreuse invasion du Liban, a été particulièrement remarquée.

Chassé du gouvernement après les massacres de Sabra et Chatila, actuellement ministre du logement dans l'équipe de M. Shamir, M. Sharon est généralement considéré comme le principal responsable du retrait définitif de Menahem Begin de la vie politique en 1983. M. Sharon, qui a rendu hommage au *« grand homme »* disparu, dans un communiqué, a fait savoir qu'il était dans l'impossibilité de reporter un voyage prévu de longue date aux Etats-Unis.

Posé sur une simple civière de bois portée par sept de ses anciens camarades de combat de l'Irgoun – l'organisation armée qu'il avait dirigée jusqu'à la naissance d'Israël, – le corps de Menahem Begin faillit plusieurs fois être renversé sous la pression de la foule.

Au cimetière, la confusion atteignit son comble, lorsqu'une petite mosquée, située à quelques centaines de mètres des tombes juives, a été littéralement prise d'assaut par des grappes de militants orthodoxes, chapeaux noirs et barbes en bataille, qui se sont placés autour du minaret afin d'apercevoir la dépouille.

Pour atteindre la colline des Oliviers, le cortège funéraire avait dû auparavant traverser plusieurs quartiers palestiniens pratiquement déserts. Seuls quelques vieillards, femmes et enfants ont assisté, de leurs fenêtres et dans le plus grand silence, au dernier hommage rendu par Israël à l'un de ses plus illustres prophètes. Les Palestiniens ne peuvent oublier que le sixième premier ministre de l'Etat juif fut aussi un artisan convaincu de la colonisation des territoires arabes, occupés depuis 1967.

PATRICE CLAUDE

LIBAN

## 144 240 morts en quinze ans de guerre

Le bilan officiel de la guerre au Liban a été communiqué, lundi 9 mars, par le service d'information de la police : entre 1975 et 1990, le conflit a fait 144 240 morts, plus de 17 415 disparus et plus de 197 506 blessés.

Parmi les disparus figurent 13 968 Libanais, enlevés par les diverses milices, chrétiennes et musulmanes. La plupart d'entre eux sont présumés morts. Sur les 197 506 blessés, 13 455 ont été mutilés. Le nombre total de blessés pourrait être plusieurs fois supérieur au chiffre publié. Seuls sont pris en compte les blessés officiellement signalés. 3 641 voitures piégées ont explosé, faisant 4 386 morts et 6 784 blessés.

Les statistiques publiées lundi ne prennent pas en compte les victimes des combats interpalestiniens dans les camps de réfugiés, qui ont fait environ 2 000 morts. Les 857 Palestiniens et Libanais tués et les 1 124 autres blessés dans les camps de réfugiés de Sabra et de Chatila à Beyrouth en 1982 ne sont pas non plus comptabilisés. 3 781 chiites et Palestiniens ont été tués et 6 787 ont été blessés dans les combats entre la milice chiite pro-syrienne Amal et l'OLP, entre 1985 et 1987. – *(AP.)*

□ **ÉGYPTE : arrestation de trente-neuf islamistes à Fayoum.** – Selon le quotidien gouvernemental *el Goumhourieh*, trente-neuf islamistes viennent d'être arrêtés dans le gouvernorat de Fayoum (à une centaine de kilomètres du Caire), où un officier de police avait été assassiné la semaine dernière. – *(AFP.)*

# EUROPE

En Serbie

## Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Belgrade contre le régime de M. Milosevic

**Près de cinquante mille personnes se sont rassemblées, lundi 9 mars à Belgrade, pour réclamer la démission du président serbe, M. Slobodan Milosevic, la démocratisation de la Serbie et la liberté des médias. Un an après la manifestation de l'opposition du 9 mars 1991 qui avait été réprimée par le pouvoir de M. Milosevic et au cours de laquelle deux personnes avaient été tuées, le Mouvement du renouveau serbe, avec à sa tête M. Vuk Draskovic, relance la contestation.**

BELGRADE

*de notre correspondante*

En dépit des pressions exercées par les autorités serbes pour dissuader les Belgradois de venir manifester, quelques dizaines de milliers de personnes s'étaient retrouvées dans le parc situé devant le temple orthodoxe de Saint-Sava. A 11 heures, une foule disparate brandissant divers symboles serbes entonnait des chants religieux.

Dans la petite église Saint-Sava adossée à l'immense temple en construction, le patriarche Pavle, chef de l'Eglise orthodoxe serbe, célébrait une messe à la mémoire des morts du 9 mars 1991 et de toutes les victimes de la guerre en Croatie.

### Appel à la grève générale

Demeurée recueillie et silencieuse pendant toute la cérémonie, la foule acclamait vers midi les leaders de l'opposition qui montaient sur la tribune. La manifestation commençait, et pendant plus de deux heures les orateurs allaient se succéder sans discontinuer devant une foule qui scandait calmement *« Slobo [Milosevic], va-t-en », « Slobo-Saddham », « Dehors la mafia rouge »* et brandissait quelques portraits du prince Alexandre Karadjordjevic.

Dressant un constat d'échec de la politique de M. Milosevic, qui *« a sacrifié la jeunesse serbe dans une guerre sanglante qui a isolé la Serbie »*, M. Vuk Draskovic a réclamé la démission du président serbe et appelé à la grève générale. *« Que les usines s'arrêtent, que les théâtres, les cinémas, les restaurants ferment, que les étudiants renoncent à suivre les cours.... car dans le silence et la paralysie de la Serbie, le pouvoir sera obligé de céder à nos revendications. »*

Le leader du Parti démocrate, M. Dragoljub Micunovic, a pour sa part dénoncé le système présidentiel en place, *« qui permet à un seul homme de concentrer tous les pouvoirs »*, et revendiqué des élections pour une assemblée constituante en soulignant que l'opposition ne renverserait pas le régime actuel par la force mais par les bulletins de vote. M. Nicolas Milosevic, du Parti libéral, a appelé ensuite les députés de l'opposition à quitter le Parlement. Tour à tour les orateurs ont fait le bilan négatif de la politique menée par M. Slobodan Milosevic, dénoncé une économie ruinée par la guerre et par un système rétrograde, et revendiqué la liberté des médias.

Peu avant 15 heures, les leaders politiques ont souligné le courage des manifestants qui, malgré la campagne de propagande des autorités visant à créer un climat de peur, ont pris part au plus grand rassemblement jamais organisé contre le président serbe depuis le début des affrontements armés en Croatie. Avant de se disperser définitivement, un cortège de manifestants s'est engagé calmement dans la grande artère qui traverse le centre de Belgrade en direction de la place de la République, où s'était tenue la manifestation de l'année précédente.

### « Scénario à la roumaine »

Lorsque le Mouvement du renouveau serbe avait annoncé il y a un mois qu'il célébrerait l'anniversaire des manifestations du 9 mars 1991, les autorités de Belgrade avaient réagi violemment en menaçant d'interdire la manifestation et en créant une véritable psychose de la violence. Alors que le Parti démocrate recueillait parallèlement des centaines de milliers de signatures sur une pétition réclamant la démission du président de Serbie – 600 000 en moins d'un mois, – le pouvoir se sentait menacé et voulait à tout prix empêcher la foule de manifester, ou du moins limiter le nombre des manifestants.

Accusant l'opposition de vouloir renverser le pouvoir *« dans un bain de sang »* par des *« manifestations destructrices »*, le gouvernement n'avait pas hésité à propager des rumeurs indiquant que des groupes terroristes croates tenteraient de s'infiltrer et que les lieux de la manifestation seraient minés. Reprochant à l'opposition de vouloir appliquer un *« scénario à la roumaine »*, Borisav Jovic, représentant serbe à la présidence yougoslave, chargé des relations avec l'ONU et président du parti au pouvoir en Serbie, avait même déclaré en fin de semaine devant le congrès du SPS : *« Nous ne sommes pas en Roumanie. Nous avons le soutien de l'armée, de la police et du peuple. »*

D'autres responsables avaient cru bon de prévenir les manifestants que la police utiliserait non seulement les matraques, mais les armes à feu. Pendant le week-end, d'importantes forces de police avaient été déployées dans la capitale et des renforts étaient arrivés de différentes régions de Serbie. Des contrôles de police et des mouvements de troupes de l'armée yougoslave aux abords de la capitale avaient été signalés.

Pour l'adjoint de M. Draskovic, le poète Milan Komnenic, la manifestation de lundi a été un succès puisqu'*« il était difficile de rassembler davantage de monde dans la conjoncture actuelle »*. Il a affirmé notamment que des Serbes de province ont été empêchés par la police de prendre le train ou l'autobus pour se rendre à Belgrade, mais il a souligné aussi que *« beaucoup de manifestants de 1991 étaient absents »* : certains ont été mobilisés et sont retenus dans les casernes ou sur le front, d'autres, près de 200 000, se sont exilés à l'étranger ou sont morts au combat...

FLORENCE HARTMANN

L'avenir de la Bosnie-Herzégovine

## De nouvelles initiatives euro-américaines sont attendues

**Contrairement aux représentants musulmans et croates, les Serbes de Bosnie-Herzégovine n'ont pas été en mesure d'accepter, lundi 9 mars, le projet institutionnel que proposait pour leur République la Conférence de paix parrainée par les Douze et présidée par Lord Carrington. Ils sont retournés à Sarajevo pour consulter leurs mandants, mais les chances d'une réponse positive paraissaient plutôt limitées.**

BRUXELLES
Communautés européennes

*de notre correspondant*

Les milieux de la Conférence comptent davantage sur de nouvelles initiatives occidentales pour débloquer la situation et empêcher l'affrontement en Bosnie. Mardi après-midi, à Bruxelles, M. James Baker devait rencontrer, à sa demande, les dirigeants de la Communauté, à savoir MM. Joao de Deus Pinheiro, ministre portugais des affaires étrangères, Jacques Delors, président de la Commission européenne, et Abel Matutes, le commissaire chargé de la politique méditerranéenne).

Compte tenu de l'évolution de la situation au cours des dernières semaines, les Etats-Unis ont apparemment complètement changé de position : ils seraient disposés désormais à reconnaître les quatre Républiques aspirant à l'indépendance (la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine) dans la mesure ou les Douze, qui, pressés par l'Allemagne, ont déjà reconnu les deux premières, feraient de même pour la Bosnie et la Macédoine. Pour donner plus de substance à une telle initiative et tenir compte des indices de modération décelés ces derniers temps chez M. Slobodan Milosevic, le président serbe, la Communauté pourrait accompagner la reconnaissance de ces deux Républiques d'une levée des sanctions économiques qu'elle applique à la Serbie. Les dirigeants de Belgrade expliquent que c'est là un préalable politique pour qu'ils reprennent une participation pleinement active à la Conférence de paix.

Ce pourrait être également l'occasion d'obtenir le démantèlement des barrières commerciales dressées unilatéralement par les Républiques et qui ont réduit à presque rien les échanges à l'intérieur de l'ancienne fédération yougoslave.

### La Grèce à l'index

Même si Lord Carrington se montre très prudent, un tel scénario semble être envisagé de manière favorable dans son entourage. Cependant des obstacles peuvent gêner sa mise en œuvre : les réticences éventuelles de l'Allemagne à lever les sanctions frappant la Serbie et, surtout, celles de la Grèce à une reconnaissance de la Macédoine.

Les autorités d'Athènes n'ont aucune revendication territoriale sur cette quatrième ex-République yougoslave candidate à l'indépendance, mais ne supportent pas, pour des raisons surtout émotionnelles, que le nouvel Etat (2 millions de pauvres gens), qui serait alors reconnu internationalement, puisse prendre le nom de Macédoine. C'est peu dire que les palinodies des Grecs, mauvais élèves de la classe communautaire, exaspèrent de plus en plus leurs partenaires !

### « Esquisse institutionnelle »

L'*« esquisse institutionnelle »* proposée aux trois communautés bosniaques prévoit la création d'un Etat indépendant composé de trois unités constituantes dont le contour exact resterait à tracer. Le pouvoir législatif serait partagé entre deux Assemblées, l'une élue à la proportionnelle, la seconde, sorte de Sénat, composée de représentants désignés par les « unités » constituantes. Celles-ci jouiraient en matière de libertés, d'éducation, de religion, de larges pouvoirs autonomes, si bien que les droits de chaque groupe ethnique se trouveraient solidement garantis.

Les Serbes n'ont pas été complètement convaincus malgré les efforts prolongés de l'ambassadeur portugais José Cutileiro, chargé de ces tractations. Lundi à six heures du matin, la présidence portugaise faisait état d'un rapprochement sensible des positions. Sept heures plus tard, à la reprise de la Conférence en session plénière, les Serbes qui, dansl'intervalle, avaient pris contact avec Sarajevo, avaient à nouveau durci leur position.

Par ailleurs, la Conférence a constaté que la Croatie, contrairement aux engagements pris, n'avait pas encore révisé sa législation sur la protection des minorités. Lord Carrington va dépêcher un émissaire à Zagreb afin de veiller à ce que cette lacune soit rapidement comblée.

PHILIPPE LEMAITRE

BELGIQUE : le programme du nouveau gouvernement

## M. Dehaene veut renforcer la discipline budgétaire

**Le nouveau premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene, a présenté, lundi 9 mars, son programme de gouvernement devant la Chambre des représentants, pour un vote d'investiture qui aura lieu mercredi. Il s'est fixé trois objectifs essentiels, la poursuite des réformes institutionnelles, la « rénovation sociale » et l'assainissement budgétaire.**

BRUXELLES

*de notre correspondant*

Le résultat du vote d'investiture ne fait pas de doute, puisque la coalition gouvernementale réunit les quatre principaux partis flamands et francophones. En revanche, la majorité des deux tiers nécessaire pour la révision de la Constitution dans un sens encore plus fédéral sera difficile à obtenir. M. Dehaene n'en a pas moins confirmé sa volonté de poursuivre l'œuvre déjà entreprise dans ce domaine par le précédent gouvernement, et a invité l'opposition à se prononcer en fonction des intérêts du Royaume. Ces votes délicats n'auront pas lieu avant l'été.

Au sujet des problèmes de société, le premier ministre a affirmé sa volonté de donner un coup d'arrêt à la pollution et à la dégradation de l'environnement, de s'attaquer aux questions d'immigration et au dossier de l'insécurité. Malgré quelques tristes exemples de grand banditisme – dont le rapt du petit Anthony De Clerck est le dernier en date – la Belgique semble un pays plutôt paisible. Un ministre du nouveau gouvernement nous a cependant assuré que les autorités s'inquiétaient du sentiment d'insécurité perceptible chez beaucoup d'électeurs, même dans des villes moyennes. Une des causes de ce malaise est l'impunité dont semblent jouir les petits délinquants, en raison de l'encombrement des tribunaux et du manque de moyens de la police.

Le point du programme gouvernemental qui aura sans doute le plus de conséquences à court terme a trait au déficit budgétaire et à la dette publique. *« Tout en respectant le principe de la concertation sociale, le gouvernement vous soumettra un ensemble équilibré de mesures répartissant équitablement les efforts à consentir*, a dit le premier ministre aux députés. *Toutes les activités de l'autorité publique seront soumises à un examen critique. »* L'Etat va se serrer la ceinture, mais ses administrés aussi, afin que la Belgique fasse partie, en 1996, des pays jugés aptes à passer à la monnaie unique européenne, ce qui constitue l'objectif majeur du gouvernement Dehaene.

### Nouvelle donne pour la Sabena

Hôte à déjeuner de la Chambre française de commerce et d'industrie de Belgique, le ministre des finances, M. Philippe Maystadt (PSC, social-chrétien francophone), a insisté lundi sur cette ambition du royaume. Ne pas faire partie du peloton de tête des Douze serait catastrophique pour la Belgique, dont les principaux clients sont la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, tous aptes à la troisième phase de l'Union monétaire, a-t-il expliqué. De plus, *« il faudrait abandonner notre prétention de conserver Bruxelles comme capitale de l'Europe »*.

Pour remplir tous les critères de passage à la monnaie unique avec les meilleurs de la classe, la Belgique doit réduire le pourcentage du déficit public par rapport au PNB, de 6,4 % actuellement, à 3 % en 1996. *« Le nouveau gouvernement a décidé d'inscrire le budget de 1992 d'emblée dans la perspective de l'ajustement à réaliser d'ici à la fin de 1996 »*, a dit M. Maystadt, qui a annoncé dans son programme *« la croissance zéro en termes réels des dépenses publiques hors charge d'intérêts », « la mise en équilibre de la sécurité sociale »* et *« l'augmentation des recettes dans les domaines où elles sont inférieures à la moyenne européenne, c'est-à-dire la fiscalité indirecte et l'impôt sur les sociétés »*.

Un autre moyen de réduire le déficit sera de couper dans les subventions aux entreprises publiques, en échange de *« contrats de gestion »* leur accordant une plus grande marge de manœuvre. Conséquence de cette politique, le problème de l'approbation par le gouvernement de l'accord intervenu entre Air France et la Sabena (*le Monde* du 22 février) se pose en termes nouveaux.

Au lieu de déposer un projet de loi autorisant la compagnie belge à changer de statut du fait de l'association avec les Français, le gouvernement déposera un texte donnant à la Sabena son autonomie par rapport à l'Etat, à charge pour elle de prendre la responsabilité de l'accord avec Air France. Politiquement c'est adroit, dans la mesure où certains ministres flamands sont réservés quant à cette entrée de la compagnie française dans le capital de la Sabena, mais il faudra plusieurs mois pour achever ce nouveau montage juridique.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

## EN BREF

□ **CANADA : une majorité de Québécois en faveur de la souveraineté, selon un sondage.** – Une majorité de Québécois répondraient aujourd'hui positivement à la question de la souveraineté si elle était posée dans les mêmes termes que lors du premier référendum, qui s'était soldé par la défaite des souverainistes en 1980, selon les résultats d'un sondage de l'institut Multi-Réso publié lundi 9 mars par le quotidien *le Devoir* à Montréal. Quelque 58 % d'entre eux seraient d'accord pour accorder au gouvernement du Québec, lors d'un référendum, le mandat de négocier une nouvelle entente portant sur la souveraineté-association avec le reste du Canada. 31 % s'y opposeraient tandis que 11 % sont indécis. – (*AFP.*)

□ **GRANDE-BRETAGNE : un député conservateur interpellé dans un lieu de rencontre homosexuel annonce son retrait de la vie politique.** – Un député conservateur de Hexam (nord de l'Angleterre), M. Alan Amos, interpellé le 7 mars dans un parc du nord de Londres, a annoncé, lundi 9 mars, qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections législatives, tout en affirmant qu'il n'avait rien fait de répréhensible. M. Amos avait été arrêté en même temps qu'un autre homme pour *« indécence »* présumée, à Hampstead Heath, point de rencontre notoire d'homosexuels. – (*AFP.*)

□ **INDE : le gouvernement sort victorieux d'un vote de censure.** – Le premier ministre indien, M. P. V. Narasimha Rao, est sorti victorieux, lundi 9 mars, d'une première tentative de l'opposition pour renverser son gouvernement minoritaire, après seulement neuf mois au pouvoir. La Chambre basse du Parlement a rejeté une série de textes présentés par l'opposition, de gauche comme de droite, *«condamnant la politique d'ouverture et de libéralisation économiques »*, manifestant ainsi sa confiance dans la politique de réformes lancée par le premier ministre indien. – (*AFP.*)

□ **IRLANDE DU NORD : reprise des discussions intercommunautaires.** – Les pourparlers entre représentants des partis politiques de l'Irlande du Nord (à l'exception du Sinn Fein, branche politique de l'IRA) ont repris, lundi 9 mars, à Belfast. Ajournés *sine die* le mois dernier, ils avaient été rouverts à la demande du premier ministre britannique, M. John Major, et après que le leader de l'opposition, M. Neil Kinnock, eut assuré qu'une éventuelle victoire travailliste lors des prochaines élections parlementaires ne changerait pas la nature des négociations. Les partis unionistes (protestants) étaient jusque là réticents à prendre un tel engagement, en raison du programme du Labour, qui prévoit une éventuelle réunification – *« par consentement »* – de l'Irlande. – (*Corresp.*)

ALLEMAGNE

## Le SPD confirme son intention de ratifier les accords de Maastricht

BERLIN

*de notre correspondant*

La direction du Parti social-démocrate allemand (SPD) a confirmé, lundi 9 mars, à Bonn, son intention de voter la ratification des traités de Maastricht sur l'union politique et monétaire européennes. Le président du parti, M. Björn Engholm, a indiqué que la volonté des sociaux-démocrates d'obtenir des améliorations n'était en aucun cas une condition préalable pour le vote à venir.

Précisant les résolutions antérieures du SPD, M. Engholm a rappelé que son parti souhaitait que les deux chambres du Parlement aient à se prononcer à nouveau avant la dernière phase de l'union monétaire. Il a insisté sur la nécessité d'obtenir de nouveaux engagements sur le renforcement des droits du Parlement européen avant les élections européennes de 1994. Cette mise au point avait été rendue nécessaire après la violente attaque du vice-président du SPD, M. Oskar Lafontaine, la semaine dernière, contre le calendrier de l'union monétaire (*le Monde* du 7 mars). Rival de M. Engholm au sein du SPD, M. Lafontaine avait donné le sentiment de vouloir, lui aussi, exploiter les craintes apparues en Allemagne à propos de la fusion du deutschemark dans une monnaie européenne.

H. de B.

## Un élu social-démocrate admet avoir fusillé des juifs pendant la guerre

M. Gustav Just, soixante et onze ans, membre du Parti social-démocrate (SPD) et doyen du Parlement régional du Land du Brandebourg, dans l'ex-RDA, a admis, dimanche 8 mars, avoir appartenu à un peloton d'exécution de la Wehrmacht qui a fusillé six juifs, le 15 juillet 1941 en Ukraine. M. Just confirmait ainsi des accusations de l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* basées sur des documents de la Stasi, l'ancienne police secrète est-allemande.

*« J'étais un petit soldat qui n'a fait qu'obéir aux ordres »*, a expliqué M. Just, démentant les affirmations de l'hebdomadaire selon lesquelles il s'était porté volontaire, et ajoutant que cet épisode *« n'est pas une page glorieuse de* [son] *curriculum vitae, mais qu'il s'agit d'une vieille histoire »*.

Les groupes chrétien-démocrate (CDU), ex-communiste (PDS) et libéral (FDP) au Parlement du Brandebourg, Land dirigé par le SPD allié au FDP et aux Verts, ont réclamé la démission de M. Just, contesté aussi dans son parti.

Le chef de la communauté juive allemande, M. Heinz Galinski, a exigé que M. Just abandonne tous ses mandats, estimant que *« la démocratie allemande ne peut se discréditer en laissant des hommes compromis participer à la vie publique »*. – (*AFP, UPI.*)

# AFRIQUE

**ALGÉRIE : selon la Ligue des droits de l'homme**

## Les conditions de détention dans le camp d'Ouargla sont « extrêmement mauvaises »

**Après une récente visite du camp d'Ouargla, l'un des cinq sites où sont regroupées les personnes arrêtées après l'instauration de l'état d'urgence, la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), dans une conférence de presse, lundi 9 mars à Alger, a estimé que les conditions de détention sont *« extrêmement mauvaises »*. 5 000 à 7 000 personnes selon les autorités, 30 000 selon le FIS, sont internées dans ces camps dispersés dans le Sud saharien. De leur côté, les journalistes locaux s'inquiètent des pressions et des intimidations que, de plus en plus fréquemment, ils subissent.**

ALGER

*de notre correspondant*

Pendant une visite de deux jours au camp d'Ouargla, à la fin de la semaine dernière, la délégation de la LADH a pu s'entretenir, apparemment sans contraintes, avec tous les prisonniers qui le désiraient. Aucun de ceux-ci n'a fait état de violences à l'intérieur de ce camp où chacun peut se déplacer à sa guise. Mais nombreux sont ceux qui ont évoqué les brutalités dont ils ont été victimes au moment de leur arrestation.

Selon les membres de la délégation, 2 200 détenus, parmi lesquels 300 à 400 enseignants, universitaires et membres des professions libérales, s'entassent, gardés par des soldats, dans le camp d'Ouargla, ancien établissement militaire conçu à l'origine pour quelque 700 personnes. Le plus jeune prisonnier a dix-neuf ans et le plus vieux, soixante-dix ans.

Cette surpopulation a obligé les autorités à dresser hâtivement des tentes à côté des bâtiments en dur qui abritaient auparavant une caserne et une prison. Dénonçant la promiscuité et le manque d'hygiène, la mauvaise qualité et la faible quantité de nourriture, les soins médicaux insuffisants – il n'y a que six médecins, eux aussi détenus, et une infirmerie qui manque de tout – la LADH a rapporté que de très nombreux prisonniers ignoraient la raison de leur internement. *« A côté de ceux qui savent qu'ils doivent leur situation à leur appartenance au Front islamique du salut (FIS), il y a ceux qui se demandent pourquoi ils sont là »*, a déclaré le porte-parole de la délégation.

Pris au saut du lit, au cours de rafles nocturnes faites dans tout le pays sur la base des fichiers de police, de nombreux prisonniers étaient encore, deux semaines plus tard, vêtus de leur seul pyjama, attendant la visite de leur famille pour pouvoir se changer, sans nouvelles de ce qui se passe à l'extérieur du camp. Certains prisonniers avaient, dans un premier temps, été déférés devant la justice. Relaxés, ils ont aussitôt été interpellés et emmenés au camp d'Ouargla où, comme leurs camarades, ils sont détenus sans jugement, en vertu de l'état d'urgence instauré le 9 février.

Pour être moins dramatiquement traités, les journalistes n'en commencent pas moins, eux aussi, à être victimes du contexte politique. A l'issue d'une assemblée générale convoquée par l'Association des journalistes algériens (AJA), les professionnels de la presse viennent ainsi de dénoncer les *« pressions intolérables »* et le *« harcèlement judiciaire »* exercés sur les rédactions.

Bien qu'il invoque souvent la liberté de la presse pour preuve de la continuation du processus démocratique, le nouveau pouvoir ne s'est, en effet, pas privé de faire sentir qu'il entendait désormais que cette liberté s'exerce dans certaines limites. Après l'interdiction, pour atteinte à la sécurité de l'Etat, des journaux du FIS, en arabe et en français, c'est au tour d'autres organes de presse de faire l'objet de poursuites. Début mars, l'hebdomadaire *En Nour*, paraissant à Constantine, a été saisi sans explications. Une semaine auparavant, un hebdomadaire islamiste, l'*Eveil*, avait subi le même sort après un article sur les troubles dans la casbah d'Alger, tandis que la revue *El Masar el Maghrebi* était retenue quelques heures pour vérifications de deux articles *« de nature à porter atteinte à l'ordre public »*.

Les journalistes n'échappent pas à la vigilance des autorités. A la fin du mois de janvier, huit journalistes du quotidien *El Khabar* avaient été interpellés, placés en garde à vue et, pour certains d'entre eux, inculpés, après une descente de la gendarmerie dans les locaux de la rédaction. *El Khabar* avait publié, en encart publicitaire, un communiqué du FIS appelant les soldats à s'opposer *« aux despotes »* (*le Monde* daté 24-25 janvier). Depuis, plusieurs autres de leurs confrères ont subi un sort analogue. Dernier exemple en date : les poursuites, pour *« atteinte à corps constitué »*, intentées contre le directeur et un rédacteur du *Jeune Indépendant* après la publication d'un article malicieusement titré « l'état de piège ».

Paru dans un journal d'ordinaire agressif, sinon franchement injurieux, l'article incriminé était, cette fois, des plus anodins, ce qui n'a pas empêché son auteur d'être placé vingt-quatre heures en garde à vue, puis de faire l'objet d'un mandat de dépôt. Devant le refus du juge d'instruction d'écrouer le journaliste poursuivi, le parquet a décidé de faire appel. Si, dans l'ensemble, la « grande presse » évite, pour le moment, les procès, elle n'échappe pas aux pressions gouvernementales, d'autant plus insistantes que la survie financière des journaux dépend totalement de la publicité institutionnelle, des découverts que lui consentent les banques contrôlées par le pouvoir, ainsi que des aides consenties par l'Etat.

A entendre les directeurs de journaux, le moindre articulet, le plus petit billet, provoquent coups de téléphone et rappels à l'ordre. Le quotidien *le Matin* qui avait annoncé, à pleines pages, la publication des bonnes feuilles du livre-pamphlet de M. Abdelmoumen Diouri « A qui appartient le Maroc ? », a ainsi *« spontanément »* renoncé à son projet après qu'on lui a demandé de *« tenir compte des intérêts de la politique étrangère algérienne »*.

GEORGES MARION

**CAMEROUN : le résultat des élections législatives**

## L'ancien parti unique obtient la majorité relative au Parlement

En remportant quatre-vingt-huit des cent quatre-vingts sièges, qui étaient en jeu lors du scrutin législatif du 1er mars, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, ex-parti unique, dirigé par le président Paul Biya) va pouvoir disposer de la majorité relative au sein du nouveau Parlement, appelé à se réunir dès le mardi 10 mars.

Ces résultats électoraux, rendus publics dans la soirée de lundi par le président de la commission nationale de recensement des votes, font apparaître une nette percée du principal rival du RDPC, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP, dirigé par M. Maïgari Bello Bouba), qui remporte soixante-huit sièges. La fraction de l'Union des populations du Cameroun (UPC) présente aux élections en obtient dix-huit, et le Mouvement pour la défense de la République (MDR) six.

Malgré l'annonce officielle d'une participation de 58 % des inscrits, le Cameroun a très majoritairement boudé les urnes : sur douze millions d'habitants, quatre millions se sont inscrits et seulement deux millions cent mille ont voté.

□ **BOTSWANA : remaniement ministériel.** – Le président botswanais Quett Masire a annoncé, lundi 9 mars, un remaniement ministériel, à la suite de la démission, samedi, de deux de ses principaux ministres, cités dans un rapport officiel sur la corruption. Le vice-président (également ministre de l'administration locale et des territoires), M. Peter Simako Mmusi, a été remplacé par M. Festus Mogae, et le ministre de l'agriculture, M. Daniel Kwelegobe, par M. Kebatlemang Morake. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE-BISSAU : des élections pluralistes annoncées pour la fin de l'année.** – Le Conseil national du Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, au pouvoir depuis l'indépendance) a annoncé, dimanche 8 mars, l'organisation, les 15 novembre et 13 décembre prochains, des premières élections multipartites dans le pays. La veille, 30 000 personnes avaient participé à une manifestation, à Bissau, à l'appel de l'opposition. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : manifestation pour la paix à Mogadiscio.** – Des fonctionnaires de l'ONU ont indiqué, lundi 9 mars, que quelque 100 000 femmes et enfants avaient manifesté la veille, pour réclamer la paix, dans la partie nord de Mogadiscio. Selon ces mêmes fonctionnaires, le cessez-le-feu accepté par les deux factions qui se disputent le contrôle de la capitale commence à être respecté. L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU en Somalie, M. James Jonah, a néanmoins indiqué lundi qu'il souhaitait l'envoi d'une quarantaine d'observateurs des Nations unies pour superviser le cessez-le-feu. – *(AFP.)*

**AFRIQUE DU SUD**

## M. Mandela met en garde contre le « non » au référendum

**Alors que la campagne pour le référendum sur les réformes constitutionnelles entre dans sa dernière semaine, M. Nelson Mandela a prévenu que si le « non » l'emportait et si les travaux de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) étaient remis en question, *« l'ANC aurait le regret de devoir reprendre son combat »*.**

JOHANNESBURG

*de notre correspondant*

Dans un entretien publié lundi 9 mars par le quotidien du soir *The Star*, M. Mandela a redit son aversion pour la consultation du 17 mars, réservée à la seule communauté blanche. Mais, étant donné l' *« importance capitale de l'enjeu »* et pour permettre *« au processus de paix de ne pas être interrompu »*, il a précisé qu'il fallait que ses compatriotes blancs votent « oui » et a critiqué la décision de l'ancien président Botha d'appeler à voter « non » (*le Monde* du 10 mars).

Dimanche, M. Mandela avait évoqué dans le *Sunday Times* le dilemme dans lequel se trouvaient plongés les militants blancs de l'ANC, estimant que ceux-ci ne devaient pas refuser l'occasion qui leur était offerte de contribuer directement à *« la fin de la domination blanche dans le pays »*. *« Un oui massif nous permettra de nous asseoir autour d'une table et de négocier la meilleure méthode pour parvenir à la démocratie, tandis qu'un « non » serait une déclaration de guerre à l'encontre de la majorité* [de la population] *dans ce pays »*, avait écrit le vieux militant nationaliste.

De son côté, le président Frederik De Klerk a arpenté, lundi, la très conservatrice province de l'Etat libre d'Orange et expliqué aux nombreux mineurs et fermiers blancs que le pire n'était pas de s'exposer à de nouvelles sanctions internationales, mais de risquer un soulèvement populaire. *« Pensez-vous que 26 millions de personnes de couleur vont rester tranquillement assises et vous dire : oui monsieur, merci Monsieur ? Personnellement, je ne le crois pas »*, a-t-il dit à Welkom.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

# DIPLOMATIE

## Les Etats-Unis leader ou gendarme ?

*Suite de la première page*

Mais il y a aussi les pessimistes, ceux qui, avec encore plus de raisons, mettent l'accent sur les nouvelles menaces. Celle de « rater l'occasion » qui s'offre d'intégrer l'ancienne Union soviétique dans la communauté internationale, de laisser glisser la Russie vers une nouvelle dictature de type agressif. Celle aussi de ne pouvoir faire face aux turbulences de l'après guerre froide. Que l'on croie ou non à la thèse de la *« fin de l'histoire »* pour les grandes démocraties et à la durée plus ou moins longue de la *Pax americana* d'aujourd'hui, c'est un fait que l'histoire n'est sûrement pas terminée pour de vastes zones du tiers monde, qu'elle va même s'accélérer avec la rupture des équilibres de la guerre froide.

Car au fond, les deux Grands s'aidaient dans cette tâche de « glaciateurs » autant que de « gladiateurs » : en se dissuadant mutuellement, mais plus encore en dissuadant leurs amis respectifs de se lancer dans des aventures dont ils ne voulaient pas. C'est si vrai que le nombre des « cas d'urgence » envisagés par les stratèges n'a pas diminué depuis de deux ans. Le Pentagone prévoyait un scénario maximal d' *« une guerre et demie »* dans la dernière période de guerre froide (une en Europe, une autre au Proche-orient ou en Asie) ; dans une première variante de ses dernières « directives », il envisage au moins deux guerres moyennes à la fois (dans le Golfe et en Corée), le tout pouvant aller de pair avec une insurrection aux Philippines et une attaque sur Panama...

Certes, les préoccupations catégorielles du Pentagone, soucieux de conserver un budget confortable, doivent entrer en ligne de compte. Mais le seul danger de prolifération des armements *donne à ces menaces un caractère* bien réel.

Prolifération conventionnelle d'abord, avec la grande braderie à laquelle a commencé à se livrer la Russie (et l'on admet, dans certains milieux américains, qu'il s'agit là pour elle d'une nécessité économique incontournable pendant un an ou deux) et avec les programmes d'armement que d'autres pays, même « modérés », peuvent lancer en réponse à ceux de leurs voisins : c'était déja le cas depuis longtemps au Proche et au Moyen-Orient, le mouvement gagne aujourd'hui l'Asie. Prolifération nucléaire ensuite, de loin la plus dangereuse, et qui va rester au premier plan pendant de très nombreuses années à venir.

### *La prolifération horizontale*

Là encore, tous les calculs de l'époque précédente doivent être oubliés, les préjugés « idéologiques » revus et corrigés. Ainsi, entre les « Grands », il était admis que l'arsenal américain nucléaire américain servait non seulement à équilibrer son équivalent soviétique, mais aussi et *plus encore à faire pièce à la* supériorité conventionnelle de l'armée rouge : à une attaque classique du pacte de Varsovie contre l'Europe répondrait éventuellement une réponse nucléaire. De là découlait le refus de Washington – et de toute l'alliance occidentale – d'accepter à s'engager à ne pas employer en premier l'arme atomique (le *no first use*) comme le demandait Moscou.

Aujourd'hui qu'il n'y a pratiquement plus d'armée rouge et que les Etats-Unis sont *aussi* la première puissance conventionnelle du monde, cette opposition a-t-elle encore un sens ? Il est significatif que M. Les Aspin, expert reconnu et président de la commission des forces armées de la chambre des représentants à Washington, pose carrément la question dans un rapport soumis le mois dernier à ses pairs. Le même ajoute que l'objectif de la dénucléarisation totale, rejeté auparavant comme un artifice de propagande soviétique, serait aujourd'hui très désirable s'il n'était pas toujours aussi utopique.

Car le danger est maintenant celui de la prolifération « horizontale », au profit de nouveaux pays qui, à part quelques pays jugés plus « sérieux » (Inde ou Pakistan par exemple), risquent, eux, de ne pas observer les règles communément admises en matière de dissuasion. Si Saddam Hussein avait eu la bombe il y a un an (et il ne lui manquait plus que dix-huit mois pour l'avoir), eut-il hésité à l'employer contre Israël ou l'Arabie saoudite, malgré la supériorité nucléaire américaine ?

### *Un droit de « préemption »*

Il est vrai que le dictateur irakien a renoncé à utiliser ses armes chimiques. Mais s'il avait seulement menacé de recourir au nucléaire, n'aurait-il pas paralysé la volonté du géant américain de lui livrer une guerre conventionnelle ? Autrement dit, le principe du *no first use* joue maintenant en sens inverse (du nucléaire vers le conventionnel) et le seul fait *que la question se pose* bouleverse l'équation : elle ne se posait pas, en tous cas pas du tout dans les mêmes termes, avec Brejnev.

C'est là, et là surtout, que les Etats-Unis sont les plus tentés de jouer le rôle de « gendarme ». Le congressman Lee Aspin, que nous avons vu se convertir au pacifisme anti-nucléaire radical, préconise dans le même papier un droit de *« préemption »* au nom duquel les Etats-Unis, avec leurs alliés mais éventuellement seuls, attaqueraient les installations nucléaires des *« proliférateurs du Tiers-monde »*. De là à s'en prendre aussi aux vecteurs (comme cela risque de se produire dans l'océan indien avec le cargo nord-coréen chargé de Scuds) il n'y a qu'un pas d'autant plus facile à franchir que les moyens de détection des charges nucléaires sont encore moins fiables, on l'a vu en Irak, que ceux qui permettent de repérer les missiles.

Malgré le caractère léonin de cette doctrine, il est douteux qu'elle soit rejetée d'un revers de la main. La « guerre préventive » était une folie dans les *wargames* à l'ancienne, lorsqu'il s'agissait de savoir qui survivrait le mieux à une « première frappe ». Elle devient « raisonnable » lorsqu'il s'agit d'émiliminer précisément ce risque de « première frappe ». La vraie question est plutôt de savoir si les Etats-Unis veulent assumer seuls les nouveaux risques, ou s'ils préfèrent rester dans le cadre collectif qui ne leur a pas si mal réussi dans la guerre du Golfe.

Elle est aussi de savoir si leur besoin inné de « leadership » ira jusqu'à vouloir empêcher l'Europe, le Japon et d'autres de *leurs alliés d'assumer leur part de* responsabilité dans la réponse aux nouvelles menaces. Auquel cas ils ne devraient plus se contenter d'être les premiers (*second to none*), mais plus fort que tous leurs ennemis potentiels réunis, comme Brejnev avait voulu l'être en son temps, avec les résultats que l'on sait.

En sens inverse, les dits alliés devront lever une vieille ambiguité, cesser de dénoncer à la fois les tendances isolationnistes récurentes aux Etats-Unis et leur contester un rôle qu'ils ne sont pas prêts à tenir eux-mêmes. Il y aura toujours un « fardeau » à partager.

MICHEL TATU

## Les Républiques ex-soviétiques entrent au Conseil de coopération de l'Atlantique nord

**Le Pentagone, répondant à des informations publiées la veille par le *New York Times*, s'est défendu, lundi 9 mars, dans une déclaration, de vouloir faire des Etats-Unis *« le gendarme du monde »*. La publication de ce document de travail a suscité plusieurs réactions critiques, dont celle, unanime, du Parlement indien, qui n'a pas apprécié que l'Inde soit soupçonnée d'*« aspirations hégémoniques »*. Le président de l'Union de l'Europe occidentale, M. Van Eykelen, a de son côté jugé ce document *« contradictoire »* avec le sommet de l'OTAN de novembre dernier au cours duquel avait été admise l'émergence d'une *« identité européenne »* de défense. Cette polémique trouvera sans doute un écho lors de la réunion qui s'ouvre ce mardi à Bruxelles entre les ministres des affaires étrangères de l'OTAN et ceux des Républiques de l'Est.**

La réunion du Conseil de coopération de l'Atlantique nord (COCONA) les 10 et 11 mars à Bruxelles doit entériner officiellement l'adhésion des nouveaux membres et arrêter un programme de travail pour ce forum, créé l'année dernière à l'initiative de l'OTAN alors que l'URSS existait encore, et qui rassemble aujourd'hui trente-cinq pays : les seize membres de l'Alliance atlantique, cinq pays d'Europe orientale, les trois Etats baltes et les onze Républiques de la CEI qui y font aujourd'hui leur entrée officielle. Le Kazakhstan a toutefois fait savoir qu'il ne pourrait, *« pour des raisons pratiques »*, prendre part à la réunion.

Le COCONA vise à établir entre l'OTAN et tous les anciens membres du pacte de Varsovie une coopération dans différents domaines civils et militaires. Les pays participants sont pour la plupart représentés à Bruxelles par leurs ministres des affaires étrangères. Une autre réunion rassemblant les ministres de la défense doit avoir lieu le 1er avril, sans la France cette fois, qui estime jusqu'à présent que son statut particulier dans l'OTAN la dispense de participer aux réunions militaires.

La réunion de Bruxelles devrait d'autre part être l'occasion de nombreuses rencontres diplomatiques bilatérales et multilatérales. Le secrétaire d'Etat américain James Baker devait ainsi rencontrer mardi après-midi les ministres des affaires étrangères des Douze avec l'intention, notamment, de coordonner les positions européenne et américaine à propos des Républiques de Yougoslavie. Le ministre turc des affaires étrangères, M. Hikmet Cetin, devrait de son côté essayer de promouvoir une initiative de paix pour le Haut- Karabakh. Un entretien est également prévu mercredi entre M. James Baker et son homologue russe, M. Andreï Kozyrev, au cours duquel il devrait être question en particulier de la réduction des armements stratégiques.

□ **Première visite au Cambodge d'un haut fonctionnaire américain.** – M. Richard Solomon, secrétaire d'Etat adjoint américain pour l'Asie et le Pacifique, est arrivé, lundi 9 mars, à Phnom-Penh. Cette visite, la première d'un responsable américain de ce niveau depuis les accords de Paris d'octobre dernier, intervient au moment où le Congrès examine la demande du président Bush de contribution de 600 millions de dollars au plan de paix des Nations unies au Cambodge. – *(AFP, AP.)*

# POLITIQUE

## La préparation des élections

**PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE**

# La vraie vie d'Edith Cresson

*Le premier ministre, qui sollicite le renouvellement de son mandat de conseiller général retrouve à Châtellerault les joies simples d'une ville de province*

**CHATELLERAULT**

*de notre envoyé spécial*

Au deuxième œuf, Edith Cresson s'est départie de son flegme. Dans la salle triste, recouverte de bois, décorée des armoiries de la Manufacture d'armes, qui a rendu Châtellerault célèbre bien avant que son premier magistrat ne devienne chef de gouvernement de la République, elle préside, ce vendredi 6 mars, son conseil municipal.

Au fil des trente-cinq dossiers de l'ordre du jour, s'égrènent la mise en révision du plan d'occupation des sols, le transfert d'un bâtiment à un comité de quartier, le vote d'une subvention à ce carnaval des enfants qui, l'après-midi même, a permis à des bambins de couvrir «Madame le maire» de confettis. Patiemment, celle-ci s'efforce de convaincre ses rares opposants de la justesse des choix de son équipe municipale; elle répond avec vivacité à un conseiller RPR qui oublie que le sujet a déjà été longuement étudié en commission; elle débat sérieusement avec un conseiller UDF qui conteste les quelque 3,5 millions de francs que va coûter l'œuvre de Vilmouth, destinée à agrémenter les deux cheminées de «la Manu» que tous les Châtelleraudais veulent conserver en témoignage de leur passé.

Cette assemblée municipale ressemblerait à toutes celles d'une sous-préfecture industrielle de trente-six mille habitants de la province profonde si une poignée de cégétistes, parquée sous les fenêtres de l'Hôtel de ville, ne tentait de couvrir la voix des élus à l'aide d'avertisseurs, de slogans vengeurs (*«Quand tu disais, Edith, que ça changerait, nous on savait, Cresson...»*), de chapelets de pétards. Tout cela ne peut perturber Madame le maire; elle est habituée. Mais quand des œufs sont lancés contre les fenêtres du conseil, au risque de salir la façade, de briser les vitres et de tâcher les tentures, le premier ministre se fâche.

Elle prévient son adjoint communiste qu'elle va donner l'ordre de repousser les manifestants. La réplique est sans surprise : *«Si vous faites charger, nous quittons la salle...»* Un compromis est trouvé, au cours de brefs conciliabules avec le secrétaire général adjoint de la mairie qui fait la liaison avec le sous-préfet, pendant que les travaux du conseil continuent comme si de rien n'était : si les lanceurs d'œufs cessent, les CRS continueront à se montrer conciliants...

### *«Tu criais plus fort tout à l'heure»*

La séance achevée, Edith Cresson bavarde tranquillement avec des membres de l'intersyndicale de Sextant, cette filiale de Thomson CSF et de l'Aérospatiale dont le plan de restructuration a fait craindre pour quelques-uns des neuf cents emplois de sa filiale de Châtellerault. Deux de ses collaborateurs, venus tout exprès de Matignon, reprennent la discussion qu'ils ont eue, en fin d'après-midi à la sous-préfecture, avec les représentants syndicaux, pour confirmer que le nécessaire a été fait pour qu'il n'y ait pas ici de *«licenciements secs»*. Elle s'amuse à interpeller un des cégétistes : *«Tu criais plus fort, tout à l'heure. – Oh! non, cette fois, je n'y étais pas.»*

Mme Cresson sait que, malgré le coup de main que le premier ministre a donné au maire, quelques irréductibles maintiendront la pression jusqu'aux élections. De cela, Edith Cresson n'a cure, tant elle semble heureuse de retrouver, presque tous les weed-ends, «sa» ville, loin de ce «microcosme» parisien qu'elle affirme détester autant qu'elle est persuadée d'en être méprisée. La fille de la bourgeoisie des beaux quartiers, devenue apparatchik d'un Parti socialiste proclamant les mérites de l'union de la gauche, a été parachutée par hasard à Châtellerault en 1975. Le PS voulait faire un test d'une élection partielle où devait se présenter Pierre Abelin, un de ces centristes anti-gaullistes devenu ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, mais qui continuait à gouverner sa ville avec les héritiers de la SFIO, ses seuls opposants étant les communistes.

Nul ne donnait cher de la petite Parisienne devant un tel notable. Elle perdit, en effet, mais avec les honneurs, au terme d'une belle campagne. Quand, en clôture d'un meeting passionné, qui mobilisa radio et télévision venus voir comment François Mitterrand apportait la contradiction à Michel Poniatowski et à Jacques Chirac, elle promit que, quoi qu'il arrive, elle ne quitterait pas Châtellerault, chacun comprit que ce n'était pas promesse en l'air.

Elle sera battue deux années de suite aux cantonales : en 1976, puis en 1977, à la mort de Pierre Abelin. Entre-temps elle s'est fait élire maire de Thuré, une commune de la banlieue. Nouvelle défaite aux législatives de 1978; mais en 1981, elle emporte le siège de député grâce à la vague rose . Elle reçoit le fruit de sa persévérence, lorsque, en 1983, seule des candidats socialistes, elle arrache à la droite une ville de plus de trente mille habitants, en chassant la famille Abelin de la mairie de Châtellerault. En 1989 elle est réélue dès le premier tour.

Auparavant, en 1982, un découpage cantonal lui a permis de gagner le canton populaire de Châtellerault-Ouest. Elle le conserve en 1985, et aujourd'hui elle demande le renouvellement de son mandat. Elle pense qu'un ministre doit régulièrement se ressourcer auprès du suffrage universel. Et surtout elle ne veut pas donner l'impression de négliger sa ville. Car si elle est bien décidée à abandonner la vie politique nationale lorsqu'elle quittera Matignon, pour se consacrer à ce qu'elle a découvert être sa vraie passion : le service de l'industrie française, elle entend bien alors rester maire de Châtellerault. Cette tâche lui a donné trop de plaisirs.

### *«Ils te font bien des misères à Paris»*

Elle a trouvé ici un milieu où elle se sent à l'aise : des chefs d'entreprise qui se comportent plus en industriels qu'en financiers; une tradition ouvrière qui a su évoluer pour ne pas s'enfermer dans des productions dépassées; des commerçants qui acceptent d'investir pour donner de l'attrait à une ville qui veut se développer; des communistes qu'elle respecte, au nom de l'héritage de la Résistance, et qui sont devenus des alliés municipaux fidèles, depuis qu'elle les a largement devancés. «Son» Châtellerault n'est certainement qu'une île dans un département que se partage le président centriste du conseil général, René Monory, et le maire socialiste de Poitiers, Jacques Santrot, mais, au moins ici, elle est la «patronne» incontestée.

Pour s'en convaincre, il suffit de l'accompagner un samedi matin sur le marché de Châteauneuf, ce quartier de la rive gauche de la Vienne, qui, parce qu'il accueillait les ouvriers de la «Manu», s'est bâti une identité populaire. Elle n'a nul besoin d'aller vers les couples au bras chargé de cabas; ce sont eux qui viennent vers elle, en toute simplicité. *«Eh bien ma grande fille, cela fait longtemps que je ne t'ai pas vu; ils te font bien des misères à Paris»*, lui jette une ménagère qui, sans souci d'un protocole qui n'a pas cours, l'embrasse gentiment. «Edith» prend son temps, discute, répond à toutes les questions et quand une vraie difficulté surgit, elle appelle : *«Brigitte, Madame me dit qu'il y a des difficultés rue de Thuré : il faut que tu t'en occupes.»*

Ah! Brigitte Bideau, la fidèle de toujours, qui déjà en 1975 grimpait avec elle les escaliers des HLM de la ville. Aujourd'hui conseillère déléguée à l'enfance, elle est chez elle à Châteauneuf. Tout le quartier vient lui faire la bise. Le maire ne peut avoir plus efficace agent électoral. Les deux femmes, sous les regards inquiets des agents des services de sécurité, arpentent longuement le marché. Le premier ministre en campagne prend même plaisir à bavarder avec son adjoint qui vend *l'Humanité Dimanche*, à tendre la main à trois militants de Lutte ouvrière – *«bonjour quand même»* – et à laisser son concurrent RPR s'enquérir de sa santé. Les uns et les autres n'y peuvent rien, le premier ministre est ici en pays conquis.

Le reste de sa tournée électorale est plus classique : vernissage d'une exposition dans un salon de la mairie, passage rapide à la fête d'une des communes rurales de sa circonscription, déjeuner à la cafétéria d'un hypermarché de la périphérie, au milieu des consommateurs du samedi, café chez un sympathisant qui a réuni famille et amis pour discuter tranquillement avec le maire-candidat des difficultés de quartier et des ennuis personnels, remise des prix d'une rencontre de *twirling*, cette danse gymnique rythmée par le lancer de bâtons de majorettes... Ensuite, il y a quand même quelques dossiers municipaux à étudier avec son directeur de cabinet, le secrétaire général de la mairie, et son premier adjoint qui fait tourner la machine municipale en son absence.

Le soir, après s'être reposée quelques instants dans le petit trois pièces à peine meublé, qu'elle occupe depuis douze ans à cinq minutes à pied de la gare, elle va assister au match du SOC, le Stade olympique châtelleraudais. L'enjeu est d'importance : longtemps en tête de sa poule de troisième division, le club vient de connaître quatre défaites successives et la montée, tant espérée, en 2e division est compromise, s'il n'y a pas un sérieux sursaut. Porté par ses supporters, ce soir-là, Châtellerault bat La Roche-sur-Yon par 3 à 2. Petite victoire, mais une victoire qui permet à l'espoir de renaître.

Heureux présage pour une Edith Cresson toute prête à prendre la tête de la majorité présidentielle? Peut-être. Cela montre au moins qu'une équipe peut se redresser après un sérieux passage à vide. Décidément il y a plus de satisfactions à Châtellerault qu'à Paris. Ah! Si l'ambiance de la province pouvait envahir la capitale...

THIERRY BRÉHIER

# Un entretien avec M. Gérard Le Gall

*«Toute «fixation» sur le Front national déstabilise plus l'électorat de gauche qu'elle ne le mobilise» nous déclare l'adjoint au secrétariat national du PS, chargé des élections*

*Le jospiniste Gérard Le Gall attribue à l'impopularité de l'exécutif les difficultés que les socialistes rencontrent dans la préparation des scrutins des 22 et 29 mars.*

***«L'«étiage» électoral du Parti socialiste, depuis 1981, se situe à 20 % des suffrages. Pensez-vous qu'il puisse atteindre ce niveau aux élections régionales?***

– On peut craindre que non. Toutefois, pour apprécier les résultats du Parti socialiste, il faudra être plus attentif à ses résultats contrastés selon les régions qu'à sa moyenne nationale et ne pas oublier son score aux cantonales, qui pourrait être sensiblement meilleur. Le PS aborde ces compétitions dans une situation inédite depuis 1981 : l'exécutif depuis plusieurs mois se situe dans l'opinion – y compris celle de gauche – à son niveau le plus bas jamais enregistré.

***– Ces élections s'annoncent comme un sondage «grandeur nature». Pensez-vous que la campagne puisse encore avoir un effet sur son résultat?***

– Ces élections ne seront qu'une photographie à un moment donné. Je suis en revanche convaincu que lors des prochaines législatives, où s'affronteront des projets de société, où les Français apprécieront plus sereinement le bilan des socialistes, où le PS présentera ses meilleurs candidats, le Parti socialiste dépassera 25 % des voix.

» Ces régionales, simultanées avec les cantonales, où l'électeur ignore les pouvoirs de chaque institution, sont très confuses : dans certaines régions, les électeurs réagissent à notre endroit comme si nous les dirigions! Faut-il rappeler que le RPR et l'UDF gèrent, parfois avec la participation du Front national, dix-neuf régions métropolitaines sur vingt-deux? Au moment où on enregistre un début de mobilisation de la majorité présidentielle, ses diverses composantes doivent prioritairement organiser le débat autour de leurs propositions et du bilan des sortants. Sans oublier de rappeler l'importance de l'institution régionale pour la vie quotidienne.

***– La clarification viendra-t-elle du «second tour» des régionales, c'est-à-dire de la désignation des exécutifs par les assemblées élues le 22 mars?***

– Je regrette qu'avec la proportionnelle à un seul tour – l'opposition a refusé de s'associer à toute réforme – les électeurs ne puissent être les véritables arbitres du tour décisif. Ce «second tour» sera néanmoins un temps fort de notre vie publique. La droite comme les écologistes seront à un carrefour de leur histoire. Les électeurs de la première rejettent massivement tout accord avec le Front national, ceux des seconds privilégient l'alliance avec les socialistes.

» Prenons acte des positions claires de MM. Chirac, Juppé, Léotard, Stasi vis-à-vis du Front national sans pratiquer le procès d'intention. On vérifiera avec plus de force l'authenticité des propos le jour venu là où, par exemple, le RPR (Haute-Normandie, Ile-de-France), l'UDF (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur), le CDS (Midi-Pyrénées) dominent au sein de l'opposition.

### *Un retard théorique*

***– Si le Parti socialiste se situe au-dessous de 20 %, quelle sera, alors, la capacité d'initiative de l'exécutif?***

– Les gouvernements, depuis 1988, ne sont pas uniment socialistes. Il paraît dès lors légitime de mesurer ses soutiens à l'aune des formations qui y sont représentées (PS, MRG, France unie, Génération Ecologie), soit environ un électeur sur quatre. De son côté, l'UPF, peu flamboyante elle aussi, ne réunirait qu'un peu plus du tiers de l'électorat.

***– Ces prévisions n'expliquent-elles pas largement l'importance donnée par le PS, pour des raisons tactiques, à la dénonciation du Front national?***

– Le Front national est le mal absolu, il faut le combattre absolument. Le seul vrai débat pour un démocrate porte sur les moyens à employer. Réjouissons-nous de lire qu'aujourd'hui beaucoup jugent préférable le respect des libertés publiques, approuvent les démonstrations de masse unitaires et condamnent toutes les formes d'«avant-gardisme». Au risque de troubler des certitudes, je pense que toute «fixation» sur le Front national déstabilise plus l'électorat de gauche qu'elle ne le mobilise. La légitimité ontologique de la gauche est aujourd'hui encore – on peut le regretter – plus sociale qu'éthique.

***– Tout ne se met-il pas en place pour préparer une sorte de passage naturel au scrutin proportionnel pour les élections législatives?***

– Ces élections, qui nous apprendront peu sur le nouvel ordre électoral, autoriseront toutes sortes de démonstrations en matière de mode de scrutin. Chacun connaît la position du PS et celle des uns et des autres en son sein. En vérité, la formule dite «mixte», idéalisation du mécanisme de représentation politique adopté aux municipales, n'est guère transposable aux législatives. Il resterait le choix entre le *statu quo*, avec un éventuel redécoupage des circonscriptions, et le retour à la proportionnelle départementale

***– Partagez-vous l'idée que le vote pour le Front national est un vote protestataire, tandis que le vote écologiste est un vote refuge?***

– Malheureusement, le vote Front national est devenu un vote «identitaire». Le vote écologiste, pour sa part, est essentiellement l'illustration de l'excès de réalisme des socialistes et d'un retard théorique, comblé en partie aujourd'hui grâce à son nouveau projet. J'attends un gouvernement de progrès au sein duquel des écologistes assumeraient des responsabilités diversifiées tandis qu'un socialiste serait en charge de l'environnement.»

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU

En Nouvelle-Calédonie

# Le FLNKS accuse le gouvernement de manquer à ses engagements

Le bureau politique du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), que préside M. Paul Néaoutyine, maire de Poindimié, a accusé le gouvernement, lundi 9 mars, à Nouméa, de *«manquer à ses engagements»* sur la formation des jeunes canaques. *«Malgré l'autosatifaction des pouvoirs publics concernant la rentrée scolaire 1992»* (qui a eu lieu début mars en Nouvelle-Calédonie) *«près d'un millier d'élèves n'auront pas pu accéder à la poursuite de leur formation faute de moyens et ces jeunes viendront grossir les rangs de tous les exclus du marché du travail»*, a-t-il souligné dans un communiqué rappelant que *«l'une des raisons fondamentales de la signature des accords de Matignon était le rééquilibrage dont l'élément essentiel reste la formation des jeunes Kanaks.»* Selon ce texte, ces jeunes *«sont refoulés par centaines des établissements supérieurs»*.

Le bureau politique de la coalition indépendantiste *«interpelle le gouvernement français, principal partenaire des accords de Matignon, sur le grave manquement à ses engagements à l'approche du bilan de 1992. Sans éléments nouveaux*, ajoute-t-il, *le FLNKS appelera à la mobilisation pour faire échec à la poursuite d'une politique de mise à l'écart des Kanaks dans ce pays.»*

Les accords de Matignon conclus en 1988 prévoient en effet qu'un *«bilan politique»* des dispositions mises en vigueur doit avoir lieu courant 1992, avant les élections législatives de 1993, afin de décider si le FLNKS continuera à appliquer ces accords.

## Mort du préfet délégué Jacques Iékawé

Jacques Iékawé, préfet délégué chargé de la coopération régionale et du développement économique en Nouvelle-Calédonie auprès du haut-commissaire de la République à Nouméa, récemment élu secrétaire général de la commission du Pacifique sud, est mort, mardi 10 mars, à l'hôpital de Wellington, où il avait été hospitalisé vendredi alors qu'il effectuait un séjour de travail en Nouvelle-Zélande. L'ambassade de France a précisé qu'il était décédé des suites d'un cancer. Jacques Iékawé était âgé de quarante-cinq ans.

[Né le 10 avril 1946 à Nouméa d'une famille originaire de l'île de Tiga, la plus petite de l'archipel des îles Loyauté, Jacques Iékawé, fils d'un agent des PTT, avait fait ses études au lycée Lapérouse de Nouméa puis il avait été l'un des premiers Canaques à effectuer des études universitaires en métropole, à la faculté de droit de Bordeaux.

Titulaire d'une maîtrise de droit public, diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, il avait occupé, à partir de 1970, plusieurs postes dans l'administration territoriale calédonienne. Il avait alors œuvré, aux côtés de Jean-Marie Tjibaou, à l'organisation, en 1975, du festival culturel Mélanésia 2 000 qui avait marqué le début de son appui discret aux orientations de l'Union calédonienne et au courant le plus modéré du mouvement indépendantiste.

C'est avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, que la carrière de cet homme de courtoisie, de mesure et de dialogue s'était épanouie jusqu'à ce qu'il devienne le premier Calédonien d'origine mélanésienne à occuper les plus hautes fonctions préfectorales.

Successivement secrétaire général adjoint du territoire, secrétaire général du conseil de gouvernement (exécutif local), il avait été nommé sous-préfet en 1985, secrétaire général du territoire en 1988, enfin préfet en 1990. Il avait également présidé le conseil d'administration de la Société immobilière et de crédit de la Nouvelle-Calédonie puis celui de la Banque calédonienne d'investissement après avoir dirigé le département de l'administration générale de la Société Le Nickel. Elu par consensus, il devait prendre, au mois de juin, les fonctions de secrétaire général de la Commission du Pacifique Sud. Père de cinq enfants, il avait été l'un des artisans locaux de la mise en œuvre des accords de Matignon sur l'avenir du territoire et il avait manifesté ses convictions, avant même la conclusion de ceux-ci, en refusant de cautionner la politique suivie de 1986 à 1988 par le gouvernement de M. Chirac.]

A la Réunion

# M. Thien Ah Koon, député non inscrit, inculpé de subornation de témoins

**SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION**

*de notre correspondant*

M. André Thien Ah Koon, maire du Tampon, député non inscrit de la Réunion, dit «Monsieur TAK», a été inculpé, lundi 9 mars, de subornation de témoins dans le cadre d'une affaire de violences électorales remontant au 28 mai 1988.

Ce jour-là, en pleine préparation des élections législatives, de violentes échauffourées opposent, au Tampon, des partisans de «Monsieur TAK» à ceux de son adversaire communiste, M. Claude Hoarau, député, maire de Saint-Pierre. Au cours d'une bagarre, un militant du Parti communiste réunionnais (PCR), M. Bernard Grace, est renversé par un véhicule – volontairement, selon le PCR – et échappe de peu à la mort. D'après les premiers éléments de l'enquête, le député aurait alors convoqué ses partisans pour exposer sa version des faits et «couvrir» ainsi l'un de ses adjoints directement mis en cause par le PCR. Une dizaine de personnes ont été interpellées par les gendarmes.

Convoqué une première fois devant le juge d'instruction, le 5 août dernier, M. Thien Ah Koon avait refusé de s'y rendre en déclarant qu'il resterait sur cette position tant que M. Hoarau ne serait pas, lui aussi, convoqué devant le juge à la la suite d'une plainte pour fraude électorale déposée contre lui.

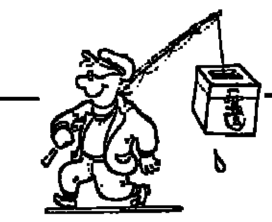
A sa sortie du tribunal, où son inculpation venait de lui être signifiée, M. Thien Ah Koon a déclaré, lundi, qu'il restait *«solidaire des militants de droite»* mis en cause dans ce dossier. *«Je déplore simplement que, dans cette affaire*, a-t-il dit, *les agresseurs soient devenus des victimes. Ils ont attaqué nos partisans et n'ont pas été inquiétés, la sanction doit maintenant venir des électeurs.»*

Le maire du Tampon est d'autant plus embarrassé par le rebondissement de cette affaire qu'il figure en troisième position sur la liste de l'union de la droite que conduit aux régionales M. Pierre Lagourgue, président (divers droite) de l'assemblée sortante.

ALIX DIJOUX

هكذا من الأصل

# POLITIQUE



## cantonales et régionales

# Sarthe : « Les chaumières contre les châteaux »

**En renonçant à la présidence du conseil général, Michel d'Aillières laisse le comte Roland du Luart (UDF) affronter François Fillon (RPR) pour sa succession.**

LE MANS

*de notre envoyé spécial*

*«Les chaumières contre les châteaux»*, dit, à propos de la querelle qui agite les élus de la Sarthe, Mme Elisabeth Hubert (RPR), député de la Loire-Atlantique et native du Lude, au sud du Mans. La formule a eu l'heur de plaire à M. Jacques Chirac, président du RPR, en déplacement dans la région, qui l'a répétée avec ravissement. Les élections cantonales, dans ce département solidement détenu par la droite, où les socialistes, pour cause de «factures», sont aux abonnés absents et où le maire du Mans, M. Robert Jarry, exclu du Parti communiste en mars 1989, a décidé de céder sa place à sa première adjointe, s'annonceraient sans surprises si M. Michel d'Aillières n'avait choisi, après dix-neuf ans de service, d'abandonner son siège de président du conseil général. Cette succession à droite ne laisse personne indifférent.

*«Les châteaux»* sont particulièrement bien représentés au conseil général de la Sarthe, véritable *«accélérateur de particules»*, selon *Ouest-France*, et où se côtoient les de Caumont la Force, les de Nicolay, les de Maupéou, les de Malherbe et autres d'Harcourt, étiquetés UDF ou divers droite.

Il y a encore quelques mois, il paraissait acquis que l'héritage du sénateur d'Aillières (UDF), maire d'Aillières-Beauvoir, serait capté par le sénateur du Luart (UDF), maire du Luart. Le président, issu d'un canton rural, aurait été remplacé par un élu tout aussi champêtre, fort savant en matière agricole (il est rapporteur spécial de la commission des finances pour le budget de l'agriculture au Sénat) et chacun, aurait trouvé cela fort bien. Mais voilà, M. François Fillon (RPR), candidat des *«chaumières»*, selon la terminologie de Mme Hubert, en a décidé autrement et spécule ouvertement sur un *«réflexe antichâteaux»*, variante locale de la querelle des Anciens et des Modernes.

Le maire de Sablé-sur-Sarthe, héritier de Joël Le Theule, qui fut notamment ministre de la défense sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing avant de disparaître prématurément en 1980, n'a pas vraiment envie d'attendre le nombre des années pour guigner l'exécutif départemental.

### Un jeune homme pressé

A trente-huit ans tout juste sonnés (M. Roland du Luart en aura bientôt cinquante-deux), M. Fillon préside le comité d'expansion du département et joue avec talent du dynamisme de sa ville. Député de la Sarthe depuis 1981, ses marottes sont la défense nationale et la géopolitique.

Comme la courtoisie est naturellement de mise en Sarthe, *«le duel entre le yuppie et la comtesse de Ségur»*, comme l'indique ironiquement un conseiller général, est actuellement des plus feutrés. Il faut croire que la majorité départementale (un tiers de RPR, un tiers d'UDF et un tiers de divers droite) compte plus de conseillers qu'il n'y paraît puisque l'un et l'autre, qui ont fait et refait leurs comptes, sont tous les deux convaincus du vote en leur faveur d'une vingtaine des leurs.

Les partisans de M. du Luart se méfient un peu du *«jeune homme pressé»* que serait M. Fillon. Tout d'abord parce qu'il aurait généralement tendance, selon eux, à trancher en faveur de sa ville et de son canton aux dépens de l'intérêt départemental, ensuite parce qu'il est décidément trop *«farci d'idées»*, enfin parce qu'il gérerait certainement son conseil général avec une autre poigne que celle de M. d'Aillières, président affable, un brin sceptique, dont les collègues louent à chaque instant la proverbiale probité, et qui s'est contenté d'assurer, en guise de testament politique, que ses fonctions de président du conseil général étaient à ses yeux incompatibles avec un mandat parlementaire.

De cette réserve, le député et le sénateur, fort ambitieux l'un et l'autre, n'ont cure. Que M. du Luart, candidat de cœur de M. d'Aillières qui se refuse, officiellement, à arbitrer, apparaisse comme l'homme de la continuité, les élus RPR ne le contestent pas. C'est même la matière principale de leurs griefs. Un grand propriétaire terrien et président de la société départementale de chasse, sémillant, mondain, maire d'une petite commune qui est presque un bien de famille puisque les du Luart s'y succèdent avec une régularité *quasi métronomique* depuis près d'un siècle et demi : non, décidément, tout cela ne serait plus de saison ! En Sarthe comme ailleurs, l'urbain chasse le rural.

En attendant la primaire fatidique qui désignera le candidat de la droite au lendemain du second tour des élections cantonales, les deux candidats jouent au chat et à la souris. M. du Luart a démissionné il y a peu de son mandat de conseiller régional pour montrer ostensiblement qu'il n'entendait se consacrer à rien d'autre qu'au conseil général. Ce retrait soudain, qui lui permettait également d'honorer l'engagement pris envers un autre conseiller général UDF, M. Henri-Jean de Caumont la Force, de lui laisser son mandat régional avant son terme, a été diversement apprécié, M. de Caumont de la Force ne figurant pas de surcroît sur la liste UDF-RPR pour les prochaines élections régionales.

M. Fillon, lui, s'est trouvé dans l'obligation de conduire la liste départementale de l'UDF et du RPR à ces mêmes élections après que les instances nationales du RPR, sur les conseils, dit-on, de M. Olivier Guichard, patron des Pays de la Loire, eurent récusé le candidat choisi par la fédération RPR de la Sarthe. Ce proche de M. Philippe Séguin, contraint désormais d'obtenir un bon score pour pouvoir espérer rafler la mise départementale, a pris la peine d'écrire à tous les conseillers de sa majorité pour leur indiquer que l'abbaye cistercienne de l'Eppau, où se trouve la salle de réunion du conseil général, demeurait sa ligne bleue des Vosges.

Si aucun des deux candidats ne parvenait à prendre l'avantage, le premier vice-président du conseil général, M. Jacques Chaumont (RPR), sénateur caustique aux fausses allures de dilettante, ou bien M. Marcel-Pierre Cleach (div. droite), un conseiller juridique débordant d'activité, se feraient sans doute une douce violence et se porteraient alors candidats, mais ni M. Fillon ni M. du Luart n'envisagent dès à présent de se satisfaire d'un tel cas de figure.

GILLES PARIS

# Défilé contre le Front national à Lyon

Près de trois mille personnes ont manifesté, lundi soir 9 mars à Lyon, pour protester contre la venue dans cette ville de M. Jean-Marie Le Pen. Le maire de Lyon, M. Michel Noir, député (non inscrit) du Rhône, qui avait refusé d'accorder une salle municipale au président du Front national, était dans les premiers rangs de la manifestation, en compagnie de plusieurs membres du conseil municipal. De nombreux élus de gauche dont M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, député du Rhône et maire de Bron, ainsi que M. André Gérin, maire communiste de Vénissieux, étaient présents. Après avoir défilé dans le centre-ville, le cortège s'est dispersé, sans incident, près de la préfecture où un important dispositif policier avait été mis en place.

Du balcon de la permanence du Front national à Villeurbanne, M. Le Pen s'est adressé, pendant une demi-heure, à trois cents ou quatre cents de ses partisans. Auparavant, le chef de file de l'extrême droite avait fustigé le maire de Lyon au cours d'une conférence de presse. *«M. Noir est quelqu'un pour qui j'ai le plus grand mépris, je ne suis pas étonné de voir qu'il se prend pour le propriétaire de la mairie. M. Carignon, qui est son* alter ego, *a fait de même à Grenoble»*, avait-il déclaré, en ajoutant : *«Ce sont des gens qui sont des prêcheurs de la démocratie, mais qui violent les règles de celle-ci.»*

Le président du Front national a annoncé qu'il portera désormais plainte contre tous les maires ou les préfets qui interdiront ses meetings. Le parti d'extrême droite devait organiser, mardi 10 mars, une manifestation de protestion à Strasbourg où le maire socialiste, Mme Catherine Trautmann, a refusé la location d'une salle municipale. Selon Mme Trautmann, la ville qu'elle dirige *«incarne depuis la Libération le refus de l'extrémisme, de l'intolérance et de l'exclusion»*. Une contre-manifestation devait se dérouler à l'appel, notamment, de la fédération du Bas-Rhin du PS et de l'Union des étudiants juifs.

## Bas-Rhin : respecter le bilinguisme

STRASBOURG

*de notre correspondant*

La Commission de propagande pour les élections régionales a refusé, samedi 7 mars, les professions de foi de trois listes dans le Bas-Rhin. Motif : elles ne respectaient pas le strict bilinguisme franco-allemand d'usage depuis plus d'un siècle en Alsace pour ces documents électoraux.

La liste «Majorité présidentielle» dirigée par M. Gilbert Estève (PS) n'avait pas traduit en allemand son slogan : *«L'Alsace ne s'est jamais faite sans courage.»* La liste du Front national de M. Walter Krieger avait laissé des phrases françaises dans le texte allemand.

### «Conception archaïque»

Enfin la liste de M. Théo Braun (France unie) avait complété la partie allemande du texte avec une série de photos du candidat posant avec le pape Jean-Paul II, l'ancien président américain Ronald Reagan ou Mme Simone Veil, clichés légendés... en français.

Ce bilinguisme obligatoire n'est prévu par aucun texte légal. Mais il est d'usage constant depuis le retour de l'Alsace à la France à l'issue de la première guerre mondiale. Les trois listes concernées ont dû réimprimer chacune quelque sept cent mille professions de foi. M. Estève a déposé un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg, reprochant à la Commission *«une conception archaïque et strictement formelle du bilinguisme»*.

JACQUES FORTIER

## M. Mégret prend la défense de M. Malaguti

ORLÉANS

*de notre correspondant*

La visite de M. Bruno Mégret dans le Loiret le 9 mars, venu soutenir la liste régionale conduite par M. Paul Malaguti (Front national), conseiller sortant, s'est réduite comme une peau de chagrin. Après avoir annoncé un meeting à Orléans, finalement annulé, puis une visite d'entreprise et une promenade au milieu des commerçants de Montargis, elle aussi annulée, le numéro deux du FN s'est contenté d'une conférence de presse et d'une réunion de militants au siège départemental du mouvement.

Ayant à ses côtés M. Malaguti, dont le passé sous l'Occupation a été récemment révélé (*le Monde* daté 1er-2 mars), M. Mégret a déclaré : *«C'est une affaire qui a été jugée. Je trouve scandaleux qu'on refasse, presque cinquante ans après, le procès de ceux qui ont été acquittés, simplement parce qu'ils sont maintenant au Front national.»* Interrogé sur son appartenance aux groupes d'actions du PPF (Parti populaire français de Doriot) durant l'Occupation, M. Malaguti a répondu : *«C'est faux... J'ai été arrêté par le PPF, et c'est là qu'a commencé l'histoire. Moi, je cherchais du travail. J'étais un jeune de dix-sept ans dont le père était prisonnier, dont la mère était mourante. Et c'est en cherchant du travail que j'ai été raflé par le PPF. Je m'en suis sorti de la façon dont j'ai pu. A dix-sept ans, que ne ferait-on pas pour ne pas mourir!»*

R. G.

□ **M. Marchand soupçonne le RPR et l'UDF de préparer des alliances avec le Front national.** – M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur et tête de liste PS en Charente-Maritime pour les élections régionales, a soupçonné la droite de se préparer à user de manœuvres de procédure pour reporter au lendemain du deuxième tour des cantonales, lundi 30 mars, l'élection des présidents de conseils régionaux qui doit normalement avoir lieu le vendredi 27, afin de permettre des *«alliances»* avec le Front national.

□ **Val-d'Oise : M. Lachenaud (UDF) renoncera à son mandat de député après les élections.** – M. Jean-Philippe Lachenaud, président du conseil général du Val-d'Oise et tête de liste de l'UPF aux élections régionales, a annoncé, lundi 9 mars, qu'il abandonnera son siège de député à l'Assemblée nationale pour siéger au conseil régional, afin de respecter la loi sur la limitation du cumul des mandats. Candidat à sa propre succession à la présidence du conseil général, M. Lachenaud a observé que *«le travail législatif est aujourd'hui très pénalisé»* et que *«beaucoup de députés ont le sentiment de ne pouvoir agir ou influer sur le cours des choses»*.

□ **Deux candidats dissidents exclus de l'UDF dans les Landes.** – M. Yves Goussebaire-Dupin (UDF), sénateur, maire de Dax (Landes) et responsable départemental de l'UDF, a annoncé, samedi 7 mars, l'exclusion de deux candidats dissidents aux prochaines élections cantonales. Le premier exclu est M. Marc Ollivier, conseiller municipal de Mont-de-Marsan, qui se présente dans le canton sud de cette ville, alors qu'un autre candidat, M. Guy Duvignac, président du RPR des Landes, a été investi par les instances départementales. Le second est M. Michel Ducout, conseiller municipal de Mimizan, candidat dans le canton détenu par M. Robert Barsac (UDF), qui se représente avec l'investiture UPF.

□ **M. Mamère : les écologistes doivent être représentés au Parlement.** – M. Noël Mamère, porte-parole de Génération Ecologie, a estimé, lundi 9 mars à Limoges, que le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, devrait démissionner si les écologistes n'arrivaient pas à *«imposer au gouvernement l'introduction d'une dose de proportionnelle pour les législatives»*. *«Les écologistes vont représenter un poids important dans la politique française et il serait inacceptable qu'ils ne puissent pas entrer au Parlement»*, a-t-il ajouté. A propos des rivalités de son mouvement avec celui des Verts, le maire de Bègles (Gironde) a jugé que M. Antoine Waechter serait *«affaibli au soir des régionales»*, et que *«ceux qui aspirent à l'union seront libérés, nous permettant ainsi de réaliser l'ouverture et l'alliance»*.

□ **M. Delebarre favorable à une charte de l'écologie urbaine.** – M. Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, tête de liste socialiste aux élections régionales dans le Nord, a proposé, lundi 9 mars, aux maires des villes françaises de *«définir une charte de l'écologie urbaine»*. *«L'approche écologique reste centrée sur la nature et les paysages ruraux. C'est important, mais c'est insuffisant : la préoccupation écologique doit prendre en compte les trois Français sur quatre qui vivent en ville»*, a précisé M. Delebarre.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Chirac : M. Mitterrand agit «en bon jardinier de l'extrême droite»

M. Jacques Chirac, président du RPR, qui participait lundi soir 9 mars à un meeting à Savigny-sur-Orge, a accusé M. Mitterrand d'agir *«en bon jardinier de l'extrême droite»* à laquelle *«il a prodigué tous les soins nécessaires, que ce soit en 1986 en instaurant la proportionnelle ou bien en évoquant délibérément le vote des immigrés chaque fois que le Front national donnait des signes de faiblesse»*. L'ancien premier ministre a ajouté : *«En dépit de leurs dénégations furieuses, le Front national et M. Mitterrand se soutiennent mutuellement, l'un pour prospérer, l'autre pour se maintenir au pouvoir en tentant ainsi de diviser et d'affaiblir l'opposition.»*

M. Chirac a souligné *«l'ampleur de l'échec socialiste»*, estimant qu'il y avait *«plus grave encore que l'échec économique et social : la crise morale très profonde qui sévit en France»*. *«Où va donc un pays (...) quand la corruption se développe, quand l'irresponsabilité devient un principe de gouvernement ?»*, a-t-il déclaré. *«Aujourd'hui (...) en Mitterrandie, ministres et hiérarques ne sont jamais sanctionnés pour les fautes qu'ils commettent, comme si la notion de culpabilité n'existait pas.»*

### M. Lajoinie : «Marcel Rigout insulte son propre passé»

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, tête de liste du PCF aux élections régionales dans l'Allier, a vivement répliqué, lundi soir 9 mars, devant le «Club de la presse d'Europe 1», aux propos tenus par M. Marcel Rigout, ancien ministre de la formation professionnelle, chef de file d'une liste de communistes dissidents en Haute-Vienne, selon lequel *«Georges Marchais et son groupe gouvernent le parti* [le PCF] *avec les méthodes de la Mafia»* (*le Monde* du 10 mars) : *«Je me refuse à répondre à des choses comme ça*, a-t-il notamment déclaré. *Je ne suis pas là pour polémiquer quand on lance des choses aussi grossières, aussi énormes. Ce qui se passe dans ce département n'est pas notre fait. Le Parti communiste a voulu avoir partout des listes unitaires, ouvertes, et il en donne l'exemple. Je regrette que cela ne soit pas le cas en Haute-Vienne, mais ce n'est pas de notre fait. (...) Marcel Rigout n'a pas raison de se lancer dans des insultes. (...) Mais ce n'est pas parce qu'il y a des gens qui refusent de travailler ensemble qu'on va en faire une histoire.»*

Après avoir rappelé que M. Rigout avait représenté le PCF au gouvernement, de 1981 à 1984, M. Lajoinie s'est refusé à interpréter la démarche de l'ancien ministre de la formation professionnelle : *«Je ne suis pas un psychanalyste et je ne vais pas faire coucher Marcel Rigout sur un divan... Il insulte son propre passé»*, a-t-il souligné en conclusion sur ce point.

### M. Lang : «Le gouvernement continuera son œuvre après les élections»

M. Jack Lang, porte-parole du gouvernement, a déclaré, mardi matin 10 mars, sur RTL : *«Contrairement à toutes les prophéties ici et là annoncées, le gouvernement, qui fait du bon travail, continuera son œuvre»*, après les élections régionales. *«Pas question à l'occasion de ceci ou de cela de changer les choses pour répondre à je ne sais quelle sollicitation»*, a-t-il précisé, tout en reconnaissant que ces élections auront *«leur portée»* et qu'il *«n'est pas question de ne pas en tirer les enseignements»*. *«Mais en même temps doit l'emporter l'intérêt national du pays»*, a-t-il ajouté.

## Polémique dans la Maison de France entre le comte de Paris et sa fille cadette

Bien qu'étant la fille cadette du comte de Paris, Chantal d'Orléans sait parfaitement ce qu'elle fait. C'est en toute connaissance de cause, donc, que la princesse avait pris la parole publiquement, le 21 février à Paris, devant une centaine d'invités proches de la famille royale. A l'instar de la duchesse de Berry, comme le rappelle *Point de vue-Images du monde*, elle bravait la loi salique qui exclut les femmes de la succession de la couronne de France et accessoirement ne leur donne pas voix au chapitre. Et, pour bien faire les choses, elle s'était débrouillée pour que la soirée soit œcuménique. A la table d'honneur, M. Bertrand Renouvin, dirigeant de la Nouvelle action royaliste, communément baptisé «monarchiste de gauche», et M. Stéphane Bern, président de l'Association des amis de la Maison de France, côtoyaient M. Bernard Bonnaves, secrétaire général de la Restauration nationale, organisation qui descend en ligne directe de l'Action française.

Cette prise de parole n'a pas été du goût du comte de Paris qui a dit son fait, plusieurs jours après, par écrit, à sa fille. *«Chantal, je suis consterné de ton ignorance des règles morales et politiques qui régissent la vie de notre famille et déterminent, sans équivoque possible, les règles de la dévolution successorale de la famille royale de France. (...) Le sais-tu : la loi salique exclut les femmes, dans notre famille, de tout rôle politique, mais ne les empêche pas de se donner à des œuvres caritatives, littéraires, artistiques et sociales, enfin de vivre en paix et harmonieusement dans leur foyer.»*

### «L'idéologie nationaliste falsifie notre histoire»

La princesse, qui, nous a-t-elle dit, *«ne lui en tient pas rigueur»*, aurait préféré que son père s'adresse à elle de vive voix. Invoquer la loi salique alors même que la République vient de fêter la Journée internationale des femmes et que certaines d'entre elles sont régnantes en Europe lui paraît quelque peu *«désuet»*. D'autant que le descendant de Louis-Philippe ne dit rien du fond de l'allocution. *«Une prise de parole n'est pas une prise de pouvoir»*, avait déclaré Chantal, qui affirme n'avoir aucune prétention au trône. Certes, elle s'était inquiétée des querelles qui ont entouré les préparatifs de la succession – le fils aîné du comte de Paris, Henri, a dénoncé également, par lettre, la liberté prise par sa sœur – mais elle avait aussi fustigé *«l'idéologie nationaliste qui s'affirme au grand jour* [et qui] *est en train de falsifier notre histoire, de ruiner notre définition de la nation et de salir l'image de notre pays dans le monde»*. *«La France n'est plus la France sans le droit du sol, la France n'est plus la France si les populations d'outre-mer sont considérées comme étrangères, la France n'est plus la France si les nouveaux Français sont voués à l'expulsion. La France n'est plus la France si son appartenance à la francophonie est sacrifiée à des critères de race et de religion.»*

Ce discours qui vise l'extrême droite n'avait-il pas pour filiation une intervention prononcée, elle, par le comte de Paris le 18 décembre 1989 ? Invité par le B'nai B'rith, une organisation juive, et parlant du génocide perpétré par les nazis, il avait déclaré : *«Ceux qui nient ces réalités n'ont pas de cœur. Ils se situent au niveau de ceux qui martyrisèrent votre peuple. Ils sont créateurs d'un nouveau génocide moral qui les déshonore tout autant que leurs devanciers sinon plus encore.»*

O. B.

le journal mensuel
de documentation politique
**après-demain**
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
*offre un dossier complet sur :*
**L'ENVIRONNEMENT**
*Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.*

# SOCIÉTÉ

## *Le cyclone tropical « Fran » sur la Nouvelle-Calédonie*

Le cyclone tropical « Fran » est arrivé mardi 10 mars en fin d'après-midi (en début de matinée, heure de Paris) sur le nord de la Nouvelle-Calédonie dans la région de Poum et de Ouégoa. Les routes, les lignes téléphoniques et électriques étant coupées, on ne pouvait pas savoir l'étendue des dégâts qu'il a provoqués. Avant d'aborder la GrandeTerre, « Fran » était passé sur le nord des îles Loyauté, où il n'aurait pas fait de victime et n'aurait causé que des dégâts mineurs.

La trajectoire ou le voisinage du parcours de « Fran » étaient soumis à des vents soufflant à 180 kilomètres à l'heure (avec des rafales à 230 kilomètres à l'heure) et à des pluies diluviennes.

Le 10 mars, dans le courant de la matinée (heure de Paris), il était impossible de savoir la trajectoire que suivrait « Fran », en particulier s'il passerait sur les villes de Koné, Pouembout, Bourail et Nouméa, sur la côte ouest. L'alerte maximum, qui interdit à toute personne de sortir des maisons, était maintenue pour la province nord, l'est de la Grande-Terre et les îles Loyauté. Sur la côte ouest, les habitants des zones basses, donc inondables par l'« onde de tempête » qui accompagne quasiment toujours le passage d'un cyclone, avaient été priés de se replier dans des locaux moins exposés que leurs maisons. A Nouméa, deux gymnases ont été préparés pour accueillir d'éventuels réfugiés.

Le ministère des DOM-TOM *a mis, comme pour le cyclone* « Esaü » de la semaine dernière, *une ligne téléphonique* où parents et amis peuvent *tenter d'avoir des renseignements* sur la situation en Nouvelle-Calédonie : 45-66-44-22. Le ministre des DOM-TOM, *M. Louis Le Pensec a assuré* les habitants du territoire de *l'entière solidarité du pays. – (AFP.)*

## FAITS DIVERS

□ ***Le « restaurant du cœur » du Havre* saccagé par des inconnus.** – Des vandales ont saccagé le « restaurant du cœur » du Havre (Seine-Maritime), dimanche 8 mars. Une partie des réserves alimentaires conservées dans le local ont été détruites. De l'huile, des biscuits, du sucre et du café ont été dérobés. Dix-huit duvets tout neufs destinés aux sans-abri ont été souillés avec des œufs et du jus d'orange. L'établissement, qui sert environ trois mille repas quotidiens en cette période de l'année, a rouvert ses portes dès mardi matin à 7 h 30, après une journée consacrée à sa remise en état. Les responsables du « resto du cœur » ont déposé plainte, lundi 9 mars, pour vols et dégradations.

□ **Quatre tableaux volés au Louvre retrouvés dix ans plus tard.** – Dérobés dans l'enceinte du musée du Louvre entre 1979 et 1982, quatre tableaux ont été retrouvés, jeudi 5 mars, à Paris par les policiers de l'Office central de répression des vols d'œuvres et d'objets d'art. *Les Joueurs de cartes*, une huile sur cuivre des frères Le Nain, et le *Paysage animé*, d'après Adriaen Brouwer, font partie des collections du Louvre. *Les Animaux amphibies*, de Jan Van Kessel, et le *Saint-Christophe* attribué à Jérôme Bosch, appartiennent respectivement aux musées de Quimper et Thomas-Dobrée de Nantes. Ces deux derniers tableaux avaient été confiés au Service de restauration des musées classés et contrôlés, installé dans le palais du Louvre au moment du vol. Les policiers ont interpellé en flagrant délit les deux receleurs qui étaient entrés en possession de ces tableaux.

□ **Un cadavre flottant sur la Seine à Conflans-Sainte-Honorine.** – Un promeneur a découvert, dimanche soir 8 mars, le corps d'une femme, non encore identifiée, qui flottait sur la Seine à la hauteur de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Le corps était ligoté et enfermé dans des sacs poubelle. Une autopsie a été ordonnée et l'enquête a été confiée au SRPJ de Versailles qui suit trois autres affaires : le meurtre d'une femme d'origine algérienne, poignardée dans la rue le 8 mars, à Conflans-Sainte-Honorine ; le meurtre d'un électricien, Daniel Rochon, retrouvé carbonisé dans le coffre de sa voiture près d'Achères ; enfin la découverte du cadavre d'un homme en état de décomposition avancée en bordure de l'autoroute A-13, près de Poissy.

Le rapport annuel du Centre Marmottan

## L'évolution de la toxicomanie en 1991 a été catastrophique, selon le professeur Olievenstein

Le rapport pour l'année 1991 du *Centre Marmottan (Paris)*, spécialisé dans la prise en charge des toxicomanes, *« est le bilan de la catastrophe »*, selon son auteur, le professeur Claude Olievenstein.

L'impact du sida, *« une augmentation spectaculaire de la violence »* de la part de toxicomanes *« complètement désespérés »*, le manque de centres proches des lieux où vivent les personnes touchées, une *« situation de précarité et de pauvreté des usagers de plus en plus préoccupante »* sont quelques-uns des constats du professeur Olievenstein. Pour ce qui est du service social, c'est *« la Bérézina »* : les listes d'attente pour le sevrage, la post-cure ou pour trouver des familles d'accueil s'allongent et le sida vient alourdir ces difficultés.

Le Centre Marmottan a enregistré 1 722 nouveaux cas (contre 1 552 en 1990) et effectué 18 489 consultations en 1991 (contre 15 866 l'année précédente). 50 à 100 personnes s'y présentent chaque jour. *« Pour la première fois,* dit le professeur Olievenstein, *le centre, créé il y a vingt ans, a renoncé pour un mois (jusqu'au 25 mars) à accueillir de nouveaux patients. »* Selon le directeur de Marmottan, *« on trouve beaucoup plus d'héroïne en 1991 qu'en 1990 et 1989. La banlieue des grandes villes voit se développer de pair toxicomanie et marginalisation »*.

L'année 1991 a été une *« année folle »* du point de vue budgétaire, avec des *« suppressions de crédits, fermetures d'institutions, gel de budgets »*, écrit le professeur Olievenstein, qui se décrit comme un *« gérant précaire de budgets précaires »*. Une consultation de médecine générale, ouverte en 1991 pour faire face au sida, a permis de donner 1 009 consultations.

*« L'héroïne est partout. Toutefois les milieux défavorisés et les minorités ethniques fournissent une part de plus en plus importante des usagers »*, écrit-il. Selon lui, *« il n'y a toujours pas de marché de crack en tant que tel à Paris, même si des succédanés voient épisodiquement le jour »*. Et si la cocaïne n'est toujours pas un problème majeur, on assiste cependant à une progression du nombre d'usagers demandant assistance. *« Les polytoxicomanies augmentent, comme l'alcool, et servent d'appoint à la clochardisation de nombreux toxicomanes anciens ou nouveaux »*, selon son rapport.

Evoquant les médicaments détournés de leur usage, le professeur Olievenstein relève que *« l'automédication reste de loin la toxicomanie de base la plus importante dans ce pays »*. Tranquillisants, somnifères, excitants sont très utilisés, et, poursuit-il, un *« voile pudique »* couvre cet usage excessif chez les personnes âgées.

*« L'usage des solvants demeure endémique »*, précise-t-il. Le Temgésic, un antalgique dont le sevrage est *« extrêmement difficile »*, *« redevient un problème préoccupant »*, car les toxicomanes s'injectent les comprimés et *« de plus en plus de médecins en prescrivent sans discernement »*.

## SPORTS

Dans la perspective des Jeux de Barcelone

## Les douze Républiques de l'ex-URSS admises au CIO

Le Comité international olympique (CIO) a décidé le lundi 9 mars, à Lausanne, de reconnaître *« provisoirement et conditionnellement »* les douze Républiques de l'ex-URSS qui participeront aux Jeux olympiques de Barcelone. L'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine ont droit à l'appellation de Comité national olympique (CNO) si – comme lors des Jeux d'hiver à Albertville – ils acceptent de participer aux Jeux de Barcelone au sein d'une équipe unifiée.

Cette condition posée par le CIO, sera levée le 1er janvier 1993. Les Républiques pourront alors courir sous leurs propres couleurs dans les grandes compétitions internationales. La reconnaissance deviendra définitive dès que les comités olympiques des douze Républiques auront complété leur structure et leur organisation pour être en totale conformité avec la charte olympique : elles doivent donc peaufiner leurs statuts, choisir un emblème et, surtout, avoir au moins cinq fédérations nationales affiliées à des fédérations internationales dont le sport figure au programme olympique.

*Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch*, a d'ailleurs recommandé aux fédérations internationales d'accorder, aux mêmes conditions, leur reconnaissance aux fédérations nationales qui font partie de ces nouveaux CNO. La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), par exemple, doit se pencher en mai prochain sur la reconnaissance des onze Républiques de la Communauté des États indépendants (CEI).

A Barcelone, chaque république pourra hisser son drapeau lors des cérémonies de remise des médailles et utilisera son hymne national en cas de victoire. Lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, l'équipe unifiée défilera sous les couleurs olympiques.

### *Nombreuses anicroches*

*Cette reconnaissance* n'est pas encore tout à fait acquise, comme en témoignent les anicroches qui ont émaillé les derniers débats, dimanche. L'Ukraine voulait déjà courir sous son drapeau, tout en restant dans le giron de l'équipe unifiée. La Géorgie, qui n'est pas membre de la CEI, a dû accepter le principe de l'équipe unifiée, mais sa participation est encore incertaine. Riche de bons tireurs, lutteurs et judokas, cette république boude depuis deux ans les championnats d'URSS et les championnats du monde, et ses athlètes n'ont pas participé aux sélections olympiques organisées par la CEI.

Les « douze » se retrouveront à Moscou le 20 mars prochain pour discuter de la sélection finale, qui comprendra environ de 510 athlètes. Avec cette décision, le CIO compte désormais 183 membres... quand les Nations unies ne rassemblent encore que 175 pays.

Première hivernale féminine en solo

## Catherine Destivelle conquiert l'Eiger

Catherine Destivelle a réussi en 16 heures, lundi 9 mars, l'ascension en solo de la face Nord de l'Eiger dans les Alpes suisses (3 974 mètres). Première femme à tenter cette ascension, seule en hiver, l'alpiniste française était partie lundi matin à 6 heures. Elle est arrivée à 22 heures u sommet où elle a été repérée par un hélicoptère mardi 10 mars. Ralentie par la poudreuse déposée sur des passages de roche friable, elle y aura passé la nuit avant de redescendre en début de matinée par la face Ouest. Ouverte en 1938, la face nord de l'Eiger est considérée comme la voie la plus dangereuse des Alpes. En mars 1985, Christophe Profit avait été le premier à la vaincre en solo.

Kinésithérapeute parisienne de trente et un ans, Catherine Destivelle, s'est spécialisée dans l'escalade à mains nues, avec un équipement léger. Elle est la première femme à avoir donné son nom à une voie, la « Destivelle », ouverte en juillet dernier sur la face Ouest des Drus (3 754 mètres), dans le massif du Mont-Blanc (*le Monde* du 9 juillet). Pour vaincre, elle avait alors utilisé une technique presque oubliée dans les Alpes : vivre suspendue au-dessus du vide. L'ascension avait duré dix jours.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

## *Tchernobyl sur les planches*

**Six ans après la catastrophe, le public français peut enfin voir *Sarcophagus* pièce de théâtre qui, au-delà de Tchernobyl, dénonce les dangers de l'irresponsabilité.**

*« Le théâtre abolit la distance avec le spectateur. On peut mentir dans un livre ou dans un film. Au théâtre, jamais »*. Après avoir rencontré de plein fouet la catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril 1986, Vladimir Goubarev n'a pas hésité longtemps.

A l'époque, il est le journaliste scientifique le plus renommé d'URSS, et le premier homme de presse à se rendre sur les lieux, à survoler en hélicoptère le réacteur éventré, à sillonner la zone sinistrée. Quatre jours seulement après l'explosion du réacteur numéro 4. Cette expérience, qui l'a marqué à tout jamais, il veut la transmettre. Difficile, au travers de simples articles. Après avoir demandé un congé sans solde à son journal, il s'assied devant sa machine à écrire le 18 juin. Huit jours et très peu d'heures de sommeil plus tard, *Sarcophagus* (le sarcophage) était terminée. Depuis, la pièce de Vladimir Goubarev a fait un triomphe sur toutes les scènes du monde, de Tokyo à Londres (jouée par la Royal Shakespeare Company) et dans la plupart des capitales européennes, de Princeton aux petits théâtres de province soviétiques (mais pas à Moscou, Kiev ou Leningrad).

En France, cela faisait cinq ans que Suzanne Sarquier, agent littéraire, se battait pour faire jouer une adaptation de *Sarcophagus*. Beaucoup de réticences, mais aussi des coups du sort (Jean Le Poulain avait décidé de la monter à l'Odéon juste avant de mourir). Elle vient, enfin, d'aboutir. *Sarcophagus* sera jouée du 3 au 31 mars à l'Espace 44 de Nantes, adaptée par Eric-Emmanuel Schmitt et mise en scène par Jean-Luc Tardieu, avec Martin Lamotte et Marina Vlady dans les rôles principaux. Vingt-six représentations à guichets fermés dans une salle de 800 places. Suivies peut-être, espèrent les promoteurs de la pièce, par une reprise dans un théâtre parisien la saison prochaine.

### *Le bouffon du nucléaire*

Chef de la rubrique scientifique à la *Pravda* : si l'on en juge par ses états de service, Vladimir Goubarev ne correspond pas vraiment à l'idée que l'on peut se faire du dramaturge à succès. Mais notre homme, qui n'en est pas à son coup d'essai, avait déjà écrit quatre autres pièces, et la construction de *Sarcophagus* témoigne de sa maîtrise. Paradoxalement, on rit beaucoup, d'un rire souvent amer, à ce spectacle dont le propos dépasse largement le drame de Tchernobyl.

Perpétuel, sorte de bouffon du nucléaire, incarné de façon magistrale par Martin Lamotte, a résisté contre toute attente à une irradiation massive, théoriquement mortelle. Ivre mort, il s'est endormi près d'un réacteur, mais préfère raconter aux filles qu'il a avalé du plutonium par dépit amoureux. On a sa fierté. Depuis 487 jours, il est l'unique patient du département expérimental de l'Institut de la sécurité radioactive, quand l'arrivée massive des victimes de Tchernobyl rompt ses habitudes et son ennui. Le général et son chauffeur, le directeur de la centrale, l'« opérateur » responsable de la marche du réacteur, le « dosimétreur », le pompier, le physicien et les autres, revivront la catastrophe, ressasseront leur culpabilité, leurs doutes, sous l'œil critique et sarcastique de Perpétuel. En attendant la mort.

De nombreux protagonistes du drame sont reconnaissables immédiatement pour qui a suivi de près les suites de la catastrophe et a pu se rendre sur les lieux. Mais Vladimir Goubarev a su saisir magistralement ce que ces personnages ont d'exemplaire, d'universel. Et, au-delà du nucléaire, il dénonce avant tout ce qui a rendu possible la catastrophe, *« le système de l'irresponsabilité, un système sans faille »*, comme le dit Perpétuel. Un système international, aussi : *« Cela pourrait s'appliquer chez nous au scandale de la transfusion »*, estimait le professeur Léon Schwartzenberg à l'issue de la première.

### *« Nous sommes tous responsables »*

Goubarev ne montre ni haine ni mépris. Aucun personnage n'est vraiment antipathique, et l'auteur lui-même ne fuit pas ses responsabilités, conscient sans doute d'avoir participé longtemps à ce système, avant de devenir conseiller scientifique de Mikhaïl Gorbatchev. *« Quand le taux de médiocrité est trop élevé, nous sommes tous responsables »*, dit-il.

*Sarcophagus* n'est pas vraiment un pamplet antinucléaire. Goubarev va même, quand on l'interroge, jusqu'à affirmer que les centrales françaises, bien gérées, ne l'inquiètent pas, au contraire de celles de son pays *« où la sûreté se détériore »*. Mais l'atome ne se limite pas aux réacteurs. *« Aujourd'hui,* dit-il, *je ne lutte pas seulement contre l'oubli de Tchernobyl. Je crains aussi un nouvel Hiroshima ou Nagasaki. »* Inquiétude qu'il traduit par cette superbe tirade, dans la bouche de Perpétuel, qui, à la fin de la pièce, prend à partie le directeur de l'Institut où il croupit : *« Dis-leur, aux Américains, aux Russes, aux autres, dis-leur à ceux qui jouent à la bombe atomique, dis-leur que, s'ils abusent, le genre humain sera fait de çà, de gens comme moi, de fantômes qui bouffonnent dans un monde sans microbes, de gens drôles et sans joie, étrangers à la vie mais qui ne souhaitent même pas la mort ; ils ne sont pas sûrs d'être dépaysés... »*

JEAN-PAUL DUFOUR

## Trois jeunes officiers russes en stage à Saint-Cyr

Depuis le début de la semaine, trois jeunes officiers russes sont en stage, pour trois semaines, à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan (Morbihan), qui forme les officiers de l'armée de terre française. En échange, trois sous-lieutenants, élèves de dernière année à Saint-Cyr, sont allés à Moscou pour y suivre les cours de l'Ecole supérieure du commandement interarmées. C'est la première fois qu'un tel échange militaire est organisé entre la France et la Russie.

A Saint-Cyr, les trois officiers russes, qui parlent le français, suivront jusqu'au 28 mars prochain les mêmes cours que leurs homologues français et ils partageront les mêmes activités de la promotion à laquelle ils ont été rattachés.

Cette année, outre les trois sous-lieutenants de Saint-Cyr affectés à l'Ecole des officiers de Moscou, d'autres jeunes officiers français servent actuellement à l'étranger durant des stages de plusieurs semaines, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Egypte et en Espagne. Une mission de Saint-Cyriens doit se rendre en Tchécoslovaquie.

En Allemagne

## Interpellation de deux Russes qui tentaient de vendre de l'uranium enrichi

Deux Russes d'origine allemande ont été interpellés à Augsbourg (sud-ouest de l'Allemagne), jeudi 5 mars, alors qu'ils essayaient de vendre 1,2 kilogramme d'uranium enrichi, a annoncé lundi 9 mars la police locale. Les deux hommes, âgés de trente-six et quarante-deux ans et dont l'identité n'a pas été révélée, voulaient céder ces matières nucléaires pour 1,9 million de deutschemarks (environ 6,5 MF).

Selon certaines informations, il s'agit d'uranium faiblement enrichi (2,8 %), qui ne peut servir que de combustible pour centrales nucléaires (la quantité nécessaire à faire fonctionner un réacteur est de l'ordre d'une centaine de tonnes). Ce combustible ne doit pas être confondu avec celui utilisé pour la fabrication d'un engin nucléaire. Il faut, dans ce cas, une vingtaine de kilos d'uranium hautement enrichi, à plus de 95 %. L'origine de l'uranium n'a, semble-t-il, pas encore été établie. Mais cette affaire pose le problème de l'absence de contrôle de ces matières depuis la disparition de l'ex-URSS. – *(AFP, UPI.)*

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

SPÉCIAL AGRICULTURE

A la « une » des « Clés de l'info » : le désarmement, les grandes alliances des entreprises. Et aussi la crise universitaire, les primaires américaines, la CNU-CED, les impôts, le paysage politique français...

Premier dossier
Les agriculteurs en France
Portrait d'un monde paysan hétérogène, disparate, confronté à une crise d'identité profonde, au malaise économique, à une remise en cause difficile.

Deuxième dossier
Trente ans de PAC
Depuis le traité de Rome, la politique agricole commune a pris peu de champ par rapport aux grands principes d'origine. Mais l'évolution de la conjoncture mondiale et en particulier les surproductions et le jeu des subventions ont fait apparaître l'urgence d'une réforme. Ces nouvelles propositions ont provoqué des réactions violentes, mais, peu à peu, la nécessité d'une maîtrise des productions semble mieux acceptée.

Troisième dossier
Agriculture et tiers-monde
A l'heure de la mondialisation de l'économie, l'agriculture est un bon exemple d'internationalisation réussie mais aussi de drames propres aux pays défavorisés : famines, malnutrition, destruction de l'environnement, mainmise sur les matières premières. Des solutions émergent qui font appel à la solidarité, à la science, aux nouvelles technologies.

mars 1992
– 16 pages –

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

Les démêlés de l'ancien maire d'Angoulême

### M. Boucheron a été inculpé d'ingérence

**L'ancien maire d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, député non inscrit (ex-PS) de la Charente, a été inculpé, lundi 9 mars, de délit d'ingérence par Mme Annie Leotin, conseiller général de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux.**

BORDEAUX

*de notre correspondante*

Prenant l'air dégagé, l'ancien maire d'Angoulême est sorti du cabinet de Mme Leotin à 13 h 45, lundi 9 mars. Il y était resté en tout et pour tout vingt-cinq minutes. M. Jean-Michel Boucheron a marqué un temps d'arrêt devant les photographes, mais s'est refusé à toute déclaration. Diffusé quelques heures plus tard, un communiqué du parquet général indiquait que M. Boucheron avait été inculpé de délit d'ingérence.

Sa convocation à Bordeaux avait donc trait au dossier du Centre international des techniques d'expression locale (CITEL), au sujet duquel une information contre X... pour ingérence est ouverte depuis le 7 octobre 1987 (*le Monde* du 6 mars). Un second dossier introduit à Bordeaux concerne le financement du journal municipal d'Angoulême. Une information du chef d'abus de confiance est ouverte à ce sujet depuis le 7 octobre 1987. Selon toute vraisemblance, le député devrait de nouveau être convoqué à Bordeaux dans les prochaines semaines.

Le CITEL, association régie par la loi de 1901, créée en 1984 et présidée par M. Boucheron, avait pour but d'*« informer les collectivités locales sur l'évolution des techniques d'expression »*. Selon M. Marcel Dominici, président du CAESICC, à l'origine des démêlés de M. Boucheron avec la justice, le CITEL a surtout organisé un voyage aux Etats-Unis en mai 1985. M. Dominici évalue le coût de cette « étude » outre-Atlantique à 1 399 937 F. Les invités de l'association ne furent pas tous logés à la même enseigne : les uns payèrent leur voyage et d'autres pas. En tout cas, le CITEL a bénéficié de libéralités émanant d'entreprises privées et de subventions en provenance de l'Etat, mais aussi de la ville. Cette dernière, alors dirigée par M. Boucheron, a versé trois fois 180 000 F à l'association présidée par le même Jean-Michel Boucheron.

L'ancien maire a, par ailleurs, été inculpé, le 22 février 1992, par le juge Joly, président de la troisième section de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, de *« corruption, complicité de faux en écritures de commerce et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence »*.

GINETTE DE MATHA

A la cour d'assises de l'Isère

### Randonnée mortelle sur la nationale 7

**Devant la cour d'assises de l'Isère, présidée par M. Jean-Claude Buet, a lieu depuis lundi 9 mars le procès de Didier Rossi, trente et un ans, Michel Schmitt, trente-cinq ans, et Jean Winterstein, trente-deux ans, auteurs présumés d'une série de faits criminels dont un meurtre et un viol collectif, perpétrés, le long de la route nationale 7, au cours du mois d'août 1988. Tous trois clament leur innocence.**

GRENOBLE

*de notre bureau régional*

C'est une équipée sauvage qui a lieu le long de la route nationale 7 au cours de l'été 1988. Elle débute dans un garage à Beaune (Côte-d'Or), le 4 août 1988, par le vol d'une 205 GTI rouge. Le 6 août, deux hôtels de Saône-et-Loire sont « visités » dans la nuit. Le 13 août, les choses s'accélèrent. Un automobiliste qui regagne son domicile au nord de Villefranche-sur-Saône (Rhône) est suivi par une 205 GTI rouge. Forcé de s'arrêter, il est agressé par trois hommes cagoulés qui l'aspergent de gaz lacrymogène et s'emparent de sa sacoche avant de prendre la fuite. Une heure plus tard, à Ars, dans l'Ain, le tiroir-caisse d'un hôtel est dérobé, contenant 3 000 F en espèces et quelques chèques.

La nuit se poursuit avec l'agression d'une jeune femme de vingt-deux ans qui rentre au volant de son véhicule. Elle est rattrapée par une 205 GTI rouge, à la hauteur de la zone industrielle de Rillieux-La-Pape, dans la banlieue lyonnaise. Contrainte, sous la menace d'une arme, de monter dans le véhicule de ses agresseurs, elle est violée par chacun des trois hommes qui lui font ensuite subir d'autres sévices sexuels avant de la relâcher et de s'enfuir.

Le 17 août, vers 5 heures du matin, trois individus cagoulés et armés se présentent dans un snack-bar situé à Salaise-sur-Sanne (Isère). L'un deux, tenant un fusil à pompe, tire à plusieurs reprises, menaçant les clients couchés à terre tandis qu'un second roue de coups l'un des tenanciers de l'établissement avant de tirer, à bout portant, sur Patrick Siguenza, qui tentait de s'interposer. Grièvement blessée, la victime s'écroule. Aucun secours immédiat n'est possible : les pneus des voitures stationnées ont été crevés à coups de fusil. Transporté à l'hôpital par un automobiliste de passage, Patrick Siguenza décède au cours du voyage. Quelques minutes plus tard, une station-service, située à environ 17 kilomètres de là, à Saint-Vallier (Drôme), est attaquée. Arme sur la tempe, l'employé est contraint de remettre sa recette s'élevant, elle aussi, à 3 000 F.

L'après-midi, le véhicule 205 GTI rouge dérobé à Beaune est découvert à moitié immergé dans le canal du Rhône à la Roche-de-Glun (Drôme). Coïncidence dont l'accusation tire argument : la série de méfaits cesse.

L'enquête allait, moins d'un mois plus tard, permettre de remonter jusqu'à trois familles de nomades vivant sédentarisées dans la région de Metz (Moselle) qui auraient séjourné au camp de camping de Tain-l'Hermitage (Drôme) du 13 au 17 août. Arrêtés, Didier Rossi, Michel Schmitt et Jean Winterstein, en dépit des reconnaissances dont ils ont fait l'objet de la part de certains témoins, ont toujours nié leur participation aux faits. Le matin de l'audience, Michel Schmitt avait encore refusé de se laisser extraire de la maison d'arrêt. *« Parce que ce n'était pas important pour moi »*, dira-t-il.

N. C.

Devant les conseils de prud'hommes de Bayonne

### Un employé boulanger réclame le salaire qu'il n'a pas perçu depuis 1983

BAYONNE

*de notre correspondant*

Agé de cinquante-neuf ans, Dominique Courneau est employé depuis 1947 dans une boulangerie de Saint-Palais, en Pays basque intérieur. Il y travaille et il y loge. Sa vie professionnelle se déroule sans problème. Au début des années 80, la boulangerie est vendue. M. Jacques Bourdé, le nouveau propriétaire de l'établissement, garde l'employé. Il lui donne parfois de l'argent, mais, depuis 1983, il ne lui versera pas de salaire. Certes, le patron honore les versements d'assurances de son employé. Il va même jusqu'à régler ses notes d'impôts ou, plus exactement, les échéances d'imposition que Dominique Courneau aurait dû payer s'il avait reçu une rémunération salariale.

En 1990, Dominique Courneau parvient à obtenir, avec l'aide de la CFDT qu'il a informée de sa situation, une reconnaissance de dettes de la part de son employeur. Jacques Bourdé reconnaît devoir les salaires à son employé et signe même un acte de cautionnement par lequel il engage ses biens privés. Pourtant, de juillet 1990 à mars 1992, il ne versera que l'équivalent de six mois de salaires à Dominique Courneau, et, encore, de manière fractionnelle et irrégulière. Au mois d'octobre 1991, le bureau de conciliation des prud'hommes fait obligation au patron boulanger de verser 35 000 F à titre de provisions sur le salaire. 11 000 F seulement ont été réglés sur injonction d'un huissier de justice.

#### « D'une époque à l'autre »

Le conseil des prud'hommes de Bayonne, qui a examiné ce dossier en début de semaine, s'est donné jusqu'à lundi 16 mars pour se prononcer sur cette affaire *« d'une autre époque »*. L'employé demande la résiliation de son contrat de travail aux torts de l'employeur et le versement d'une somme de 162 565,19 F par son ancien patron. Cette somme correspond au salaire impayé depuis 1990 et à des indemnités de licenciement ou dommages et intérêts. En même temps, le plaignant demande la régularisation des diverses cotisations à caractère social. Enfin, une autre procédure a été lancée pour obtenir le versement des salaires impayés entre 1983 et 1990.

PATRICK BUSQUET

En raison d'une contestation du concours d'architecture

### La construction de la cité judiciaire de Bordeaux est retardée

BORDEAUX

*de notre correspondante*

La construction de la cité judiciaire de Bordeaux, qui aurait dû commencer en 1992, est retardée en raison de la décision du garde des sceaux de ne pas donner suite au concours d'architectes dont le lauréat avait été désigné en novembre 1990. La chancellerie s'appuie sur un avis négatif émis en décembre 1991 par la commission des marchés de l'Etat.

Le président de cet organisme consultatif a en effet attiré l'attention du garde des sceaux sur *« des vices de procédure dans la désignation du concepteur »*. Il y aurait en particulier eu des retards dans la remise des avant-projets sommaires par les architectes qui participaient au concours. Par ailleurs, selon M. Aladari, responsable du dossier au ministère de la justice, la commission des marchés souligne *« les risques en cas de contentieux ultérieur »*.

La nouvelle a suscité quelque amertume à Bordeaux. L'élaboration du projet de cité judiciaire qui doit accueillir le nouveau tribunal de grande instance et une annexe de l'Ecole nationale de la magistrature avait en effet duré près de quatre ans. Cet édifice doit s'insérer dans le quartier de la cathédrale et de l'hôtel de ville, à proximité de l'ancienne prison de Bordeaux, le fort d'Huâ. Plus d'un an s'est en outre écoulé entre la désignation du lauréat du concours et la décision de la chancellerie. Le premier président de la cour d'appel de Bordeaux a regretté solennellement *« cette situation incompatible avec le statut revendiqué par la ville de Bordeaux d'Eurocité et de grande métropole régionale »*.

L'architecte bordelais lauréat du concours, M. Jacques Hondelatte, avait imaginé habiller la façade de la cité judiciaire d'un matériau nouveau, un alliage de marbre et de verre. Ce procédé a fait l'objet d'une phase de « validation » jusqu'en novembre 1991. Parallèlement à l'instigation de l'architecte des Bâtiments de France, le ministère de la culture a été amené à trancher favorablement les qualités d'insertion de la cité dans le patrimoine bordelais.

M. Hondelatte n'a été informé que début janvier 1992 qu'il ne construirait pas la cité. Il a simplement obtenu l'assurance d'une indemnisation. Mais pas plus que les six autres candidats du premier concours, il ne pourra participer au second qui va être prochainement lancé. De son côté, la chancellerie estime qu'on *« ne pouvait pas prendre le risque »* d'aller à l'encontre de la commission des marchés notamment en raison des aléas en cas de contentieux. Elle souligne également que les coûts auraient dépassé l'estimation initiale (100 millions de francs) d'au moins 10 %. Bref, *« une succession de difficultés et de malchance »*, selon l'expression de M. Eladari, aboutit à reporter d'au moins deux ans le lancement du chantier. Le nouveau concours va être organisé dans les semaines qui viennent par le ministère de la justice.

G. de M.

L'ISLANDE avec ALANTOURS
"L'Islande sauvage"
Circuit randonnée 15 jours Paris/Paris. 13 500 F
Demandez la brochure ALANTOURS ISLANDE à votre agent de voyage ou ALANTOURS: 5, rue Danielle Casanova - 75001 Paris - Tél : (1) 42 96 59 78
Lic. 1055 - mag chevallier pub

## ENVIRONNEMENT

La colonisation des fonds sous-marins en Méditerranée

### « Lièvre de mer » contre « algue verte »

TOULON

*de notre correspondant*

Signalée en 1984 aux abords du Musée océanographique de Monaco, la *Caulerpa taxifolia* a progressé au point de couvrir une trentaine d'hectares de fonds sous-marins entre Gênes et Toulon. Cette algue verte tropicale qui étouffe les herbiers de posidonies, compromettant toute vie aquatique, a même été signalée à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) et menace de poursuivre sa progression.

En collaboration avec l'IFREMER des expériences-tests ont commencé voici quelques jours à Saint-Raphaël. Une zone d'observation a été en partie couverte de bâches opaques en vue de noter l'éventuel dépérissement de l'algue en l'absence de lumière. Une autre partie est soumise à une éradication manuelle afin de savoir si la *Caulerpa taxifolia* repousse normalement après son arrachage.

Au laboratoire de l'INSERM, à Villefranche-sur-Mer, on attribue une *« certaine toxicité »* à cette algue. Des expériences menées depuis janvier révèlent que des souris meurent en vingt-quatre heures après l'injection d'extraits de *Caulerpa taxifolia*. Alors qu'une « carte de colonisation » de l'algue est en cours d'élaboration, les chercheurs du laboratoire d'Embiez (Var) proposent de lui opposer l'*Aplysia delipans*. Ce mollusque herbivore, appelé « lièvre de mer » en raison de ses longs tentacules, peut atteindre 30 centimètres de long et peser 1 kilo. Il est très friand de *Caulerpa taxifolia*. Et particulièrement vorace.

JOSÉ LENZINI

Le Monde EDITIONS
LA SANTÉ
Guide des formations supérieures à débouchés professionnels
Collection "Vos Études" dirigée par Frédéric Gaussen
EN VENTE EN LIBRAIRIE

UNE ENQUÊTE POLICIÈRE SUR UN FAUX HISTORIQUE
Jacques Derogy Hesi Carmel
BONAPARTE en Terre sainte
Fayard
502 p. 150 F
Des secrets d'alcôve aux méandres spirituels des propagandistes juifs, des larmes et du sang des soldats français aux subtils calculs des pachas locaux, ces pages se lisent comme une grande enquête, une moderne investigation sur une très ancienne fascination.
Dominique Braudel, L'Express
Quand l'histoire a de tels croisements, elle devient vraiment jubilatoire.
Claude Askolovitch, L'Arche
Le 17 février 1799, Bonaparte entrait en Terre sainte. Ce nouveau pari devait échouer et, le 14 juin, le général était de retour au Caire.
Ce sont ces "cent jours" que Jacques Derogy et Hesi Carmel ont choisi d'évoquer. Ils l'ont fait en mêlant la recherche historique à l'investigation journalistique...
Un livre très vivant et très original.
Jean Tulard, Valeurs actuelles
La force de cet ouvrage, c'est qu'il révèle des détails inédits... Remarquable.
Mary-Claude Taillens, La Suisse
Un livre étonnant.
Alain Laville, Télé 7 Jours
Jacques Derogy et Hesi Carmel restituent avec brio cette épopée... Ils ont levé les interdits qui rendaient obscur et mythique leur sujet.
Philippe Petit, L'Événement du Jeudi
FAYARD

# CHRONOLOGIE

# Février 1992 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième mardi *(daté mercredi)* de chaque mois.
Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro *du Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

## ÉTRANGER

1er. – **ÉTATS-UNIS-URSS** : Boris Eltsine s'entretient avec George Bush à Camp-David. C'est son premier voyage aux Etats-Unis en tant que président de la Fédération de Russie (1, 2-3, 4).

1er. – **SALVADOR** : entrée en vigueur du cessez-le-feu supervisé par l'ONU, et qui met fin à la guerre civile.

3. – **YOUGOSLAVIE** : tandis que le président croate Franjo Tudjman accepte *« inconditionnellement »* le plan de paix de l'ONU, les responsables de la Krajina, enclave serbe de la Croatie, rejettent ce plan et s'opposent, le 13, au déploiement des «casques bleus». Le 14, M. Boutros-Ghali demande l'envoi de dix mille «casques bleus» en Croatie, proposition acceptée le même jour par la Serbie et la Croatie (4 au 19).

3. – **ARGENTINE** : le président Carlos Menem annonce l'ouverture des archives de son pays sur les criminels nazis (4, 7, 23-24).

3. – **CAUCASE** : du 3 au 10, des combats ont lieu dans le Haut-Karabakh, enclave arménienne en Azerbaïdjan. Le bilan est de vingt-quatre morts (4, 5, 8, 11, 12, 14).

4. – **ALGÉRIE** : du 4 au 8, des affrontements ont lieu à Batna entre les forces de l'ordre et des manifestants intégristes. Le bilan est d'environ quarante morts, trois cents blessés et des dizaines d'arrestations. Le 9, un décret du Haut Comité d'Etat institue l'état d'urgence sur l'ensemble du pays pour un an. Le 13, Amnesty International dénombre depuis le début du mois plus de soixante-dix civils tués, cinq cents blessés, et plus de mille arrestations. *Le 4 mars le FIS est dissous (6 au 17, 18, 19 et 5/III).*

3-4. – ***VENEZUELA*** : *une tentative de putsch est déjouée par le président Carlos Andres Perez.* Le bilan est de dizaines de morts et plus de mille arrestations de militaires. Le 25, le président Perez remanie le gouvernement (5, 6, 7, 8, 9-10, 11, 15, 27).

4. – **ETATS-UNIS-HAÏTI** : douze mille réfugiés haïtiens ayant fui leur pays trouvent refuge sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba. Le 5, les Etats-Unis suspendent leur rapatriement (4, 5, 6, 7, 12, 15).

4. – **ALLEMAGNE** : après l'ouverture des archives de la Stasi le 2 janvier, plusieurs personnalités sont *mises en cause* (4, 8, 11, 13).

4. – **IRLANDE DU NORD** : la relance des attentats de l'IRA pousse John Major, premier ministre britannique, à organiser une rencontre avec les partis politiques d'Irlande du Nord. Le 28, l'explosion d'une bombe dans un gare de Londres fait vingt-neuf blessés (6, 7, 13, 18, 20, 29, 1er-2/III).

5-7. – **FRANCE-RUSSIE** : première visite d'Etat du président russe Boris Eltsine en France. Le 5, il s'entretient avec François Mitterrand. Le 6, la France accorde 3,5 milliards de francs à la Russie. Le 7, les deux chefs d'Etat signent le traité entre la *France et la Russie qui se substitue* au traité franco-soviétique signé le 29 octobre 1990 (5, 6, 7, 8, 9-10).

6. – **GRANDE-BRETAGNE** : la reine Elizabeth célèbre quarante ans de règne (7).

6. – **CEI** : les ministres de l'ex-URSS réorganisent l'industrie de l'armement. Le 10, James Baker donne le coup d'envoi d'un pont aérien pour l'assistance alimentaire à la CEI, opération qui se termine le 26. Le 14 se déroule le sommet de la CEI à *Minsk. Vingt accords sont signés.* L'Ukraine, la Moldavie et l'Azerbaïdjan *refusent une défense conventionnelle* «unifiée» pour la CEI, souhaitée par la Russie, mais l'accord pour un commandement unique des forces stratégiques est maintenu (11, 12, 14, 15, 16-17, 27).

7. – **CEE** : les ministres des affaires étrangères et des finances des Douze signent le traité de Maastricht qui, concrétisant l'accord conclu les 9 et 10 décembre entre les chefs d'Etat et de gouvernement, institue l'union européenne politique, économique et monétaire. *Le 12, le conseil des* ministres allemand approuve le projet *de loi portant ratification des accords* de Schengen (8, 9-10, 13).

11. – **PAKISTAN** : des milliers de Pakistanais partisans de l'indépendance du Cachemire organisent une marche vers la capitale de l'Azad-Kashmir, enjeu de conflits entre l'Inde et le Pakistan depuis le partage du Cachemire en deux entités. Le 12, les forces de l'ordre pakistanaises ouvrent le feu sur des partisans de l'indépendance du Cachemire. Le bilan est de seize morts et trois cents blessés *(11, 12, 13, 14, 15, 16-17).*

12. – **ÉTATS-UNIS** : ouverture de la campagne pour l'élection présidentielle. Le 12, George Bush annonce *officiellement sa candidature* à un deuxième mandat présidentiel. Le 18, les premières «primaires» de la campagne ont lieu dans le New-Hampshire : George Bush recueille 53 % des suffrages, contre 37 % à son adversaire républicain Patrick Buchanan. Chez les démocrates, Paul Tsongas l'emporte avec 33 % des voix. Le 25, Robert Kerrey remporte l'élection primaire démocrate du Dakota du Sud (11, 12, 13, 14, 18, 20, 22, 25, 27).

12-13. – **FRANCE-SYRIE** : Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, se rend à Damas en visite officielle (13, 14, 15).

16. – **BRÉSIL** : mort de Janio *Quadros, ancien président (18).*

16. – **CAUCASE** : Le 16, des bombardements sur Stepanakaert font vingt morts. Le 17, vingt Azerbaïdjanais sont tués dans le Haut-Karabakh. Le 23 et le 24, des bombardements à Stepenakert font dix-huit morts et quarante-six blessés. Dans un entretien avec des journalistes, le président arménien Levon Ter-Petrossian déclare accepter *« n'importe quelle solution au Haut-Karabakh, pourvu que la population l'accepte elle-même »*. Le 25, le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, entreprend une mission de médiation. Le 26, la France présente un plan de cessez-le-feu, cependant que les combats s'intensifient (16-17, 18, 19, 25, 26, 27, 28, 29).

17. – **POLOGNE** : *le ministre des* finances Karol Lutkowski présente sa *démission, qui est acceptée le 19* (18, 19, 24-25).

18. – **COTE-D'IVOIRE** : une manifestation d'opposition au régime dégénère en émeute. Une quinzaine d'opposants sont arrêtés (19, 20, 25).

17-18. – **ÉTATS-UNIS-CEI-DÉSARMEMENT** : James Baker, secrétaire d'Etat américain, visite plusieurs Républiques de la CEI. Le 17, il s'entretient avec Boris Eltsine. Les deux hommes annoncent la création d'un «centre international pour la science et la technologie», financé par les Etats-Unis et la CEE, destiné à *employer à des fins pacifiques* les spécialistes du nucléaire de l'ex-URSS (19, 20).

17-20. – **FRANCE-ARGENTINE** : visite officielle en France de Carlos Menem, président argentin (16-17, 18, 19).

19. – **HAÏTI** : reprise des négociations pour résoudre la crise née du renversement du président Aristide le 30 septembre 1991 par le général Raoul Cédras. *Un accord est conclu* le 23 entre les Etats-Unis et Jean-Bertrand Aristide, *qui estime que le* général Cédras doit partir ou être *jugé* (24, 25, 26, 27, 1er-2/III).

19. – **VATICAN** : huitième voyage de Jean-Paul II en Afrique (au Sénégal, en Gambie et en Guinée) jusqu'au 26 (19, 22, 23-24, 25, 26, 27).

20. – **SALVADOR** : mort de Robert d'Aubuisson, fondateur du Parti conservateur (22, 25).

20. – **AFRIQUE DU SUD** : le président Frederik De Klerk annonce la tenue d'un référendum le 17 mars, réservé aux électeurs blancs. Ils devront se prononcer sur la politique de réformes du gouvernement (5, 22, 23-24, 26, 27, 28).

21. – **YOUGOSLAVIE** : le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 743 *autorisant* l'envoi d'une force de quatorze mille «casques *bleus*», la FORPRONU, *dans trois* régions de Croatie. La Serbie réagit favorablement, la Croatie émet des réserves sans remettre en cause le plan de l'ONU (23-24, 25, 26, 29).

22. – **ALGÉRIE** : un remaniement *ministériel a lieu. Sid* Ahmed Ghozali, premier ministre et ministre de l'économie, *conserve son poste* (25, 28).

22-23. – **GRÈCE** : mort du général Markos, ancien premier ministre du gouvernement démocratique provisoire de 1947 à 1949 (26).

23. – **RUSSIE** : une dizaine de milliers de personnes, parmi lesquelles des militaires, manifestent à Moscou à l'occasion de la fête des forces armées et scandent des slogans hostiles à Boris Eltsine. *Le 27,* le gouvernement annonce une nouvelle *libération des prix* (23-24, 25, 29).

26-27. – **DROGUE** : le deuxième sommet antidrogue *interaméricain* se tient au Texas en présence de George Bush (25, 28, 29).

26. – **IRLANDE** : la Cour suprême d'Irlande casse un arrêt de la Haute Cour de Dublin interdisant à une adolescente enceinte après un viol de se faire avorter en Grande-Bretagne (19, 20, 22, 25, 28).

26-27. – **FRANCE-MAROC** : Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, *est en visite officielle à* Rabat (29).

27. – **ALLEMAGNE-TCHÉCOSLOVAQUIE** : le chancelier allemand Helmut Kohl signe à Prague avec le président tchèque Vaclav Havel un traité d'amitié (28, 29).

28. – **CAMBODGE** : le Conseil de sécurité vote la résolution 945 décidant l'envoi de vingt-deux mille hommes pour rétablir la paix et créant l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC) chargée d'organiser des élections libres (1, 3, 12, 19, 24, 28, 29 et 1er-2/III).

28. – **CAUCASE** : la CSCE (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) adopte un plan de paix. Le même jour, l'ex-armée soviétique se retire des zones de combats dans le Haut-Karabakh (1er-2/III).

29 février-1er mars. – **YOUGOSLAVIE** : des référendums ont lieu en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro sur l'indépendance (1er-2/III).

## *Proche-Orient : durcissement*

– **TERRITOIRES OCCUPÉS** : le 3 février, le gouvernement autorise l'armée à tirer sur tout Palestinien armé dans les territoires occupés. Le 13, Yasser Arafat accuse, devant la Commission des droits de l'homme à Genève, Israël *« d'avoir établi pour les Palestiniens des camps de concentration comparables aux camps nazis »*. Israël est condamné le 14 devant la Commission des droits de l'homme pour sa politique dans les territoires.

Le 24, James Baker, secrétaire d'Etat américain, lie l'octroi de garanties bancaires pour un prêt de 10 milliards de dollars à Israël à l'arrêt des implantations juives en Cisjordanie et à Gaza. Israël dénonce le *« diktat américain »* et l'ingérence des Etats-Unis dans la campagne électorale.

– **SUD-LIBAN** : les 14 et 15, trois soldats israéliens sont assassinés dans un camp militaire par trois Palestiniens. Les 15 et 16, en représailles, l'aviation israélienne lance trois raids au Sud-Liban sur les camps d'Aïn-Heloué et de Rachidiyeh. Le chef du Hezbollah pro-iranien, Cheikh Abbas Moussaoui, est tué. Le bilan est de vingt morts. Le 20, Israël effectue un nouveau raid au Liban du Sud dans la zone de Yater et Kafra contre le Hezbollah : bilan quatorze morts. Le 21, l'armée israélienne se retire dans la « zone de sécurité » dans le sud du Liban.

– **POURPARLERS DE PAIX** : le 16, la Syrie annonce sa participation à la prochaine phase des négociations de paix à Washington. Le 18, l'OLP confirme la sienne. Les pourparlers reprennent le 24 (5, 7 au 10, 14 au 20, 22, 26 au 29).

## FRANCE

1er. – **AFFAIRE HABACHE** : *George Habache, chef du Front* populaire de libération de la Palestine *(FPLP), hospitalisé à Paris,* le 29 janvier, quitte Paris le 1er après la levée de sa garde à vue. Le 2, Michel Rocard juge l'affaire *« gravissime »*. Le 3, Christian Rouyer, conseiller diplomatique au cabinet du ministre de l'intérieur, démissionne. Le 4, François Mitterrand déclare sur TF1 et Antenne 2 : *« Il n'y a plus d'affaire Habache. »* Le 5, Israël déclare que les relations d'amitié avec la France ne sont pas entachées. Le 7, Edith Cresson, en *ouverture de la session parlementaire* extraordinaire, prononce une *déclaration de politique générale* sans engagement de responsabilité du gouvernement. Le même jour Georgina Dufoix démissionne de la présidence de la Croix-Rouge. Elle est remplacée, le 26, par André Delaude. Le 11, la chaîne de télévision américaine CNN diffuse l'enregistrement d'un entretien entre Yasser Arafat, président de l'OLP, et Ibrahim Souss, réalisé le 30 janvier, *prêtant à Yasser Arafat des propos* antisémites. Il nie l'authenticité du document et déclare que la France aurait dû refuser l'hospitalisation de George Habache (1er au 10, 12 au 15, 18 au 20).

1er. – **MORT DE JEAN HAMBURGER**, président de l'Académie des sciences et membre de l'Académie française. Jacques Friedel lui succède comme président de l'Académie des sciences (5, 6, 7).

3. – **AFFAIRE URBA** : Renaud Van Ruymbeke dresse l'inventaire des scellés saisis le 14 janvier au siège du PS. Dans les scellés figurent les noms de onze élus socialistes *et communistes « susceptibles d'être inculpés »*. Le 24, le juge Van Ruymbeke inculpe Michel Reyt, PDG de la SAGES. Le 27, il est placé sous mandat de dépôt (5, 11, 19, 22, 23-24, 27, 29).

3. – **LE PROCÈS DE FOUAD ALI SALEH**, Tunisien accusé d'avoir dirigé le réseau responsable des attentats commis à Paris entre décembre 1985 et septembre 1986, est renvoyé *au mois d'avril*, Fouad Ali Saleh ayant récusé son avocat Me Jacques Vergès (4, 5).

3. – **LA CINQ** : l'administrateur *judiciaire Hubert Lafont examine* les dossiers des deux candidats à la reprise de la chaîne en dépôt de bilan, Silvio Berlusconi et Vogue France, groupe d'éditions musicales. Le 25, les actionnaires votent le principe d'une augmentation de capital (1er, 4, 5, 6, 7, 8, 9-10, 12, 15, 20, 25, 27).

3. – **LUC TANGORRE** comparaît devant la cour d'assises du Gard pour répondre du viol de deux jeunes Américaines le 23 mai 1988. Il se trouvait en liberté conditionnelle depuis le 15 février 1988 après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle. Le 8, il est condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle (5, 6, 7, 9-10, 11, 15).

5. – **AFFAIRE TRAGER** : Jacques Floch, maire de Rezé et député (PS) de Loire-Atlantique est inculpé de complicité d'abus de confiance par le juge Ivan Auriel dans l'affaire Trager touchant au financement du Parti socialiste dans l'Ouest. Le 12, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Angers rejette une nouvelle demande de *mise en liberté de René Trager* (7, 14).

5. – ***COGEDIM*** : *poursuite* du procès des fausses factures de la région parisienne avec les *plaidoiries* des avocats de Michel Mauer, PDG de la Cogedim. Le 26, fin du procès, le jugement sera rendu le 21 avril (7, 14, 22, 28).

8. – **PAUL TOUVIER** et l'Eglise catholique : dans un entretien au *Monde*, René Rémond, président de la commission d'historiens suscitée par le cardinal Decourtray, déclare : *« Les défenseurs de l'ancien milicien ont fini par se convaincre que la cause qu'ils soutenaient était juste. »* Le 26, la *chambre d'accusation* rouvre les débats de l'instruction menée contre Tauvier sur son inculpation de *« crimes contre l'humanité »* et le rapport Rémond est versé aux débats de la chambre d'accusation de Paris (8, 27, 28).

11. – **CLAUDE BERTRAND** quitte son poste de directeur du cabinet de Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil *régional Provence-Alpes-Côte* d'Azur. Il avait été inculpé les 18 décembre et 31 janvier de complicité d'escroquerie et de complicité d'infraction à la loi Informatique et Libertés. Le 12, il est écroué. Le 20, la cour d'appel d'Aix-en-Provence ordonne sa *mise en liberté* (13, 14, 18, 22).

11. – ***AFFAIRE DE LA TOUR BP*** : suicide de Pascal Ganne, associé du fils du policier Voiry, personnage-clé de l'affaire. C'est le troisième suicide de l'affaire de la tour BP. Le 21, un Britannique est inculpé. Le 26, la veuve du policier Voiry et son fils sont placés en garde à vue. Le 28, Francine Voiry est inculpée (15, 19, 23-24, 29, 1er-2/III).

12. – **GASTON FLOSSE**, ancien secrétaire d'Etat, président du gouvernement de la Polynésie française, poursuivi pour délit d'ingérence, comparaît devant la *dix-septième chambre du tribunal* correctionnel de Paris (14, 20).

14. – **MORT D'ÉTIENNE MANAC'H**, ambassadeur de France (18).

14. – **TRANSFUSION SANGUINE ET SIDA** : publiée par *le Monde*, une note du professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, en date du *5 février 1991*, met en cause Bruno Durieux, ministre délégué à la *santé, dans une affaire d'importations* «sauvages» aux Etats-Unis de *plasma*. Le 17, *ce dernier ainsi que* Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, opposent un démenti. Par ailleurs, le 18, un autre document en date du 5 septembre 1988 est transmis à la justice par le ministère de la santé. Il révèle que des hémophiles ont été contaminés par des produits *antihémophiliques non chauffés* entre juillet et octobre 1985 et *après le 1er octobre* 1985. Le 27, Bruno Durieux rend public le décret d'application de la loi du 31 décembre 1991 d'indemnisation des personnes contaminées par le virus *du sida après transfusion* (13 au 15, 18, 19, 26, 28, 29).

18. – **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** : dix mille étudiants manifestent *le 18 et le 25 pour le retrait* du projet de réforme de Lionel Jospin.

19. – **SERGE BOIDEVAIX** est nommé secrétaire général du Quai d'Orsay. Il remplace François *Scheer (20).*

20. – **JEAN-MICHEL BOUCHERON**, député non-inscrit (ex-PS) de la Charente, ancien maire d'Angoulême, est entendu par Guy Joly, président de la troisième section de la chambre d'accusation de la cour d'appel.

20. – **CATASTROPHE AÉRIENNE DE L'AIRBUS A-320 DU MONT SAINTE-ODILE** : la commission d'enquête remet son *premier rapport sur l'accident survenu* le 20 janvier (25).

21. – **LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL** rappelle à l'ordre le gouvernement à propos du nouveau statut de la magistrature défini dans *le texte de la loi organique sur la* réforme du statut de la magistrature. *Les autres aspects de ce projet* de loi, adopté le 24 janvier à l'issue de la session extraordinaire du Parlement, sont avalisés (23-24).

22. – **MORT DE RENÉ HELD**, *psychanalyste (25).*

25. – **INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE JANVIER** : le taux de chômage a progressé de 1 %, le *nombre de demandeurs* d'emplois est de 2 860 000, la balance commerciale a été *excédentaire* de 3,6 milliards de francs et les prix ont augmenté de 0,3 % (26, 27, 29).

25. – **LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL** annule l'article 8 de la loi modifiant les conditions d'entrée *des étrangers en France. Il* estime que «l'amendement Marchand» sur les «*zones de transit*» voté le 21 janvier par le Parlement ne garantit *pas la protection* des libertés individuelles. Le 26, le tribunal civil de Paris examine les poursuites engagées contre le ministère de l'intérieur par plusieurs demandeurs du droit d'asile qui s'estiment victimes d'une «séquestration arbitraire». Le 29, Edith Cresson, dans un article du *Monde*, *justifie* l'appel du Conseil constitutionnel (27, 28, 29).

25. – **NOMINATIONS AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL** : *le tiers* des membres du Conseil constitutionnel est renouvelé. Sont *nommés en remplacement* de Daniel Mayer, Léon Jozeau-Marigné et Francis Mollet-*Viéville*, George Abadie, ancien préfet, Marcel Rudloff, sénateur, et Noëlle *Lenoir, auteur d'un rapport sur la* bioéthique (27, 28).

26. – **LE PROJET DE RÉFORME DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE** est présenté au conseil des ministres par Michel Sapin, ministre délégué à la justice. Il prévoit une réforme de la garde à vue et de la mise en détention provisoire ainsi que la suppression du terme «inculpation». (20, 27, 29).

26. – ***TRAVAIL DE NUIT*** : le gouvernement annonce qu'il sera autorisé dans l'industrie pour les femmes. Un projet de loi est en *préparation* (28).

26. – **FICHIER DES JUIFS DE 1940** : la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) rend public un avis demandant au gouvernement que ce fichier soit versé aux Archives nationales et que l'original soit confié au Mémorial du martyr juif inconnu (27, 28).

27. – **MORT DE A.-J. GREIMAS**, linguiste, *pionnier de la* sémiotique (29, 1er-2/III).

29. – ***FRANÇOIS MITTERRAND*** participe à un colloque sur *l'Europe* organisé par la SEPT, la FNAC et le mensuel *Globe* (3/III).

## *Les XVIes Jeux olympiques d'hiver d'Albertville*

Les XVIe Jeux olympiques d'hiver ont eu lieu du 8 au 23 février à Albertville *(du 8 au 26)*.

**Quelques chiffres :**

Plus de 30 000 spectateurs et près de deux milliards de téléspectateurs ont suivi les spectacles d'inauguration et de clôture *réalisés par le chorégraphe* Philippe Decouflé pour un budget de 25 *millions de francs*.

Le budget des Jeux s'est *monté à quelque 11 milliards de* francs dont 7 milliards ont été pris en charge par l'Etat et 4 milliards par le Comité d'organisation (COJO) qui a prévu un déficit de l'ordre de 5 %. Les droits de retransmission télévisée ont représenté 31,4 % des recettes du COJO.

Deux mille cinq cents journalistes ont «couvert» l'événement auquel ont pris part 2 074 athlètes. *Plus de neuf mille* hommes ont assuré la sécurité *des treize sites olympiques*.

**Portraits et déclarations des organisateurs parus dans *le Monde* :**

Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (9-10).

Jean-Claude Killy et Michel Barnier, coprésidents du COJO (9-10, 25).

Bernard Goy, président de la Fédération française des sports de glace (19).

Arne Myhrevold, président du Comité olympique norvégien (23-24).

**Les résultats :**

Les sportifs de l'Allemagne unifiée ont remporté le plus grand nombre de médailles (vingt-six, dont dix d'or). *Ils ont devancé* ceux de la Communauté des Etats indépendants (CEI) qui ont obtenu vingt-trois médailles, dont neuf d'or, et ceux de Norvège, prochaine organisatrice des Jeux d'hiver 1994 à Lillehammer, qui sont *montés vingt fois sur les podiums* dont neuf fois sur la plus haute marche. Les Français ont terminé en septième position au bilan des médailles *(neuf, dont trois d'or)*.

Les médaillés français sont : Fabrice Guy (or, combiné nordique), Edgar Grospiron (or, *descente de bosses*), *Corinne Niogret*, Véronique Claudel et Anne Briand *(or, relais biathlon féminin)*, Franck Piccard (argent, descente alpine), Carole Merle *(argent,* Super-G), Sylvain Guillaume (argent, combiné nordique), Isabelle et Paul Duchesnay (argent, danse sur glace), Florence Masnada (bronze, combiné alpin).

## CULTURE

1. – **PEINTURE** : la Royal Academy de Londres présente une *grande* exposition consacrée à Andrea Mantegna, jusqu'au 5 avril (5).

9-10. – Mort de **GEORGES LAMBRICHS**, ancien directeur de la NRF (11).

12. – **CINÉMA** : sortie d'*Ombres et brouillard*, de Woody Allen (13).

15. – **DANSE** : *Artifact* et *The loss of small detail* de Forsythe au Théâtre du Châtelet (17, 25).

15-23. – **PEINTURE** : deuxième salon « Découvertes » au Grand Palais (17).

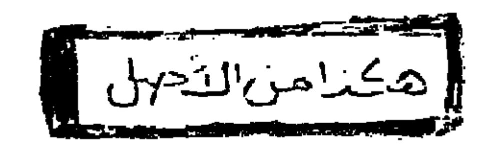
17. – Mort de Vladimir Pozner, écrivain (22)

19. – **CINÉMA** : sortie de *la Guerre sans nom* film de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, composé de témoignages sur la guerre d'Algérie (20).

20. – **MORT DE PIERRE DERVAUX**, chef d'orchestre (22).

22. – **PEINTURE** : rétrospective *Toulouse-Lautrec* au Grand-Palais et à la Bibliothèque nationale jusqu'au 1er juin (22).

هكذا من الأصل





Le Monde

# SCIENCES • MEDECINE

## Puces aux champs

*Au labour, au verger, à la porcherie : malgré les réticences et les difficultés, la robotique fait son chemin dans l'agriculture*

ECRAN d'ordinateur au-dessus du tableau de bord, batterie d'interrupteurs et petit «manche à balai» près du volant : la cabine, largement vitrée, tient plus de l'Airbus que de l'engin agricole. Et, pour parfaire l'image «haute technologie», une maquette de satellite surmontait la plus grosse des moissonneuses-batteuses du stand Massey-Ferguson au dernier Salon international de la machine agricole.

Poudre aux yeux? Pas vraiment : dès l'an prochain, les moissonneuses-batteuses commercialisées par la firme américaine pourront fonctionner en liaison avec le réseau de satellites militaires américains GPS (Global Positioning System), celui qui servait aux chars alliés pour se repérer dans le désert lors de la guerre du Golfe.

Bien connu des navigateurs, le GPS permet aux mobiles terrestres ou maritimes de connaitre leur position à quelques mètres près. Sur la moissonneuse-batteuse de Massey Ferguson, ces données sont couplées avec celles du *Flowrate*, un dispositif qui mesure en continu le débit du grain moissonné. L'ordinateur de bord peut ainsi déterminer en temps réel, point par point, le rendement d'une parcelle qu'il mémorise sur une carte magnétique de la taille d'une carte de crédit, dont la capacité correspond à sept heures de travail. Rentré à la ferme, l'agriculteur n'a plus qu'à introduire cette dernière dans son ordinateur de gestion (de type PC), pour visualiser la carte des rendements de son exploitation. Il dispose ainsi d'un outil de choix pour aller analyser ensuite sur place les raisons des variations qui, sur une parcelle donnée, peuvent atteindre 20 %.

### Gestion automatisée

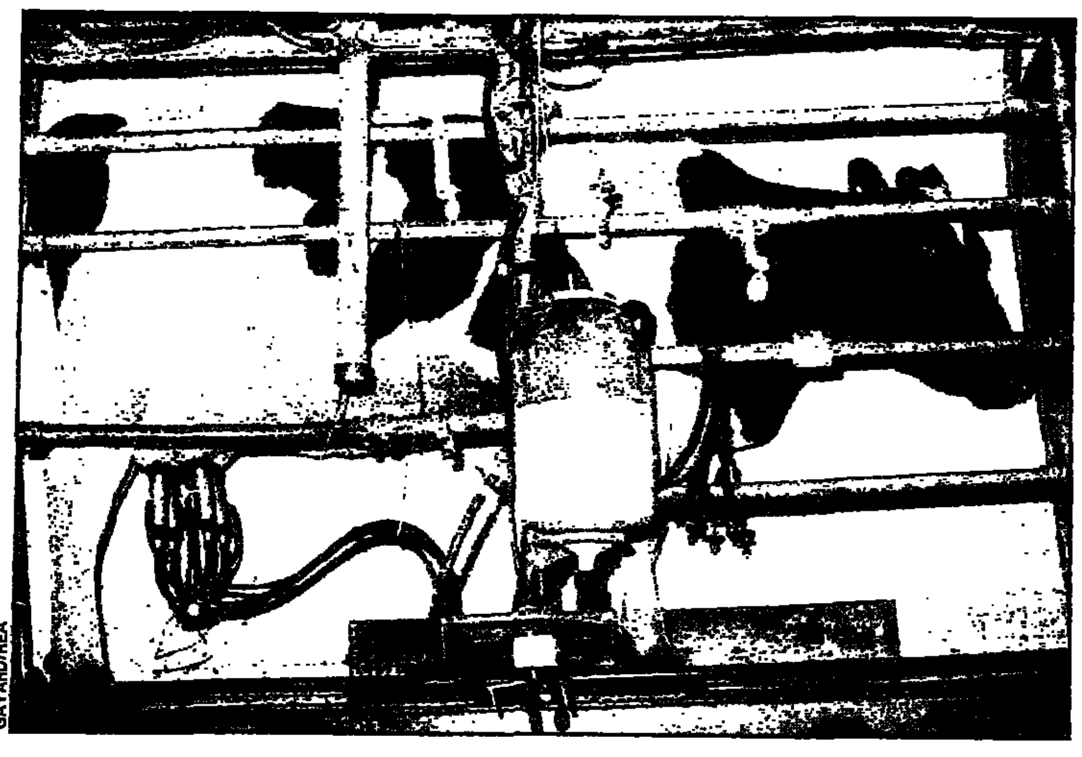
Une extension du dispositif est à l'étude. Elle devrait permettre d'ajouter, dans un deuxième temps, sur la même carte magnétique les données nécessaires pour piloter, depuis l'ordinateur de bord du tracteur, les semoirs, distributeurs d'engrais, ou pulvérisateurs de produits phytosanitaires. Ce système permettra, par exemple, de répartir les fertilisants avec une grande précision, en modulant les doses selon les besoins du sol définis point par point. Il pourrait entraîner une économie de 10 % à 15 % sur les apports en fumure chimique, selon une étude menée par Massey-Ferguson sur une exploitation danoise.

En France, le CEMAGREF (Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts) travaille aussi sur le sujet. Au satellite, les Français ont cependant préféré la localisation par balises (1), un peu plus cher, mais plus précis et, surtout, totalement autonome. A l'aide d'un radar, l'engin agricole se repère par rapport à des balises portables (trois à huit selon la topographie) d'une portée de 10 kilomètres, réparties autour de l'exploitation.

### Magali et la pomme

Dans le même esprit de «gestion automatisée», le CEMAGREF a lancé un programme de recherche sur ce qu'il appelle le «*bâtiment vert intelligent*». Dans cette porcherie totalement informatisée, le pesage et la manutention des animaux pourront être effectués automatiquement, l'éleveur surveillant tous les paramètres importants de son troupeau sur un ordinateur central. Les porcs seront reconnus et suivis grâce à une puce électronique implantée sous la peau. Véritable «carte d'identité» suivant l'animal de la naissance à l'abattoir, cette puce pourra recevoir ou fournir à distance toutes les informations nécessaires (pedigree, poids, alimentation, traitements vétérinaire, etc.).

Après la localisation et la gestion automatisée, l'étape suivante sera la robotisation complète. Mais, supprimer le pilote du tracteur ou de la moissonneuse représente un pas technologique important. «*En effet*, souligne M. Bernard Cheze, chef du département machinisme agricole au CEMAGREF, *des recherches très pointues en vision et en intelligence artificielles sont indispensables pour doter les machines de réflexes pourtant simples, de type animal : reconnaître et contourner un obstacle, faire la différence entre le champ et le chemin, entre le blé fraîchement coupé et les broussailles. Il s'agit, en fait, d'apprendre au tracteur à se comporter comme un cheval, les ordres en moins.*»


GAYARD/REA

Salle de traite tournante pilotée par ordinateur

Le problème est un peu plus facile dans un environnement plus réduit, bien délimité, comme, par exemple, les alignements d'un verger, où l'engin peut se repérer facilement (par ultrasons) à partir du tronc des arbres. Le CEMAGREF a ainsi mis au point dès 1986 le robot cueilleur de pommes Magali, suivi, plus récemment, du cueilleur d'agrumes Citrus (réalisé en coopération avec l'Espagne dans le cadre du programme européen Eurêka), et d'un robot vendangeur capable de cueillir les grappes une à une, sans les détériorer. Mais, six ans après sa présentation au public, Magali en est toujours au stade du prototype. Il peut pourtant, en deux secondes, reconnaître une pomme (même verte) d'une feuille et la cueillir... à condition que l'arbre s'y prête : une branche s'interposant entre le fruit et la pince de Magali suffit, en effet, à décontenancer notre robot!

Pour M. Yves Le Bars, directeur général du CEMAGREF, Magali et ses pairs ont pourtant leur place dans les vergers du futur. En période de baisse des cours, les économies les plus substantielles portent, en effet, sur la main-d'œuvre, particulièrement abondante en arboriculture. «*Mais l'utilisation des robots nécessitera évidemment un gros travail sur le vegétal lui-même. C'est une question d'équilibre économique : il ne faut pas que la taille soit plus chère que les gains attendus*, dit M. Le Bars. *Nous mettons le matériel au point en liaison avec les exploitants, nous leur montrons ce qu'il est possible de faire. A eux, ensuite, de décider.*»

### Le doute des agriculteurs

La robotique – ou, au moins, la gestion automatisée des parcelles – risque, en revanche, de séduire plus facilement les gros exploitants agricoles. «*Confrontés à une baisse des cours, les céréaliers vont se tourner de plus en plus vers les productions destinées à l'industrie (molécules biologiques pour la pharmacie, biomasse). Ces cultures, pour être rentables, exigent des produits de qualité stable, et le moins possible de main-d'œuvre*», souligne M. Bernard Cheze. Dans cette optique, les systèmes du type de celui proposé par Massey-Ferguson apportent un «plus» indéniable pour un surcoût relativement modeste : 5 % à 6 % du prix de la moissonneuse.

Mais ce n'est pas pour autant que les robots vont, dès demain, envahir nos campagnes. Les agriculteurs sont favorables, dans leur majorité, à la régulation automatique de l'irrigation ou de la climatisation des bâtiments d'élevage ou des serres, a révélé une enquête menée en 1988 par le CEMAGREF. Les systèmes de type Magali sont, aussi, assez bien accueillis. Mais le robot de labour, et, plus généralement, tous les automatismes pouvant mettre en cause leur expertise les laissent beaucoup plus réticents. «*Je doute de l'efficacité d'un robot pour apprécier l'état de la qualité d'une terre ou l'état d'une vache*», a répondu l'un des mille sept cents exploitants interrogés.

Les roboticiens du CEMAGREF ne se découragent pas pour autant. «*L'agriculture est, pour eux, un domaine passionnant. Il leur faut, à chaque fois, s'adapter à un cas particulier, inventer une nouvelle machine, une nouvelle ergonomie*, dit M. Le Bars. *Un robot de traite, par exemple, doit résister aux coups de patte des animaux, pouvoir être lavé au jet, tout en étant souvent plus précis que ceux employés en usine : une vache bouge beaucoup plus qu'une voiture sur une chaîne de montage.*» Dans ces conditions, les recherches ne sont jamais perdues, même s'il arrive qu'elles soient détournées de leur but initial : les micromoteurs mis au point pour le cueilleur de pommes Magali sont utilisées aujourd'hui par des chirurgiens sur des appareils de trépanation!

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Déjà commercialisé par la société Agate S.A. des Ulis (Essonne), sous le nom d'Axyle (système de localisation et de guidage uniquement).

## Le Cygne noir

*Postulée depuis plus de deux siècles, l'existence des trous noirs attend une confirmation : l'étau se resserre, comme en témoigne l'observation de V 404 Cygni*

SPORT astronomique depuis plus de vingt ans, la chasse aux trous noirs a pris ces dernières années une ampleur sans précédent. Le défi, il est vrai, a de quoi stimuler l'imagination, car un trou noir est, par nature, inobservable. Rien ne s'échappe de ce puits sans fond dévoreur de matière. Pas même la lumière. Postulée voici plus de deux siècles, l'existence de ces monstres ne peut être prouvée qu'indirectement, grâce aux perturbations qu'ils induisent dans le comportement d'une étoile voisine.

V 404 Cygni, dans la constellation du Cygne, pourrait bien être de cette nature. C'est ce qu'affirment trois astronomes, un Espagnol, M. Jorge Casares, de l'Institut d'astrophysique de Ténériffe, et deux Britanniques, MM. Phil Charles, de l'Observatoire royal de Greenwich, et Tim Naylor, de l'Institut d'astronomie de Cambridge, dans une note publiée par la revue *Nature* (1). Ce nouveau candidat trou noir de notre Galaxie avait déjà attiré l'attention des astronomes en mai 1989 lorsque le satellite japonais Ginga avait détecté de formidables bouffées de rayons X en provenance de cette région.

L'origine de ces émissions? Vraisemblablement l'absorption brutale et continue de la matière des couches externes de l'étoile par le trou noir autour duquel elle est en rotation. Tout se passe alors comme si cette matière «arrachée» à l'étoile par les forces gravitationnelles formait un gigantesque tourbillon, de 20 à 200 kilomètres de diamètre, autour de cet astre avant de s'y engouffrer. Un astre formidablement dense puisqu'une masse de matière de ces «Gargantua» égale à celle du Soleil – 300 000 fois celle de la Terre – tiendrait dans une «boule» de 7 kilomètres de diamètre seulement!

Comment peut-on en arriver là? C'est tout le mérite de quelques physiciens, qui vont de Ralph Fowler et Subrahmanyan Chandrasekhar à Robert Oppenheimer, en passant par Albert Einstein, que d'avoir décrit les mécanismes conduisant à la naissance de ces monstres. Une histoire finalement toute simple qui prend ses racines dans la mort des étoiles. Lorsqu'une étoile arrive en fin de vie, lorsqu'elle a brûlé tout son combustible nucléaire, elle se ratatine en effet comme une vielle pomme. Un peu comme un ballon chaud qui se dégonfle en se refroidissant.

### La petite étincelle des naines

Les réactions nucléaires qui permettaient encore à cet astre de résister aux forces de gravitation ne sont alors plus suffisantes. L'étoile se rétracte jusqu'à devenir une naine blanche si elle a une masse équivalente à 1,4 fois celle du Soleil. Sirius B est l'une de ces naines qui termine sa vie à petit feu, en s'économisant. Une petite boule légèrement plus massive que le Soleil, mais de taille inférieure à celle de la Terre, ce qui lui confère une densité huit mille fois plus grande que celle du plomb.

Si l'étoile a une masse supérieure à celle nécessaire pour faire une naine blanche, mais inférieure à trois masses solaires, l'astre se ratatine un peu plus encore sous l'effet des forces de gravitation, jusqu'à devenir une étoile à neutrons. Une de ces curiosités du ciel d'une dizaine de kilomètres de diamètre, si compacte qu'avec une telle densité toute l'eau des Grands Lacs américains pourrait tenir dans une baignoire. L'imagination peine à concevoir de tels objets astronomiques dont le plus fameux représentant est le pulsar du Crabe, véritable radiophare de l'espace, fruit de l'explosion d'une supernova en 1054.

Mais que dire du trou noir, stade ultime d'étoiles plus massives encore, dont la matière ne parvient plus à contenir les forces gravitationnelles. Faute de s'arrêter au stade de l'étoile à neutrons, elles se recroquevillent encore plus dans un effondrement qui devient bientôt sans fin. Un trou noir naît alors qui va tout aspirer dans son voisinage.

Ces étranges objets existent-ils vraiment? Difficile de le dire. Mais de fortes présomptions laissent à penser que des trous noirs géants sont tapis au sein des quasars, dans le noyau des galaxies actives, et même très vraisemblablement au centre de notre Galaxie (2). Sinon, comment expliquer les torrents d'énergie qui secouent ces régions du ciel? Hélas, la densité de matière y est telle, du fait de la présence de nombreuses étoiles et de grandes quantités de poussières interstellaires, qu'elle gêne leur observation détaillée.

Aussi les astronomes cherchent-ils des preuves de l'existence de trous noirs plus modestes dans l'observation de systèmes d'étoiles binaires bien détachés du reste du ciel . Des sytèmes composés d'une étoile naine ou d'une étoile massive en rotation serrée, et bien sûr perturbée, autour d'un compagnon superdense émettant des bouffées de rayons X.

C'est ainsi que les trois astronomes espagnol et britanniques ont, depuis l'observatoire des îles Canaries, réussi à détecter dans le gigantesque maelström de V 404 Cygni la signature d'une étoile jaune massive. En analysant alors le décalage spectral de la lumière émise par cet astre, ils ont déduit les paramètres de trajectoire de ce couple étoile-objet dense et ont pu montrer que la masse du compagnon invisible était comprise entre 8 et 15,5 masses solaires. Un tel chiffre exclut qu'il puisse s'agir d'une étoile en fin de vie, comme les étoiles à neutrons qui ne dépassent pas trois masses solaires.

V 404 Cygni est donc probablement un trou noir de notre Galaxie, et même, selon Jean-Pierre Luminet, de l'Observatoire de Meudon, «*un des candidats les plus favorables*» à cette appellation, sous réserve de vérifications en cours. Deux autres candidats, plus anciens, sont également sur les rangs pour notre Galaxie : Cygnus X-1, dans la constellation du Cygne, et AO 620-00, dans celle de la Licorne. Mais un troisième tient également la corde. LMC X-3, fortement suspecté d'abriter un de ces monstres dans une région située hors de la Voie lactée, dans le Grand Nuage de Magellan.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Parue le 13 février 1992.

(2) On soupçonne la galaxie NGC 6240 (*le Monde* du 8 mai 1991), située à environ 200-300 millions d'années-lumière de la Terre, d'abriter un trou noir géant de 40 à 200 milliards de masses solaires. D'autre part, des observations récentes faites par le satellite Sigma (*le Monde* du 4 juillet 1990) laissent à penser qu'un important trou noir existerait presque au centre de notre Galaxie.

POINT DE VUE

## Alexis Carrel l'indignation à retardement

par le professeur Jean-Claude Evreux

EN 1969 naissaient à Lyon les quatre facultés de médecine issues du démembrement de l'ancienne faculté mixte de médecine et de pharmacie. L'une d'elles soufflait aux trois autres le parrainage d'un illustre médecin lyonnais, prix Nobel 1912 de physiologie et de médecine, et adoptait à l'unanimité le nom d'Alexis Carrel. Carrel, on le sait, ne peut être réduit à l'homme de science ; il fut aussi un humaniste, dont certaines thèses, inacceptables, sont connues depuis les années 30. La polémique est née des récentes déclarations de responsables du Front national invoquant le nom de Carrel. Composante de l'université, ornée d'un nom donnant matière à scandale, la faculté réunissait immédiatement un conseil extraordinaire. Celui-ci reconnaissait l'interrogation que pouvait susciter une telle dénomination, déniait l'opportunité de s'en défaire dans l'instant et recommandait une réflexion sur le sujet.

Le nom de Carrel est-il scandaleux? La qualité du médecin et du savant est admise sans discussion, qu'il s'agisse de ses travaux (cultures cellulaires, transplantations d'organes, chirurgie vasculaire) ou de l'exemplarité de son attitude pendant la première guerre mondiale, après qu'il eut volontairement regagné la France. Il n'en va pas de même du théoricien de la «reconstruction de l'homme». Le philosophe pose problème.

Comment expliquer que cette œuvre du philosophe n'ait apparemment pas soulevé la moindre objection lors de l'hommage rendu en 1969 à l'homme de science, quel que fût son prestige? Ceux qui ont choisi le nom de Carrel, les autorités qui l'ont avalisé, n'ont certainement pas voulu encourager ses thèses ; le moindre grief qu'on puisse leur faire est d'avoir agi avec légèreté. Comment voir ici autre chose qu'une indignation à retardement? La faculté porte le nom qui est le sien depuis plus de vingt ans. Aucun témoignage, découverte d'inédit, n'est venu entre-temps éclairer d'un jour nouveau la personnalité ni la pensée de Carrel.

L'accès actuel d'indignation coïncide avec l'orchestration de récentes péripéties. Il faut souligner la récupération, par le Front national, de Carrel, promu père de l'écologie avec l'aplomb qui fait les grandes supercheries : à entendre Le Pen, l'environnement n'est autre qu'une sorte de qualité de vie fondée sur la sécurité, le plein emploi et le refus de l'immigration (cf *Militer au Front*, pages 113-115 ; ce document interne du FN revendique Carrel sur la base d'une citation de ce dernier, portant sur les mérites de ... l'ascèse). En somme, être appelé à la rescousse par le grand Satan Le Pen suffit à rendre satanique Carrel.

La faculté de médecine n'entend ni servir de cible de substitution dans l'affrontement politique, ni éluder le débat sur le statut de modèle que confère à Carrel le choix qu'elle a fait en 1969.

Jamais autant qu'aujourd'hui l'exclusion économique, sociale, culturelle, n'a été si massivement présente. Faute de savoir peser sur l'injustice, on en expulse les symboles. Déterrer le cadavre du théoricien de l'exclusion des faibles est-il autre chose qu'un rituel de réparation?

**► Le professeur Jean-Claude Evreux est doyen de la faculté de médecine Alexis-Carrel (université Claude-Bernard de Lyon).**

SCIENCES • MEDECINE

# Le passé conservé

## *Deux cents monuments ou sites du patrimoine mondial vont être mis en mémoire photographique*

ANGKOR, des objets précolombiens en or, des monnaies celtes : une quarantaine de superbes photos sont exposées à l'UNESCO (hall de la salle X) jusqu'au 20 mars pour marquer *le lancement du projet* Patrimoine 2001 par la Fondation *La Caixa*, l'agence Gamma avec l'appui officiel de l'UNESCO et le concours en nature (techniques et matériels) de Kodak et de France-Télécom.

Ce projet est né d'une passion pour le patrimoine culturel ou naturel que partagent Luis Monreal, directeur général de la Fondation La Caixa (de Barcelone), et Olivier Binst, rédacteur en chef de l'agence Gamma (basée à Paris). Il s'agit de mettre à la disposition des chercheurs et de montrer dans des expositions itinérantes ouvertes au grand *public* des photos *de* très haute qualité montrant les splendeurs – *et* les *problèmes – de deux* cents très grands sites culturels et *(ou) naturels du monde* dont beaucoup sont inscrits sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'éducation du grand public est *essentielle dans la conservation du* patrimoine mondial. Seule, l'opinion *est capable, en effet, de* susciter l'attention des décideurs et de faire trouver l'argent nécessaire à la conservation du patrimoine (y compris la formation des restaurateurs et des conservateurs, ainsi que le développement des techniques propres à cette conservation).

Certes, l'idée était dans l'air depuis une dizaine d'années. Mais elle n'avait jamais pu être réalisée. La conjonction de la Fondation La Caixa (et de sa riche mère, la banque La Caixa) et de l'agence Gamma, qui ont mis respectivement dans le projet, pour la seule année 1992, 2,5 millions de francs et 1 million de francs, a suscité l'adhésion des autres partenaires.

Les deux cents missions photographiques seront des entreprises officielles de l'UNESCO, qui fournira les *experts* capables de guider les photographes sur chaque site, qui *ouvrira* les pays fermés actuellement au commun des mortels, qui pourra utiliser à sa guise les photos ainsi rassemblées.


JULIO DONOSO

*Un bonze* devant *un des* bouddhas *du temple* de Bayon *(Angkor)*

### La numérisation des images

Kodak donnera les films et surtout mettra à la disposition du projet ses dernières techniques de numérisation des images. Quelles que soient les conditions de stockage des clichés (chambre froide et noire à l'hygrométrie constante), la durée de vie du support des photographies est, en effet, toujours limitée à quelques décennies, au mieux à une centaine d'années et les copies successives des clichés sont toujours préjudiciables à la qualité des images. Avec la transposition numérique, on peut copier les documents autant de fois qu'on en a besoin sans en altérer le moins du monde les couleurs, ni la définition.

*En outre*, la *transmission* des images numérisées peut se faire par *un réseau de télécommunications* (et c'est là que France-Télécom *apporte son savoir-faire* le *plus* récent) ou par disquettes. Enfin, ces *images numérisées pourront servir* à faire des vidéo-disques interactifs, *des banques de données thématiques*, aussi bien pour les chercheurs *spécialisés sur un sujet donné que* pour le grand public.

Le projet fera travailler les meilleurs photographes actuels quelles que soient *leur nationalité et leur* appartenance (ou leur non-appartenance) à *une* agence. Les photographies seront données aux scientifiques et aux organismes de recherche. Elles seront vendues à la presse illustrée, le produit de ces ventes étant réinvesti dans le projet.

On prévoit de sélectionner en moyenne pour chaque site quelque deux cents photos, choisies pour leur beauté, pour les problèmes qu'elles montrent, pour leur « éloquence » (*muette*). Etant entendu que nombre des photos qui ne feront pas partie de cette sélection draconienne seront soigneusement conservées et tenues à la disposition des spécialistes.

Déjà, sont faites les photos d'Angkor, de l'Eldorado (des objets précolombiens en or trouvés en Colombie, en Equateur, au Pérou, au Costa-Rica et au Panama), de la civilisation celte. En 1992, *sont prévues* quinze missions couvrant, notamment, Notre-Dame de Paris (sur laquelle n'existe aucune documentation photographique sérieuse) et les quais de la Seine, Saint-Pétersbourg, les sites gréco-romains de Libye, les fêtes de la Lune à Pagan (Birmanie) et celles de Pâques à Lalibela (Ethiopie).

*Parmi les projets en cours* d'études figurent ceux qui s'intéressent aux *anciens* Ibères, *encore mal* connus, à Oxford, où se conjuguent *l'architecture monumentale et la* vie des étudiants d'autrefois et *d'aujourd'hui, à l'art rupestre et au* cadre naturel splendides de la *péninsule de Basse-Californie* (Mexique), aux étages de végétation *et de faune tropicales très différenciés* par l'altitude de la forêt de La *Mista (Costa-Rica), à la petite île* peuplée d'innombrables oiseaux et de *tortues géantes d'Aldabra* (Seychelles), etc. Ainsi le projet Patri*moine 2001 va-t-il donner un* support à la mémoire que doit garder l'humanité.

YVONNE REBEYROL

Sang contaminé : la

# « Interprétations erronées »

**Le docteur Yvette Sultan apporte des *précisions* à *notre* article consacré aux responsabilités des médecins prescripteurs et aux hémophiles contaminés après le 1er octobre 1985. Nous lui répondons ci-contre.**

J.-Y. NAU et F. Nouchi ont écrit dans *le Monde* du 26 février 1992 un nouvel article sur le drame de la contamination des hémophiles par le virus du sida. Cet article intitulé « Des hémophiles ont été contaminés par le virus du sida *après le 1er octobre* 1985 » est comme tous les articles *de cette équipe sur le même sujet*, de bonne qualité, bien documenté, émanant de gens qui connaissent leur dossier. Ces deux auteurs citent des phrases d'une lettre que j'ai écrite en septembre 1988 à Mme Pierre à la direction générale de la santé et dont on peut se demander comment elle est parvenue jusqu'à eux. Ils me fournissent de ce fait un droit de réponse. Je vais en profiter pour faire trois mises au point et deux commentaires.

La première mise au point concerne les phrases introductives qui laissent entendre que cette lettre contient des « révélations ». Malheureusement, pour qui connaît bien le dossier, cette lettre ne contient que des banalités cent fois répétées :

– Que les médecins sachent en mars 1985 que les produits antihémophiliques préparés par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) étaient contaminés, c'était évident puisque nous avions tous lu le rapport Pinon-Leibowitch établi en janvier 1985. *J'ajouterai* que le Dr Pinon travaillait à cette époque *à vingt mètres de nous à l'hôpital* Cochin.

– Que des produits non chauffés aient été distribués par certaines banques du sang après le 1er octobre 1985 pour le traitement de certains *hémophiles*, cela est également tout à fait bien connu puisque l'Association des hémophiles l'a déjà signalé, et je le confirme avec preuves à l'appui. Mais il n'y a aucun délit de la part des médecins qui ont *distribué* ces produits, car on les avait simplement avertis que les *produits* non chauffés ne seraient pas remboursés par *la Sécurité sociale*.

Deuxième mise au point : le simple bon sens permet de se douter que plus on laisse en circulation des produits contaminés, plus le nombre des gens contaminés augmente. Il se trouve *donc* que *quelques* hémophiles qui avaient eu la chance de passer au travers des mailles du filet jusqu'en juillet 1985 ont été mis en contact *avec le virus* pour la première fois entre juillet et octobre *1985. Que je puisse en* apporter la preuve est secondaire. Je n'appellerai *pas cette constatation* une révélation mais une évidence.

La troisième mise au point concerne l'*utilisation* du « *nous* » en parlant des décisions prises ou plutôt de l'absence de *décisions* prises par le CNTS et ses instances *de tutelle. Je ne fais partie ni de* l'un ni des autres, mais le « nous » se rapporte à *ma qualité de citoyen* dans un pays démocratique. Car *tout citoyen* est *responsable* quelque part et se sent concerné lorsqu'*un tel désordre secoue un pays* tout entier et le monde médical en *particulier*.

Mon premier commentaire concerne l'*insinuation* permanente, tout au long de l'article et la phrase massue dans le dernier paragraphe « *mais les médecins prescripteurs en connaissant ce risque* (que les produits soient contaminés) *n'en ont pas tenu compte* ».

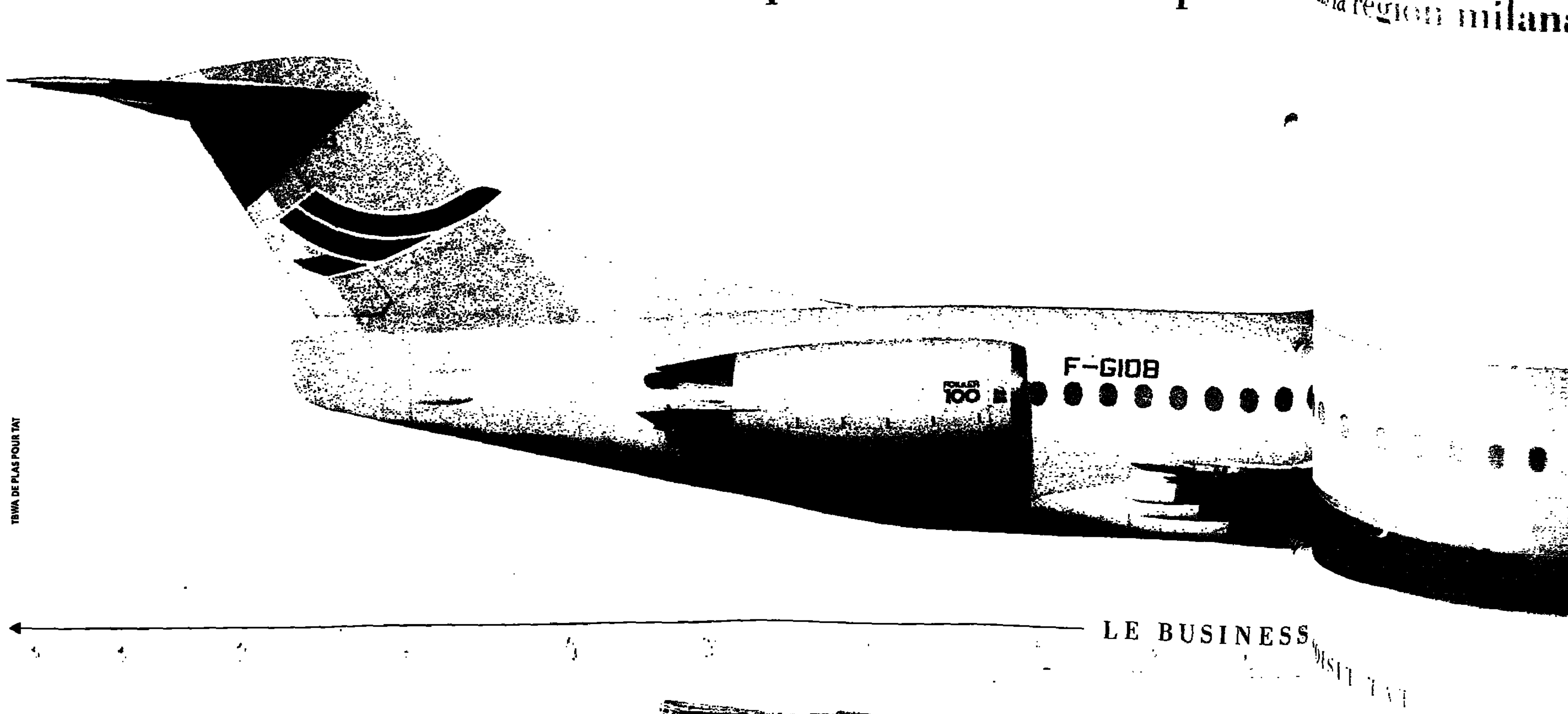
Je voudrais demander à ces deux journalistes ce que cela veut dire « *en tenir compte* ». Pour eux, en tenir compte aurait-il impliqué l'attitude suivante : arrêter de transfuser les hémophiles ? Lorsqu'un patient se serait présenté avec une *hémorragie qui mettait* sa vie en danger ou le condamnait à d'atroces souffrances, aurait-on dû





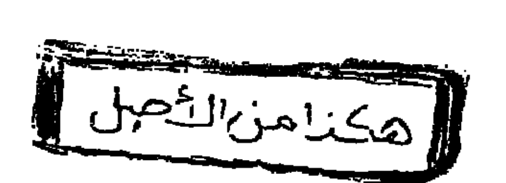

*Depuis le 9 mars, T.A.T s'appelle T.A.T European Airlines et vous propose un Paris-Milan 3 fois par jour à bord du Fokker 100, avion de la nouvelle génération. Un Paris-Milan qui ne se pose plus à Milan même, mais à l'Est de la ville, où sont désormais concentrées beaucoup d'affaires et d'industries, autour de villes comme Bergame, Lecco, Brescia, Cremona, Crema ou encore Monza. Situé à 35 minutes seulement du centre de Milan et relié par des navettes gratuites T.A.T, l'aéroport d'Orio al Serio présente en plus l'avantage d'une météo clémente qui permet de respecter*

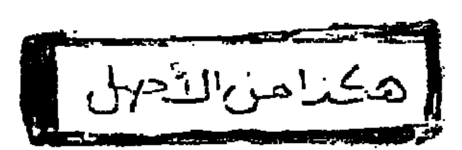
**Vol TAT Paris-Milan Orio al Serio. Inutil... qui a un rendez-vous important...**




TBWA DE PLAS POUR TAT

LE BUSINESS









polémique sur la responsabilité des prescripteurs

## erronées »

lui dire : « Excusez-moi, je ne vous prescris pas de transfusion de facteur antihémophilique, je vous laisse saigner jusqu'à la mort car il y a une éventualité d'un mauvais virus dans le matériel transfusionnel à notre disposition. » Il faut rappeler une notion qu'on semble perdre de vue trop souvent.

L'hémophilie est une maladie grave dont les hémorragies entraînent la mort en l'absence de traitement et que le seul traitement est l'administration par voie intraveineuse de produits dérivés du sang contenant du facteur antihémophilique. Que chaque personne qui jugera l'attitude des médecins des centres d'hémophiles se *pose* à *elle-même* cette question : devant un patient hémophile qui saigne ou qui doit être opéré d'urgence ou qui vient de subir un traumatisme, sachant qu'il n'y a aucune alternative à des transfusions contaminées par un virus, quelle décision doit-on prendre : ne pas traiter le patient et le laisser mourir d'hémorragie ou de péritonite aiguë, ou faut-il traiter l'hémorragie en espérant la non-contamination potentielle du malade ? Il n'est pas nécessaire d'être médecin pour trancher ce dilemme.

Car l'autre élément qu'il faudrait comprendre est l'absence totale de choix des médecins prescripteurs quant au matériel transfusionnel dont ils disposaient. Le cryoprécipité congelé en sacs provenant d'un petit nombre de donneurs, qui comportait donc un risque moindre, n'a été mis à la disposition des médecins que dans très peu de centres de transfusion et pour un nombre très limité de patients. Le CNTS ne nous en a pas proposé. J'expose cette situation qui était celle de la France entière hormis l'hôpital Cochin, où, comme je l'ai déjà dit ailleurs, les patients étaient traités par les fractions chauffées du CRTS de Lille depuis janvier 1985. Il est regrettable que ce centre n'ait pas pu fournir toute la France depuis cette date de janvier 1985.

Mon deuxième commentaire porte sur le groupe de réflexion. Il est fait allusion dans ce même article à un groupe de réflexion auquel j'aurais participé dès juillet 1983. Je voudrais démystifier ce groupe appelé par certains « groupe d'experts ». En juillet 1983, nous avons été « convoqués » par M. Garretta au siège du CNTS pour une « réunion d'information ». Et il faut s'en tenir strictement à ce terme car au cours de cette réunion et des suivantes, il s'agissait de présentations du directeur du CNTS des activités passées, présentes et futures de son établissement dans le domaine de l'hémophilie. Il n'était nullement question de consulter l'auditoire, diaboliquement constitué de patients, de donneurs de sang, de médecins traitants, de transfuseurs et de quelques autorités. Amalgame diabolique, car personne ne pouvait parler *ni* poser de questions.

Mais assemblage savant d'autorités que j'ai depuis le début qualifié de parapluie. Certes, nous réfléchissions, mais chacun dans *notre* coin, et les médecins d'hémophiles, seuls, dans des réunions privées, purement amicales. La reconnaissance officielle, tardive, de ce groupe par le professeur Roux en tant que groupe conseil *pour* les activités du CNTS concernant l'hémophilie prouve le peu de cas qu'on en faisait alors.

Comme je l'avais précisé aux auteurs de l'article, je revendique chaque phrase de la lettre citée. Toutefois, il m'est apparu que ces phrases sorties de leur contexte et l'usage qu'ils en avaient fait pouvaient donner lieu à certaines interprétations erronées. J'espère avoir ainsi levé les ambiguïtés toujours présentes lorsqu'on utilise des textes tronqués.

**Docteur YVETTE SULTAN**
*Coordonnateur du centre d'accueil et de traitement des hémophiles de l'hôpital Cochin.*

## Une pièce communiquée à la justice

« *Nous savions, nous, médecins d'hémophiles, depuis au moins mars 1985, sinon avant, que les produits antihémophiliques lyophilisés non chauffés transportaient le virus HIV* », écrivait en septembre 1988 le docteur Sultan à Mme Marie-Thérèse Pierre (direction générale de la santé). Aujourd'hui, le docteur Sultan nous reproche d'avoir écrit que « *les médecins prescripteurs, tout en connaissant ce risque, n'en ont pas tenu compte* ». Elle ajoute, en substance, que tout dépendait, en matière de traitement des hémophiles, du bon vouloir du docteur Garretta et que la présence de plusieurs spécialistes de l'hémophilie au sein de ce qui allait devenir le Comité national de l'hémophilie n'était, pour le docteur Garretta, qu'un moyen de se couvrir et de faire avaliser par d'autres des décisions pour le moins scandaleuses.

Pourquoi, dans ces conditions, le docteur Sultan n'a-t-elle pas démissionné d'une instance qu'elle qualifie aujourd'hui de « diabolique » ? Comment expliquer que le compte rendu de la réunion du 19 juin 1985 du Comité national de l'hémophilie (à laquelle elle participait) a été adopté à l'unanimité ? Au cours de cette réunion, le docteur Marie-José Larrieu, une autre spécialiste de l'hémophilie, fit un rapport « *sur les activités du groupe d'experts depuis octobre 1983* ». Elle précisa que quatre protocoles avaient été mis en œuvre afin de déterminer l'efficacité et l'innocuité des produits chauffés. Deux de ces protocoles, l'un mis en œuvre en septembre 1984, l'autre en juillet 1984, comparaient des produits non chauffés à des produits chauffés.

Le deuxième, intitulé « Transfusion et déficit immunitaire acquis », avait pour objet de comparer un facteur VIII non chauffé à trois produits chauffés chez des malades hémophiles présentant des signes de déficit immunitaire. Personne, au cours de cette réunion à laquelle participaient les principaux responsables de la transfusion sanguine ainsi que les dirigeants de l'Association française des hémophiles et de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles, ne trouva à redire au fait que, pour mener à bien ces expérimentations, on prenait le risque d'administrer des produits non chauffés à des hémophiles. Les résultats de cette étude furent présentés à Paris, en juin 1986, lors du deuxième congrès mondial sur le sida par le docteur Jean-Pierre Allain (CNTS) et les médecins de l'AIDS Hemophilia French Study Group, parmi lesquels le docteur Sultan.

Toujours au cours de la réunion du 19 juin, les membres du Comité national de l'hémophilie estimèrent à l'unanimité qu'il était impératif que des produits chauffés soient mis à la disposition des utilisateurs dans les délais les plus brefs. Et, point fondamental, ils ajoutèrent : « *Une période intermédiaire de quelques semaines, où ces produits coexisteront avec des fractions non chauffées et non encore utilisées, est acceptable dans la mesure où la production de ces fractions non chauffées est arrêtée au niveau des centres de fractionnement (...). Dès maintenant, des fractions chauffées françaises ou d'importation doivent être impérativement distribuées aux hémophiles anti-LAV négatifs.* » Là encore, le maintien d'une période intermédiaire ne fut pas contestée.

D'autre part, le docteur Sultan avait en avril 1985, lors du 1er congrès mondial sur le sida qui avait lieu à Atlanta, présenté, en collaboration avec le docteur Jacques Leibowitch – l'un des pionniers de la recherche sur le sida, – un poster (N° W-11) montrant que 60 % des hémophiles étaient séropositifs. La sélection des abstracts pour le congrès d'Atlanta ayant eu lieu en février 1985, cela signifie donc que le docteur Sultan possédait cette information importante dès le début de l'année 1985. Pourquoi n'en a-t-elle donc pas fait état plus tôt en exigeant, de la part du CNTS, qu'il importe ou qu'il fasse venir du CRTS de Lille les fractions chauffées de facteur VIII qu'il était incapable de produire ? Le docteur Leibowitch n'avait pas craint, lui, de dénoncer dans les colonnes du *Monde* « *l'inconscience des pouvoirs publics* » (*le Monde* du 13 juin 1985).

Un autre article, publié en 1986 dans la revue *Annales de médecine interne* (137, n°7, pp.562-564) par le docteur Sultan et d'autres médecins de l'hôpital Cochin, doit ici être cité. Consacré à l'étude de deux cas de sida chez des hémophiles A, cet article se terminait ainsi : « *L'utilisation de concentrés chauffés de facteur VIII pourrait permettre d'éviter la diffusion du sida* (...). *En fait, en attendant que cette technique soit mise au point et ait prouvé sa valeur, la seule façon de protéger de façon certaine les hémophiles est de préparer les fractions à partir de plasma de donneurs séronégatifs.* » Le docteur Sultan a pourtant toujours affirmé que dès la mi-1983 elle aurait voulu traiter les hémophiles par des produits chauffés mais que les dirigeants du CNTS s'y opposaient.

En ce qui concerne les contaminations tardives d'hémophiles par le virus du sida survenues après le 1er octobre 1985 et pour lesquelles elle affirme détenir plusieurs dossiers, le docteur Sultan estime qu'il ne s'agit là que de « *banalités* » et d'« *évidences* ». La vérité est qu'aucun cas de telles contaminations n'a aujourd'hui encore été documenté.

Dès le lendemain de la publication de notre article, M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, confirmait sur France Inter que c'était le directeur général de la santé qui avait communiqué quelques jours auparavant cette pièce à la justice. Il ajoutait : « *Nous avons versé cette note au dossier du juge pour qu'il puisse poursuivre son instruction et déterminer les responsabilités.* »

**JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI**

*BIBLIOGRAPHIE*

## Les monstres avortés

par Etienne-Charles Frogé

SERAIT-IL monstrueux de s'intéresser aux monstres? C'est évidemment la première question que soulève l'ouvrage de Jean-Louis Fischer (1). Une question vite superflue puisque au-delà de l'inventaire, sommeillent en nous l'attirance et la répulsion face aux monstres, cette ambivalence majeure que Cocteau a contée à merveille dans *la Belle et la Bête.* Ecrivant l'histoire des monstres, Fischer prévient de la difficulté de les définir, eux, tout comme la tératologie. Il met en lumière tout ce qui nous tenaille, de l'ignorance primitive à la croyance symbolique, sciemisme rationaliste ou science victorieuse grâce à cette adjonction explicative qu'est la génétique.

Un monstre serait-il un composé contraire à la nature, impliquant une dislocation dans des constructions de synthèses impossibles, des pseudo-structures anatomiques (2). Les monstres ne seraient-ils que les graffiti de notre biologie? Mais voici que tout peut devenir monstrueux, un propos, un comportement social, une difformité physique. Car la nature laisse libre cours aux chatoiements des formes ; ce désordre à première vue qui, si nous suivons Bergson, n'est qu'un autre ordre, celui auquel on ne s'attendait pas. Jusqu'à l'art qui, allant jusqu'à la supercherie grossière, s'est servi de la perspective pour engendrer des monstres graphiques à l'aide de différentes optiques déformantes.

Le dernier propos, le plus important sans doute, est celui du refus par la société de toute naissance de monstres et de malformés, grâce à l'interruption volontaire de grossesse. Dans sa dernière phrase, l'auteur écrit que ce refus, pour général qu'il soit, s'exprimera, *« à quelques exceptions près ».*

(1) *Monstres, histoire du corps et de ses défauts*, par Jean-Louis Fischer. Syros Alternatives. 126 pages. 140 F.

(2) Jean Brun. « Le prestige du monstre » *in le Mythe de la peine*. Aubier, Paris, 1967.

► **Etienne-Charles Frogé, professeur de médecine légale à la faculté de médecine de Tours, est vice-président de la Société française de médecine légale et de toxicologie.**


| PARIS | MILAN |
|---|---|
| 6 h 50 | 8 h 20 |
| 11 h 15 | 12 h 45 |
| 18 h 05 | 19 h 35 |

l'horaire des vols quand tout le reste de Milan est sous le brouillard. Désormais, T.A.T est la seule compagnie française qui se pose à l'aéroport d'Orio al Serio. Inutile, donc, d'être sorcier, pour comprendre pourquoi le vol Paris-Milan Orio al Serio est un vol unique pour les hommes d'affaires ! Pour vous qui voyagez vers Milan et sa région pour affaires, le vol T.A.T Milan Orio al Serio s'avèrera vite incontournable. Contactez-nous, nous sommes à votre entière disposition. T.A.T (1) 42.79.05.05 ou dans votre agence de voyages.

TAT EUROPEAN AIRLINES

d'être sorcier pour comprendre pourquoi un homme d'affaires dans la région milanaise sera content d'arriver à l'heure.

*Mesdames et Messieurs nous allons atterrir dans quelques instants à l'aéroport de Milan Orio al Serio.*





CHOISIT TAT

# CULTURE

# Un entretien avec M. Dominique Wallon

## *«Il est vital de maintenir et d'améliorer notre position en Europe et de conquérir une place aux Etats-Unis», nous déclare le directeur du Centre national du cinéma*

***« Comment analysez-vous les principaux indicateurs de la situation du cinéma?***

– Le nombre de spectateurs a baissé en 1991, il est passé sous la barre symbolique des 120 millions de spectateurs, pour avoisiner les 117 millions. Mais à mes yeux c'est une baisse conjoncturelle, sans signification grave. Si on «lissait» les statistiques, comme cela se pratique à l'INSEE, on obtiendrait une fréquentation stable, de l'ordre de 10 millions d'entrées par mois, depuis 1988.

» L'autre indicateur important, pour ce qui est de la consommation des films en salle, est la baisse de la part française à environ 30 %, alors qu'elle était de 37 % en 1990 – et la poursuite de la montée de la part du cinéma américain. Cette baisse s'explique par l'absence de très gros succès français cette année, où il n'y a pas eu de *Cyrano*, de *Gloire de mon père* et de *Château de ma mère* ni de *Nikita*. Conclusion : c'est le succès des films français qui fait les bons chiffres globaux.

» Paradoxalement, cette année commercialement décevante pour le cinéma français a été, en termes artistiques, un très bon cru. Il suffit de prendre la liste des «nominés» aux césars (*Van Gogh*, *Tous les matins du monde*, *la Belle Noiseuse*, *Merci la vie*, *J'embrasse pas*, *les Amants du Pont-Neuf*, *Delicatessen*...) pour s'en convaincre.

***– Que vous inspire cette diminution des entrées?***

– Je ne crois pas qu'on ait repris un processus de baisse. Mais il faut redécoller du «plancher» des 10 millions d'entrées par mois, pour approcher les 140 millions par an à la fin du siècle. Toute la réorganisation des salles y tend. 1991 est la première année depuis cinq ans où on a ouvert plus de salles qu'on n'en fermait (1). Cela traduit la restructuration du réseau, à la fois son adaptation à la chute des entrées et, avec l'aide des municipalités, le refus de laisser disparaître le dernier écran dans chaque localité. Le plan de défense, mis en œuvre à l'initiative de Jack Lang en 1989, a parfaitement fonctionné.

### *Perte de pluralisme*

***– Pour s'en réjouir ou s'en inquiéter, on a beaucoup glosé sur la construction de «mégacomplexes» de cinéma, sur le modèle du Kinépolis en banlieue de Bruxelles avec sa vingtaine de salles. Où en est-on?***

– Les trois grands circuits, Gaumont, Pathé et UGC, ont confirmé leur stratégie, mais elle est moins univoque qu'on ne croyait. Dans certains cas il s'agit seulement de la restructuration d'un complexe en centre ville, déjà existant. Le but reste de créer des grands ensembles produisant une force d'appel, liée au nombre de films proposés mais aussi à d'autres éléments, tels que l'accueil (qu'enfin le public n'attende plus sur le trottoir), ou d'autres propositions commerciales, boissons, librairies...

» Un seul projet de «mégacomplexe» est à ce jour en cours, à l'initiative de Pathé, à la périphérie de Toulon. Après un moment d'euphorie, les autres projets sont en attente, il n'y en aura sans doute pas plus d'une dizaine d'ici à la fin du siècle. Cette dynamique est positive. Sans elle, ce sont les Américains qui construiraient ces salles, comme ils l'ont fait en Angleterre et en Allemagne, comme ils sont en train de le faire en Italie et en Espagne, au bénéfice de leurs seuls films.

***– La profession s'est récemment émue de l'accord intervenu entre deux des grands circuits, Gaumont et Pathé, qui se sont réparti la programmation des salles. Dix ans après la dissolution du GIE Pathé-Gaumont par Jack Lang, jugez-vous ce rapprochement inquiétant?***

– Il faut bien distinguer les problèmes, le premier concerne le poids des salles, le second l'accès aux films. L'opération d'échange de salles entre Gaumont et Pathé n'est pas juridiquement attaquable. Mais il ne faut pas que les exploitants indépendants soient marginalisés. Nous n'avons pas de position idéologique. D'après les analyses de la commission de la diffusion aux mois de mars-avril, nous interviendrons et, si nécessaire, interdirons certaines formes d'entente si le nombre de salles dépendant du même programmateur est excessif. L'Etat jouera son rôle.

» En ce qui concerne l'alimentation des salles, si on constate une entente de fait Gaumont-Pathé-AMLF (2), elle sera justiciable de recours de la part des professionnels devant le médiateur ou les tribunaux, et de leur part comme de celle du ministère de l'économie et des finances devant le conseil de la concurrence pour faire condamner tout abus de position dominante. Avec la cession de la quasi-totalité des salles parisiennes de Pathé à Gaumont, un distributeur indépendant qui souhaite une sortie un peu importante n'a plus que deux interlocuteurs au lieu de trois, c'est une perte de pluralisme évidente.

» Mais il faut aussi être très clair sur la nécessité, pour le cinéma français, de sociétés puissantes, d'ampleur internationale : elles représentent un élément stratégique de sa survie. On ne doit donc pas pénaliser par principe celles qui se renforcent, mais veiller à ce qu'elles n'outrepassent pas leurs droits.

***– Nous en sommes venus au problème de la distribution.***

– C'est l'un des deux secteurs où il reste le plus à faire. Le système actuel d'aide automatique profite surtout aux gros distributeurs, et les subventions distribuées par l'aide sélective ne peuvent compenser ce déséquilibre. Le CNC fera des propositions pour améliorer ces mécanismes dès cette année.

***– Dans quel autre domaine le dispositif du cinéma doit-il être amélioré?***

– L'autre problème est l'exportation, qui joue déjà un rôle-clé puisque les ventes de droits du cinéma français à l'étranger sont de l'ordre de 450 millions de francs, pour un investissement dans la production de 2,5 millards, soit près du cinquième. Mais il est vital de maintenir et d'améliorer notre position – en Europe notamment –, souvent de la reconquérir, parfois, comme aux Etats-Unis, de la conquérir.

» En cette matière, il s'agit de constituer de véritables réseaux de présence du cinéma français et européen dans le monde. Le CNC travaille sur ce sujet avec la direction des relations économiques extérieures (DREE) et je viens de rencontrer Jean-Noël Jeanneney pour, dans des cas précis de projets d'entreprise, faire entrer le cinéma dans le cadre de l'aide à l'exportation. J'ai bon espoir, même si le risque est supérieur à ce qui est habituel dans les secteurs industriels.

***– Vous avez mentionné les Etats-Unis, éternel point noir de l'exportation du cinéma français. Quelle stratégie est envisageable pour y accroître la présence du cinéma français?***

– Il faut viser trois objectifs. D'abord améliorer la diffusion des films français selon les modalités actuelles, notamment le festival de Sarasota, malgré le refus obstiné des majors d'acheter nos films, et les difficultés actuelles de certains de nos interlocuteurs habituels, comme Orion Classics dont la société mère est en faillite. La DREE pourrait soutenir des projets tels que MK2-USA, seule société de distribution américaine en activité à avoir été créée par un opérateur français.



» Ensuite, nous étudions la mise en place, en 1993, d'un test en grandeur réelle de distribution de films doublés «en américain», pour mettre à l'épreuve le cercle vicieux derrière lequel se retranche Hollywood. Selon eux, leur public ne veut pas de version originale, et ils se refusent à doubler nos films comme cela se pratique partout ailleurs dans le monde.

» Enfin il faut prendre en compte les gros investisseurs français dans la production hollywoodienne. Ciby 2000 (la société de Francis Bouygues) et le Studio Canal Plus investissent dans l'industrie américaine parce que les capitaux importants dont ils disposent ne peuvent pas se rentabiliser sur le marché français, ni même, selon leurs dirigeants – mais j'en suis moins convaincu – sur le marché européen. Je considère que cet apport de capitaux frais devrait avoir d'autres effets que le seul bénéfice des entreprises. Il devrait faire partie de la discussion globale avec Hollywood. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'intervention de l'Etat, mais d'un thème de discussion avec les responsables de ces sociétés.

### *Des visées à long terme*

***– On vient d'assister, avec la non-nomination de films français ou de coproduction française aux oscars du film étranger, à une nouvelle escarmouche dans l'affrontement franco-américain.***

– En tant que président d'Unifrance, Daniel Toscan du Plantier (3) a eu une réaction légitime. Mais il faudrait que la France soit plus «force tranquille». On fait notre travail, avec des visées à long terme, sans s'affoler parce qu'on n'a pas de prix à Berlin ou pas de nomination aux oscars une année. La France est, à l'échelle internationale, le second pays du cinéma, le seul autre pays à sortir chaque année un nombre notable de films importants. Mais elle est si loin derrière le premier qu'elle n'a aucun intérêt à batailler systématiquement avec les Américains.

***– En ce qui concerne la production, on constate une grande stabilité avec cent cinq films «100 % français» ou «principalement français». Mais l'inflation des coûts se poursuit. Comment l'expliquez-vous?***

– Effectivement, le coût moyen d'un film 100 % français est passé de 20 à 24 millions de francs entre 1990 et 1991. Cette hausse est due au glissement inflationniste permanent et excessif du secteur, mais aussi à l'augmentation du nombre de projets à coût élevé – plus de 40 millions – qui ont représenté 41 % du total des investissements, contre 33 % en 1990. Cette inflation coïncide avec l'arrivée de gros investisseurs, dont nous avons déjà parlé, Ciby 2000 et le Studio Canal Plus. Il faut enfin prendre en compte l'hypothèse de devis artificiellement gonflés, contre lesquels nous allons multiplier les contrôles.

» Cette inflation pose le problème des lieux de tournage, de manière plus aiguë depuis l'ouverture à l'Est, où les studios proposent des tarifs très inférieurs à ceux qui ont cours ici. Une discussion doit s'engager entre les différents partenaires, sous l'égide du CNC.

***– Il y a deux ans était mis en place le Club des investisseurs, destiné à faciliter la production de films chers, présentés comme nécessaires. Aujourd'hui, après l'échec commercial de la plupart de ces films, le Club des investisseurs disparaît. Mais les films chers continuent de fleurir.***

– Certains sujets appellent des gros moyens, et ces films sont décisifs pour l'ensemble du cinéma. Ce sont eux qui, souvent, attirent le public qui ne va au cinéma qu'une ou deux fois par an. Il ne faut pas laisser ce public aux Américains. Le Club des investisseurs était une bonne idée, mais peut-être arrivée trop vite. Il a rendu trop facile le montage de projets qui auraient nécessité plus d'étude sur leur conception.

### *Parier sur le succès en salle*

***– Quel était leur défaut de conception?***

– L'ensemble de la production française n'a pas encore effectué une nécessaire révolution intellectuelle. Elle consiste à ne pas raisonner sur le préfinancement (et le Club des investisseurs a été compris comme mécanisme de préfinancement), mais sur la recette. Savoir si tel scénario, tel casting, tel réalisateur sont capables d'attirer non pas un million et demi de spectateurs en France mais quatre ou six. Il ne faut plus discuter du montage financier des films chers, mais des retours de recettes, en particulier dans les salles et à l'exportation.

***– Comment traduire cette exigence dans les faits, pour que le cinéma français puisse continuer de donner naissance à des superproductions?***

– Peut-être en relançant l'à-valoir distributeur (4), puisque la distribution en salle est la clé de la réussite. Il faut que, à côté de la part de financement apportée par les télévisions, le pari sur le succès en salle soit partie prenante du processus même de production. L'Etat pourrait garantir une partie de ce risque.

***– Les mécanismes de défense du cinéma et de l'audiovisuel français sont-ils désormais acceptés par les instances européennes?***

– La France est l'un des tous premiers pays de la CEE à avoir mis son système de soutien au cinéma et à l'audiovisuel en conformité avec les règles communautaires dès 1989, par l'organisation de l'égalité de traitement des personnes et des entreprises françaises et européennes. Début avril, ce système devrait être à nouveau avalisé au niveau européen.

***– Longtemps les Français ont cherché des partenaires parmi les autres membres de la Communauté, pour constituer une majorité capable de définir des règles de défense du cinéma et de l'audiovisuel européen. Ils n'ont le plus souvent rencontré qu'indifférence ou hostilité. Bruxelles n'est-il pas devenu aujourd'hui un lieu plus accueillant à leurs thèses, capables d'imposer aux autres ces mêmes réglementations?***

– Nous n'en sommes pas encore là. Nous nous félicitons de la qualité du travail de la direction générale culture et communication dirigée par Mme Colette Flesch à Bruxelles. Mais les autres directions, en particulier celles chargées du grand marché et de la concurrence, conservent des positions qui, dans certains cas, ne nous paraissent pas applicables au cinéma et à l'audiovisuel.

» Le prochain examen des réglementations d'autres pays, dont l'Allemagne et l'Italie, qui sont en position d'être critiquées, devrait les rapprocher de nous.

***– L'intégration, à Maastricht, de la culture au traité de Rome et la prise en compte de ses spécificités ont-elles modifié la situation?***

– C'est évidemment positif, mais cela n'entraîne pas de changement immédiat.

***– D'allusions en sous-entendus, on commence à discerner une grave menace en provenance du «cycle uruguayen». Qu'en est-il exactement?***

– Hormis le problème agricole, les actuelles négociations du GATT portent sur l'inclusion du secteur des services dans les règles générales du commerce international. Avec, entre autres, l'application de la «clause de la nation la plus favorisée» : tout avantage accordé à un membre du GATT doit l'être à tous les autres. Pour l'audiovisuel, cela signifierait la mise en cause du système des quotas. Mais aussi la mise hors la loi des accords de coproduction bilatéraux, qui visent à créer des solidarités entre cinématographies nationales.

» Or les problèmes ne sont pas de même nature pour les Européens et les Américains. Dans l'audiovisuel, les échanges entre les Etats-Unis et la CEE se soldent par un avantage de 1,65 milliard de dollars pour les Américains. A terme, ils visent la domination absolue (même avec des capitaux d'origine japonaise ou autres), c'est une politique impérialiste de monopole tendant à un accroissement substantiel de leurs bénéfices. Pour l'Europe, et en particulier la France, comme d'ailleurs pour les autres pays du monde, ce n'est pas un accroissement financier qui est en jeu, mais un problème de survie pure et simple.

***– Où en est-on?***

– C'est la Commission de Bruxelles qui mène la négociation. L'existence de la directive «Télévision sans frontière», si contestée à sa création, entraîne l'implication de la CEE en tant que telle, puisque les «quotas» sont un mécanisme de la Communauté.

» Le mandat du négociateur était d'obtenir que l'audiovisuel soit mis hors d'application des traités du GATT, par une annexe qui le préciserait explicitement. Les Américains refusent absolument, et le secrétaire général du GATT, M. Arthur Dunkel, n'en faisait plus mention dans son rapport de décembre. Il faut continuer à se battre sur cette annexe. Si elle se montrait impossible à obtenir, il faudrait arriver au moins à l'exemption de la clause de la nation la plus favorisée, sans limite de durée.

***– L'audiovisuel risque-t-il de devenir une monnaie d'échange contre les tourtes de soja dans cette négociation globale?***

– Je ne le pense pas. Voici ce que vient de m'écrire le directeur des relations extérieures de Bruxelles : *«La Commission n'accepterait en aucun cas un résultat de* [cette] *nature.»* Il faut toutefois rester vigilant. Jack Lang et tous les ministres concernés n'ont cessé d'intervenir à Bruxelles, et il faut que les créateurs le soient aussi. On a connu des surprises amères dans les dernières heures de négociations à l'arraché.»

*Propos recueillis par*
**JEAN-MICHEL FRODON**

(1) En 1991, il y a eu soixante nouveaux écrans en France, tandis que quarante-sept disparaissaient.

(2) En tête des distributeurs en 1991, AMLF entretient des liens étroits avec Jérôme Seydoux, par ailleurs PDG de Pathé et frère de Nicolas Seydoux, le patron de Gaumont.

(3) Après que ni *Van Gogh* (candidat de la France), ni *Talons-aiguilles*, ni *la Double Vie de Véronique*, ni *Toto le héros* (coproductions françaises) n'eurent été déclarés éligibles aux oscars, Daniel Toscan du Plantier a mis en cause le système de désignation à l'oscar du meilleur film étranger, et évoqué l'éventualité d'un boycottage (*le Monde* du 27 février).

(4) Jusqu'au milieu des années 80, une part importante de la production était financée par une avance des distributeurs. En entraînant de graves difficultés pour la distribution, la chute des entrées a pratiquement fait disparaître ce mécanisme.

# La culture menacée par l'agriculture

Le cinéma français est en émoi. Jusqu'à présent, dans toute négociation internationale, la France avait réussi à faire prévaloir ses vues. Ce fut notamment le cas au moment de l'élaboration de la directive «Télévision sans frontières». Des «quotas» ont ainsi pu être institués qui obligent aujourd'hui les chaînes de télévision française à diffuser 60 % d'œuvres d'origine européenne, dont 40 % d'œuvres produites en langue nationale. Parallèlement, les chaînes de télévision sont tenues d'attribuer un pourcentage fixe de leur chiffre d'affaires à la production audiovisuelle ainsi qu'à la production de films. Ailleurs dans la Communauté, les chaînes de télévision, notamment celles de pays qui n'ont pas d'industrie audiovisuelle (Portugal, Grèce, par exemple...), ont une marge de manœuvre plus large en matière d'importation de produits américains ou japonais. Bref, politique volontariste oblige, la France est le seul pays d'Occident qui a réussi à maintenir en vie son industrie cinématographique face aux prédateurs hollywoodiens.

### *La véhémente défense de M. Jack Lang*

Or tous ces efforts juridico-politiques risquent d'avoir été déployés pour rien. C'est du moins ce qu'affirment les lobbies de l'audiovisuel français. La chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films francais (CSPEFF), à l'issue d'une rencontre avec Jacques Delors, le 5 mars, a exprimé sa très vive inquiétude *«quant à l'issue des négociations du GATT. Il apparaît en effet*, explique un communiqué, *que la Commission économique européenne serait sur le point de céder aux pressions américaines visant à obtenir la disparition des règles de protection des cinémas nationaux en Europe»*. Le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, a déclaré au *Monde* que *«les Etats-Unis, pays protectionniste s'il en est en matière culturelle, n'aspirent qu'à jeter à bas tout l'édifice juridique qui a permis la survie économique de notre industrie cinématographique. Nous n'accepterons pas que les accords bilatéraux en matière de coproduction soient menacés»*, ajoute le ministre.

La véhémence est d'autant plus forte que le gouvernement était persuadé que l'audiovisuel ferait l'objet d'une *«annexe»*. Autrement dit, que la culture échapperait au grand marchandage du GATT. Or il n'en est rien. *«Il n'a jamais été question d'une annexe»*, affirme aujourd'hui un haut fonctionnaire de la Communauté, mais seulement d'une *«dérogation à la clause de la nation la plus favorisée»*. Dérogation qui permet à certaines politiques nationales de se poursuivre inchangées. Malheureusement, le régime juridique des dérogations n'a rien d'irrévocable. Même si, *«actuellement, aucun risque d'élimination ne pèse sur les dérogations»*, comme l'affirme ce même fonctionnaire européen, cette absence de danger n'a rien d'éternel.

Le problème est cependant politique : la France est seule à se battre vigoureusement sur ce dossier. Ni l'Allemagne, ni la Grande-Bretagne, ni aucun autre pays de la Communauté ne vient étayer fermement la position des négociations communautaires. *«Nous tiendrons bon sur les quotas»*, jure Bruxelles, mais jusqu'à quand? La Motion Pictures Association (MPA), qui regroupe les majors hollywoodiennes, a l'oreille de son gouvernement pour obliger l'Europe à déréglementer l'audiovisuel et le cinéma. Et comme dans toute négociation globale, le danger est grand de voir la CEE céder sur l'audiovisuel pour mieux préserver ses intérêts, dans l'agriculture par exemple.

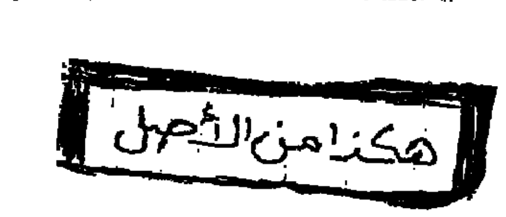
YVES MAMOU

CONNAISSANCE DU MONDE
SALLE CHOPIN-PLEYEL : Dimanche 15 mars (14 h 30), Lundi 16 (18 h 30), Mardi 17 (18 h 30), Mercredi 18 (15 h et 20 h 30), Jeudi 19 (20 h 30), Vendredi 20 (15 h et 18 h 30), Dimanche 22 (14 h 30 et 17 h), Lundi 23 (15 h).
NÉPAL
Film de Jean RATEL
La Vallée de Katmandu. Ses habitants. Leurs coutumes et religions. Scènes de la vie campagnarde. Trekking en Himalaya. De la jungle tropicale aux splendeurs de la haute montagne.
VOUS POUVEZ PRENDRE VOS ABONNEMENTS 92-93 DÈS LE LUNDI 16 MARS

THEATRE 71 • MALAKOFF
GUNDULA JANOWITZ
et
l'Orchestre National d'Ile de France
Direction Jacques Mercier
MOZART • WAGNER
Mardi 17 mars - 20h30
Places 150F et 110F
Loc. 46 55 43 45
Théâtre 71
3, pl. du 11 Novembre MALAKOFF
Mº Malakoff-Plateau de Vanves

DANSE
La mort a le visag

DIAGONALES



# CULTURE

## DANSE

# La mort a le visage bleu

*Catherine Diverrès dénonce le fascisme et l'intolérance dans « Tauride », une création*

ANGERS

*de notre envoyée spéciale*

Poussée par l'urgence de dénoncer la montée de l'extrême droite et les intolérances, Catherine Diverrès crée *Tauride* à Angers, après une résidence de quatre mois au Centre national de danse contemporaine. Référence au sacrifice dans la tragédie grecque, mais brûlante actualité. On voit une vieille femme aller voter, comme si elle accomplissait un devoir sacré, image peut-être plus efficace pour convaincre les indécis que n'importe quel discours électoral. Malgré son peu de goût pour les situations univoques, la chorégraphe, cette fois, a décidé de mettre tout son poids dans la bagarre. Et elle cogne, l'âme écorchée, terrifiée de ne pas être entendue. A l'issue du spectacle, plus tard dans la nuit, on a dit qu'elle avait pleuré parce qu'elle espérait le public debout, militant. Il ne l'a pourtant jamais autant applaudie.

Rares sont les moments où elle accepte de relâcher la tension. La violence des corps, les figures complexes qu'ils exécutent, les poings serrés des attaques de karaté, les voltes amples des derviches tourneurs sont relayés par des insultes. Celles éructées par des couples, celles criées par une voix allemande. Comme si la haine de l'intimité surgissait des mêmes frustrations que celles qui engendrent le racisme, le bon droit du complexe de supériorité.

Ces invectives sont mises en perspective par un extrait de *La guerre de Troie n'aura pas lieu* de Jean Giraudoux. Anne Koren, qui dit aussi bien qu'elle danse, énonce ce désir de guerre irrépressible quand il a pénétré la tête des hommes : *« On ne tue bien que ce (ux) qu'on aime bien. »*

Les lumières, quand elles ne sont pas aveuglantes, sont celles des pénombres des cérémonies secrètes, des unissons qui ébranlent la scène de bruits de bottes. Les images projetées suggèrent l'horreur des camps, des ossements, des cadavres. On respire, soudain soulagés, de voir un sein, en gros plan, que tête un bébé, beau comme la vie.

La musique mélange Beethoven, Schoenberg, Xenakis aux mugissements des avions, des sirènes d'alarme, aux bâtons qui claquent, aux lames qui cinglent l'air, bruits d'angoisse qui se transforment eux-mêmes en barrissements, en hennissements. Cette intrusion brutale de la nature archaïque met mal à l'aise. Nous ne sommes plus certains que la nature survivra à l'homme.

Homme ambigu, au demeurant, et jamais innocent. Magnifique solo de Thierry Bae avec un double féminin, une mort au visage bleu. Et malgré le chaos il y a toujours des veuves joyeuses, qui veulent vivre à tout prix : sensuelle démonstration de la femme en grand deuil, jarretelles à l'air, qui déroule ses bas allongée sur une table.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Prochaines représentations : les 2 et 3 avril, au Cargo de Grenoble, le 7, à Orléans, puis au Festival de Chateauvallon, le 16 juillet.**

## MUSIQUES

# David Byrne, la salsa des élections

*L'ancien chanteur de Talking Heads en militant politique et musical*

La sortie de *Uh Oh*, le nouvel album de David Byrne, arrive quelques mois après l'annonce officielle de la dissolution de Talking Heads. La fin du quartet new-yorkais n'aura surpris personne (dernière tournée en 1983, dernier disque en 1988), mais quelques larmes ont coulé. *Uh Oh* aidera les endeuillés à retrouver le sourire. David Byrne, à Paris pour la promotion de son disque, reconnaît qu'il est revenu en partie à ses premières amours : *« Pendant la tournée en Amérique latine qui a suivi la sortie de* Rei Momo [son premier album solo, mélange de musiques brésiliennes et antillaises], *Oscar Salas, mon batteur, m'a fait prendre conscience de la possibilité d'incorporer mes expériences passées dans mes orientations actuelles. »*

David Byrne parle comme si l'anglais lui était une langue étrangère, avec le mélange d'innocence apparente et de brusquerie qui caractérise l'écriture de ses textes. Avec le recul, il admet que *Rei Momo* était un adieu à la musique de Talking Heads *« comme quand un jeune part de chez ses parents et se met à faire le contraire de ce qu'il a toujours fait »*. Ce puritanisme ethnique (pas une once de rock, une recherche très précise des spécificités de chaque musique, charanga, merengue, son...) avait attiré un feu croisé de critiques : ceux qui lui reprochaient de ne plus faire du Talking Heads (même si la définition du son du groupe s'était singulièrement diluée au fil des ans) et les amateurs de musiques tropicales qui n'admettaient pas d'entendre Byrne coller ses textes névrotiques sur *leur* musique.

*Uh Oh* devrait être l'occasion de la réconciliation. Le titre pourrait se traduire par « Holà ! » avec une nuance d'inquiétude. *« C'est peut-être parce que nous sommes en année électorale, mais plusieurs chansons reflètent un sentiment d'urgence. »* En 1984, David Byrne a fait imprimer et coller dans les rues de New-York des affiches reprenant le portrait officiel de Ronald Reagan accompagné de la seule légende : *« acteur »*. Entre deux élections, il continue à faire de l'agit-prop pour les musiques d'ailleurs. Son label, Luaka Bop, publie régulièrement des compilations. La dernière est consacrée à la musique cubaine, pas celle de l'exil, mais le *son* officiel de l'île, elle est intitulée *Dancing With The Enemy*. Byrne s'est rendu à Cuba et y a trouvé un système de santé, des écoles *« en meilleur état qu'aux Etats-Unis »*.

Une vision extrêmement minoritaire aux Etats-Unis, où le musicien jouit d'un statut ambigu. Régulièrement affublé du qualificatif d'« homme de la Renaissance » par la presse, Byrne arbore effectivement un curriculum vitae impressionnant : rock-star avec Talking Heads, réalisateur de films (le merveilleusement bizarre *True Stories*), compositeur de musiques de film, de partitions de ballet (*The Catherine Wheel*, pour Twyla Tharp), prosélyte du métissage... Il n'empêche, car, dit-il *« je voudrais réaliser un second film, mais, pour l'instant, je vais de temps en temps à Los Angeles. Là, j'ai des réunions avec des gens qui me disent qu'ils adorent ce que je fais et qui ne me donnent pas un sou »*. De même, WEA, la major dont dépend Luaka Bop, n'a sorti que très discrètement *Forest Fire*, un album de remixes instrumentaux inspiré de son œuvre symphonique *The Forest*.

Mais, pour l'instant, David Byrne s'apprête à reprendre la route (il devrait jouer en France au mois de juin prochain) et vient d'achever la compilation du traditionnel coffret de plusieurs CD qui accompagne la béatification d'un groupe. En collaboration avec les trois autres membres de Talking Heads, il a exhumé quelques titres inédits et quelques versions en public. Les nostalgiques seront servis en septembre.

THOMAS SOTINEL

### Un tour en ville

**UH OH**

*David Byrne*

*Uh Oh* procède selon le principe de la fusion. On entendra du reggae, du funk et des rythmes brésiliens. Des orchestrations élaborées de bois (réminiscences des minimalistes) et des guitares menaçantes. Et surtout une colère froide que David Byrne réservait jusqu'alors à sa sphère privée. C'est sans doute cette colère qui fait avancer *Uh Oh* plus vite et plus loin. Le groupe ici réuni (qui comprend le bassiste de Meters George Porter Jr., c'est-à-dire un fondateur du funk moderne) a pris une couleur propre, et les invités (Nona Hendryx et Dolette McDonald aux chœurs), se tiennent poliment et laissent ce beau disque marcher tout seul, comme un grand.

T. S.

▶ **Luaka Bop/WEA.**

## Margareth mène le bal

*Farao, divindades do Egito* : C'est avec l'Egypte, les pharaons, symboles de la négritude reconquise que la Bahianaise Margareth Menezes entre en 1988 dans le club des vedettes adulées par la plus africaine des villes brésiliennes, Salvador de Bahia. La métropole nordestine fêtera Margareth jusqu'à son décollage vers des horizons plus occidentaux, aux côtés de David Byrne, qui l'emmène l'année suivante dans sa tournée *Rey Momo*.

Femme noire tout en dreadlocks et en énergie concentrée, elle devient la figure de proue de la « samba-reggae » en menant le carnaval 1988 avec le « bloc afro » Ara Ketu, l'un des dignes héritiers – tout comme Olodum cher à Paul Simon – de Ile Alhé, premier groupe à revendiquer dans les années 70 la beauté du noir. *« Je n'aimais pas le carnaval*, explique Margareth. *Et puis un jour, en 1987, j'y ai découvert les blocs nègres. Ils donnaient aux Noirs la fierté et aux métis la conscience de leur couleur. Ils avaient une manière incroyable de kidnapper l'histoire africaine pour la remettre dans la rue à Bahia. Dévoilant ainsi l'intimité du peuple d'ici. Ça m'a énormément impressionnée.*

Forte en scène, meilleure en face à face que sur albums (*Kindala* chez Polydor, dont un duo avec Jimmy Cliff, Bahianais d'adoption), Margareth Menezes est partie sur le sentier international de la guerre, parée de tous ses atours : l'amitié de David Byrne, le vent de l'histoire et sa capacité à séduire en bloc, par un système très bahianais de cotes mal taillées, – voix grave, percussions lourdes, – mais terriblement efficaces.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Le 12 mars, New Morning, 21 h 30.**

## DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
*de l'Académie française*

# Retour de l'idéologie

LA semaine dernière est sorti un film titré en charabia. C'était exprès, bien sûr, pour que grands et petits relaient la publicité en butant sur la faute, en s'interrogeant sur elle. Des journalistes se croyant libres de leur fantaisie ont mordu à l'hameçon de l'annonceur en demandant à des puristes présumés si la faute grammaticale volontaire les choquait. Débat artificiel, cousu de fil blanc, vite oublié : juste de quoi assurer au lancement du film le relais gratuit d'une réclame « rédactionnelle » ...

Un mois plus tôt, le roi mondial du tricot avait usé du même stratagème de la pseudo-transgression, dont il est coutumier, en affichant une photo de fœtus, après avoir enlacé un prêtre et une religieuse dans un baiser hollywoodien ; sous prétexte de faire réfléchir à la vie, à l'amour, etc., en fait, pour que l'indignation provoquée chez les traditionalistes, gogos idéaux pour ce genre de manipulations, entraîne des mentions sans frais de la marque de pull-over, seule finalité certaine de l'opération...

Ces mœurs truandes, la publicité ne les instille pas seulement, par contagion, à ses praticiens autrefois cantonnés dans l'information sur des produits. Elle impose sa façon de « penser » à toute la population. Elle a acquis les moyens de cette corruption géante. Ediles et margoulins lui ont vendu NOTRE espace, nos murs, nos paysages, notre fenêtre sur le monde qu'est la télévision, par où elle règne jour et nuit sur notre for intérieur : elle en profite !

Trois heures par semaine, soit plus qu'on en offre à un enfant pour apprendre le latin, les spots forcent nos foyers, nos consciences et nos sensibilités, préalablement mis en fiches par sondages. Ils contrecarrent l'école et nos autres moyens de résistance par un concassage de l'attention, du raisonnement et de la volonté, ces obstacles au « j'ai envie-tout-de-suite » dont dépend l'unique objet de ce *décervelage* : faire acheter.

La dernière rengaine à la mode consiste à déplorer pêle-mêle la perte de crédit des enseignants, des journalistes et des hommes politiques. Ces trois métiers ont leurs faiblesses ; mais a-t-on mesuré ce que leur discrédit doit au pouvoir grandissant et incontrôlé des publicitaires ? La faute à qui si le public, regardé hier comme un ensemble de personnes responsables, est traité de plus en plus comme un troupeau qu'il s'agit de grossir à tout prix, sous la menace des comptages d'audience, et d'offrir aux annonceurs en état de réceptivité maximale, à coups de fictions violentes, de reportages saignants, de débats tronqués, de cadavres, d'invectives, d'intimités dégradantes, de calembours imbéciles, d'émotions sans pensée, d'improbables recettes de mieux-vivre ? ...

Si la vie publique se dégrade, c'est que la publicité oblige à voir sans cesse le client derrière le citoyen, l'acheteur derrière l'être doué de raison, à remplacer par des images-chocs, des réflexes inconscients et des slogans les idées sans lesquelles il n'y a plus de démocratie.

Autant que la fiction, l'information et le forum, la vie intellectuelle subit cette dictature de l'émotionnel et du faux concret. Les colloques qui fleurissent un peu partout règlent leurs calendriers, leurs intitulés, leurs invitations et leur consentement à l'éphémère, sur les lois du spectacle et du marketing conceptuel. La langue s'y affadit, gangrenée par les à-peu-près et les ruses d'annonceurs. Chez les « penseurs », la prime à l'erreur passée et à l'inconséquence recopie les immoralités du commerce – du moment qu'on en parle !, – au mépris de l'ancienne rigueur universitaire.

La faveur des genres littéraires suit le renversement des valeurs exigé par les marchands, qui préfèrent aux effets de l'art et aux bonheurs de l'esprit la réalité et la vie, du moins leur reflet arrangé. D'où l'inflation récente des biographies-trou de serrure, l'escalade cannibale des écrits intimes où le moi s'offre en pâture et vend les secrets d'autrui (1).

Les forces diffuses qui ont mis en coupe réglée les activités publiques et privées du pays se retranchent derrière la fable qu'elles ont complaisamment répandue sur « la fin des idéologies ». Puisqu'on vous dit que ces choses mandisantes n'existent plus ! C'est comme l'Histoire, enterrée par M. Fukuyama. Place au « marché », réputé éternel parce que pur d'arrière-pensées dominatrices ! « D'ailleurs, entend-on, pas d'embrigadement sans bureaucratie et chef d'orchestre : vous en voyez, vous ? »...

Nul besoin d'une doctrine et d'une organisation ouvertement oppressives pour domestiquer corps et âmes. Les recettes d'efficacité commerciale en tiennent lieu plus subtilement. Il y a vocation à la totalité, donc à la domination totalitaire, dans l'illusion publicitaire de conciliation des contraires – progrès et tradition, révolution et ordre, etc., – dans la réduction péremptoire du vrai au visible, de la réalité au spectaculaire, de l'idéal au photogénique et de la valeur au consommable. Le propre des idéologies est de se nier comme telles. C'en est une, bel et bien, de régenter nos codes mentaux et nos rêves de bonheur, même si aucune visée ou vision politique redoutable ne s'y avoue, et si le progrès, en quadrillant et en épiant en douce les foyers, a rendu inutiles les descentes domiciliaires à l'aube en manteaux de cuir...

Difficile, en tout cas, de tenir cette puissance occulte et sans frein pour le salut de l'humanité, comme le fait ces jours-ci un ancien gauchiste et confident de Sartre, oubliant contre toute évidence que la *« victoire des objets sur les idéologies »* est elle-même idéologique (2). Comme si l'imaginaire social induit par la consommation forcée ne pouvait pas jouer le rôle des entreprises ouvertement dictatoriales d'hier !

Les gens qui partagent ces analyses sur le retour masqué d'idéologies sans maîtres mais non sans virulence, et qui s'interrogent sur les moyens de résister, se font régulièrement traiter d'ennemis des masses, lesquelles seraient ravies de s'évader dans le rêve et le « second degré » (Les enfants adorent « ça », ils ne sont pas dupes, etc.)

Depuis peu, les réfractaires au retour envahissant de cette idéologie unique ne sont plus seulement soupçonnés de préférer le déclin économique, le chômage et la grisaille ex-communiste : ils sont taxés de paranoïa, avec la caution d'un homme de l'art (3). Etre sensibles plus que d'autres aux viols sournois de notre imaginaire, de notre intime et de notre liberté, pressentir des non-dits assassins derrière les politesses exquises qui, à proprement parler, nous pompent l'air, ce serait autant de signes louches qu'on est mal dans son siècle, donc dans sa peau...

Pour psychiatriser les opposants, même plus besoin d'asiles, comme dans feu l'URSS. On n'arrête pas le progrès !

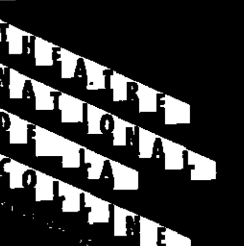
(1) Cf. « Le biographique », *Revue des sciences humaines*, université de Lille.

(2) *Le Français du coq à l'âme*, de Philippe Gavi. (Plon).

(3) *L'Homme parano*, de Claude Olievenstein. (Odile Jacob).

APRES MARIA'S LOVER, LE NOUVEAU FILM DE ANDREI KONCHALOVSKY
LE CERCLE DES INTIMES
(THE INNER CIRCLE)
LE 11 MARS

THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE
LE VIEIL HIVER - FRAGILE FORET
2 spectacles écrits et mis en scène par
Roger Planchon
deux spectacles du TNP Villeurbanne
DERNIERE 22 MARS 43 66 43 60
Planchon a réglé une mise en scène d'une violence et d'un lyrisme inouïs. Il est le chef d'une troupe qu'il faudrait remercier toute entière.... Une création contemporaine comme le théâtre en offre peu.
Olivier Schmitt.



# CULTURE

## MUSIQUES

# Toujours l'inattendu survient

### *Au XXe Grenoble Jazz Festival, un saxophoniste énigmatique et la création mondiale d'un guitariste norvégien*

GRENOBLE

*de notre envoyé spécial*

Ricky Ford est le musicien type pour qui on ne se déplace pas. Ricky Ford est le type même du saxophoniste découvert chez Ellington juste à la mort du Duke (1974), puis Gunther Schuller et Mingus au milieu des années 70, ténor solide à la Johnny Griffin revisité par Rollins, carrière honnête, petite bedaine, on égrène quelques titres de disques pour montrer, et l'affaire est entendue.

En prologue au XXe Grenoble Jazz Festival, Ricky Ford. Le lieu? Un club de campagne au nom comique, La Soupe aux choux. L'équipe d'accompagnateurs? Un bon groupe local que flatte évidemment la dimension et la vocation du lieu. L'invité? Richard Allen Ford, né le 4 mars 1954 à Boston, Massachussets, musicien sans surprise, et pourtant... L'énigme – elle est d'ailleurs celle de la musique, que le jazz condense dans la violence de l'instant – c'est que Ricky Ford surprend dès qu'il souffle. D'une fois sur l'autre, on l'oublie, mais il surprend comme il respire. On se fait toujours prendre, comme s'il commençait tous les soirs. On se fait prendre une nuit à New-York, en 1989, par une course poursuite (*«a chase»*) entre Ricky Ford et Sonny Fortune, qui obligea à revenir tous les soirs au Sweet Basil pour percer le secret. Peine perdue. On n'est pas prêt d'oublier. Question d'hommes, ce soir-là? De femmes? De contrat? Mystère. Histoire de musique en tout cas.

Et l'on vient de se faire reprendre dans un club de campagne au nom comique. Ricky Ford semble s'être trompé d'habits, de look, de genre, d'époque, d'imaginaire – mais sûrement pas d'instrument ni de musique.

L'ouverture réelle, grandeur nature, du festival, c'est le *Déjà vu* de Terje Rypdal, pour guitare et effets électroniques (lui-même), anches (John Surman) et orchestre à cordes (l'Orchestre des pays de Savoie). L'oubli ne se commande pas, bien sûr, mais on n'est pas certain de retenir grand-chose de cette œuvre empruntée, assez mal fichue dans l'écriture pour violons, faite de bruitages suaves et de copeaux de phrasés, dont le final de chacun des trois mouvements était particulièrement finaud, comme pour gagner, *in extremis*, le public. Ce qui en dit long sur la timidité de l'entreprise.

Parfois on a le sentiment que la musique se vide d'un coup. Certaines époques y sont très sensibles. Revenu sur terre, en quartette, après sa création mondiale, le guitariste et compositeur norvégien profite d'une «carte blanche» de deuxième partie pour réunir quelques vieux amants, autres routiers notoires du son ECM (*«le plus beau son après le silence»*) : Barre Phillips, Américain installé en Provence, poète de la basse; John Surman, anglais, trafiquant lyrique de sons et de souffles synthétisés; Pierre Favre, Helvète, expert en percussions douces et mélodieuses, tous entre jazz improvisé, musiques méditatives, contemporain, et parfois pas loin du *new age*...

De ce point de vue, leur quadrille est, si l'on veut situer les choses, l'envers exact du *Quartett* de Heiner Müller – cet amer affrontement *post mortem* des acteurs des *Liaisons dangereuses*.

Comme ils ont la prudence ou la pudeur de ne pas céder aux emportements de leurs liaisons, les musiciens de jazz, lorsqu'ils se retrouvent, plus tard, après, quand la fête est finie, n'ont pas le choix. Ou ils se condamnent à se répéter, à se mimer, à se rejouer; ou alors, à se détruire, à s'ignorer, à se déjouer. Rarement ils recommencent. On ne recommence pas davantage en jazz, en «musique libre» encore moins qu'en amour. Passons sur le concert proprement dit. C'est ici un mélange des deux *voies*. Et qui plus est, un mélange perverti par le désir supposé (donc anticipé) du public actuel : désir de séquences nettes, de thèmes bien reconnaissables, de *finales* très identifiables, désir de structures, de carré, de solide et de stéréotype en branche.

Ce n'est qu'au rappel, comme souvent pour les musiciens de cette génération, qu'ils ont fait passer le premier grand frisson. Ils ont consenti à s'abandonner enfin à la musique pour elle-même, au risque de perdre le public. Et alors? Puisque c'est ce qu'ils savent le mieux faire, ces rêveurs aux mains vides.

FRANCIS MARMANDE

**▶ John Scofield Quartet avec Joe Lovano (le 10); Oregon, avec Trilok Gurtu et Ralph Tonwner (le 11); Sextet de Gérard Marais et Louis Sclavis Quintet (le 12); Higelin (le 13); Gilberto Gil et Ultramarine (le 14); solo piano tous les jours à La Soupe aux choux, à Grenoble. Tél. : (16) 76-25-05-45 et 76-87-05-67.**

□ **Le Musée national d'art moderne fermé pour rénovation.** – Le MNAM, logé au Centre Pompidou, sera partiellement fermé jusqu'au 28 avril pour cause de rénovation. Ces travaux affectent depuis le 9 mars la partie nord du quatrième étage du bâtiment, qui est fermée jusqu'au 14 avril. La partie sud de ce même étage sera fermée à son tour du 24 mars au 28 avril.

□ **Nomination au Musée national des monuments français.** – M. Guy Cogeval, conservateur du patrimoine, est nommé chef d'établissement au Musée national des monuments français. Il y remplace M. Philippe Chapu, désormais responsable du Palais du Tau à Reims et chargé d'une mission sur l'animation des musées lapidaires en France.


Festival de Paris

MARDI 17 MARS 1992
SALLE PLEYEL 20 H 30

Armin JORDAN
direction

Bernard RINGEISSEN
piano

Philip BRIDE
violon

Paul BOUFIL
violoncelle

Martine DUPUY
mezzo-soprano

BEETHOVEN - ROSSINI

DANSE




18H 75F

LES 17, 18 ET 19 MARS 18H

JEAN GAUDIN

LES AUTRUCHES

avec
Charles Cré-Ange, Danielle Cohen, Bruno Dizien, Jean Gaudin, Geneviève Sorin

LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CHÂTELET THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS – Jeudi 12 mars 20 h 30 (p.e. Valmalete Werner) – ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE – Dir. : Kent NAGANO – VARÈSE, DEBUSSY, STRAVINSKY

CHÂTELET THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS – Lundi 16 mars 12 h 45 (p.e. Valmalete) – MIDIS MUSICAUX – Quatuor PETERSEN – HAYDN, CHOSTAKOVITCH

AUDITORIUM CHÂTELET – Lundi 16 mars 19 h (p.e. Valmalete O. et C.) – JOAN ROGERS – Soprano – Roger VIGNOLES – Piano – MOZART, LISZT, POULENC, DEBUSSY

AUDITORIUM CHÂTELET – Mardi 17 mars 19 h (p.e. Valmalete Lorentz) – Anne QUEFFELEC – Piano – SCARLATTI, SCHUBERT, RAVEL

CHÂTELET THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS – Mardi 17 mars 20 h 30 (p.e. Valmalete) – ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA MONNAIE – Dir. : Luca PFAFF – BBC SINGERS – SIBELIUS, DUSAPIN (Création mondiale.)

OPÉRA DE PARIS BASTILLE – Amphithéâtre et Studio – Jeudi 19, Vendredi 20, Samedi 21 MARS – Tarif : 70F – Tél. Loc. : 44-73-13-00 (p.e. Valmalete) – Carte blanche à George BENJAMIN – LE LONDON SINFONIETTA – Dir. : Diego Masson – L'ENSEMBLE MUSIQUE OBLIQUE – Dir. : G. Benjamin – LE NOUVEL ENSEMBLE MODERNE – Dir. Lorraine Vaillancourt – CONCERT DE MUSIQUE INDIENNE – Hariprasad Chaurasia, flûte – CONCERT 2 PIANOS – G. Benjamin, P. Hill – GROUPE VOCAL DE FRANCE – Dir. : John Poole

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES – Mardi 31 mars 20 h 30 (p.e. Valmalete) – ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA RADIO DE COLOGNE – Dir. : Gary BERTINI – Mahler – Symphonie no 7 – Concert parrainé par LVMH

SALLE PLEYEL – Samedi 4 avril 20 h 30 – Dimanche 5 avril 17 h (Kiesgen) – ORCHESTRE et CHORALE KUENTZ – MOZART – LA FLÛTE ENCHANTÉE – Mise en scène Alexander STEVENSON

EIC ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

Charles Ives
A Set of Theater Pieces
George Crumb
Ancient Voices of Children
Luciano Berio
Ritorno degli snovidenia
Igor Stravinsky
Concerto en mib «Dumbarton Oaks»

Françoise Kübler
soprano
Camillo Angarita
voix d'enfant
Jean-Guihen Queyras
violoncelle

direction
Lorin Maazel

20 mars – 20 h 30
Châtelet

40 28 28 40

en coproduction avec le Châtelet

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES


# CARNET DU Monde

## Décès

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Matia BERNAS,**

survenu à Paris, le 21 février 1992, dans sa quatre-vingt-treizième année.

1, rue de Colmar,
94300 Vincennes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme André BESSON,**
**née Anne-Marie PETIT,**

survenu le 8 mars 1992, à son domicile, dans sa quatre-vingt-sixième année.

De la part de
M. et Mme Alain Bougault,
M. et Mme Jean-Louis Besson,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces.

La cérémonie religieuse sera célébrée à l'église Saint-Sulpice, le mercredi 11 mars, à 10 h 30. L'inhumation aura lieu en Eure-et-Loir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, carrefour de la Croix-Rouge,
75006 Paris.

– Le président et les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel des sociétés SPEP (Société parisienne d'entreprises et de participation),
Schneider SA et de leurs filiales Jeumont-Schneider Industrie, Merlin-Gerin, Spie-Batignolles, Siapap,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Raymond BRISSAUD,**
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
de la Couronne de Belgique,
ancien directeur général
du groupe Empain,
ancien administrateur-directeur général
de Schneider SA,

survenu le 5 mars 1992, en son domicile du Cannet (Alpes-Maritimes).

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 7 mars, en l'église Sainte-Philomène du Cannet.

L'inhumation a eu lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, le mardi 10 mars.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le samedi 21 mars, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Jean-Michel Brissaud,
villa Lou-Fourmiguié,
avenue de la Frégate,
83600 Saint-Aygulf.

M. et Mme Christian Brissaud,
8-10, rue Descombes,
75017 Paris.

– M. et Mme Jean-Claude Chasteland,
ses enfants,
Mme A. Chasteland,
sa belle-fille,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Robert CHASTELAND,**
**née Emma PERREGAUX,**

survenu le 8 mars 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e. L'inhumation aura lieu au cimetière de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

– Marie-Hélène et Emmanuelle Jonquères,
ses filles,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jean JONQUÈRES,**
**née Monique MANY,**
présidente de chambre
au tribunal de grande instance de Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu en son domicile parisien le 6 mars 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 11 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Vincent de Collioure (Pyrénées-Orientales).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Mme Pierrette Rouvillois,
Me Emil et le docteur Jenny Franko,
Le professeur Lilly Graser
et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 mars 1992, à Paris, de

**Isaac KAPUANO,**
docteur en mathématiques,
maître de conférences
de l'université d'Istanbul,
ancien chercheur au CNRS.

Les obsèques auront lieu le 11 mars, au cimetière du Montparnasse. Rendez-vous à 15 h 30, 3, boulevard Edgar-Quinet.

– Issoudun.

M. et Mme Dominique Lohse,
M. et Mme Patrick Joly,
ses enfants,
Sylvie, Nathalie et Jean-François,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Mme Paul LOBBE,**
**née Magdeleine GUILLAUME,**

le samedi 7 mars 1992, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Cyr d'Issoudun (Indre), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

Prions pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

234, avenue de la Lanterne,
06200 Nice.
20, rue Saint-Ambroise,
75011 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le samedi 7 mars 1992, de

**Alexandre LOFI,**
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées, le mercredi 11 mars, à 15 heures, en l'église de Cuers (Var).

**[Né le 21 février 1917 à Dudweiler (Sarre), et engagé volontaire dans la marine nationale dès 1933, où il est élève à l'Ecole des pupilles, Alexandre Lofi, affecté à l'instruction physique des élèves de Navale, rejoint Londres le 27 juin 1940. Il va servir dans les bataillons de fusiliers marins de la France libre, qui seront notamment engagés au Cameroun, en Syrie et au Liban. En juin 1943, il rejoint Londres, où il entraîne des commandos. Le 6 juin 1944, il participe au débarquement allié de Normandie, à Ouistreham, et prend la tête de son unité après la mort de son commandant. Après les combats de L'Epine (Marne), en août 1944, il ouvrira la voie aux formations alliées, en novembre suivant, en prenant la ville de Flessingue, aux Pays-Bas. A la fin de la guerre, il est, comme officier des équipages de 1re classe, en charge de l'entraînement-commando à Toulon. Titulaire de nombreuses décorations étrangères, dont la Military Cross, et officier de la Légion d'honneur, Alexandre Lofi avait été fait compagnon de la Libération le 17 novembre 1945.]**

– Mme Thérèse Schaaf,
son épouse,
M. et Mme Christian Schaaf,
M. et Mme Jean-Paul Magnier,
ses enfants,
Grégory, Justine, Johann et Arnaud,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André SCHAAF,**

survenu en son domicile, le samedi 22 février 1992, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu le mardi 25 février, au cimetière ancien de Vincennes, dans l'intimité familiale.

– Mme Jean See,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 8 mars 1992, de

**M. Jean SEE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, le jeudi 12 mars, à 15 h 45.

17, rue Desnouettes,
75015 Paris.
Tél. : 42-50-54-28.

– M. Robert Toussaint,
M. Bernard Toussaint,
M. Yves Toussaint
et sa fille Delphine,
Le docteur et Mme Philippe Duprat
et leur fils Guillaume,
M. et Mme Paul Favre-Gilly,
M. et Mme Alain Favre-Gilly,
Les familles Favre-Gilly, Matussière, Toussaint,
ont le regret d'annoncer la mort de

**Mme Robert TOUSSAINT,**
**née Hélène FAVRE-GILLY,**

survenue le 6 mars 1992.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Seyssinet-Village, le 10 mars.

Une messe sera célébrée à Notre-Dame de Paris, le 23 mars, à 18 h 15.

Clos de Percevallière,
38170 Seyssinet.
3, place Violet,
75015 Paris.

## Remerciements

– M. et Mme Henri GOUHIER,
dans l'impossibilité de répondre, adressent ici leurs remerciements émus à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur fille

**Hélène,**

ainsi qu'à l'association

**Notre-Dame-de-Joye,**

qui a su soutenir et enrichir sa vie pendant tant d'années.

## Anniversaires

– 1492-1992,

**Découverte de l'Amérique.**

*« Ohé ! les gars ! Nous sommes découverts ! »* (Un Indien apercevant Christophe Colomb).

Georges Perec *in : Espèces d'espaces.*

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

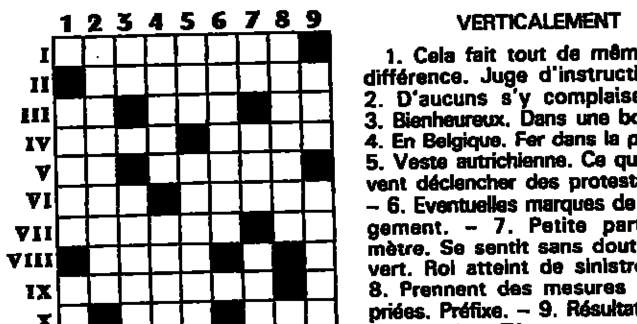
□ **Vacances pour les handicapés.** – L'Association des paralysés de France (APF) recrute des jeunes bénévoles, garçons et filles de plus de dix-huit ans, pour accompagner des handicapés physiques, soit en séjour, soit en voyage de vacances (juillet-août). Déplacements, hébergement, nourriture et sécurité sociale sont pris en charge par l'APF.

**▶ Renseignements : APF (Mme Laplace), 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Tél. : (1) 40-78-69-00.**

□ **M. Pierre Boisard à la tête du Secours catholique.** – Entré au conseil d'administration du Secours catholique en avril 1991, M. Pierre Boisard succédera le 1er juillet prochain au président de cet organisme caritatif, M. André Aumonier. Agé de soixante-quatre ans, M. Boisard avait été vice-président de la CFTC de 1971 à 1981. Depuis 1967 il préside la Caisse nationale d'allocations familiales. Il est le fondateur d'Evangile et société.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME No 5733




**HORIZONTALEMENT**

I. Il leur arrive de chercher la proie pour l'ombre. – II. Domicile dépourvu d'adresse. – III. Indication topographique. Abréviation. Limite le trajet d'un pli. – IV. Pays. Assure l'évacuation de la flotte quand ça chauffe vraiment. – V. Symbole. Est vite trouvée quand on la cherche. – VI. Dans un alphabet étranger. Est familier aux chimistes. – VII. Voiliers. Participe. – VIII. Se classera parmi les primates. – IX. Très légère. – X. Fabrique de cadres. Coule en France. – XI. Vaut bien cela. Susceptible d'être remarquée.

**VERTICALEMENT**

1. Cela fait tout de même une différence. Juge d'instruction. – 2. D'aucuns s'y complaisent. – 3. Bienheureux. Dans une botte. – 4. En Belgique. Fer dans la plaie. – 5. Veste autrichienne. Ce que peuvent déclencher des protestations. – 6. Eventuelles marques de soulagement. – 7. Petite partie du mètre. Se sentit sans doute couvert. Roi atteint de sinistrose. – 8. Prennent des mesures appropriées. Préfixe. – 9. Résultat d'une soustraction. Têtes couronnées.

**Solution du problème no 5732**

*Horizontalement*

I. Déboutés. – II. Illusions. – III. Guet. Clou. – IV. Remis. Ibn. – V. Ilote. – VI. Sir. Renia. – VII. Su. Renne. – VIII. Ille. Ténu. – IX. Œuvre. An. – X. Néons. – XI. Méritant.

*Verticalement*

1. Digression. – 2. Elue. Iule. – 3. Blêmir. Lune. – 4. Outil. Rêver. – 5. Us. Sore. Roi. – 6. Tic. Tentent. – 7. Eolienne. Sa. – 8. Snob. Iéna. – 9. Sunna. Unit.

GUY BROUTY


EXPOSITION MINERALOGIQUE
SAMEDI 21
DIMANCHE 22 MARS
(10 heures à 19 heures)
VENTE - ECHANGE
MINERAUX
FOSSILES - BIJOUX
PIERRES PRECIEUSES
HOTEL HILTON
18, avenue de Suffren, 75015 PARIS


هكذا من الأصل

# ÉCONOMIE

## BILLET

### Abeilles japonaises

On savait les vilaines chenilles capables de se transformer en superbes papillons. Mais la mutation d'une fourmi en abeille était jusqu'à présent inconnue des entomologistes. En quelques mois, Mme Edith Cresson a pourtant donné la preuve que cette transformation était possible. Hier fourmis, les Japonais sont devenus des abeilles, certes travailleuses, mais aussi dignes d'admiration. Lors de leur visite à Paris, lundi 9 et mardi 10 mars, les membres de la délégation du patronat japonais, le Keidanren, ont ainsi été couverts d'éloges. *« En France, malgré nos différences de culture, il n'y a pas d'hostilité mais un intérêt réel et une admiration pour le Japon »*, leur a ainsi assuré M. François Mitterrand.

Car, tout comme l'avait déjà annoncé M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, lors de son voyage à Tokyo en janvier dernier, le vœu du président, et l'une des principales préoccupations du premier ministre, sont de faire en sorte que les Japonais investissent davantage en France. Jusqu'à présent, les firmes nippones ont investi un peu moins de 7 milliards de francs dans l'Hexagone, soit environ 2 % des investissements réalisés dans la Communauté européenne (qui sont eux-mêmes dix-sept fois plus importants que les investissements européens réalisés au Japon).

*Aujourd'hui que les usines* automobiles japonaises commencent leur production en Grande-Bretagne, les Français devront en affronter la concurrence sans avoir pu profiter des créations d'emplois. D'où le revirement de la politique gouvernementale. Mais on peut se demander si ce changement d'attitude n'est pas un peu tardif. D'autant plus qu'il intervient à une période où le Japon redoute une récession économique dans l'archipel *(lire l'article de notre correspondant à Tokyo Philippe Pons, page 18)*.

Une récession qui va inciter les Japonais à redoubler d'efforts pour améliorer encore leurs performances commerciales sur le Vieux Continent. Pour y parvenir, ils vont devoir redorer leur image ternie par l'ampleur du déficit commercial français avec le Japon, qui a atteint 28 milliards de francs en 1990. D'où le message délivré à leur tour à Paris par les patrons japonais, dont le principal souci serait aujourd'hui d'améliorer la qualité de vie de leurs ouvriers en réduisant leur temps de travail. Un souhait qui aurait aussi l'avantage de rapprocher leurs conditions de production de celles en vigueur en Europe.

Fourmis hier, abeilles aujourd'hui, il reste quand même difficile de croire que les Japonais seront les cigales de demain.

ANNIE KAHN

La retraite par capitalisation

## M. Bérégovoy sur la piste des fonds de pension

**Français, épargnez ! Au sein du gouvernement comme dans les rangs de l'opposition, le développement de l'épargne longue est devenu un véritable leitmotiv. Or, pour atteindre cet objectif, il paraît inévitable de modifier en partie l'équilibre actuel de notre système de retraites en développant les instruments collectifs par capitalisation.**

Au cours de la semaine dernière, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a entamé une consultation des partenaires sociaux. Pour le ministre, il s'agissait de tester deux idées : encourager les fonds salariaux, qui permettent aux salariés d'investir une partie de leur rémunération dans leur propre entreprise, et créer des fonds de pension, sur le modèle allemand ou britannique. Autrement dit, des régimes de retraite par capitalisation.

A l'heure actuelle, on estime que les plans d'épargne entreprise regroupent quelque 85 milliards de francs. Pour assurer l'essor encore modeste de cette formule, le gouvernement déposera lors de la session parlementaire de printemps un projet de loi créant un produit d'épargne en action assorti d'avantages fiscaux. Il est ouvert à d'autres mesures, à condition que les sommes déposées soient immobilisées suffisamment longtemps (sept à huit ans) pour constituer un authentique produit d'épargne longue.

En fait, lors de ses contacts avec le patronat et les syndicats (seule, la CGT n'a pas encore été reçue), M. Bérégovoy a essentiellement abordé le sujet des fonds de pension. Ceux-ci consistent à prélever des cotisations permettant aux salariés de percevoir une rente lorsqu'ils cesseront leur activité professionnelle. De tels instruments ne permettraient pas à coup sûr de dégager une épargne supplémentaire mais ils pourraient contribuer à réorienter une partie de l'épargne existante sur des produits dont la rentabilité doit être évaluée sur le long terme. Cette éventualité, évoquée par le Livre blanc sur les retraites publié en avril 1991 par le gouvernement de M. Michel Rocard, reste néanmoins un sujet conflictuel. Elle suppose que les syndicats – de même qu'une partie du patronat – acceptent de vaincre leurs réticences à l'égard de la capitalisation et parviennent à clarifier l'édifice du système de retraite français.

En effet, les régimes complémentaires (qui s'ajoutent au régime de base de la Sécurité sociale), gérés paritairement par les partenaires sociaux, n'ont pas délimité leur *« territoire »* avec précision. Le niveau de cotisation à l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire, qui regroupe tous les salariés du secteur privé) comme à l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) peut se situer entre un plancher et un plafond. Or les gestionnaires de ces régimes estiment que le lancement de fonds de pension ne saurait être autorisé que pour les entreprises qui auront au préalable cotisé au taux maximum. A l'AGIRC, cela représenterait six milliards de francs de cotisations supplémentaires.

### *Comparaisons européennes*

Alors que la CFDT n'envisage que la constitution d'une *« épargne longue multi-usage »*, FO et la CFE-CGC ont clairement fait savoir qu'en l'état actuel des choses, elles sont hostiles aux fonds de pension. Selon la CFTC, le projet du gouvernement est encore *« fantomatique »* et un éventuel mécanisme par capitalisation devrait revêtir un caractère obligatoire. En revanche, le CNPF est favorable à ce type d'instrument.

Prudent, M. Bérégovoy s'est essentiellement limité à recueillir le point de vue de ses interlocuteurs, tout en se félicitant que ceux-ci aient *« accepté le débat »*. Mais, en dépit du peu d'enthousiasme des syndicats, le ministre de l'économie n'abandonne pas la piste des fonds de pension ou la constitution de réserves financières au sein des caisses complémentaires. A la différence du CNPF, l'entourage du ministre exclut cependant un système *« à l'allemande »*, où les cotisations viendraient accroître les fonds propres de l'entreprise. La solution britannique, qui prévoit la constitution d'un portefeuille diversifié (actions, obligations, bons du Trésor, immobilier) et externe, lui paraît plus envisageable. A condition de prévoir un *« filet de sécurité »*, sous forme d'un fonds mutualisé, des règles strictes évitant le détournement des cotisations (comme ce fut le cas du fonds de pension du groupe Maxwell) et de modalités n'entravant pas la mobilité des salariés.

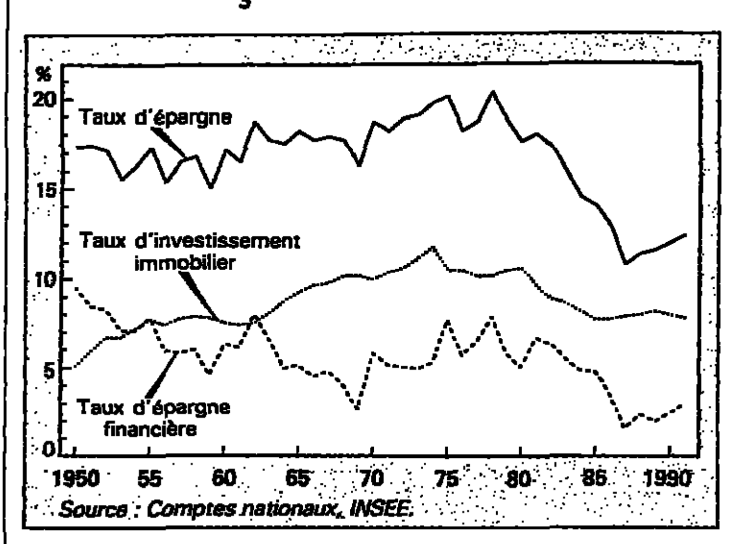
Si le ministère de l'économie se défend de vouloir forcer la main des partenaires sociaux, les contacts vont être maintenus et, si des convergences apparaissent, une nouvelle série d'entretiens pourrait avoir lieu. Mais, compte tenu des réserves formulées par les syndicats, le gouvernement risque fort de ne disposer que d'une marge de manœuvre très réduite .

A moins que M. Bérégovoy ne décide de couper l'herbe sous le pied de M. Edouard Balladur qui propose d'ores et déjà, en cas de victoire électorale de l'opposition, de provoquer le lancement de fonds de pension en utilisant comme un levier une réduction des cotisations d'allocations familiales.

JEAN-MICHEL NORMAND

Encore inférieur à celui de l'Allemagne et du Japon

## Le taux d'épargne des ménages français s'est redressé



Source : Comptes nationaux, INSEE.

Après avoir régulièrement chuté depuis le milieu des années 70, le taux d'épargne des ménages français s'est redressé à partir du milieu des années 80. Entre 1987 et 1991, il est passé de 10,8 % à 12,4 % du revenu disponible, mais il est encore bien inférieur au niveau atteint lors des années de forte croissance, indique une étude de l'INSEE (*INSEE Première* n° 184) publiée mardi 10 mars. Sur le long terme, la tendance à la baisse s'explique par le ralentissement de l'investissement immobilier.

Après s'être reporté sur la consommation, ce repli de l'investissement immobiliser a été partiellement compensé par l'essor du taux d'épargne financière (1,2 % en 1970, 3,7 % en 1980, 6,1 % en 1990). L'INSEE observe également que l'épargne des Français est de moins en moins liquide (dépôts à vue, comptes d'épargne). Les placements (obligations, actions, organismes de placement collectifs en valeurs mobilières) ont été *« fortement encouragés »* par la permanence de taux d'intérêt élevés et la maîtrise de l'inflation. Le taux d'épargne des ménages français reste néanmoins inférieur à celui de leurs homologues d'Allemagne occidentale (13,3 %) ou du Japon (14,5 %) mais largement supérieur à celui des Américains (4,2 %).

## L'action Elf Aquitaine vendue 360 francs

C'est finalement à 360 francs que seront vendues les 5,78 millions d'actions Elf Aquitaine mises sur le marché boursier par l'Etat le 13 mars. Cette privatisation partielle va rapporter un peu plus de 2,08 milliards de francs aux finances publiques et telle est sa raison d'être. Du reste, le prix fixé ne vise pas à séduire le petit actionnaire, mais à coller au plus près à l'évolution des cours. Le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, a choisi une valeur supérieure à celle, minimale, fixée par la Commission d'évaluation des entreprises publiques (343,20 francs) et inférieure de seulement 2,6 % au cours de clôture du lundi 9 mars, de 369,90 francs.

La vente des 2,4 millions de titres réservés pour la tranche internationale et des 3,38 millions d'actions destinées à la France se fera sur trois jours. A l'issue de cette cession, l'Etat conservera 51,5 % du capital de la compagnie pétrolière tandis que le public en détiendra 48,5 %. Cette privatisation partielle pourrait être suivie d'autres, notamment de banques (BNP, Crédit lyonnais) ou de compagnies d'assurances nationalisées (UAP, AGF, GAN).

## INDICATEURS

**ALLEMAGNE**

● **Commerce extérieur : 50 millions de marks d'excédent en janvier.** – Le commerce extérieur allemand a souffert en janvier d'un net ralentissement des exportations et son excédent s'est élevé à 50 millions de deutschemarks (170 millions de francs) seulement, contre 5,1 milliards en décembre, et 1,3 milliard en janvier 1991. Les ventes à l'étranger ont diminué de 2,2 % par rapport à décembre, tandis que les importations ont progressé de 7,6 % en un mois, toutes deux atteignant 54,4 milliards de marks environ.

**ÉTATS-UNIS**

● **Crédits à la consommation : – 0,3 % en janvier.** – Pour le troisième mois consécutif, les crédits à la consommation ont chuté, de 0,3 %, en janvier par rapport à décembre. En 1991, une chute de 0,8 % avait été enregistrée, la première depuis plusieurs décennies. Cependant, janvier a témoigné d'une reprise des crédits automobiles, qui ont progressé de 1,5 %.

## Un entretien avec le gérant d'Airbus

### *« Les Américains pourraient taxer les avions européens »*, nous déclare M. Jean Pierson

*Dans un contexte commercial rendu difficile par l'effondrement des commandes d'avions civils, Airbus Industrie se prépare à lutter sur plusieurs fronts. M. Jean Pierson, son administrateur-gérant, évoque la catastrophe du mont Sainte-Odile, le projet d'avion géant de plus de six cents places et les risques de taxation qui se profilent aux Etats-Unis.*

***« La chute d'un Airbus A320 d'Air Inter sur le mont Sainte-Odile a-t-elle dissuadé des acheteurs éventuels ?***

– Il est difficile de le savoir, car le marché aéronautique civil est plat, mais je ne le pense pas. Si Air France, Lufthansa, Iberia, Northwest ou Air Canada ne convertissaient pas, cette année, en commandes fermes les options qu'elles ont prises sur l'A320, ce ne serait que pour des raisons économiques.

» Nous avons réuni, vendredi 28 février à Toulouse, les vingt-sept compagnies qui exploitent des A320. Nous leur avons rendu compte des conclusions et des recommandations de la commission d'enquête sur la catastrophe du mont Sainte-Odile, qui ne font apparaître aucune défaillance technique. Nos interlocuteurs ont évoqué le scénario très probable qui aurait conduit à l'accident : la confusion possible de l'équipage qui aurait cru sélectionner un mode de descente vers Strasbourg calculé en angle de descente, alors qu'il aurait retenu un mode calculé en vitesse de descente. Nous avons discuté des deux précédentes confusions de ce genre constatées chez Air France et British Airways et des procédures adéquates pour éviter de telles erreurs, qui sont fréquentes sur tous les types d'appareils. Nous n'avons reçu aucune demande de modification des affichages dans le poste de pilotage.

» A la demande du ministre français des transports, nous allons étudier s'il est possible d'apporter des améliorations. Si les compagnies du monde entier persistent dans leur désir de ne pas modifier l'ergonomie de l'A320, comme Northwest qui en exploitera bientôt une centaine, nous pourrons toujours inhiber l'un des deux modes de descente sur les appareils des seules compagnies françaises, si les autorités de ce pays le jugeaient utile. Il faudra alors espérer que les pilotes sauront bien faire leurs calculs pour convertir, par exemple, l'angle de descente en vitesse. La machine ne sera plus là pour le faire à leur place...

***– Après une année 1991 morose qui a vu la baisse de 75 % des commandes d'Airbus, pensez-vous que la demande reparte bientôt à un rythme normal ?***

– Nous nous sommes donné pour objectif de renouveler, en 1992, nos livraisons par de nouveaux contrats de façon à maintenir notre portefeuille de commandes à son niveau actuel. Cela veut dire vendre cent cinquante avions pour 7 milliards de dollars. Je reconnais que c'est un objectif difficile. Nous espérions que l'activité économique et le trafic aérien repartiraient plus vite. Or les tendances sont à peu près les mêmes qu'en 1991, hormis dans le domaine des annulations de commandes qui ont atteint, l'an dernier, le chiffre de vingt-quatre avions, ce que nous n'avons pas eu à déplorer depuis le mois de janvier.

### *Un avion géant pour le Japon*

» L'Asie et le Proche-Orient représentent la majorité de nos négociations en cours. L'Asie, parce qu'il s'agit d'un marché jeune disposant de fortes capacités d'expansion. Au Proche-Orient, il s'agit de renouveler les flottes. Nous nous préparons à une campagne saoudienne après le lancement d'un appel d'offres pour une quarantaine d'avions destinés à remplacer des Lockheed 1011 et des Boeing 737. Ce sera très dur, car les Américains exerceront d'énormes pressions politiques en faveur de leurs avionneurs. Mais, après tout, c'était un peu le même schéma, l'an dernier, au Koweït et nous l'avons emporté en plaçant quinze avions !

***– Pourquoi cherchez-vous à associer en priorité les industriels japonais à la construction du futur Airbus géant de plus de six cents places ?***

– Cet appareil qui ne verra pas le jour avant l'an 2000 pourrait avoir deux marchés. Pour répondre à la croissance du trafic et à l'encombrement des aéroports, il correspond à un marché domestique ou régional qui exige un avion à court rayon d'action et d'une très haute densité. Le deuxième marché est celui d'un très long-courrier d'une capacité supérieure au Boeing 747 d'aujourd'hui. Notre UHCA (Ultra High Capacity Airplane) évoluerait entre six cents et huit cents sièges.

» Où se trouve le marché d'un tel avion ? En grande partie en Asie, et tout particulièrement au Japon. Or nous constatons, à l'occasion de nos efforts commerciaux dans ce pays, que les compagnies nippones sont sensibles aux pressions du gouvernement américain : les industriels japonais fabriquent 15 % du Boeing 767 et 25 % du Boeing 777 et sont pour cela subventionnés par le ministère japonais de l'industrie. Nous allons donc vérifier si Tokyo veut perpétuer ces liens univoques ou si une coopération avec l'Europe l'intéresse. Jusqu'à présent, les industriels japonais travaillaient, comme Kawasaki sur l'A321, avec nous pour de petites sous-traitances inférieures à 2 % de l'avion, et ils ne recevaient pas d'aides gouvernementales pour ce faire.

» Nous proposons aux Japonais une collaboration qui ne soit plus de la petite épicerie. Nous ne formulons aucun préalable technologique et pas de pourcentage maximal. Sans remettre en cause l'actionnariat actuel d'Airbus, nous pourrions proposer un partenariat comparable à celui qui nous lie aux Belges de Belairbus, aux Néerlandais de Fokker ou aux Italiens d'Alenia. Nous pourrions offrir entre 20 % et 35 % de la construction de notre UHCA.

» Il nous faut une réponse nippone dans les deux ans pour connaître l'équation industrielle dans laquelle nous nous trouverons. Pour savoir la part que nous pourrions proposer à l'Italie ou aux Pays-Bas ; si nous augmenterons la participation espagnole ; si nous ferons entrer les Coréens ou les Singapouriens, voire l'Indonésie. Sans parler de la Russie, dont la situation n'est pas claire.

» Rien ne presse : nous avons sondé les grandes compagnies aériennes, parmi lesquelles seules United Airlines et British Airways se déclarent intéressées par ce très grand avion.

***– Les Italiens demanderaient à recevoir une plus grande part de la construction des Airbus en contrepartie d'une recapitalisation de Thomson-SGS avec le concours du gouvernement de Rome. Cela vous semble-t-il possible ?***

– Avec le lancement de l'Airbus A321, qui est une version allongée de l'A320, il a été facile de faire entrer les Italiens dans le jeu : il a suffi de leur confier le morceau supplémentaire de l'appareil. En revanche, s'il s'agit de leur donner plus, je vois mal nos actionnaires allemands, britanniques et espagnols se dépouiller pour les beaux yeux de Thomson. Il faudrait que l'Aérospatiale française cède quelque chose sur sa part...

### *Nouvelles exigences des Etats-Unis*

***– Les Américains semblent avoir décidé d'attaquer plus durement les financements publics trop favorables dont bénéficierait Airbus. Pensez-vous que l'affrontement soit inévitable ?***

– Les négociations bilatérales n'avancent pas. La dernière a même été marquée, en février, par un pas en arrière, car les Etats-Unis sont revenus sur l'accord qu'ils avaient donné aux apports d'actionnaires, c'est-à-dire à l'apport d'argent frais en cas de privatisation du constructeur – comme en Allemagne – ou sous forme de capitaux d'Etat. Ils ont formulé de nouvelles exigences en matière de transparence des financements que les Européens trouvent outrageantes : nous leur fournissons tous les documents que nous remettons à nos parlementaires et ils estiment que ce n'est pas suffisant et qu'il convient de nommer un audit international indépendant.

» J'ai le sentiment que les Américains ne cherchent plus un compromis et qu'ils croient l'Europe trop faible pour réagir dans une conjoncture électorale qui fragilise les gouvernements britannique et français. Je crains qu'ils n'aient choisi de faire le forcing, soit en arrêtant les négociations, soit en déposant une plainte devant le GATT *(Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers)*, soit en taxant les avions européens au titre de la section 301, sous prétexte qu'ils seraient subventionnés.

» Nous ferons notre devoir, c'est-à-dire que nous demanderons à la Communauté européenne de prendre des mesures contre les appareils américains pour abus de position dominante et d'établir des droits compensatoires en raison des aides indirectes qu'ils reçoivent de l'administration et du gouvernement de Washington.

» En 1987, les Etats-Unis avaient tenté de nous empêcher de lancer les Airbus A330 et A340 et leurs manœuvres ont contribué à faire l'union des Européens autour de ces projets. Je ne désespère pas que le miracle se répète. Et il le faut, car l'Europe présentée parfois comme une forteresse n'a ni rempart ni moyens offensifs ! »

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS et MARTINE LARONCHE

# ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le climat économique se détériorant au Japon

## Les pressions en faveur de la baisse des taux d'intérêt s'intensifient à Tokyo

**La Banque du Japon est l'objet de pressions accrues des milieux d'affaires, du gouvernement et du Parti conservateur, qui lui demandent une réduction du taux d'escompte. La publication, vendredi 6 mars, du rapport trimestriel de la Banque du Japon, faisant état des résultats de sondages menés auprès de 7 500 entreprises, confirme la montée du pessimisme.**

TOKYO

*de notre correspondant*

Le rapport de la Banque du Japon, grand indicateur de l'état de santé de l'économie nippone, confirme l'impression de morosité dont s'est largement fait écho la presse locale, certains commentateurs n'hésitant pas à parler de récession. C'est la première fois depuis 1987 que l'enquête auprès des entreprises indique une chute aussi nette de la confiance des milieux d'affaires.

Selon les instituts économiques privés, la Banque du Japon pourrait procéder à une diminution de 0,5 % du taux d'escompte (fixé à 4,5 % depuis décembre) au cours de la seconde moitié de mars. Beaucoup d'économistes estiment cependant que l'activité économique est si languissante que cette mesure n'aura guère d'effet, sinon psychologique. En prévision de la baisse du taux interbancaire, lundi 9 mars, les taux d'intérêt des dépôts convertibles à trois mois ont été très légèrement réduits.

En fin de semaine dernière, le gouvernement a d'autre part adopté un train de mesures destinées à revigorer l'économie : avancement du calendrier des grands travaux d'équipement, liquidation des crédits du collectif budgétaire 1991, encouragement des collectivités locales à avancer leurs programmes de travaux publics, amélioration des financements des PME et incitation des entreprises à vocation de service public à accroître leurs dépenses en investissements.

Au cours de la semaine dernière, tant les présidents des grandes organisations patronales que des personnalités de la majorité gouvernementale soucieuses de stimuler l'économie avant l'échéance des élections sénatoriales de juillet avaient appelé, pour certains de manière virulente, le gouverneur de la banque centrale à réduire le taux d'escompte.

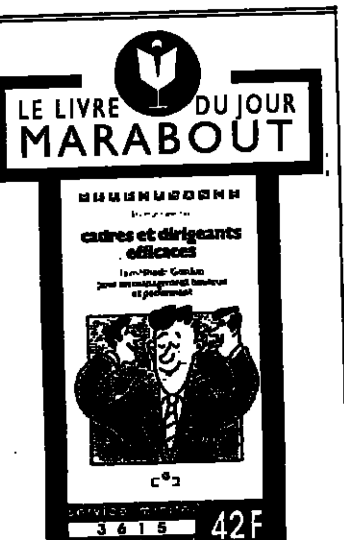
### Une solide avance

Ayant en mémoire la vague spéculative ( «bulle financière») de la fin de la décennie 80, la Banque du Japon a résisté jusqu'à présent à ces pressions, faisant valoir que l'économie traverse une *«phase de réajustement»*. Depuis juillet dernier, le taux d'escompte a été réduit à trois reprises. Il y a des désavantages évidents à le réduire encore : cela affecterait le budget des ménages, dont les dépôts seront moins rémunérés, et pourrait affecter le cours du yen. En dépit d'une poursuite de l'augmentation de l'excédent commercial nippon, la monnaie nationale s'est dépréciée par rapport au dollar en raison de la différence existant entre les taux d'intérêt à long terme, plus élevés aux Etats-Unis qu'au Japon, et de l'instabilité politique de l'archipel.

En outre, fait valoir la Banque du Japon, en dépit d'indicateurs négatifs (augmentation des faillites, diminution de la production industrielle et de la consommation), l'économie japonaise ne se porte pas si mal. Elle devrait enregistrer un taux de croissance de l'ordre de 2,5 % au cours de l'année fiscale 1992 qui commence le 1er avril, un rythme certes inférieur aux prévisions (3,5 %), mais supérieur à ceux des Etats-Unis ou de la plupart des pays européens.

Le Japon sort d'une période de croissance très élevée marquée par un accroissement considérable de l'investissement productif, ce qui assure aux entreprises nippones une solide avance. D'autre part, la baisse des profits de celles-ci fait suite à des années de fortes augmentations. Autant d'éléments qui donnent de bonnes marges de manœuvre aux industriels.

PHILIPPE PONS




□ **L'Allemagne conseillera l'Est pour les privatisations.** – L'Allemagne va faire partager son expérience tirée de la privatisation de l'ex-RDA aux Etats d'Europe centrale et orientale, lors d'un congrès qui se tiendra les 26 et 27 mars à Berlin. *«Cette manifestation doit permettre à la Treuhandanstalt* [l'office des privatisations] *de transmettre son expérience aux pays qui s'ouvrent à l'économie de marché»*, a expliqué au cours d'une conférence de presse sa présidente, Mme Birgit Breuel. L'idée de l'organisation d'un tel congrès avait été avancée lors d'une rencontre entre l'ancien président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev et le ministre allemand des finances, M. Theo Waigel, à l'automne 1991. Au total, vingt-huit Etats d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique ont été invités.

COMMUNICATION

Une décision de l'actionnaire majoritaire Alcatel-Alsthom

## Mme Sampermans remplace M. Stricker à la tête du groupe Express

M. Willy Stricker, PDG du groupe Express *(l'Express, Lire, Biba*, etc.) depuis juin 1988, a annoncé lundi 9 mars son départ de l'hebdomadaire *l'Express*. Selon des participants à une réunion d'encadrement, M. Stricker, qui semblait *«très affecté»*, ne bénéficierait pas d'un reclassement au sein du groupe Alcatel-Alsthom (ex-Compagnie générale d'électricité) dont dépend la maison mère de *l'Express*, la Compagnie occidentale forestière (COF).

Un conseil d'administration du groupe Express, réuni le 10 mars, devait entériner ce départ et nommer Mme Françoise Sampermans, directeur général de la COF depuis l'été 1991 et directrice de la communication d'Alcatel-Alsthom depuis décembre de la même année, au poste de PDG du groupe Express.

Officiellement, c'est un *«désaccord sur la stratégie»* du groupe Express entre M. Pierre Suard, PDG d'Alcatel, et M. Stricker, qui serait à l'origine du départ de ce dernier. Le PDG d'Alcatel reproche au PDG de *l'Express* de n'avoir pas géré plus vigoureusement son groupe.

En réalité, depuis son arrivée à la tête de *l'Express*, M. Stricker a apuré les dettes – quelque 100 millions de francs – laissées par M. Jimmy Goldsmith, rééquilibré le groupe dès 1989 et lui a permis de dégager 49 millions de francs de bénéfice en 1990. En 1991, touché par la chute des recettes publicitaires qui a frappé l'ensemble de la presse écrite, le groupe Express a perdu 20 % de ses petites annonces, alors que le marché accusait une baisse de plus de 40 %.

Le groupe a dû stopper *l'Express-Paris* (vestige de l'époque Goldsmith) puis son magazine *Mensuel*, et réduit les effectifs de ses salariés (450 personnes) de 70 emplois tout en maintenant la rédaction et en se développant à l'étranger, notamment en Belgique, avec *le Vif-l'Express* et *Pourquoi Pas?*, acquis il y a trois ans. Enfin, la diffusion de l'hebdomadaire a augmenté de 4,8 % en 1991 en affichant plus de 560 000 exemplaires. Selon des sources internes au groupe Express, l'année 1991 devrait être équilibrée, le déficit de 4 millions de francs pouvant être largement résorbé par la plus-value de la vente de 51 % d'un des titres du groupe, *Enfants-Magazine*, à Bayard-Presse.

La raison du départ de M. Stricker est donc surtout due à des rivalités internes et anciennes. M. Stricker avait été nommé à la direction du groupe Express par M. Ambroise Roux, qui fut PDG de la maison mère de *l'Express* jusqu'à fin 1988, date à laquelle M. Suard l'avait poussé à la retraite *(le Monde* du 23 septembre 1988). Et au sein d'Alcatel-Alsthom Mme Sampermans, éminence grise de l'actuel PDG, ne faisait pas mystère de son intérêt pour le groupe Express. En guise de première décision, le nouveau PDG a confirmé la direction des différents titres dans leurs fonctions.

Y.-M. L.

Nouvelle étape dans la concentration

## Le groupe Hersant prend le contrôle de «l'Ardennais»

La progression du groupe Hersant s'intensifie dans l'est de la France. Après avoir racheté l'an dernier 24 % du groupe de presse nancéien L'Est républicain (*le Monde* du 25 janvier 1990) – qui contrôle notamment le quotidien régional *l'Est républicain* et les départementaux *l'Ardennais* (Charleville-Mézières) et *l'Est-Eclair-Libération Champagne* (Troyes) – et après avoir porté en janvier cette participation à 26,98 %, le groupe Hersant vient de racheter 56 % de *l'Ardennais* au groupe de presse lorrain, *via* son quotidien rémois *l'Union*. La transaction, selon des sources syndicales, serait de 91 millions de francs, un chiffre supérieur aux 80 millions de francs qu'avait proposé l'an dernier le groupe lillois de *la Voix du Nord*.

Le journal de Charleville-Mézières, dont la diffusion était de 26 407 exemplaires en 1990 selon l'OJD (Office de justification de la diffusion), passe *ipso facto* sous le contrôle majoritaire du groupe de M. Robert Hersant. En effet, en janvier 1991, *l'Union* de Reims avait déjà pris 24 % du capital de *l'Ardennais*. L'opération était prévisible : le groupe Hersant, qui possède déjà une édition ardennaise de *l'Union*, s'est toujours intéressé à *l'Ardennais*, dont les finances sont équilibrées. En outre, parmi les clients de son imprimerie figure un gratuit du groupe Hersant, *Reims Magazine*.

Un comité d'entreprise de *l'Est républicain* doit se réunir jeudi 12 mars, tandis que le conseil d'administration de *l'Ardennais* est convoqué lundi 16 afin d'examiner cette opération. Prévue après les élections, l'annonce du rachat a dû être avancée à la suite d'indiscrétions.

L'implantation ainsi renforcée du groupe Hersant dans l'Est relance à nouveau les rumeurs sur ses appétits concernant *l'Est républicain*. Il tablerait sur une division entre les actionnaires du groupe de presse nancéien et utiliserait la parfaite connaissance qu'en a M. Yves de Chaisemartin, qui conseilla l'ancien PDG, M. Charles Boileau, avant de devenir directeur général de la Socpresse, holding du groupe Hersant. M. Gérard Lignac, patron de *l'Est républicain*, est pour sa part administrateur de ce groupe depuis 1991. *«Le compte à rebours est commencé»*, dit-on à Nancy.

L'intersyndicale de *l'Ardennais* (CGT, FO, Syndicat national des journalistes, CGC) a souligné la perte de *«liberté et d'indépendance* [du journal] *si rien ne vient faire obstacle à la décision de M. Gérard Lignac, président de* l'Est républicain, *de vendre notre journal à son concurrent direct,* l'Union *de Reims»*. Les 173 salariés du quotidien, dont 28 journalistes, craignent une fusion des deux titres menée à la faveur d'une rationalisation de l'impression.

YVES-MARIE LABÉ

### Fusion de deux magazines français de l'aéronautique

Deux publications spécialisées – *Air et Cosmos* (15 200 exemplaires par semaine) et *Aviation International* (25 150 exemplaires tous les quinze jours) – ont décidé de fusionner à compter du 15 avril prochain. Ces deux titres étaient rivaux depuis une trentaine d'années, sur un secteur largement dominé par la presse anglo-saxonne. La nouvelle publication, dénommée *Air et Cosmos/Aviation International*, devrait être hebdomadaire et diffusée à 35 000 exemplaires (avec 20 000 abonnés).

C'est le groupe Le Revenu français, présidé par M. Robert Monteux, qui, après avoir pris le contrôle d'*Air et Cosmos* il y a deux ans, acquiert *Aviation International*, qui était édité depuis 1986 par le groupe Larivière, présidé par M. Patrick Casasnovas, en même temps que d'autres magazines spécialisés dont la revue bimestrielle *Défense et Armement International*. M. Casasnovas a précisé qu'il n'y aura aucun licenciement parmi les journalistes.

## EN BREF

□ **La vente des laits maternisés à nouveau autorisée en dehors des pharmacies.** – Un nouvel arrêté fixant la liste des laits «infantiles» dont la vente est réservée aux seuls pharmaciens d'officine vient d'être signé par les ministres du commerce et de la santé. La liste recouvre les laits destinés aux enfants présentant des troubles métaboliques ou nutritionnels ou souffrant d'allergies. Ce texte permet par contre la vente des laits maternisés n'entrant pas dans cette liste en dehors des officines, et donc notamment en grande surface. Au mois de février, le Conseil d'Etat avait annulé pour vice de procédure un texte autorisant la vente de laits maternisés en dehors des pharmacies (*le Monde* du 27 février).

□ **Feu vert pour la privatisation de trois ports en Grande-Bretagne.** – Le gouvernement britannique a donné lundi 9 mars son feu vert à la privatisation des trois ports publics de Medway (pays de Galles), Clyde (près de Glasgow) et Tilbury (sur la Tamise) pour un total de 87,7 millions de livres (850 millions de francs). Dans les trois cas, les acheteurs sont des sociétés formées par les cadres et les salariés de chaque autorité portuaire. Il s'agit de tirer avantage de la loi de privatisation des ports publics votée l'an dernier, a fait valoir le ministre des transports, M. Malcolm Rifkind, devant la Chambre des communes. – *(AFP.)*

*AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*



**L'EXPANSION CONTINUE**

Le Conseil d'Administration de CODETOUR, SICOMI d'ISM SA, s'est réuni sous la présidence de Henri CUCHET pour examiner l'activité et arrêter les comptes de l'exercice 1991.

Les engagements nouveaux de la société ont atteint F. 94,1 millions contre F. 86,9 millions en 1990; ils sont répartis à hauteur de F. 50,9 millions pour le crédit-bail et F. 43,2 millions pour le patrimoine de location simple. Ainsi les engagements totaux de CODETOUR au 31 décembre 1991 atteignent le montant brut de F. 809 millions se répartissant pour les deux tiers en crédit-bail et un tiers en location simple.

Les recettes locatives de l'exercice s'élèvent à F. 100,3 millions en augmentation de 7,2 % sur le montant de l'exercice précédent et réparties dans la même proportion deux tiers et un tiers entre le crédit-bail et la location simple. Le résultat avant impôt progresse de 9 % pour s'établir à F. 19,2 millions.

Le Conseil d'Administration a confirmé sa décision prise à la fin de l'année 1990 de faire porter l'activité de crédit-bail en priorité par les fonds propres de la société, le développement de cette activité étant devenu précaire depuis la loi de finances pour 1991, et de répartir, en conséquence, la charge financière entre les deux secteurs d'activité.

Après prise en charge de l'impôt sur les sociétés et de la dotation à la réserve spéciale de participation pour un montant total de F. 0,4 million, le résultat net s'élève à F. 18,8 millions.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale qui devrait se tenir le 27 mai 1992, la mise en distribution d'un dividende par action de F. 27,5, avoir fiscal de F. 0,30 compris, contre F. 26 distribués au titre de l'exercice de 1990.

**Groupe ISM SA**




Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 14 février 1992 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991. Les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira le 2 avril 1992 à 17 heures au 67 rue de Lille Paris 7e, de fixer le dividende de l'exercice 1991 à 23,00 francs par action assorti d'un crédit d'impôt de 0,27 franc. Pour les personnes morales, les OPCVM ou les entrepreneurs individuels, ce dividende est assorti d'un crédit d'impôt de 0,28 franc ; pour ces personnes, les revenus perçus sur des titres souscrits après la clôture de l'exercice ne donnent pas droit au crédit d'impôt.

Ce dividende sera détaché le 8 avril 1992 et mis en paiement le 9 avril 1992. Il est rappelé que l'abattement prévu par la loi du 17 juin 1987 pour les revenus d'actions et d'obligations françaises est de 8 000 francs pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés, et de 16 000 francs pour les couples mariés soumis à une imposition commune.

Siège social: 56, rue de Lille, 75007 Paris
Bureaux: 5, avenue de l'Opéra - 75001 Paris - tél.: (1) 49.27.63.00

LE MONDE diplomatique — Mars 1992

**PROCHE-ORIENT :**

**Conférence de paix ou prélude à la guerre ?**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 20 F

**Information SICAV**

**OBLIFUTUR**

Les actionnaires de la SICAV OBLIFUTUR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 26 mars 1992 à 10 h, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale Ordinaire a principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1991.

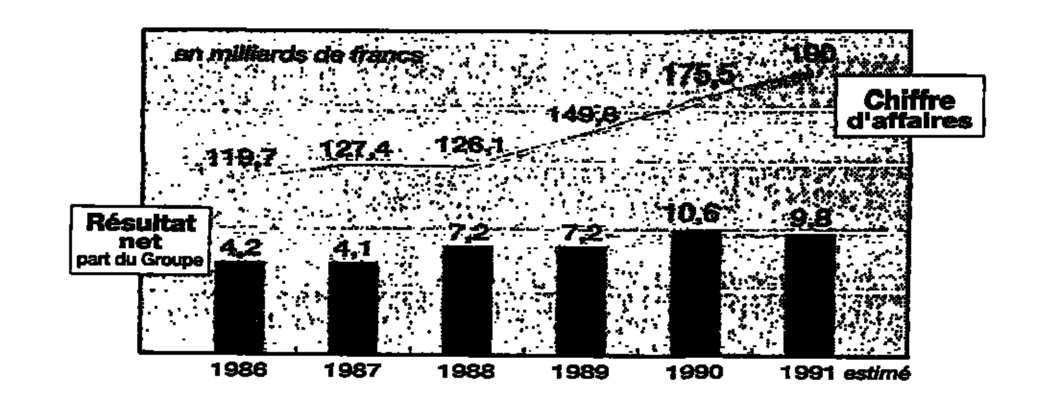
Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.

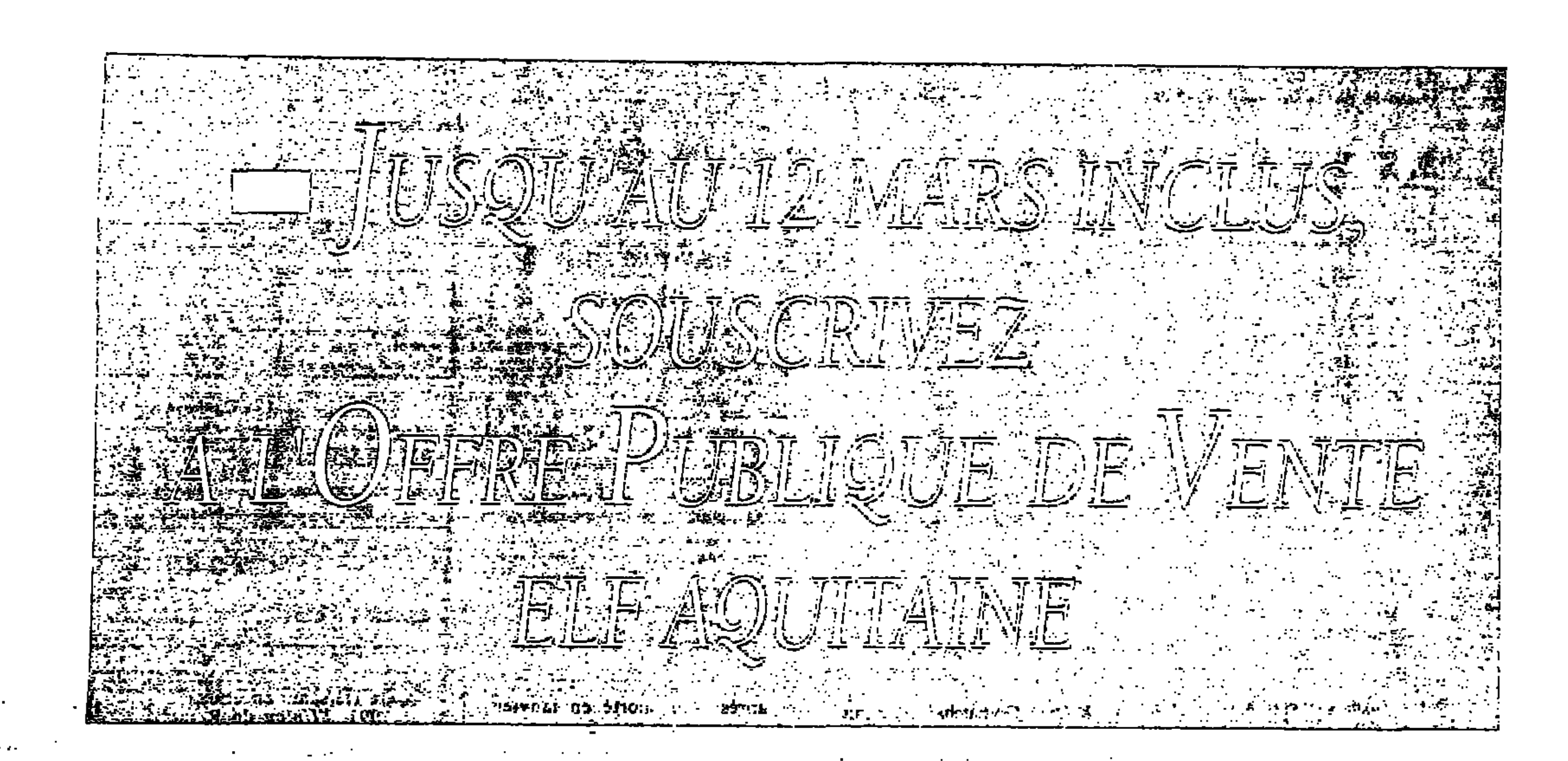



هكذا من الأصل

*ELF AQUITAINE est un groupe industriel à la dimension et aux ambitions mondiales.*

*Première entreprise industrielle française, première capitalisation boursière à Paris, un des dix premiers pétroliers mondiaux, ELF AQUITAINE est aussi, pour ses actionnaires, un dividende en progression et un titre dont les performances dépassent celles du marché depuis 1988.*




# AU PRIX DE 360 F L'ACTION

*Mise en vente de 2,3 % du capital d'ELF AQUITAINE.*
*Offre Publique de Vente en Bourse de Paris de 3.380.000 actions jouissance 1er janvier 1991.*
*Ces actions peuvent être achetées à votre banque, votre société de bourse, à La Poste, aux Caisses d'Épargne ou au Trésor Public.*

***Le prix de vente est net de tous frais pour les acquéreurs.*** *Il a été fixé après avis de la Commission d'Evaluation des Entreprises Publiques qui s'est prononcée sur la valeur minimale de la Société et il a fait l'objet d'un communiqué du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget le 9 mars 1992.*
*Toute personne physique ou morale a la faculté d'émettre un ordre d'achat.*
*L'offre et la vente initiales des actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées dans le cadre de l'U.S. Securities Act of 1933. Sous réserve de certaines exceptions, ces actions ne peuvent être offertes ni vendues aux Etats-Unis d'Amérique, ni aux ressortissants américains.*

*Conformément à l'article 17 du règlement 89-03 de la COB un communiqué, soumis à l'appréciation de la COB, a été publié en date du 05.03.1992 dans la presse. Un document de référence a été enregistré auprès de la COB le 16 avril 1991 sous le n° R 91-003; une note d'opération a reçu en date du 10 juin un visa de la COB. Des exemplaires sont disponibles auprès de la Société.*

**COURS MOYENS DE L'ACTION**

**12 mois 1991 : 355,04 F** **6 derniers mois 1991 : 382,92 F** **Depuis le 1.01.1992 : 378,43 F**

*Pour toute information sur la Société* **N° VERT : 05.05.11.11** MINITEL : 36 16 CLIFF

**elf aquitaine**

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

# VIE DES ENTREPRISES

Profitant de l'amélioration de ses résultats

## La Banque Indosuez provisionne ses pertes sur l'immobilier

La banque Indosuez, filiale de la Compagnie financière de Suez, a choisi de provisionner, c'est-à-dire d'imputer sur ses bénéfices de 1991, sa perte potentielle sur son opération de promotion intéressant l'immeuble parisien Bourse-Réaumur (ex-NMPP) acheté en 1990 à la société Hachette pour 2,7 milliards de francs.

En raison de la crise sévissant actuellement sur le marché immobilier, la banque avait le choix entre deux solutions : enregistrer une moins-value substantielle sur une cession à un prix déprécié ou consentir des crédits préférentiels aux acquéreurs.

C'est cette dernière solution qui a été choisie, Indosuez obtenant d'investisseurs français et proche-orientaux des promesses d'achat sur plus de la moitié des lots de la copropriété moyennant un versement au comptant de 10 % et l'octroi d'un crédit sur les 90 % restants à un taux bonifié de 5 %.

Le coût de la bonification, sur la totalité de l'opération, atteint 750 millions de francs pour la banque, imputé à hauteur de 100 millions sur l'exercice 1990 et 650 millions de francs sur l'exercice 1991. Si le marché immobilier s'améliorait dans l'avenir, des options permettraient à la banque de retrouver l'immeuble à tout moment, moyennant une prime acquise à l'investisseur, qui pourra refuser mais verra alors augmenter sensiblement le coût du crédit bancaire obtenu.

Pour le président, M. Antoine Jeancourt-Galiniani, une telle formule est préférable à l'étalement de la perte sur plusieurs années et permet de couper court aux rumeurs malveillantes. Son application a été favorisée par la très nette amélioration des résultats bruts de la banque en 1991, en augmentation de 28 %, à 3,46 milliards de francs, ce qui a rendu possible la limitation à 7,4 % de la diminution du bénéfice net, 1,07 milliard de francs en 1991 contre 1,16 milliard de francs en 1990 (805 millions de francs contre 929 millions de francs – moins 13,3 %, pour la part nette du groupe).

Tous les métiers ont contribué à l'amélioration, l'augmentation du produit net bancaire (+ 17,3 %) étant supérieure à celle des charges d'exploitation, notamment les frais de personnel (+12 % au total).

Toutes les régions ont participé à la croissance des profits bruts, l'Europe, l'Amérique du Nord et surtout l'Asie, mais pas la place de Tokyo, actuellement fort déprimée.

FRANÇOIS RENARD

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### SOCIAL

□ **Air Inter : accord salarial pour le personnel au sol.** – La direction et cinq syndicats d'Air Inter (CFDT, CGC, FO, CFTC, SNMSAC-autonome) viennent de conclure un accord salarial pour 1992 comprenant une augmentation de 2,8 % des salaires du personnel au sol. Cette augmentation, qui correspond au taux maximum préconisé par la « lettre de cadrage » de Matignon pour 1992, sera répartie en quatre fractions : 0,5 % au 1er mars, 1 % au 1er juillet, 1,1 % au 1er octobre et 0,2 % au 1er décembre. Une prime sera versée aux ouvriers et employés, en juin, au prorata du temps de travail (500 francs pour un plein temps). Le personnel au sol d'Air Inter vient, d'autre part, de recevoir 0,5 % à titre de rattrapage sur 1991.

### CONTENTIEUX

□ **Les Papeteries de Golbey ont trois mois pour obtenir leur régularisation.** – Le préfet des Vosges a accordé, lundi 9 mars, un délai de trois mois aux Papeteries de Golbey pour déposer un « nouveau dossier de demande de régularisation » de leur usine, après l'annulation, jeudi 5 mars, de leur autorisation d'exploitation par le tribunal administratif de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Jusqu'à leur régularisation, les Papeteries de Golbey, société détenue par le groupe norvégien Norske Skog Industrier (49 %), le groupe allemand Holtzmann (35 %) et la société française Matussière et Forest (6 %), pourront continuer leur production. En service depuis le 22 décembre, l'usine emploie 320 personnes et a une capacité de 220 000 tonnes de papier journal par an, soit le quart des besoins français (le Monde du 28 décembre 1991).

### ACCORD

□ **Futur joint-venture entre RVI et le tchèque Karosa.** – Renault véhicules industriels (RVI) a annoncé lundi 9 mars à Paris, la création prochaine d'un joint-venture avec le constructeur tchécoslovaque Karosa pour la production et la commercialisation d'autobus, de camions et de véhicules spéciaux. A cette occasion, RVI devrait prendre une participation dans le capital de Karosa, dont le montant n'a pas été révélé. Les deux partenaires, qui ont signé la semaine dernière une lettre d'intention, se sont mis d'accord sur le maintien de l'identité de la marque Karosa. RVI aidera le constructeur tchécoslovaque à moderniser sa production. Karosa produit à l'heure actuelle 1 500 véhicules par an dans son usine de Vysoke Myto, en Bohême. L'opération est le premier succès de RVI en Tchécoslovaquie. Le français n'a pu reprendre les poids lourds de Skoda, Volkswagen ayant été préféré à Renault. RVI avait également échoué sur Avia cédé au constructeur allemand Mercedes Benz.

### VENTE

□ **Accor cède sa participation dans Mandarin Oriental.** – Le groupe hôtelier français Accor a cédé à Goldman Sachs la participation (12,3 %) qu'elle détenait depuis 1990 dans Mandarin Oriental International Ltd, une chaîne d'hôtels de luxe implantée en Asie du Sud-Est. Dans un communiqué publié à Londres, Goldman Sachs annonçait son intention de placer ces actions, cotées à Hongkong, auprès de divers investisseurs institutionnels. Accor a justifié son désengagement par l'impossibilité de trouver un terrain d'entente lui permettant de se développer en Asie du Sud-Est avec l'actionnaire de référence de Mandarin, Jardine Mathewson.

### CONTRAT

□ **Ford Canada est sur le point de signer un contrat historique.** – Ford Motor Co. va signer un des plus importants contrats de son histoire portant sur l'exportation de modèles fabriqués au Canada, en vendant à l'Argentine 65 000 voitures destinées à devenir des taxis. La nouvelle, annoncée lundi 9 mars par la presse canadienne, a été partiellement confirmée par les représentants locaux du constructeur automobile. La conclusion de l'accord, ont-ils précisé, dépend d'un montage financier satisfaisant qui n'a pas encore été trouvé. Ce contrat est estimé à plus de 550 millions de dollars US (environ 3 milliards de francs) pour la seule année 1992. Dans une seconde étape, 60 000 voitures supplémentaires pourraient être vendues, portant la valeur totale du contrat à plus d'1 milliard de dollars US (5,6 milliards de francs).

### RÉSULTATS

□ **Erratum.** – Une erreur s'est glissée dans le surtitre de notre article sur ICI, quatrième groupe chimique mondial, publié dans la rubrique « Vie des entreprises » du Monde daté 29 février. Le recul de 36 % du bénéfice dont il était fait état dans le surtitre ne s'est pas produit en 1991, mais correspond au chiffre enregistré entre 1989 et 1990, comme cela était indiqué dans l'article. La baisse du résultat entre 1990 et 1991 n'a été que de 10 %.

### BANQUE

□ **M. Jean-Maxime Lévêque pourrait céder le contrôle de sa banque IBI (International Bankers) à Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais.** – IBI, la banque créée par M. Jean-Maxime Lévêque, est touchée de plein fouet par la crise de l'immobilier et plus encore par la chute de l'empire Maxwell, qui était un de ses actionnaires et lui avait emprunté 80 millions de francs. Le Crédit lyonnais, déjà actionnaire à 25 % d'IBI, a vocation pour devenir partenaire. Le montage se ferait à partir d'Altus Finance, la filiale du Crédit lyonnais qui a déjà racheté la Banque Saga et la banque d'arbitrage et de crédit (BAC). M. Lévêque a été à la tête du Crédit lyonnais de 1986 à 1988 et avait été président du Crédit commercial de France jusqu'à sa nationalisation en 1982.

□ **L'Istituto San Paolo di Torino va vendre 20 % de son capital.** – La première banque d'Italie, l'Istituto San Paolo di Torino, va céder à la Bourse de Milan, à partir du 16 mars, 125 millions d'actions, à raison de 12 200 lires par titre, soit 1,502 trillion de lires (6,8 milliards de francs), ce qui représentera 20 % de son capital. San Paolo, ainsi que cinq autres établissements publics de crédit, vient d'être autorisé par le gouvernement italien à se transformer en société par actions et en profite immédiatement pour augmenter son capital. San Paolo représentera 4 % de la capitalisation boursière de Milan et ses titres seront cotés en Italie et à Londres. Il s'agit de la plus importante opération jamais réalisée sur le marché financier de la péninsule.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Information SICAV

**UNIVERS ACTIONS**

Les actionnaires de la SICAV UNIVERS ACTIONS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 26 mars 1992 à 16 h, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale Ordinaire a principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1991.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.




# MARCHÉS FINANCIERS

### PARIS, 9 mars ↑

#### Reprise dans le calme

Après un départ hésitant, les valeurs françaises ont, au fil des transactions, repris un peu de hauteur pour la première séance de la semaine, lundi 9 mars. En net repli de 0,65 % à l'ouverture, elles inversaient leur tendance au bout d'une heure d'échanges. En fin de matinée, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 0,3 % et s'établissait finalement en clôture en avance de 0,48 % sur son précédent niveau.

Selon les opérateurs, la meilleure tenue du Matif ainsi que la reprise de la Bourse de Londres ont favorablement influencé le marché parisien. Toutefois, malgré la persistance d'un courant acheteur, le volume des transactions est resté peu élevé : à peine 2 milliards de francs en clôture. La reprise du titre Elf – qui regagnait 1,31 % au terme des échanges – a contribué aussi à la meilleure orientation du marché. Compte tenu de sa pondération dans le panier des valeurs composant l'indice CAC 40, il avait sensiblement pesé sur l'indicateur au cours de la semaine passée.

Nette progression également pour Perrier, qui a gagné 2,4 % pour 133 000 titres. Le marché a continué à anticiper un relèvement de l'offre de la part de Nestlé et d'Indosuez. Même orientation pour Exor qui, dans le même temps, s'est apprécié de 4,8 % pour 12 000 actions. Legris s'est classé parmi les plus fortes progressions du jour avec un gain de 2,52 % pour 76 000 titres, dont une application de 30 000 pièces. Les intervenants considèrent le titre comme sous-évalué et susceptible de bénéficier pleinement de la reprise de l'activité.

### NEW-YORK, 9 mars ↓

#### Léger retrait

Wall Street a continué à reculer légèrement lundi 9 mars, enregistrant ainsi sa quatrième séance consécutive de baisse, dans une atmosphère moyennement active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 215,11, en baisse de 6,49 points, soit un repli de 0,20 %. Quelque 161 millions de titres ont été échangés. Le nombre des hausses dépassait très légèrement celui des baisses : 872 contre 837 ; 502 valeurs sont restées inchangées.

Les experts ont expliqué la poursuite de la baisse des cours à Wall Street par la hausse récente des taux d'intérêt à long terme qui attire les investisseurs vers le marché obligataire au détriment du marché des actions. Les taux d'intérêt ont néanmoins baissé lundi sur le marché obligataire. Les taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, sont ainsi tombés lundi soir à 7,86 %, contre 7,93 % vendredi 6 mars en fin de journée.

| VALEURS | Cours du 6 mars | Cours du 9 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 69 1/2 | 67 7/8 |
| ATT | 37 3/4 | 37 7/8 |
| Boeing | 46 1/8 | 44 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 22 | 22 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 44 | 43 3/4 |
| Eastman Kodak | 43 3/8 | 43 |
| Exxon | 55 5/8 | 55 1/2 |
| Ford | 35 7/8 | 36 1/2 |
| General Electric | 77 1/2 | 77 1/2 |
| General Motors | 38 7/8 | 37 1/2 |
| Goodyear | 60 1/8 | 60 3/4 |
| IBM | 88 7/8 | 87 3/8 |
| ITT | 63 7/8 | 63 5/8 |
| Mobil Oil | 59 1/2 | 59 1/4 |
| Pfizer | 72 5/8 | 72 3/8 |
| Schlumberger | 59 5/8 | 58 |
| Texaco | 57 | 56 5/8 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 149 5/8 | 147 3/4 |
| Union Carbide | 24 5/8 | 24 3/4 |
| United Tech | 51 1/8 | 50 3/4 |
| Westinghouse | 19 5/8 | 19 5/8 |
| Xerox Corp. | 76 3/8 | 76 1/8 |

### LONDRES, 9 mars ↑

#### Nette hausse

Les valeurs se sont nettement appréciées, lundi 9 mars, au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie a gagné 17,6 points, soit 0,7 %, à 2 550,7 sur un marché où le volume des échanges s'est contracté à 376,4 millions de titres contre 538,4 millions vendredi.

La tendance a été essentiellement soutenue par les gains du marché à terme, dans un volume d'échanges faible. A la veille de la présentation du budget et dans l'attente de l'annonce de la date des élections, les investisseurs ont préféré différer leurs opérations. Selon des analystes, une victoire des conservateurs pourrait faire bondir le Footsie à 3 000 points, tandis qu'un succès travailliste pourrait l'entraîner au-dessous des 2 250 points dans l'immédiat.

### TOKYO, 10 mars ↑

#### Irrégulière

La Bourse de Tokyo a clôturé sur une note irrégulière, mardi 10 mars. L'indice Nikkei des valeurs du premier rang a terminé en légère hausse de 56,91 points, soit un gain de 0,27 % à 20 854,59 points ; en revanche, le Topix, indice plus large, a terminé la séance à son plus bas niveau depuis le 28 novembre 1986 à 1 494,79 points.

Le marché semble vulnérable. Rien n'incite à l'achat, et l'on craint un mouvement de ventes à l'approche de la fin de l'année fiscale, le 31 mars, ont rapporté les intervenants. De plus, l'arrivée à échéance, vendredi 13 mars, des contrats à terme sur indice pour le mois de mars les a confortés dans leur sentiment attentiste.

| VALEURS | Cours du 9 mars | Cours du 10 mars |
|---|---|---|
| Akai | 645 | 610 |
| Bridgestone | 1 110 | 1 100 |
| Canon | 1 330 | 1 320 |
| Fuji Bank | 2 050 | 2 050 |
| Honda Motors | 1 470 | 1 460 |
| Matsushita Electric | 1 270 | 1 270 |
| Mitsubishi Heavy | 605 | 600 |
| Sony Corp | 3 950 | 3 900 |
| Toyota Motors | 1 320 | 1 350 |

## PARIS :

### Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Alcatel Câbles | 4300 | .... | Interm. Computer | 151 | |
| Arnault Associés | 280 | .... | I.P B.M. | 69 | |
| B.A.C. | 82 | .... | Loca investis. | 205 | |
| Bque Vernes | 795 | .... | Locamic | 83 50 | |
| Boiron (Ly) | 368 | .... | Matra Comm. | 122 | 121 50 |
| Boisset (Lyon) | 215 | .... | Molex | 168 | |
| C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.) | 915 | .... | Publ Filipacchi | 410 | 411 |
| Calberson | 390 10 | .... | Razel | 513 | 463 10 o |
| Cardif | 850 | 885 | Rhone-Alp.Ecu (Ly.) | 297 | |
| C.E.G.E.P. | 180 | .... | Select Invest (Ly) | 88 50 | |
| C.F.P.I. | 265 | .... | Serbo | 326 | |
| C.N.I.M. | 1020 | 1022 | Sopra | 340 | |
| Codetour | 284 | .... | TF1 | 360 | |
| Conforama | 1041 | .... | Thermador H. (Ly) | 367 | |
| Creeks | 200 | .... | Unilog | 234 | |
| Dauphin | 303 | .... | Viel et Cie | 100 | |
| Delmas | 1050 | .... | Y. St-Laurent Groupe | 872 | |
| Demachy Worms Cie | 305 | .... | | | |
| Devanlay | 1012 | 1025 | | | |
| Deville | 225 | .... | | | |
| Dolisos | 129 | .... | | | |
| Editions Belfond | 190 | .... | | | |
| Europ. Propulsion | 238 60 | 239 | | | |
| Finacor | 105 | .... | | | |
| G.F.F. (group.fon.f.) | 118 | 117 | | | |
| G.I.M. | 360 | .... | | | |
| Gravograph | 200 | .... | | | |
| Guintoli | 900 | .... | | | |
| I.C.C. | 195 | .... | | | |
| Idianova | 102 | .... | | | |
| Immob. Hôtelière | 1270 | 1260 | | | |

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

### MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 76 622

| COURS | ÉCHÉANCES | | |
|---|---|---|---|
| | Mars 92 | Juin 92 | Sept. 92 |
| Dernier | 107,44 | 108,80 | 108,92 |
| Précédent | 107,32 | 108,66 | 108,82 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT | | OPTIONS DE VENTE | |
|---|---|---|---|---|
| | Juin 92 | Sept. 92 | Juin 92 | Sept. 92 |
| 109 | 0,66 | – | 0,89 | – |

### CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 611

| COURS | Mars | Avril | Mai |
|---|---|---|---|
| Dernier | 1 991 | 2 008 | – |
| Précédent | 1 980 | 2 003 | – |

### CHANGES

#### Dollar : 5,65 F ↓

Le dollar s'échangeait en légère baisse mardi 10 mars, cotant à Paris 5,65 francs contre 5,6638 francs la veille à la cotation officielle. A Tokyo, en revanche, la monnaie américaine continuait à gagner du terrain contre le yen.

| | 9 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| **FRANCFORT** Dollar (en DM) | 1,6645 | 1,6635 |
| **TOKYO** Dollar (en yens) | 131,73 | 132 |

#### MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 mars) ........ 9 13/16 - 9 15/16 %
New-York (9 mars) ........ 3 7/8 %

### BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

| | 6 mars | 9 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 112,70 | 113,20 |
| Valeurs étrangères | 104 | 103,70 |
| (SBF, base 100 : 31-12-81) | | |
| Indice général CAC | 527,20 | 526,20 |
| (SBF, base 100 : 31-12-87) | | |
| Indice CAC 40 | 1 966,90 | 1 976,20 |

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

| | 6 mars | 9 mars |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 221,60 | 3 215,11 |

LONDRES (Indice « Financial Times »)

| | 6 mars | 9 mars |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 2 533,10 | 2 550,70 |
| 30 valeurs | 1 968,60 | 1 984,40 |
| Mines d'or | 128 | 126,80 |
| Fonds d'Etat | 87,22 | 87,52 |

FRANCFORT

| | 6 mars | 9 mars |
|---|---|---|
| Dax | 1 745,95 | 1 750,25 |

TOKYO

| | 9 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 20 798 | 20 855 |
| Indice général | 1 502 | 1 495 |

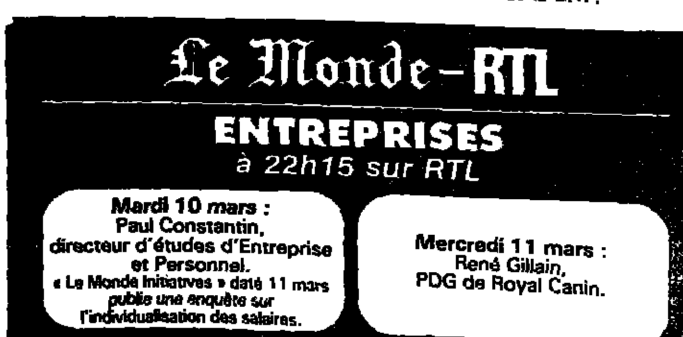
### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

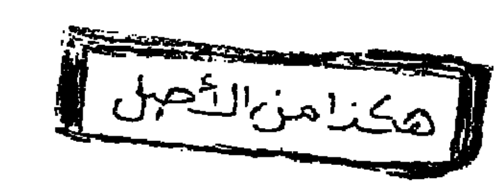
| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,6450 | 5,6475 | 5,7269 | 5,7315 |
| Yen (100) | 4,2685 | 4,2710 | 4,3235 | 4,3290 |
| Ecu | 6,9470 | 6,9490 | 6,9435 | 6,9475 |
| Deutschemark | 3,3965 | 3,3970 | 3,3985 | 3,4010 |
| Franc suisse | 3,7510 | 3,7540 | 3,7655 | 3,7715 |
| Lire italienne (1000) | 4,5300 | 4,5340 | 4,5075 | 4,5150 |
| Livre sterling | 9,7330 | 9,7380 | 9,7265 | 9,7370 |
| Peseta (100) | 5,3840 | 5,3890 | 5,3510 | 5,3615 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 4 3/16 | 4 5/16 | 4 3/16 | 4 5/16 | 4 5/16 | 4 7/16 |
| Yen (100) | 5 3/16 | 5 5/16 | 4 13/16 | 4 15/16 | 4 11/16 | 4 13/16 |
| Ecu | 9 15/16 | 10 1/16 | 10 | 10 18 | 10 | 10 1/8 |
| Deutschemark | 9 5/8 | 9 3/4 | 9 5/8 | 9 3/4 | 9 9/16 | 9 11/16 |
| Franc suisse | 8 1/4 | 8 3/8 | 7 7/8 | 8 | 7 7/8 | 8 |
| Lire italienne (1000) | 11 15/16 | 12 1/8 | 11 3/4 | 12 | 11 3/4 | 12 |
| Livre sterling | 10 7/16 | 10 9/16 | 10 5/16 | 10 7/16 | 10 1/4 | 10 3/8 |
| Peseta (100) | 12 3/16 | 12 7/16 | 12 1/4 | 12 3/8 | 12 1/16 | 12 5/16 |
| FRANC FRANÇAIS | 9 7/8 | 10 | 9 15/16 | 10 1/16 | 9 13/16 | 9 15/16 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



هكذا من الأصل



# BOURSE DU 9 MARS

Cours relevés à 18 h 00

## Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 4300 | C.N.E 3% | 4361 | 4361 | 4361 | .... |
| 888 | B.N.P. T.P. | 875 | 889 | 876 | + 0 11 |
| 842 | Cr.Lyon. T.P. | 868 | 865 | 869 | + 0 12 |
| 1245 | Renault T.P. | 1330 | 1350 | 1330 | .... |
| 1460 | Rhone Poul. T.P. | 1565 | 1574 | 1575 | + 0 64 |
| 1073 | Saint Gobain T.P. | 1100 | 1090 | 1090 | - 0 91 |
| 901 | Thomson T.P. | 930 | 930 | 904 | - 2 80 |
| 775 | ACCOR | 785 | 782 | 784 | - 0 13 |
| 740 | Air Liquide | 760 | 754 | 768 | + 1 05 |
| 805 | Alcatel-Alsthom | 614 | 610 | 616 | + 0 33 |
| 1500 | Als.Superm. | 1676 | 1651 | 1665 | - 0 66 |
| 330 | A L S P I | 323 | 321 10 | 323 | .... |
| 530 | AGF Sté Centrale | 512 | 520 | 507 | - 0 98 |
| 1110 | Ass. Entrepr. | 1045 | 1000 | 1095 | + 4 78 |
| 161 | Avenir H. Média | 160 | 160 | 161 | + 0 63 |
| 930 | Axa (ex Cie Midi) | 954 | 947 | 954 | .... |
| 139 | Bafip | 171 | 169 | 165 | - 3 51 |
| 129 | Bail-Equipem. | 144 80 | 141 10 | 141 10 | - 2 56 |
| 760 | Bail Investiss. | 780 | 780 | 776 | - 0 51 |
| 490 | Bancaire | 500 | 494 | 497 | - 0 60 |
| 680 | Bazar H.-V. | 729 | 748 | 750 | + 2 88 |
| 585 | Beghin-Say | 628 | 625 | 625 | - 0 48 |
| 1090 | Berger (M) | 1081 | 1085 | 1085 | + 0 37 |
| 340 | Bertrand Faure | 367 | 367 | 371 50 | + 1 23 |
| 670 | Bic | 695 | 685 | 685 | - 1 44 |
| 1040 | B.I.P. | 1062 | 1058 | 1076 | + 1 32 |
| 320 | BIS | 325 | 328 | 338 | + 4 00 |
| 385 | B N P (Ci) | 371 10 | 374 20 | 382 | + 2 94 |
| 775 | Bollore Tech. | 810 | 811 | 805 | - 0 62 |
| 2900 | Bongrain | 2840 | 2855 | 2905 | + 2 29 |
| 800 | Bon-Marché | 823 | 820 | 820 | - 0 36 |
| 590 | Bouygues | 600 | 596 | 606 | + 0 83 |
| 123 | BP France | 120 10 | 120 10 | 121 | + 0 75 |
| 1110 | B S N | 1116 | 1106 | 1117 | + 0 09 |
| 1080 | Canal Plus | 1088 | 1082 | 1078 | - 0 92 |
| 300 | Cap Gem.S. | 323 | 320 10 | 325 50 | + 0 77 |
| 2460 | Carrefour | 2590 | 2561 | 2575 | - 0 58 |
| 158 | Casino | 166 80 | 165 30 | 172 | + 3 12 |
| 100 | Casino ADP | 100 | 100 | 101 40 | + 1 40 |
| 1920 | Castorama D.I. | 2194 | 2180 | 2160 | - 1 55 |
| 193 | C.C.F. | 196 | 195 | 199 | + 1 53 |
| 53 | CCMC Ly. | 56 90 | 56 50 | 56 50 | - 0 70 |
| 370 | C.D.M.E. | 377 70 | 378 | 374 | - 0 98 |
| 192 | C.E.G.I.D. | 196 | 195 | 195 50 | - 0 26 |
| 159 | Centrest (Ny) | 141 | 142 | 146 50 | + 3 90 |
| 385 | C.E.P. Comm. | 419 | 401 50 | 411 | - 1 91 |
| 124 | Cerus | 135 50 | 136 40 | 132 | - 2 58 |
| 730 | Cetelem | 808 | 792 | 811 | + 0 37 |
| 305 | CF Int. | 303 | 300 | 297 | - 1 98 |
| 350 | CGI Info | 359 | 355 | 355 | - 1 11 |
| 1170 | C G I P | 1243 | 1239 | 1226 | - 1 37 |
| 575 | CGP | 599 | 600 | 599 | .... |
| 1140 | Chargeurs S A | 1139 | 1140 | 1164 | + 2 19 |
| 375 | Christian Dior | 390 | 386 | 398 | + 2 05 |
| 580 | C I C A (M) | 602 | 602 | 602 | .... |
| 315 | Ciments franç. | 323 | 327 | 325 | + 0 62 |
| 705 | Clarins | 748 | 749 | 746 | - 0 27 |
| 510 | Club Méditer. | 539 | 534 | 533 | - 1 11 |
| 193 | CMB Packa. | 194 50 | 193 | 200 50 | + 3 08 |
| 790 | Colas | 808 | 796 | 800 | - 0 99 |
| 270 | Cpt. Entrep. | 260 | 280 | 260 | .... |
| 1220 | Compt Mod. | 1308* | 1301 | 1310 | + 0 15 |
| 270 | CPR (Paris Réo.) | 291 | 291 | 289 | - 0 69 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 1000 | Créd. Foncier | 1010 | 1003 | 1009 | - 0 10 |
| 235 | Crédit Loc France | 239 50 | 235 20 | 238 50 | - 0 42 |
| 590 | Cr Lyon (CI) | 563 | 561 | 570 | + 1 24 |
| 1110 | Credit Nat. | 1061 | 1085 | 1100 | + 3 68 |
| 245 | CSEE | 269 | 260 10 | 277 | + 2 97 |
| 2850 | Damart | 2811 | 2806 | 2814 | + 0 11 |
| 345 | Dassault Aviation | 345 | 340 | 340 | - 1 45 |
| 195 | Dassault Electr. | 202 | 203 | 210 | + 3 96 |
| 1410 | De Dietrich | 1461 | 1460 | 1460 | - 0 07 |
| 90 | Dév.P.d.C.(Li) | 102 70 | 102 | 102 | - 0 68 |
| 168 | Dév.R.Sud-Est | 156 50 | 160 | 159 90 | + 2 17 |
| 280 | D M C | 319 | 322 | 320 | + 0 31 |
| 405 | Docks France | 435 | 432 | 432 | - 0 69 |
| 330 | Dynaction | 358 | 357 | 360 | + 0 56 |
| 2200 | Eaux (Gle) | 2299 | 2293 | 2312 | + 0 57 |
| 800 | E.B.F. | 814 | 809 | 809 | - 0 61 |
| 410 | Ecco | 406 | 408 20 | 420 | + 3 45 |
| 375 | Elf Aquitaine | 365 10 | 367 | 369 90 | + 1 31 |
| .... | ElfSanofi/ExSanofi | 1213 | 1207 | 1217 | + 0 33 |
| 250 | Erap-Elf (Certif) | 251 | 251 10 | 250 10 | - 0 36 |
| 380 | Essilor | 398 50 | 395 50 | 405 | + 1 63 |
| 181 | Essil.Int.(DP) | 184 10 | 184 10 | 187 90 | + 2 06 |
| 670 | Esso | 663 | 650 | 660 | - 0 45 |
| 1440 | Eurafrance | 1483 | 1483 | 1558 | + 5 06 |
| 575 | Eurocom | 612 | 612 | 616 | + 0 65 |
| 149 | Eurodisneyland | 160 | 160 10 | 161 50 | + 0 94 |
| 890 | Europe 1 | 940 | 940 | 940 | .... |
| 44 | Eurotunnel | 44 90 | 44 75 | 44 75 | - 0 33 |
| 1490 | Exor | 1455 | 1455 | 1525 | + 4 81 |
| 118 | Finextel | 120 50 | 122 | 122 90 | + 1 99 |
| 325 | Fives Lille | 363 50 | 360 | 365 | + 0 41 |
| 2740 | Fromager. Bel | 2850 | 2855 | 2998 | + 5 19 |
| 1470 | Gal.Lafayette | 1485 | 1515 | 1500 | + 1 01 |
| 1950 | G.A.N. | 1977 | 1985 | 1998 | + 1 06 |
| 500 | Gascogne (B) | 550 | 555 | 540 | - 1 82 |
| 1280 | Gaz et Eaux | 1305 | 1300 | 1306 | + 0 08 |
| 625 | Geophysique | 680 | 675 | 670 | - 1 47 |
| 685 | Gerland Ly. | 630 | 596 | 595 | - 5 56 |
| .... | Groupe André SA | 779 | 775 | 778 | - 0 13 |
| 475 | Groupe Cité | 525 | 526 | 519 | - 1 14 |
| 390 | GTM-Entrep. | 395 | 394 | 402 | + 1 77 |
| 1510 | Guyenne-Gas. | 1675 | 1671 | 1664 | - 0 66 |
| 155 | Hachette | 186 50 | 186 | 189 30 | + 1 50 |
| 485 | Havas | 495 10 | 491 | 500 | + 0 99 |
| 370 | Idia | 364 | 364 | 360 | - 1 10 |
| 300 | Imétal | 326 50 | 325 | 322 | - 1 38 |
| 145 | Immob. Phénix | 149 30 | 148 | 150 | + 0 47 |
| 81 | Ingénico | 88 | 87 95 | 89 60 | + 1 82 |
| 5550 | Inst. Mérieux | 5600 | 5600 | 5650 | + 0 89 |
| 445 | Interbail | 449 | 445 | 449 90 | + 0 20 |
| 700 | Intertechnique | 775 | 770 | 775 | .... |
| 900 | J. Lefebvre | 936 | 933 | 936 | .... |
| 580 | Klepierre | 635 | 640 | 635 | .... |
| 705 | Labinal | 749 | 749 | 748 | - 0 13 |
| 355 | Lafarge | 355 90 | 352 | 355 | - 0 25 |
| 315 | Lebon | 320 10 | 320 | 318 | - 0 66 |
| 4100 | Legrand | 4285 | 4120 | 4286 | + 0 02 |
| 2340 | Legrand (DP) | 2401 | 2370 | 2390 | - 0 46 |
| 415 | Legris Industries | 433 10 | 434 | 444 | + 2 52 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 685 | Locindus | 700 | 683 | 704 | + 0 57 |
| 4810 | L.V.M.H. | 4685 | 4680 | 4745 | + 1 28 |
| 510 | Lyon.Eaux/Dumez | 511 | 505 | 511 | .... |
| 116 | Majorette Ly. | 136 | 136 | 135 80 | - 0 15 |
| 340 | Mar. Wendel | 342 | 338 | 345 | + 0 88 |
| 172 | Matra | 170 90 | 170 10 | 175 80 | + 2 93 |
| 535 | Merlin-Gerin | 532 | 537 | 525 | - 1 32 |
| 83 | Metaleurop | 91 | 91 | 91 90 | + 0 99 |
| 42 | Métrologie In. | 49 30 | 50 | 51 | + 3 45 |
| 168 | Michelin | 169 50 | 167 10 | 171 90 | + 1 42 |
| 156 | Min. Salag (Ny) | 156 10 | .... | ... | .... |
| 75 | MMB | 82 50 | 82 50 | 82 80 | + 0 36 |
| 166 | Moulinex | 188 60 | 185 10 | 187 | - 0 85 |
| 1180 | Navig. Mixte | 1142 | 1140 | 1150 | + 0 70 |
| 101 | Nord-Est | 118 | 117 10 | 117 50 | - 0 42 |
| 280 | Nordon (Ny) | 289 | 285 10 | 285 | - 1 38 |
| 455 | Nouv Galeries | 529 | 512 | 530 | + 0 19 |
| 166 | Olipar | 168 | 170 | 169 70 | + 1 01 |
| 780 | Oréal | 775 | 776 | 779 | + 0 52 |
| 395 | Paribas | 407 90 | 404 50 | 410 | + 0 51 |
| 190 | Pechiney Int. | 187 | 186 10 | 190 50 | + 1 87 |
| 330 | Pechiney (CIP) | 318 70 | 318 | 320 | + 0 41 |
| 1490 | Pernod Ricard | 1526 | 1518 | 1533 | + 0 46 |
| 730 | Peugeot | 726 | 721 | 725 | - 0 14 |
| 276 | Pinault | 286 | 280 | 285 90 | - 0 03 |
| 630 | Plastic-Omn. | 698 | 690 | 682 | - 2 29 |
| 470 | Poliet | 538 | 530 | 531 | - 1 30 |
| 705 | Primagaz | 745 | 744 | 740 | - 0 67 |
| 850 | Printemps | 880 | 886 | 880 | .... |
| 3030 | Promodes | 3375 | 3351 | 3380 | + 0 15 |
| 545 | Radiotechn. | 635 | 621 | 638 | + 0 47 |
| 5390 | Redoute (La) | 5540 | 5490 | 5500 | - 0 72 |
| 184 | Remy Cointreau | 200 80 | 200 | 192 20 | - 4 28 |
| 610 | R. Poulenc CIP | 592 | 594 | 595 | + 0 51 |
| 310 | Robur Financ. | 353 | 353 | 355 | + 0 57 |
| 81 | Rochette(La) | 70 | 70 | 69 90 | - 0 14 |
| 2130 | Roussel Uclaf | 2320 | 2335 | 2339 | + 0 82 |
| 2900 | R. Impé.Ly * | 2850 | 2900 | 3020 | + 5 96 |
| 183 | Sade (Ny) | 185 10 | 185 | 186 50 | + 0 76 |
| 1780 | Sagem | 1789 | 1776 | 1795 | + 0 34 |
| 530 | Saint Gobain | 533 | 527 | 529 | - 0 75 |
| 1300 | Saint Louis | 1388 | 1375 | 1390 | + 0 14 |
| 1670 | Salomon Ly. | 1620 | 1600 | 1584 | - 2 22 |
| 330 | Salvepar (Ny) | 340 | 345 | 345 | + 1 47 |
| 1530 | S A T | 1600 | 1547 | 1600 | .... |
| 230 | Saul. Chât. | 240 | 240 | 239 | - 0 42 |
| 1080 | Saupiquet (Ns) | 1178 | 1195 | 1190 | + 1 02 |
| 690 | Schneider | 685 | 682 | 687 | + 0 29 |
| 19 60 | SCOA | 20 | 19 85 | 19 65 | - 1 75 |
| 480 | Scor s.a. | 479 50 | 479 | 479 | - 0 10 |
| 1970 | S.E.B. | 2030 | 2025 | 2034 | + 0 20 |
| 460 | Sefimeg | 469 | 469 90 | 463 50 | - 1 17 |
| 113 | Selectibanque | 112 60 | 113 50 | 112 | - 0 53 |
| 220 | Sextant A. | 245 | 245 | 244 | - 0 41 |
| 830 | S F I M | 919 | 902 | 919 | .... |
| 235 | S.G.E. | 245 | 241 | 240 20 | - 1 96 |
| 460 | Simco | 475 | 474 90 | 467 | - 1 68 |
| 835 | St. Rossignol | 808 | 808 | 810 | + 0 25 |
| 500 | Sligos | 497 | 497 | 496 | - 0 20 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 545 | Société Géné. | 523 | 515 | 529 | + 1 15 |
| 65 | Sodecco (B) | 70 | 70 | 71 | + 1 43 |
| 144 | Sodero (Ns) | 145 | 146 | 145 | .... |
| 970 | Sodexho | 1049 | 1040 | 1049 | .... |
| 78 | Sogenal (Ny) | 82 | 82 | 82 | .... |
| 385 | Sogerap | 400 | 405 | 407 50 | + 1 88 |
| 1430 | Sommer-Allib. | 1391 | 1375 | 1371 | - 1 44 |
| 415 | SOPHIA | 403 | 400 | 407 | + 0 99 |
| 1517 | Source Perrier | 1568 | 1570 | 1605 | + 2 38 |
| 810 | Sovac | 786 | 820 | 772 | - 1 78 |
| 330 | SPEP | 339 | 340 | 339 | .... |
| 330 | Spie-Batignoll. | 337 | 335 | 330 10 | - 2 05 |
| 790 | Strafor Facom | 790 | 780 | 777 | - 1 65 |
| 340 | Suez | 336 40 | 334 | 336 | - 0 12 |
| 1170 | Synthelabo | 1225 | 1230 | 1225 | .... |
| 162 | Thomson CSF | 159 30 | 159 10 | 164 90 | + 3 52 |
| 260 | Total | 241 30 | 238 | 241 | - 0 12 |
| 170 | – (certif) | 158 20 | 158 90 | 160 | + 1 14 |
| 220 | Truffaut Fin. | 219 | 219 | 222 | + 1 37 |
| 570 | U.A.P. | 557 | 549 | 555 | - 0 36 |
| 285 | U F B Locab. | 312 | 310 | 310 | - 0 64 |
| 730 | U I C | 750 | 759 | 746 | - 0 53 |
| 460 | U I F | 485 | 485 | 485 | .... |
| 720 | U I S | 722 | 722 | 722 | .... |
| 515 | Unibail | 524 | 524 | 522 | - 0 38 |
| 705 | Valéo | 723 | 723 | 728 | + 0 69 |
| 275 | Vallourec | 274 10 | 271 10 | 271 | - 1 13 |
| 325 | Via Banque | 323 | 325 | 325 | + 0 62 |
| 370 | Worms et Cie | 361 | 370 | 370 | + 2 49 |
| 1300 | Zodiac | 1315 | 1315 | 1325 | + 0 76 |
| 1030 | Elf Gabon | 1052 | 1050 | 1051 | - 0 10 |
| 123 | Amax | 117 | 118 60 | 120 | + 2 56 |
| 155 | Amer. Barrick | 153 | 154 | 153 20 | + 0 13 |
| 119 | Amer. Express | 119 40 | 120 40 | 125 | + 4 69 |
| 215 | A.T.T. | 210 | 214 | 215 | + 2 38 |
| 178 | Anglo Amer.C. | 183 | 182 50 | 182 | - 0 55 |
| 350 | Amgold | 335 | 326 50 | 330 | - 1 49 |
| 250 | Banco Santander | 256 | 255 10 | 255 10 | - 0 35 |
| 840 | B.A.S.F. | 835 | 838 | 836 | + 0 12 |
| 1020 | Bayer | 1000 | 1009 | 1001 | + 0 10 |
| 41 | Blenheim Plc | 43 50 | 43 10 | 43 | - 1 15 |
| 45 | Buffelsfont. | 41 25 | 42 05 | 42 | + 1 82 |
| 138 | Chase Manh. | 127 10 | 125 10 | 124 | - 2 44 |
| 2540 | Daimler Benz | 2612 | 2610 | 2620 | + 0 31 |
| 132 | De Beers | 133 | 133 70 | 133 70 | + 0 53 |
| 2460 | Deutsche Bank | 2506 | 2484 | 2500 | - 0 24 |
| 1220 | Dresdner Bank | 1232 | 1240 | 1231 | - 0 08 |
| 61 | Driefontein | 61 70 | 60 20 | 60 50 | - 1 94 |
| 265 | Du Pont-Nem. | 245 | 249 60 | 248 50 | + 1 43 |
| 280 | Eastman Kodak | 236 50 | 249 50 | 247 70 | + 4 74 |
| 15 50 | East Rand | 14 80 | 14 90 | 14 60 | - 1 35 |
| 40 | Echo Bay | 40 05 | 40 50 | 40 20 | + 0 37 |
| 230 | Electrolux | 250 | 246 10 | 251 | + 0 40 |
| 105 | Ericsson | 115 | 115 | 113 30 | - 1 48 |
| 325 | Exxon Corp. | 322 | 319 | 316 30 | - 1 77 |
| 220 | Ford Motor | 204 50 | 204 50 | 204 80 | + 0 15 |
| 49 | Freegold | 47 20 | 46 95 | 46 95 | - 0 53 |
| 16 | Gencor | 17 | 16 50 | 16 50 | - 2 94 |
| 450 | Gén. Elect. | 443 50 | 440 | 440 | - 0 79 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 220 | Gén. Motors | 215 | 212 | 214 | - 0 47 |
| 380 | Gén. Belgique | 366 | 361 | 362 | - 1 09 |
| 92 | Gd. Métropol. | 88 95 | 88 50 | 89 80 | + 0 96 |
| 56 | Guinness | 58 40 | 58 | 59 60 | + 2 05 |
| 21 | Hanson PLC | 21 65 | 21 20 | 21 15 | - 2 31 |
| 31 | Harmony Gold | 31 60 | 31 20 | 30 60 | - 3 17 |
| 425 | Hewlett Packard | 429 40 | 420 30 | 420 | - 2 19 |
| 37 | Hitachi | 34 | 33 65 | 33 60 | - 1 18 |
| 860 | Hoechst | 886 | 866 | 884 | - 0 23 |
| 90 | Homestake | 88 | 86 | 87 | - 1 14 |
| 125 | I.C.I. | 129 50 | 129 90 | 130 | + 0 39 |
| 510 | I.B.M. | 497 | 492 | 495 | - 0 40 |
| 345 | I.T.T. | 365 | 362 | 374 30 | + 2 55 |
| 179 | Ito Yokado | 187 10 | 186 | 185 | - 1 12 |
| 59 | Matsushita | 57 30 | 55 50 | 55 20 | - 3 66 |
| 3 55 | Maxwell | 3 55 | .... | .... | .... |
| 235 | Mc Donald's | 225 50 | 225 40 | 231 | + 2 44 |
| 825 | Merck | 860 | 867 | 858 | - 0 23 |
| 525 | Minnesota M. | 514 | .... | .... | .... |
| 48 | Mitsubishi | 49 30 | .... | .... | .... |
| 340 | Mobil corp. | 341 50 | 340 | 340 | - 0 44 |
| 340 | Morgan J.P. | 338 | 328 | 326 | - 3 55 |
| 35480 | Nestlé | 35590 | 35310 | 35550 | - 0 11 |
| 118 | Norsk Hydro | 124 | 122 30 | 124 20 | + 0 16 |
| 105 | OPSL | 104 | 103 30 | 103 10 | - 0 87 |
| 1740 | Pétrofina | 1763 | 1730 | 1743 | - 1 13 |
| 415 | Philip Morris | 423 | 424 | 426 | + 0 71 |
| 98 | Philips | 110 50 | 109 | 110 50 | .... |
| 58 | Placer Dome | 57 70 | 58 | 57 65 | - 0 09 |
| 560 | Procter Gamble | 570 | 580 | 560 | - 1 75 |
| 199 | Quilmès | 220 | 220 | 220 | .... |
| 26 | Randfontein | 25 05 | 25 10 | 24 90 | - 0 60 |
| 345 | Rhone Poul. Rorer | 340 | 327 | 330 | - 2 94 |
| 420 | Royal Dutch | 427 20 | 428 80 | 428 40 | + 0 28 |
| 52 | R T Z | 52 10 | 52 | 52 30 | + 0 38 |
| 1 65 | Saat.& Saatchi | 1 64 | 1 65 | 1 64 | .... |
| 35 | St Helena | 36 35 | 36 35 | 35 15 | - 3 30 |
| 340 | Schlumberger | 339 | 340 80 | 340 | + 0 29 |
| 43 | Shell transp. | 44 | 43 80 | 44 | .... |
| 2310 | Siemens | 2340 | 2340 | 2364 | + 1 03 |
| 470 | Siemens Nixdorf | 450 | 449 90 | 467 | + 3 78 |
| 176 | Sony | 171 | 171 | 169 50 | - 0 88 |
| 76 | Sumitomo Bank | 78 55 | 77 50 | 77 | - 1 97 |
| 181 | T.D.K. | 168 20 | 167 | 160 10 | - 4 82 |
| 83 | Telefonica | 62 | 63 | 63 | + 1 61 |
| 27 | Toshiba | 25 | 24 60 | 24 40 | - 2 40 |
| 595 | Unilever | 564 | 565 | 568 | + 0 71 |
| 290 | Unic.Techn. | 290 | 290 | 288 10 | - 0 66 |
| 335 | Vaal Reefs | 325 | 319 70 | 315 | - 3 08 |
| 1180 | Volkswagen | 1274 | 1280 | 1286 | + 0 94 |
| 350 | Volvo | 356 | 360 10 | 375 | + 5 34 |
| 184 | West. Deep | 165 50 | 168 40 | 164 50 | - 0 60 |
| 440 | Xerox Corp. | 448 60 | 438 10 | 435 | - 3 03 |
| 124 | Yamanouchi | 126 | 124 60 | 123 50 | - 1 98 |
| 1 67 | Zambia Cop. | 1 90 | 1 90 | 1 96 | + 3 16 |

## COMPTANT (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp.Etat 8,8%77 | 124 70 | 6 99 |
| Emp.Etat 9,8%78 | 100 05 | 6 45 |
| 10,80% 79/94 | 101 60 | 5 51 |
| Emp.Etat 13,4%83 | 106 40 | 2 89 |
| Emp.Etat 12,2% 84 | 101 | 5 10 |
| 10,26% mars 86 | 104 50 | 10 17 |
| OAT 10% 5/2000 | 108 30 | 7 84 |
| OAT 9,9% 12/1997 | 105 08 | 2 35 |
| OAT 9,8% 1/1996 | 103 15 | 1 04 |
| PTT 11,2% 85 | 105 60 | 2 89 |
| CFF 10,30% 88 | 103 | 1 24 |
| CFF 10,25% nov 90 | 107 31 | 10 08 |
| CNA 10 % 1979 | 101 25 | 0 46 |
| CNB Bques 5000F | 98 75 | 1 67 |
| CNB Paribas 5000F | 98 06 | 1 67 |
| CNB Suez 5000F | 97 80 | 1 67 |
| CNE 11,5% 86 | 101 | 7 91 |
| CNI 1/82 5000F | 98 55 | 1 67 |
| CNT 9 % 86 | 99 48 | 7 45 |
| CRH 10,90% déc.85 | 107 50 | 1 87 |
| CHARB FCE 3% 100 | .... | .... |
| CNCA | 980 | .... |
| Cens | 2072 | .... |
| Alcatel 6 % janv. 89 | 593 | .... |
| Ly. Eaux cv 6,5% | 757 | .... |
| Thoms. cv 9,2% 86. | 849 | .... |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agache (ste fin.) | 930 | 922 |
| Applications Hydr. | 1521 | 1521 |
| Arbel | 452 | 452 |
| Bains C.Monaco | 1070 | 1090 |
| B.Hypoth.Europ. | 377 | .... |
| B.N.P. Intercont. | 365 | 369 |
| Beghin-Say (C I) | 477 | 480 |
| Bénédictine | 2631 | .... |
| Bidermann Internat. | 470 | .... |
| Blanzy Ouest | 2300 | .... |
| B T P | 65 60 | 66 60 |
| Cambodge | 900 | 915 |
| Carbone Lorraine | 540 | 543 |
| Case Poclain | 9 | 9 05 |
| C.E.G.F (Frigor.) | 545 | 558 |
| Centenaire Blanzy | 390 | .... |
| Cerabati | 67 | 66 |
| Champex Ny | 95 10 | 97 |
| CIC (CIP) | 218 | 222 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.I.M. | 1218 | 1230 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 1950 | 1752 d |
| Cogifi | 369 50 | 365 |
| Comiphos | 551 | .... |
| Cie Industrielle | 6550 | 6400 |
| Cpt Lyon Alemand | 384 | 382 |
| Concorde | 670 | 670 |
| Constr.Mét.Prov. | 29 20 | 30 |
| Crédit Gén.Ind. | 132 | .... |
| Cr Universel (Cie) | 410 | 414 |
| Darblay | 700 | 700 |
| Degremont | 1796 | 1817 |
| Delmas Vieljeux | 3150 | 3150 |
| Didot Bottin | 1300 | 690 |
| Docks Fr. R. Picarde. | 1225 | 1181 |
| Eaux Bassin Vichy | 2700 | 2700 |
| Eaux Vittel | 964 | .... |
| Ecia | 326 50 | 320 |
| Ent.Mag. Paris | 4200 | .... |
| Etex (ex Eternit) | 1820 | 1810 |
| Finalens | 290 | 280 |
| F.I.P.P. | 86 | 85 |
| F.N.A.C. | 1999 | 1900 |
| Foncière (Cie) | 488 | 490 |
| Foncières Euris | 369 | 369 |
| Fonc.Lyonnaise | 643 | 631 |
| Foncina | 425 | 385 |
| Fougerolle | 806 | 848 |
| France I.A.R.D. | 680 | 690 |
| France SA (La) | 2072 | 2189 |
| From. Paul-Renard | 2390 | .... |
| Gaumont | 665 | 665 |
| Genefim | 318 | 320 |
| Gévelot | 463 | .... |
| G.F.C. | 342 | 344 |
| Groupe Victoire | 1380 | 1394 |
| G.T.I (Transport) | 249 90 | 246 10 |
| Immobail | 344 | 335 |
| Immobanque | 684 | 675 |
| Im.Marseillaise | 5150 | 5150 |
| Immofice | 430 | 430 |
| Invest.(Ste Cle.) | 3250 | 3300 |
| Lambert Frères | 282 10 | .... |
| Lille Bonnières | 1148 | 1164 |
| Locafinancière | 490 | 490 |
| Louis Vuitton | 779 | 785 |
| Louvre | 2570 | 2565 |
| Lucia | 995 | 951 |
| Machines Bull | 35 | 34 90 |
| Mag.Uniprix | 180 10 | .... |
| Magnant | 750 | 750 |
| Métal Déployé | 440 | 426 20 |
| Mors | 75 | 78 70 |
| Navigation (Nle) | 215 | 215 |
| Optorg | 263 | 262 |
| Oréal (Cl) | 393 | 394 |
| Origny-Desvroise | 739 | .... |
| Palais Nouveauté | 1400 | 1349 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Paluel Marmont | 640 | .... |
| Parfinance | 157 | 157 |
| Paris France | 238 | 245 50 |
| Paris Orléans | 210 | 209 |
| Parthena Invest. | 288 30 | .... |
| Pathé Cinéma | 615 | .... |
| Piper Heidsieck | 1300 | .... |
| Porcher | 420 | 441 |
| Promodès (Cl) | 1689 | 1660 |
| Publicis | 780 | 779 |
| Rochefortaise | 108 | 108 |
| Rosario | 177 | 177 |
| Rougier | 300 | 300 |
| S.A.C.E.R. | 441 | 440 |
| S.A.F.A.A. | 246 | 240 |
| S.A.F.I.C Alcan | 215 | 213 90d |
| Saga | 346 80 | 346 |
| Saint Dominique (F.) | 113 80 | 113 10 |
| Salins du Midi | 575 | 575 |
| Savoisienne M. | 160 | 160 |
| S.C.A.C. | 700 | 724 |
| Senelle | 386 | 399 |
| S.Esid.Part. (M) | 134 | 134 |
| Silic | 589 | 571 |
| Slavim | 135 | 136 |
| S.I.P.H. | 219 | .... |
| S.M.C.I. | 80 | 100 |
| Sofal | 769 | 741 |
| Soffo | 361 90 | 350 |
| Sofical | 1196 | 1196 |
| Sofiom (ex Sstam) | 83 | 84 |
| Sofragi | 2480 | .... |
| Soudure Autogène | 920 | 937 |
| Sovabail | 482 30 | 480 20 |
| Stemi | 480 | .... |
| Taittinger | 2720 | 2748 |
| Testut-Aequitas | 325 | 325 |
| Tour Eiffel | 232 | 232 |
| Ufiner | 1110 | 1110 |
| Vicat | 421 | 420 |
| Viniprix | 1500 | 1500 |
| Virax | 138 | 123 50o |
| Maroc Sté Brasserie | 255 10 | .... |

### Etrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 746 | 673 o |
| Akzo Nv Sico | 446 | 448 |
| Alcan Aluminium | 120 | 114 |
| American Brands | 250 | .... |
| Arbed | 603 | .... |
| Asturienne Mines | 122 | 126 |
| Banco Popular Espa. | 596 | 590 |
| B.Reglements Int. | 18910 | 18850 |
| Can.Pacifique | 79 10 | .... |
| Chrysler Corp. | 91 | .... |
| C.I.R. | 8 10 | .... |
| Commerzbank | 895 | 840 |
| Dow Chemical | 319 90 | 317 30 |
| Fiat | 21 50 | 21 10 |
| GBL (Brux Lamb.) | 560 | 545 |
| Gevaert | 1005 | .... |
| Glaxo Holdings Ltd. | 80 | 80 |
| Goodyear Tire | 348 | 340 |
| Grace and Co (WR) | 241 | 238 |
| Honeywell Inc. | 400 | .... |
| Johannesburg | 76 | 76 |
| Koninklijke Pakhoed. | 141 | 141 50 |
| Kubota | 22 | 22 25 |
| Midland Bank | 25 | .... |
| Noranda Mines | 82 70 | 82 80 |
| Olivetti priv. | 10 40 | .... |
| Pfizer Inc. | 404 | 399 |
| Ricoh | 23 80 | .... |
| Robeco | 300 | 297 |
| Rodamco NV | 160 | 154 |
| Rolinco | 297 50 | 294 50 |
| Saipem | 5 90 | .... |
| Sema Group | 23 10 | 21 90 |
| SKF Aktiebolaget | 91 60 | 94 |
| Tenneco Inc. | 191 | ... |
| Thorn Electrical | 76 80 | 78 |
| Toray Ind. | 26 | .... |
| West Rand Cons. | 8 50 | 8 40 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bque Hydro Energie | 316 | .... |
| Calciphos | 99 | .... |
| C G H Cogenhor | 12 60 | 11 35o |
| Coparex | 655 | 655 |
| Drouot Assurances | 325 | .... |
| Electro-Banque | 332 | 331 10 |
| Europ. Accum. | 79 | 79 |
| Europ Soutiens Ind. | 14 80 | 14 70 |
| Gachot S.A. | 78 | 78 |
| Guy Degrenne | 445 | 445 |
| Lecteurs du Monde | 170 | 150 |
| Nicolas | 1200 | .... |
| Particip. Percier | 385 | 385 |
| Quadrant | 20 10 | 18 20o |
| Rorento N.V. | 217 | 217 30 |
| St-Gobain-Emballage | 1701 | 1701 |
| S.E.P.R. | 741 | .... |
| S.M.T. Goupil | 130 | 84 75o |
| S.P.R. act. B | 296 10 | .... |
| Waterman | 903 | .... |

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

## SICAV (sélection) 6/3

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actilion | 215 87 | 210 09 |
| Agepargne | 824 79 | 789 27 |
| Améri-gan | 8080 97 | 7770 16 |
| Amplia | 260275 75 | 260275 75• |
| Amplitude | 662 86 | 643 55 |
| Arbitrages Court.T. | 7050 23 | 7050 23 |
| Associc | 1072 97 | 1072 97 |
| Atout Futur | 413 79 | 403 70 |
| Auracic | 1224 89 | 1189 21 |
| Avenir Alizes | 1758 10 | 1723 63 |
| Axa Capital | 168 36 | 161 11 |
| Axa Court Terme | 7749 69 | 7749 69 |
| Axa Croissance | 1001 88 | 958 74 |
| Axa Europe | 131 57 | 125 90 |
| Axa Investments | 120 03 | 114 86 |
| Axa NPI | 133 57 | 127 82 |
| Axa Première | 117 05 | 116 70 |
| Axa Sélection | 149 25 | 142 82 |
| Axa Valeurs PER | 128 25 | 122 73 |
| Cadence 1 | 1052 81 | 1032 17 |
| Cadence 2 | 1042 16 | 1021 73 |
| Cadence 3 | 1053 74 | 1033 08 |
| Capimonétaire | 6161 05 | 6154 90 |
| Capioblig | 6323 70 | 6199 71 |
| Captacic | 1289 75 | 1270 69 |
| Coexis | 1297 64 | 1265 99 |
| Comptavalor | 3432 35 | 3427 21 |
| Convertimmo | 358 09 | 351 07 |
| Credinter | 488 40 | 474 17 |
| Credit Mutuel Capital | 1262 37 | 1237 62 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T. | 656 80 | 656 80 |
| Cred.Mut.Ep.long.T. | 203 46 | 198 01 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1294 45 | 1259 81 |
| Diese | 1324 98 | 1292 66 |
| Drouot France | 886 42 | 848 25 |
| Drouot Sécurité | 249 53 | 238 78 |
| Ecocic | 1083 57 | 1052 01 |
| Ecupar | 135 64 | 129 80 |
| Ecureuil Capitalisation | 2531 19 | 2506 13 |
| Ecureuil Géovaleurs | 2337 30 | 2269 22 |
| Ecureuil Invest | 447 46 | 434 43 |
| Ecureuil Monepremière | 65495 86 | 65495 86 |
| Ecureuil Monétaire | 38563 34 | 38563 34 |
| Ecureuil Trésorerie | 2380 01 | 2380 01 |
| Ecureuil Trimestr. | 2014 06 | 1994 12 |
| Elicash | 2 727890 | 2 727890• |
| Energie | 270 04 | 257 79 |
| Eparcic | 3518 15 | 3518 15 |
| Eparcourt-Sicav | 4555 05 | 4543 69 |
| Epargne Associat. | 26590 | 26365 89 |
| Epargne Capital | 10545 41 | 10441 |
| Epargne Croissance | 1786 31 | 1738 50 |
| Epargne Industrie | 99 16 | 96 51 |
| Epargne J. | 69068 93 | 69068 93 |
| Epargne Obligat. | 206 23 | 200 71 |
| Epargne Première | 14210 26 | 14104 48 |
| Epargne Quatre | 1109 17 | 1079 48 |
| Epargne-Unie | 1361 44 | 1328 23 |
| Epargne Valeurs | 461 92 | 449 58 |
| Eufi Cash capi | 8218 37 | 8218 37 |
| Eufinvest capi | 684 37 | 664 44 |
| Eurocic Leaders | 1118 99 | 1088 40 |
| Eurodyn | 1237 86 | 1207 47 |
| Euro Gan | 6412 18 | 6185 56 |
| Europe Nouvelle | 567 61 | 541 87 |
| Fonsicav | 14077 27 | 14077 27 |
| France-gan | 10102 49 | 9713 93 |
| France Garantie | 277 88 | 277 13 |
| France Index Sicav | 115 33 | 111 95 |
| France Obligations | 489 98 | 485 13 |
| Francic | 480 31 | 466 32 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Francic Pierre | 108 94 | 105 77 |
| Francic-Regions | 1267 60 | 1230 68 |
| Fructi-Associations | 34 56 | 34 56 |
| Fructi-Capi | 41 06 | 40 45 |
| Fructidor | 236 84 | 233 34 |
| Fructifrance act clsd. | 923 64 | 901 11 |
| Gestilion | 14515 60 | 14443 38 |
| Gest.Associations | 175 98 | 172 11 |
| Horizon | 1249 16 | 1212 77 |
| HLM Monétaire | 13607 24 | 13607 24 |
| Indust.Fse.Court.T. | 1436 49 | 1436 49• |
| Interépar | 109715 26 | 105519 67 |
| Interoblig | 13906 36 | 13633 69 |
| Intersélection Fce | 537 61 | 527 07• |
| Japacic | 161 10 | 156 41 |
| Jeunepargne | 282 49 | 278 32 |
| Latitude | 2206 72 | 2203 41 |
| Leumi C.T. | 12292 04 | 12292 04 |
| Leumi L.T. | 6840 27 | 6641 04 |
| Lion Association | 11104 73 | 11104 73 |
| Lion Institution | 29074 36 | 29001 85 |
| Lionplus | 960 72 | 941 88 |
| Lion Trésor | 2258 63 | 2234 29 |
| Lion 20 000 | 25712 05 | 25712 05 |
| Livret Bourse Inv. | 579 67 | 562 69 |
| Livret Portefeuil. | 739 57 | 718 03 |
| Méditerranée | 189 31 | 181 16 |
| Mensuel CIC | 10053 60 | 9953 06 |
| Monedan | 66438 63 | 66438 63 |
| Mone.J. | 71049 71 | 71049 71• |
| Monévalor | 80129 48 | 80129 48 |
| Mutualité dépôts | 13181 68 | 13155 37 |
| Mutuelle Unie Sel. | 141 66 | 135 56 |
| Natio Court Terme | 277703 00 | 277703 |
| Natio-Epargne | 17361 77 | 17189 87 |
| Natio-Ep. Ret. | 128 68 | 125 24 |
| Natio Eparg.Trésor | 7660 51 | 7645 22 |
| Natio-Immo | 1140 05 | 1109 54 |
| Natio-Inter | 1412 44 | 1374 64 |
| Natio-Monétaire | 24797 48 | 24797 48 |
| Natio-Patrimoine | 1375 72 | 1338 90 |
| Natio-Placements | 62987 85 | 62987 85 |
| Natio-Revenu | 1030 74 | 1020 53 |
| Natio Sécurité | 11820 15 | 11820 15 |
| Natio-Valeurs | 907 45 | 883 16 |
| Nippon-Gan | 5223 72 | 5022 81 |
| Nord Sud Dévelop. | 1563 97 | 1560 85 |
| Obli-Associations | 151 14 | 149 64 |
| Oblicic-Mondial | 2626 19 | 2587 38 |
| Oblicic-Régions | 1074 91 | 1059 02 |
| Oblifutur | 2799 01 | 2730 74 |
| Oblig. ttes caté. | 174 95 | 172 36 |
| Oblilion | 1358 58 | 1345 13 |
| Oblisécurité Sicav | 12607 06 | 12607 06 |
| Oraction | 1059 97 | 1034 12 |
| Orvalor | 7003 96 | 6868 63 |
| Paribas Capitalisation | 1484 40 | 1462 46 |
| Paribas Opportunités | 135 67 | 130 14 |
| Paribas Patrimoine | 603 74 | 579 13 |
| Patrimoine Retraite | 218 87 | 214 58 |
| Parvalor | 617 93 | 605 81 |
| Placement A. | 1479 60 | 1450 59 |
| Placement J. | 7071 22 | 7057 11 |
| Placement M. | 65398 75 | 65268 21 |
| Placement Nord | 1014 53 | 994 64 |
| Plénitude | 136 09 | 131 47 |
| Poste Croissance | 21322 08 | 21300 76 |
| Poste Gestion | 84265 37 | 84265 37 |
| Première Oblig. | 11232 50 | 11221 28 |
| Prévoy. Ecureuil | 117 68 | 116 51 |
| Priv'Associations | 28819 39 | 28819 39 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Proficias | 996 49 | 972 19 |
| Quartz | 137 54 | 134 19 |
| Réalvalor | 836 93 | 820 52 |
| Rentacic | 161 10 | 158 72 |
| Revenus Trimestr. | 5310 06 | 5257 49 |
| Revenu-Vert | 1140 68 | 1123 82 |
| St Honoré Bio-Alim. | 1018 56 | 972 37 |
| St Honoré Bons du Tr. | 10988 96 | 10934 29 |
| St Honoré Global | 238 59 | 227 77 |
| St Honoré Invest. | 789 57 | 753 77 |
| St Honoré Mat Plac. | 209 23 | 199 74 |
| St Honoré Pacifique | 587 96 | 561 30 |
| St Honoré PME | 541 87 | 517 30 |
| St Honoré Real | 14641 18 | 14582 85 |
| St Honoré Services | 464 48 | 446 62 |
| Sécuricic | 1707 31 | 1707 31 |
| Sécuri-Gan | 12529 30 | 12283 63 |
| Sécuritaux | 1362 39 | 1362 39 |
| Sicasdie | 712 07 | 701 55 |
| Sicav Associations | 1806 88 | 1806 88 |
| SFI-CNP Assur. | 687 90 | 667 86 |
| S.G. Fr. opportunités | 1195 59 | 1172 15 |
| Sicav 5.000 | 452 59 | 440 48 |
| S.I. Est | 1465 21 | 1392 55 |
| Silvafrance | 705 92 | 687 03 |
| Silvam | 420 08 | 408 84 |
| Silvarente | 221 65 | 217 30 |
| Silvinter | 446 54 | 434 59 |
| S.N.I. | 1218 28 | 1182 80 |
| Sogenfrance | 1114 36 | 1092 51 |
| Sogépargne | 312 16 | 306 04 |
| Sogevar | 1090 03 | 1068 68 |
| Soginter | 1323 56 | 1297 61 |
| Soleil Investissements | 621 45 | 597 55 |
| Solstice | 2165 15 | 2159 75 |
| State Street Act. Eur. | 10373 28 | 10022 49 |
| State Street Act. Frce | 10933 88 | 10615 42 |
| State Street Emer. Mkt | 13679 93 | 13022 24 |
| Stratégie Actions | 823 15 | 791 49 |
| Stratégie Rendement | 1381 09 | 1337 62 |
| Technocic | 1108 98 | 1076 68 |
| Techno-Gan | 6082 71 | 5848 76 |
| Thesora | 651 65 | 645 20 |
| Trésor Plus | 1261 32 | 1248 83 |
| Trésor Réal | 13907 24 | 13907 24• |
| Trésor Trimestriel | 1016 17 | 1008 11 |
| Trésoricic | 126789 27 | 126789 27 |
| Trilion | 5232 94 | 5165 78 |
| UAP Investissement | 464 20 | 447 42 |
| UAP Actions France | 629 16 | 606 42 |
| UAP Act. Select | 662 88 | 638 92 |
| UAP Aedificandi | 588 46 | 565 26 |
| UAP Alafi | 214 14 | 206 40 |
| UAP Alto Sicav | 169 13 | 163 02 |
| UAP Moyen Terme | 136 93 | 131 98 |
| UAP Première Car. | 11417 20 | 11004 53 |
| Uni-Associations | 120 72 | 120 72• |
| Uni-Foncier | 1282 29 | 1251 01 |
| Unifrance | 610 91 | 598 01 |
| Uni-Garantie | 1266 84 | 1244 44 |
| Uni Régions | 1395 72 | 1361 68 |
| Univar | 231 75 | 231 75• |
| Univers Actions | 1297 81 | 1268 16 |
| Univers-Obligation | 1865 88 | 1810 81 |
| Valorg | 2012 82 | 2010 81 |
| Valreal | 52112 69 | 52088 65 |

## Cote des Changes

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 9/3 | COURS DES BILLETS achat | COURS DES BILLETS vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis (1 usd) | 5 662 | 5 663 | 5 950 | 5 900 |
| Ecu | 6 951 | 6 948 | .... | .... |
| Allemagne (100 dm) | 339 750 | 339 670 | 349 | 349 |
| Belgique (100 F) | 16 524 | 16 516 | 17 050 | 17 050 |
| Pays-Bas (100 fl) | 302 010 | 301 900 | 311 | 311 |
| Italie (1000 lires) | 4 532 | 4 531 | 4 750 | 4 750 |
| Danemark (100 krd) | 87 670 | 87 620 | 91 | 91 |
| Gde.Bretagne (1 L) | 9 744 | 9 743 | 10 150 | 10 150 |
| Grèce (100 drachmes) | 2 946 | 2 948 | 3 300 | 3 300 |
| Suisse (100 f) | 373 820 | 375 120 | 381 | 383 |
| Suède (100 krs) | 93 710 | 93 710 | 97 | 97 |
| Norvège (100 k) | 86 710 | 86 670 | 90 | 90 |
| Autriche (100 sch) | 48 286 | 48 278 | 49 900 | 49 900 |
| Espagne (100 pes) | 5 392 | 5 394 | 5 700 | 5 700 |
| Portugal (100 esc) | 3 946 | 3 948 | 4 350 | 4 350 |
| Canada (1 $ can) | 4 776 | 4 749 | 5 | 4 950 |
| Japon (100 yens) | 4 309 | 4 289 | 4 380 | 4 380 |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 9/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 63950 | 63250 |
| Or fin (en lingot) | 63950 | 63500 |
| Napoléon (20f) | 363 | 356 |
| Pièce Fr (10 f) | 435 | ..... |
| Pièce Suisse (20 f) | 367 | 363 |
| Pièce Latine (20 f) | 367 | 380 |
| Souverain | 465 | 454 |
| Pièce 20 dollars | 2085 | 2075 |
| Pièce 10 dollars | 1102 50 | 1102 50 |
| Pièce 5 dollars | 686 25 | ..... |
| Pièce 50 pesos | 2390 | 2350 |
| Pièce 10 florins | 378 | 380 |

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

# AGENDA

# CINÉMA

## LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)**

MERCREDI

A propos de Nice (1930), de Jean Vigo ; Zéro de conduite (1933), de Jean Vigo, 18 h 30 ; les Quatre Cents Coups (1959), de François Truffaut, 20 h 30.

## CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

*MERCREDI*

*Cinéma du réel* : Talk 16 (1991), de Janis Lundman et Adrienne Mitchell, 14 h 30 ; Lumumba, la mort du prophète (1991, v.o. en compétition internationale), de Raoul Peck, 17 h 30 ; Des *lumières dans la grande noirceur* (1991), de Sophie Bissonnette, 20 h 30 ; Cinéma du réel - petite salle : A Pedra da Riqueza, de Vladimir Carvalho, 14 h ; Cochento Miranda, de Jorge Preloran, 17 h ; The Sealed Home, de Leehy Paker, 20 h ; Cinéma du réel - Studio 5 : The House withe the bananatree (1991), de Tatiana Brandrup, 14 h ; Black Harvest *(1991), de Bob Connolly et Robin* Anderson, 17 h ; Finding Christa (1991), de Camille Billops et James Hatch, 20 h.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)**

MERCREDI

Voisins, voisines : E comme enquête : l'Etat des lieux (1979) de François Caillat, *Mais où est donc Ornicar (1978)* de Bertrand van Effenterre, 14 h 30 ; Actualités anciennes : France Actualités, 16 h 30 ; U comme utopie : Bande *annonce : le Chant du départ (1975) de* Pascal Aubier, l'An O1 (1973) de Jacques Doillon, 18 h 30 ; X comme xénophobie : Bande annonce : le Café des jules (1988) de Paul Vecchiali, Dupont la *Joie (1974) d'Yves Boisset, 20 h 30.*

## LES EXCLUSIVITÉS

**A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP** (Fr.) : *Lucernaire, 6e* (45-44-57-34).

**A QUOI TU PENSES-TU ?** (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**L'AFFUT** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

**L'AMANT** (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LES AMANTS DU PONT-NEUF** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; *Denfert, 14e* (43-21-41-01).

**AMELIA LOPEZ O'NEIL** (Fr.-All.- espagnol, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**AMOUREUSE** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**L'ANNONCE FAITE A MARIE** (Fr.-Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**ATTACHE-MOI !** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; *Studio Galande, 5e* (43-54-72-71).

**AU SUD DU SUD** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**AUTOUR DU DÉSIR** (It.-Fr.) : Forum *Orient Express, 1er* (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

**LE BAL DES CASSE-PIEDS** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**BARTON FINK** (A., v.o.) : *République Cinémas*, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**BETTY** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**COMME LES OISEAUX** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

## LES FILMS NOUVEAUX

**LE CERCLE DES INTIMES.** *Film américain d'Andreï Konchalovsky*, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**LE FESTIN NU.** *Film britannique de* David Cronenberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**GOULILI, DIS-MOI MA SUR.** *Film* franco-finnois-algérien d'un collectif : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MÉCHANT GARÇON.** Film français *de Charles Gassot* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont *Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**PROMENADES D'ÉTÉ.** Film français de René Féret : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**UNE LUEUR DANS LA NUIT.** Film américain de David Seltzer, v.o. : *Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**LES COMMITMENTS** (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**CONTE D'HIVER** (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA COTE D'ADAM** (Sov., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**CROC-BLANC** (A., v.f.) : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**DANSE AVEC LES LOUPS** (A., v.o.) : *Lucernaire, 6e* (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**DANZON** (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**DEAD AGAIN** (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

**DELICATESSEN** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Triomphe, 8e* (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**LE DERNIER SAMARITAIN** (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**DIÊN BIÊN PHU** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE DOCTEUR** (A., v.o.) : *George V, 8e* (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LES DOORS** (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE** (Fr.-*Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

**EN LIBERTÉ DANS LES CHAMPS DU SEIGNEUR** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé *Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**EPOUSES ET CONCUBINES** (Fr.-Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**EUROPA** (Dan.-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA FÊTE ET LES INVITÉS** *(tchèque*, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

**FIEVEL AU FAR WEST** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

**FISHER KING** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**FRANKIE & JOHNNY** *(A., v.o.) : Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

**GRAND CANYON** (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er* (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA GUERRE SANS NOM** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**HAMLET** (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES** (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**J'EMBRASSE PAS** (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**JFK** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**JUSQU'AU BOUT DU MONDE** (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**LABYRINTHE DES PASSIONS** (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LUCKY LUKE** (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**MISSISSIPI ONE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MON PÈRE CE HÉROS** (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ** (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MY OWN PRIVATE IDAHO** (*) (A., v.o.) : *Les Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**NIGHT ON EARTH** (A., v.o.) : Les Trois *Luxembourg, 6e* (46-33-97-77).

**NORD** (Fr.) : *Europa Panthéon (ex-Reflet* Panthéon), 5e (43-54-15-04).

**OLIVER ET OLIVIA** (Dan., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**OMBRES ET BROUILLARD** (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; *UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**PARISTORIC** (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

**LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE** (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LE PASSAGER** (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**LE PETIT HOMME** (A., v.o.) : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

**POISON** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**PRETTY WOMAN** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LE PRINCE DES MARÉES** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 *Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**PROSPERO'S BOOKS** (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**RICOCHET** (**) (A., v.o.) : *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

**RIFF RAFF** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

**ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS** (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**SAILOR ET LULA** (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand *Pavois, 15e* (45-54-46-85).

**LE SILENCE DES AGNEAUX** (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**STORMBOY** (Austr., v.f.) : 14 Juillet *Parnasse, 6e* (43-26-58-00).

**TALONS AIGUILLES** (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *14 Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**TERMINATOR 2** (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**TOTO LE HÉROS** (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; *Images d'ailleurs, 5e* (45-87-18-09).

**TOUS LES MATINS DU MONDE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Pathé Impérial, 2e* (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Max Linder Panorama*, 9e (48-24-88-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**TRUST ME** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**URGA** (Fr.-Sov., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**VAN GOGH** (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**VILLE A VENDRE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Fauvette, 13e* (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

**LA VOIX** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**VOYAGE A MELONIA** (Su., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » *du mercredi (daté jeudi)*.

## LES SÉANCES SPÉCIALES

**AKIRA** (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

**ALEXANDRE NEVSKI** (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, mar. 19 h.

**BAD INFLUENCE** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15.

**LA BALLADE DES DALTON** (Fr.) : Le *Berry Zèbre*, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, jeu. 16 h 45.

**LA BELLE NOISEUSE** (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 17 h 20, lun. 19 h 30, mar. 13 h 50 Pl. : 45 F, T.R. : 35 F.

**BÉRUCHET DIT LA BOULIE** (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

**LES BISOUNOURS** (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 45, ven. 13 h 45.

**BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS** (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 14 h, 16 h 05 film 30 mn après. ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) mer., jeu., ven., sam., dim., séances à 13 h 15, 15 h 15 film 25 mn après. ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 13 h 20, 15 h 25 film 30 mn après. ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) mer., jeu., ven., sam., dim., séances à 14 h, 16 h film 30 mn après. ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 13 h 45 film 20 mn après. ; Mistral, 14e (45-39-52-43) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50 film 30 mn après. ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 13 h 30, 15 h 20 film 20 mn après.

**BOYZ'N THE HOOD** (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, sam. 20 h, lun. 22 h.

**LES BRANCHES DE L'ARBRE** (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 22 h, jeu. 16 h, ven. 19 h 45, dim. 21 h 50.

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) *(copie neuve)* mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

**BROKEN HEART** (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

**CHAMBRE AVEC VUE...** (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

**CHET BAKER, LET'S GET LOST** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

**LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS** (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

**LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE** (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

**DINGO** (Austr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h, jeu. 19 h 50, ven. 22 h, sam. 22 h 05.

**DINOSAURES** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h, jeu., ven. 16 h 45, dim. 13 h 30.

**DOMANI, DOMANI** (It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. 22 h 15, sam., dim. 16 h 15.

**DOUZE HOMMES EN COLÈRE** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, mar. 21 h.

**DRUGSTORE COW-BOY** (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, ven. 15 h 45, mar. 22 h 15.

**DUNE** (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85) mer. 19 h 45.

**ECLAIRAGE INTIME** (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) (durée 1 h 20) mer. 14 h 20, dim. 12 h.

**ELECTRE** (Gr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

**EMMANUELLE** (**) (Fr.) : Studio *Galande*, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

**FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS** (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

**FLESH** (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

**LE GRAND BLEU** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

**LA GUERRE DES BOUTONS** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, sam., dim. 19 h.

**L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES** (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, lun. 13 h 50.

**JULES ET JIM** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

**LA LOI DU DÉSIR** (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, jeu. 22 h, mar. 20 h 15.

**LES LUMIÈRES DE LA VIE )** : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 16 h à 21 h toutes les heures.

**LUNE FROIDE** (**) (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h.

**LES MAITRES DU TEMPS** (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

**MALINA** (All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 11 h 50.

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

**METAL HURLANT** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

**MILLER'S CROSSING** (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

**MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE** (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, ven. 22 h 15, sam. 17 h 40, dim. 19 h 30, lun. 18 h 15.

**NUAGE PARADIS** (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

**ORANGE MÉCANIQUE** (**) (Brit., v.o.) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85) mer. 17 h 15, ven. 22 h 15, mar. 17 h 30.

**LES P'TITS SCHTROUMPFS** (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

**PETER ET ELLIOTT LE DRAGON** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven. 13 h 50, jeu. 10 h.

**LE PREMIER EMPEREUR DE CHINE** (Can.-Chin.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 15 h toute les heures.

**LES QUATRE CENTS COUPS** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

**QUERELLE** (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

**LA RÈGLE DU JEU** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 14 h.

**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven. 13 h 50, sam., dim. 13 h 50, 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven. 10 h, 15 h 40, jeu., sam., dim. 13 h 50.

**ROLLING STONES** (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 22 h.

**SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME** (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ven. 12 h, 21 h 20, sam. 13 h 40, mer. 22 h.

**SATYRICON** (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., dim., mar. 17 h, sam. 22 h.

**SWEET MOVIE** (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

**TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL** (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30.

**LES TORTUES NINJA II** (A., v.f.) : *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) mer., ven., dim. 15 h.

**VOYAGE SUR JUPITER** (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

**LES VOYAGES DE GULLIVER** (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, jeu., sam. 13 h 30.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 15 h 30.

## LES GRANDES REPRISES

**BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS** (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**DOCTEUR FOLAMOUR** (Brit., v.o.) : Le *Champo* - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**DOWN BY LAW** (A., v.o.) : *14 Juillet* Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**EASY RIDER** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LES ENCHAINÉS** (A., v.o.) : Action *Ecoles*, 5e (43-25-72-07).

**FACES** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Racine Odéon, 6e* (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**FANTASIA** (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LE GRAND CHANTAGE** (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

**HAMLET** (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

**HUSBANDS** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**JANE EYRE** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

**MA'ALOUL FÊTE SA DESTRUCTION** (palestino-Bel., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

**MADE IN USA** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**MINNIE AND MOSKOWITZ** (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**ORANGE MÉCANIQUE** (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Le Champo* - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont *Ambassade*, 8e (43-59-19-08).

**SHADOWS** (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**UNE FEMME EST UNE FEMME** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**LE VOYEUR** (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

# PARIS EN VISITES

## MERCREDI 11 MARS

« Le Palais de justice en activité », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Saint-Sulpice*, cathédrale de la rive gauche : chapelles et cryptes », 14 h 30, place Saint-Sulpice, devant la fontaine.

« Souvenirs de George Sand au Musée de la vie romantique » (limité à *vingt-cinq personnes*), 14 h 30, 16, rue Chaptal (Monuments historiques).

« *Les passages marchands du dix-neuvième siècle* (premier parcours), une promenade hors du temps », *14 h 30, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau* (Paris autrefois).

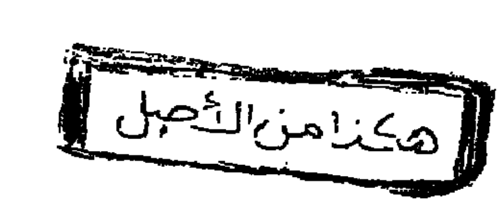
« Jardins et cités d'artistes à Mont*martre* », *14 h 30, métro* Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« *Hôtels et jardins du Marais.* Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *Autour de la place des Victoires* », 14 h 30, place des Victoires (Sauvegarde du Paris historique).

« Le couvent *cistercien des bernardins* », 15 heures, 24, rue de Poissy (Paris et son histoire).

« Le Musée Kwok-On et quelques beaux hôtels récemment restaurés », 15 heures, 41, rue des Francs-Bourgeois (Approche de l'art).



هكذا من الأصل



# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 10 MARS 1992 A 0 HEURE TU**

**PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS 1992**

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

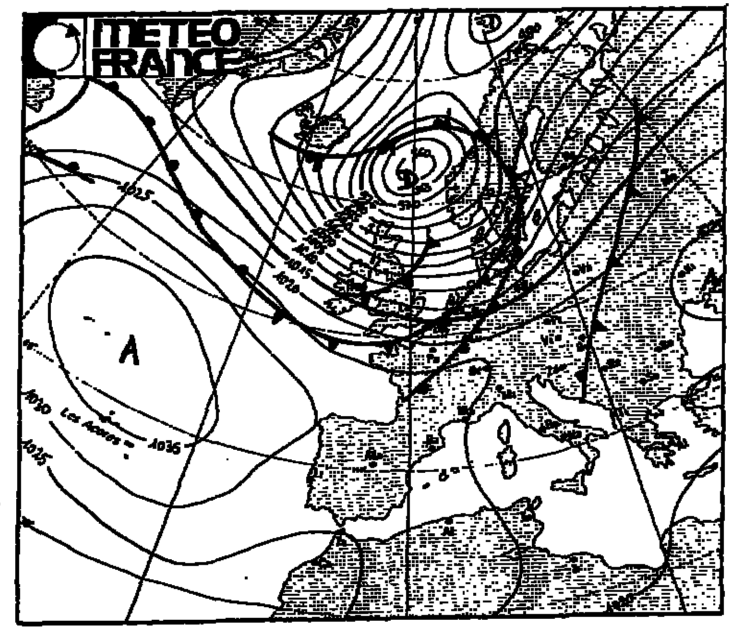
TEMPS PREVU LE Mercredi 11 Mars 1992 VERS MIDI

**Mercredi : nuageux le matin, soleil l'après-midi.** – Le matin, le ciel sera très nuageux au nord d'une ligne Biarritz-Lyon. Des Pyrénées aux Alpes le temps sera couvert avec quelques pluies éparses et quelques flocons de neige au-dessus de 1 000 mètres. Sur l'extrême sud-est de la Corse, malgré quelques nuages, le soleil sera prédominant. L'après-midi, la pluie fera son apparition sur la Bretagne et gagnera en soirée de la Normandie à la Vendée. Le vent d'ouest-nord-ouest soufflera à 60 kilomètres/heure en rafales. Sur le pourtour méditerranéen le soleil sera généreux mais en Corse quelques averses seront possibles. Des Pyrénées au Massif central jusqu'aux Alpes les nuages, encore nombreux, laisseront percer le soleil par moment. Ailleurs, du Sud-Ouest au Nord jusqu'au Centre, le temps sera bien ensoleillé. Mistral et tramontane souffleront à 80 kilomètres/heure en rafales.

Les températures minimales avoisineront 3 degrés à 5 degrés en général.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 10 degrés à 12 degrés sur la moitié nord, et 13 degrés à 16 degrés sur la moitié sud.

**PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS 1992 A 12 HEURES TU**



**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-3-92**

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-3-1992 à 18 heures TU et le 10-3-1992 à 6 heures TU

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 16 | 4 | D |
| BIARRITZ | 13 | 4 | C |
| BORDEAUX | 14 | 1 | C |
| BOURGES | 13 | – 1 | B |
| BREST | 11 | 6 | N |
| CAEN | 11 | 1 | D |
| CHERBOURG | 11 | 2 | D |
| CLERMONT-FER. | 12 | 1 | D |
| DIJON | 13 | 3 | N |
| GRENOBLE | 12 | 3 | D |
| LILLE | 10 | 3 | D |
| LIMOGES | 12 | 3 | N |
| LYON | 12 | 5 | D |
| MARSEILLE | 15 | 9 | D |
| NANCY | 13 | 1 | C |
| NANTES | 12 | 1 | N |
| NICE | 15 | 7 | D |
| PARIS-MONTS. | 11 | 5 | N |
| PAU | 14 | 2 | D |
| PERPIGNAN | 14 | 3 | D |
| RENNES | 12 | 2 | D |
| ST-ETIENNE | 12 | 1 | D |
| STRASBOURG | 15 | 0 | B |
| TOULOUSE | 14 | 1 | D |
| TOURS | 13 | 2 | C |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 22 | N |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 14 | 11 | C |
| AMSTERDAM | 10 | 4 | D |
| ATHÈNES | 10 | 7 | C |
| BANGKOK | 36 | 24 | D |
| BARCELONE | 16 | 5 | D |
| BELGRADE | 10 | – 2 | D |
| BERLIN | 12 | 0 | D |
| BRUXELLES | 9 | 3 | D |
| COPENHAGUE | 7 | 1 | D |
| DAKAR | 31 | 19 | D |
| DJERBA | 15 | 12 | C |
| GENEVE | 14 | 3 | D |
| HONGKONG | 16 | 16 | C |
| ISTANBUL | 8 | 3 | D |
| JÉRUSALEM | 10 | 2 | D |
| LE CAIRE | 18 | 9 | N |
| LISBONNE | 22 | 11 | D |
| LONDRES | 12 | 6 | C |
| LOS ANGELES | 18 | 11 | C |
| LUXEMBOURG | 11 | 3 | C |
| MADRID | 16 | 0 | D |
| MARRAKECH | 27 | 11 | D |
| MEXICO | 30 | 11 | D |
| MILAN | 15 | – 2 | D |
| MONTRÉAL | 3 | – 1 | C |
| MOSCOU | 4 | – 4 | D |
| NAIROBI | 27 | 15 | N |
| NEW-DELHI | 28 | 14 | D |
| NEW-YORK | 17 | 8 | N |
| OSLO | 4 | 2 | C |
| PALMA-DE-MAJ. | 16 | 6 | D |
| PÉKIN | 11 | – 1 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 30 | 25 | D |
| ROME | 16 | 5 | N |
| SINGAPOUR | 30 | 23 | N |
| STOCKHOLM | 9 | 2 | D |
| SYDNEY | 26 | 18 | D |
| TOKYO | 14 | 8 | P |
| TUNIS | 15 | 11 | C |
| VARSOVIE | 9 | – 3 | D |
| VENISE | 12 | 3 | D |
| VIENNE | 12 | – 1 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES**

DANIEL SCHNEIDERMANN

## Le parti d'en rire

LA télé est si puissante, et son règne aujourd'hui si exclusif, qu'elle peut tout se permettre, et même cet exercice de haute acrobatie : se moquer de ses propres ridicules, et transformer cette autodérision en piège à Audimat. Les Nuls, les Inconnus, les « Guignols de l'info » sur Canal Plus en ont fait leur – délectable – fonds de commerce. La nouveauté, c'est que les moqués eux-mêmes prennent goût à fabriquer du spectacle avec leurs propres défauts.

On se frottait ainsi les yeux – cela ne durera pas, on va s'habituer – en voyant Michel Drucker, au début de «Stars 90» sur TF 1, dialoguer avec sa peu flatteuse marionnette des « Guignols de l'info ». Apparurent ensuite les marionnettes de Foucault et de Sabatier rivalisant de débilité satisfaite, tels qu'ils sont chaque soir brocardés sur Canal Plus. PPDA expliqua qu'on devient un grand journaliste à force de *« pusillanimité »*. Tout cela à une heure de grande écoute, et sur TF 1.

En ouvrant largement ses écrans à ses propres bouffons, la télé pourra-t-elle éternellement fabriquer la même soupe avec les mêmes recettes ? A la place des monarques de l'audience, on se méfierait un peu. C'est terrible, l'humour. C'est une réaction en chaîne, une arme atomique. Il faudra à la télévision, pour digérer ce morceau-là, un sacré estomac.

M<sup>mes</sup> Sinclair, Ockrent, Chazal et consorts en ont fait, sans attendre, la rude expérience. Invitées en brochette dans la séquence suivante de la même émission, les *«stars féminines de l'information»* s'y affrontèrent en un terrifiant festival de langue de coton, à coups de *«grande famille de la télévision»* et d'*«aventure formidable»*. Le quart d'heure de la dérision était visiblement terminé. On imaginait les auteurs des «Guignols de l'info» à l'écoute, grattant frénétiquement leurs carnets. A contempler ces exercices, on repensait aussi à cette candidate de Villeneuve-sur-Lot, entrevue au journal de 20 heures d'Antenne 2, qui se présente aux régionales au nom du Parti d'en rire, dix-huit adhérents. On la voyait se promener sur les marchés avec un *«distributeur automatique de poignées de mains»*. La caméra avait saisi sur le vif le *«siège du Parti d'en rire»* (une chaise). Interviewés, les «vrais» candidats grimaçaient : la démocratie est une affaire sérieuse, et tout et tout. Pourtant, s'ils étaient aussi malins que Drucker, ils l'inviteraient dans leurs réunions, pour qu'elle se moque d'eux, leur rivale du Parti d'en rire. Faute d'autre chose, ils seraient certains de faire des entrées.

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Mardi 10 mars

### TF 1

20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Crocodile Dundee. ■
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !

### A 2

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 Cinéma : Airport 75 (747 en péril). □ Film américain de Jack Smight (1974).
22.35 Divertissement : Rire A 2.
23.30 1. 2. 3. Théâtre.

### FR 3

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Jean Le Pérégrin*, de Mika Waltari.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Téléfilm : L'Odyssée du capitaine Blood (et à 22.25)
22.00 Journal et Météo.
22.20 Sport : Voile. Coupe de l'America.

### CANAL PLUS

20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Né un 4 juillet. □ Film américain d'Oliver Stone (1989).
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Mr and Mrs Bridge. ■ Film américain de James Ivory (1990) (v.o.).

### LA 5

20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Sac de nœuds. ■■ Film français de Josiane Balasko (1984).
22.30 Magazine : Ciné Cinq.
22.45 Cinéma : L'Ascenseur. ■ Film néerlandais de Dick Maas (1983).

### M 6

19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : Papy Joe.
22.15 Téléfilm : La Mort douce.
23.50 Documentaire : 60 minutes. Les Aventurières du bout du monde.
0.45 Six minutes d'informations.

### LA SEPT

20.00 Documentaire : François Morellet.
20.25 Documentaire : Gérard Garouste.
21.00 Documentaire : Mister Swing.
22.15 Musique : Répons de Pierre Boulez.
23.05 Documentaire : Patrick Dupond au travail.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 Thomas Gleb (1912-1991).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 février, salle Pleyel) : Russia, poème symphonique, de Balakirev ; Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Rachmaninov ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. : Michael Tilson-Thomas ; Vladimir Feltsman, piano.
22.30 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Trio en ré mineur, de Mendelssohn-Hensel ; Quintette pour clarinette, deux violons, alto et violoncelle, de Weber ; Sonate en do mineur, de Mendelssohn-Hensel ; Quatuor avec flûte K 285, de Mozart.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

## Mercredi 11 mars

### TF 1

13.40 Série : Commissaire Moulin police judiciaire.
15.05 Club Dorothée.
17.25 Série : Charles s'en charge.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Tapis vert et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée. Avec un hommage à Claude François, Philippe Bouvard, Nicole Calfan, Roland Giraud, Johnny Hallyday, Natalie Cole...
22.40 Magazine : Mea culpa.
23.45 Journal et Météo.

### A 2

13.40 Documentaire : Opération Terre.
15.05 Série : Les deux font la paire.
16.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.20 Magazine : Giga.
18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.
18.55 INC.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.25 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Elixir d'amour.
22.10 Magazine : Direct. Le marché aux enfants.
23.25 Magazine : Musiques au cœur des toiles. Œuvres de Stravinsky, Fauré, Mahler, Tchaïkovski ; Invité : Georges Jeanclos, sculpteur.
0.25 Journal et Météo.

### FR 3

14.30 Les Vacances de Monsieur Lulo.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Le Fantôme d'Hollywood*, de Ray Bradbury.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Bombes en solde – La grande braderie du nucléaire. Nucléaire : les soldes russes, d'Hervé Brusini, Dominique Tierce et Jean-François Renoux ; Invités : Pierre Joxe, ministre de la défense ; Mikhaïl Bajanov, président du Goskomconversia ; Romano Dolce, juge ; le général Constantin Kobets, conseiller militaire de Boris Eltsine.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Sport : Voile. Coupe de l'America.
22.45 Mercredi en France.
23.40 Traverses. Lietuva, Lituanie libre, documentaire de Ugne Karvelis et Jean-Claude Guidicelli. 1. La Revanche de Gediminas.
0.35 Musique : Mélomanuit.

### CANAL PLUS

13.32 Le Journal du cinéma.
13.36 Téléfilm : Maman, dessine-moi un papa. De Ben Sombogaart, avec Wenneke, Geert de Jonge.
15.30 Téléfilm : Un mort bien vivant.
16.55 Dis Jérôme... ?
17.05 Les Nuls... l'émission.
18.00 Canaille peluche.

*En clair jusqu'à 21.00*

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Old Gringo. ■ Film américain de Luis Puenzo (1988).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Quand Harry rencontre Sally. ■ Film américain de Rob Reiner (1989) (v.o.).
0.35 Cinéma : Le Rendez-vous des quais. ■ Film français de Paul Carpita (1953-1955).

### LA 5

14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
17.45 Les deux font la loi.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Histoires vraies. Les Confessions de la nuit, téléfilm de Richard Pearce.
22.35 Débat : Faut-il rouvrir les maisons closes ?
23.35 La Merveilleuse Aventure de l'automobile.
0.00 Journal de la nuit.

### M 6

14.00 Série : L'Homme au Katana.
14.45 Magazine : La Tête de l'emploi. Présenté par Eric Poret.
15.15 Magazine : Culture pub.
15.45 Magazine : Culture rock.
16.15 Musique : Flashback.
16.45 Magazine : Nouba. Présenté par Olivier Seconda.
17.15 Musique : Dance machine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : La Deuxième Vie du colonel von Streider.
0.00 Magazine : Vénus.
0.30 Six minutes d'informations.

### LA SEPT

17.05 Magazine : Avis de tempête.
18.05 Magazine : Mégamix.
18.55 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 22.35, 0.10).
19.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel. 7. 1743 à 1880.
21.00 Documentaire : Les Frères des frères. De Richard Copans.
22.40 Cinéma : Se Permuta. ■■ Film cubain de Juan Carlos Tabio (1983).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. L'Afrique entre mythes et réalités.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Arts et artistes : Jean-Paul Riopelle.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Françoise Giroud (la Femme du diable – Jenny Marx).
0.50 Musique : Coda. Le rock tchèque (8).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 17 et 18 octobre 1991 à Stuttgart) : Symphonie nº 35 en ré majeur K 385, de Mozart ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Mathis le peintre, de Hindemith ; Sonate pour violon seul, de Prokofiev, par l'Orchestre radio symphonique de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; Frank-Peter Zimmermann, violon.
22.00 Concert (donné le 18 janvier à Radio-France) : Linea d'ombra, de Lindberg ; Dialogues entre métopes, de Borradori ; Zwischenwelt, de Levine ; Of Tom Pathways, de Redgate ; Assonance VI, de Jarrell, par l'Ensemble Contrechamps, dir. Giorgio Bernasconi.
23.10 Ainsi la nuit... Trio en la mineur op. 50, de Tchaïkovski ; Deux romances pour ténor et piano, d'Alyabiev.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Trio du saxophoniste Doudou Gouirand ; La rétrospective : le compositeur André Gouirand ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.

Le Monde

La campagne électorale aux Etats-Unis

# Le sénateur démocrate Tom Harkin jette l'éponge

**Des primaires et des « caucus » devaient avoir lieu mardi 10 mars dans onze Etats américains. Le « super-mardi » devrait permettre à M. George Bush, du côté républicain et à M. William Clinton, chez les démocrates, de faire la différence. Le paysage de cette campagne électorale a d'ores et déjà été simplifié lundi avec l'abandon de M. Tom Harkin, sénateur de l'Iowa, qui se situait nettement dans l'aile gauche, prosyndicaliste, du Parti démocrate.**

WASHINGTON

*de notre correspondant*

Même en période de récession et de chômage, les recettes de la gauche traditionnelle américaine ne semblent plus inspirer confiance, et l'électorat démocrate plébiscite les candidats du parti qui se situent au centre. Le sénateur Tom Harkin qui, dans la course à la présidentielle de novembre, se présentait comme *« le dernier des démocrates New Deal »*, l'a appris à ses dépens. Faute d'avoir remporté une seule élection primaire depuis le début de la campagne, M. Harkin a annoncé, lundi 9 mars, qu'il renonçait à solliciter l'investiture du parti pour le scrutin présidentiel du 3 novembre.

Il n'a donné aucune « consigne », laissant ses sympathisants libres de voter pour l'un des trois prétendants démocrates encore en piste à la veille de l'importante série de primaires du « super-mardi » : M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, M. Paul Tsongas, ancien sénateur du Massachusetts, et M. Jerry Brown, ancien gouverneur de Californie. Elu de l'Iowa, M. Tom Harkin se voulait le candidat démocrate le plus « à gauche » (« libéral », dans la terminologie politique américaine). Assurant se situer dans la tradition du New Deal de Franklin Roosevelt, il défendait la « ligne » libérale classique : programme de grands travaux publics, hausse de la fiscalité sur les grandes fortunes, augmentation des dépenses sociales, réduction drastique du budget militaire. Il y ajoutait une dose de protectionnisme, pour épargner certains secteurs industriels, et, en politique étrangère, plaidait pour un désengagement américain.

M. Tom Harkin, qui bénéficiait du soutien du mouvement syndical américain (en état d'extrême faiblesse), se disait encore le porte-parole des « pauvres » et était, effectivement, le seul des candidats à parler d'eux et de cette incompressible poche de misère que connaissent les Etats-Unis. *« Les pauvres ne sont pas à la mode en politique »*, a-t-il amèrement constaté en annonçant sa décision : *« Le travail de compassion doit continuer, il s'agit de dignité humaine et de justice. »*

Faut-il incriminer le message ou le messager, un homme rugueux, presque brutal, ou encore l'humeur antiparlementaire de l'électorat, qui expliquerait aussi l'échec d'un autre sénateur, M. Bob Kerrey ? M. Harkin a obtenu les scores les plus faibles de tous les prétendants démocrates. Son discours, volontiers ponctué de quelques formules très « lutte des classes », a rencontré un écho insignifiant. Il espérait recueillir le vote des Noirs, mais ceux-ci se prononcent pour le « centriste » Bill Clinton. Après celui de M. Bob Kerrey, élu du Nebraska et lui aussi promoteur d'une plate-forme « libérale », le départ de M. Tom Harkin paraît confirmer un réalignement du Parti démocrate sur une ligne plus « centriste », moins « anti-business ». C'est un aggiornamento destiné à reconquérir la classe moyenne blanche, celle qui fait les majorités présidentielles.

Les deux chefs de file de ce mouvement sont MM. Clinton et Tsongas qui, tous deux, en des termes très similaires, assurent que la croissance économique est le meilleur programme social, qu'elle est favorisée par la libéralisation des échanges internationaux et non par le protectionnisme, enfin que la hausse des dépenses publiques ou le développement continu de l'Etat-providence ne sont pas le remède à tous les maux de la société. *« Nous devons dépasser la vieille théorie démocrate qui veut qu'il n'y ait pas de problème que nous ne puissions régler à coups d'impôts et de dépenses publiques »*, assure M. Bill Clinton ; *« Je suis agressivement pro-business »*, renchérit M. Paul Tsongas. Tous deux se défient de coupes trop brutales dans le budget de la défense et ne paraissent pas céder à la tentation isolationniste.

L'homme qui paraît incarner aujourd'hui la « gauche » du parti, avec beaucoup plus de succès que M. Harkin, est M. Jerry Brown. Le Californien est toujours en piste, auréolé de sa victoire dans la primaire du Colorado, de ses très bons scores dans le Maine, l'Utah et l'Etat de Washington. C'est lui qui dans les débats pose les questions les plus gênantes, propose les solutions les plus originales et, surtout, incarne le mieux cette force montante que sont les écologistes.

ALAIN FRACHON

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

## Soldes

CE qui frappe quand on se balade dans les rues de Berlin, de Budapest ou de Prague, c'est, véritable foire aux puces, cet étalage de chapkas, de képis, de médailles, de vaisselle, de décorations et de babas russes offerts à même le trottoir par les fiers soldats de l'armée rouge aujourd'hui réduits à la misère, obligés de brader tout ce qu'ils ont, y compris leurs uniformes. Hier, à Augsburg, on en a même chopé deux qui tentaient de fourguer à la sauvette un kilo d'uranium comme s'il s'agissait d'images cochonnes.

Et, cette semaine, *le Point* – on en reparlera mercredi soir à « La marche du siècle » de Cavada – dresse l'inventaire d'un énorme arsenal nucléaire et chimique, sans parler des matières fissiles, jonchant le sol de l'ex-Union et livré à la convoitise de militaires et de scientifiques qui claquent littéralement du bec et qui solderaient n'importe quoi pour se faire un kopeck.

Ici, on s'affole, on évoque, en l'absence de tout contrôle, l'exode des mercenaires de l'atome invités avec armes et bagages par toutes les dictatures, ça va du Pakistan à la Libye en passant par l'Iran, qui ne rêvent que de se taper sur la gueule à coups de bombinettes. Un cauchemar ? Non, pourquoi ? Le rêve, au contraire. Ou on accepte la prolifération, paraît que Bush et le Mimi y songent, en espérant qu'elle incitera à la dissuasion. Ou on monnaye les vivres et les médicaments qu'on expédie gratuitement aux pays de l'Est.

Faudrait évidemment passer par-dessus la tête des chefs d'Etat à mallette qui ne savent plus où donner du bouton, pour que l'aide parvienne directement aux intéressés, ces millions d'affamés en blouse blanche ou en treillis : Vous voulez de la farine et du sucre ? On vous en expédie cent tonnes contre vingt livres de plutonium.

*Vous me direz* : C'est absurde, on en a à revendre. Non, justement, ça, on se l'interdit absolument, sous prétexte qu'il ne faut pas permettre aux enfants de jouer avec les allumettes. Alors, au lieu de les laisser traîner à portée de main, le mieux, c'est encore de les mettre en lieu sûr dans les Rocheuses ou sur le plateau d'Albion. D'autant que ça peut toujours servir, sait-on jamais !

# Les autorités colombiennes confirment les tentatives d'assassinat contre Pablo Escobar dans sa prison

BOGOTA

*correspondance*

Les autorités colombiennes ont confirmé, lundi 9 mars, l'existence de tentatives d'assassinat contre Pablo Escobar et quinze de ses lieutenants incarcérés depuis juin 1991 à Envigado, près de Medellin. Le général Pardo, commandant de la quatrième brigade chargée de la protection de la prison très spéciale d'Envigado, a aussitôt annoncé un renforcement des mesures de sécurité, déjà exceptionnelles. Radars, grillage électrifié, héliport et défense antiaérienne, miradors équipés de projecteurs, patrouilles militaires permanentes autour du périmètre de la prison : ce déploiement de forces ne dissuade apparemment pas les très nombreux ennemis de Pablo Escobar, Colombiens et étrangers, qui souhaitent sa liquidation physique.

Des avions non identifiés survolent de temps à autre la prison d'Envigado. La police a fait état lundi du témoignage d'un ancien commandant de la guérilla qui aurait été chargé par le cartel de Cali de monter une opération de commando contre le patron du cartel de Medellin. Dans certains milieux, on affirme que les services anti-drogue américains sont impliqués de leur côté dans des opérations comparables.

La guerre des cartels, ranimée par la poursuite du trafic de cocaïne et le développement de celui de l'héroïne, est de plus en plus sanglante. On repêche presque chaque jour dans le rio Cauca, en aval de Cali, des dizaines de cadavres. *« Le fleuve* dit la police *est un véritable cimetière. »* Explication : règlements de comptes entre trafiquants.

La super-protection contre ses ennemis dont bénéficie Escobar n'empêche pas les visites de sa famille, de ses avocats et de ses collaborateurs. Des narcos notoires se sont rendu à Envigado pour discuter avec le « patron ». Un magazine de Bogota a publié récemment le compte rendu d'interrogatoires d'Escobar, ce qui incite ses avocats à laisser entendre que l'instruction serait déjà entachée de nullité. Et leur client continue de se poser en victime. Il n'a reconnu qu'un seul délit (l'envoi d'un chargement de cocaïne à la Marie-Galante) pour bénéficier des exceptionnelles faveurs accordées par le gouvernement aux narcos repentis.

MARCEL NIEDERGANG

Après l'ouverture d'un bureau à Budapest

## La BERD finance la modernisation du réseau téléphonique hongrois

BUDAPEST

*de notre correspondant*

M. Jacques Attali, président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a signé lundi 9 mars à Budapest un accord pour un crédit de 185 millions de deutschemarks (630 millions de francs) destinés à développer les liaisons téléphoniques en Hongrie. Cet accord, garanti la semaine dernière par le gouvernement magyar, a été conclu avec la société de télécommunications d'Etat (MATAV), qui vient de lancer un projet de modernisation de son réseau. Cette opération de trois ans vise à remplacer un vieux central téléphonique de Budapest installé avant la guerre et à étendre les capacités des lignes téléphoniques dans plus de mille villages hongrois.

La signature de cet accord a coïncidé avec l'ouverture d'un bureau de la BERD à Budapest, le deuxième après celui de Varsovie, inauguré la semaine dernière.

Parmi les anciens pays socialistes d'Europe, la Hongrie a été l'un des premiers à bénéficier de financements de la BERD. Cette banque a déjà accordé un prêt à une société d'informatique et à une imprimerie d'Etat. La BERD doit aussi annoncer, vendredi 13 mars, le déblocage d'un crédit de 125 millions de deutschemarks à General Motors-Hongrie, qui inaugurera le même jour une usine d'assemblage et de construction de moteurs près de la frontière autrichienne.

La BERD, qui va tenir la première réunion annuelle de son conseil des gouverneurs les 13 et 14 avril à Budapest, étudie actuellement d'autres initiatives magyares. Les décisions ne sont pas encore arrêtées, mais il semble que les projets concernent l'extension du réseau autoroutier et la restructuration du système bancaire. M. Jacques Attali a souligné la nécessité de réformer les circuits financiers dans les anciens pays socialistes *« pour éviter que l'Europe centrale devienne une plaque tournante du blanchiment de l'argent »*.

YVES-MICHEL RIOLS

□ **Les pays nordiques s'associent avec la BERD pour aider les pays baltes.** – Les gouvernements des cinq pays nordiques (Danemark, Suède, Norvège, Finlande et Islande) se sont entendus avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour créer un Fonds baltique, qui sera cogéré par la BERD et par la Banque nordique d'investissements. Les pays nordiques verseront à ce fonds un capital de 30 millions d'écus et la Banque nordique garantira à 100 % les prêts aux petites et moyennes entreprises des trois pays baltes. – *(Corresp.)*

# La mort de Walter Gerstgrasser directeur de France-Loisirs

**M. Walter Gerstgrasser, directeur de France-Loisirs, premier groupe français de vente de livres par correspondance, est mort dimanche 8 mars à Paris d'une crise cardiaque. Il venait d'avoir cinquante-huit ans.**

## *Un industriel de la culture*

La carrière de Walter Gerstgrasser se confond avec le spectaculaire développement de la société France-Loisirs. Lorsqu'il arrive à Paris en 1971, envoyé par le groupe d'édition allemand Bertelsmann qui possède, à parité avec les Presses de la Cité, 49 % de France-Loisirs, l'entreprise créée un an auparavant n'est encore riche que de quelques milliers d'adhérents. De nombreux et puissants concurrents, clubs de livres, entreprises de courtage, paraissent tenir solidement le marché de la vente d'ouvrages par correspondance.

En quelques années, ce docteur en sciences économiques, né à Bolzano le 5 mars 1934, va faire de cette entreprise fluette un géant. Gerstgrasser, qui a fait ses premières armes chez Olivetti puis chez Rank Xerox, a compris le premier, dans un monde du livre demeuré largement artisanal, les possibilités offertes par le développement de l'informatique. A France-Loisirs, tout passe par l'ordinateur : la gestion des fichiers, la passation des commandes, le groupement, l'emballage, l'expédition, les relations avec les adhérents. Tout, y compris, à partir de tests, l'évaluation du tirage des ouvrages et leur durée de vie au catalogue.

Le second pari réussi de Walter Gerstgrasser, c'est celui de l'existence, à côté des habitués des librairies qui font le premier succès d'un livre, d'une masse importante de lecteurs potentiels qui, pour des raisons psychologiques, géographiques ou culturelles, utilisent peu ou pas le réseau des librairies traditionnelles. France-Loisirs, par la publicité, les mailings, puis par l'implantation d'un réseau de magasins-relais, va toucher ce flot de lecteurs indécis. D'abord en leur proposant des ouvrages de grande vente, puis, progressivement, en ouvrant son catalogue à des livres moins faciles. Le résultat est spectaculaire : 4 300 000 adhérents à qui sont proposés 400 titres par an ; 26 millions de volumes vendus chaque année, soit 7,6 % de la totalité des livres achetés en France.

Pour Walter Gerstgrasser, ce succès a aussi son prix. Homme de terrain, attentif au plus petit détail, homme de contact et de communication ouvert aux problèmes de chacun, il mène une vie épuisante que sa réussite à la tête de France-Loisirs va rendre plus mouvementée encore. Il est nommé, en 1986, membre du directoire de Bertelsmann, chargé de l'ensemble livres et disques du groupe en dehors de l'Allemagne : Angleterre, Etats-Unis, Espagne, Italie, Canada, Pays-Bas, Belgique, le secteur français demeurant le plus important.

Même si le catalogue de France-Loisirs propose aussi des disques, quelques voyages, quelques produits de loisirs, Walter Gerstgrasser, même lorsque l'entreprise est arrivée au sommet de sa croissance, a toujours voulu que le livre demeure l'axe et la raison d'être de sa maison. Cet industriel de la culture se voulait aussi un militant de la lecture. En 1990, l'un des premiers parmi les éditeurs, il avait adhéré à l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC), dont France-Loisirs est le plus important cotisant.

PIERRE LEPAPE

## SOMMAIRE



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément « Initiatives » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1992 a été tiré à 504 455 exemplaires.

## M. Chevardnadze dément briguer la présidence de la Géorgie

De retour dans sa Géorgie natale depuis trois jours, l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a démenti, lundi 9 mars, vouloir briguer la présidence de la Géorgie, lors d'une conférence de presse à Tbilissi, a rapporté l'agence Itar-Tass. M. Chevardnadze a cependant reconnu vouloir *« participer »* à la vie politique de la Géorgie et a déclaré qu'une aide économique considérable serait livrée par soixante pays avec lesquels il a affirmé avoir conclu des accords.

La situation ne semble pas totalement normalisée dans la République. Un attentat, lundi 9 mars, contre un bâtiment du ministère de l'intérieur à Zougdidi (ouest), dans la région natale du président déchu Zviad Gamsakhourdia, a tué trois policiers. L'attentat, imputé aux partisans de M. Gamsakhourdia, a été suivi d'une attaque de la milice, et des affrontements se sont poursuivis jusqu'à l'arrivée de renforts venus de Tbilissi. – *(AFP.)*

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 mars

### Poursuite de la reprise

Après un retard d'une vingtaine de minutes en raison d'un problème technique, la Bourse de Paris s'est orientée vers la hausse dès les premières cotations (+ 0,16 %), mardi 10 mars. Aux alentours de 11 heures, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,23 %. ELF-Aquitaine, dont le prix de vente à 360 F vient d'être fixé, abandonnait 1 % à 369 F. En revanche, les opérateurs relevaient la nette progression de Euro Disney qui s'appréciait de 1,6 % pour 416 000 titres.

Grève des agents de conduite

## Un train de banlieue sur deux à la gare de l'Est

Un train sur deux circulait, dans la matinée du mardi 10 mars, sur le réseau banlieue de la gare de l'Est, à Paris, à la suite d'un mouvement de grève des agents de conduite CGT, selon la SNCF. Le trafic grandes lignes n'était en revanche pas affecté par ce mouvement lancé dans la soirée du lundi 9 mars. Les grévistes protestent contre la décision, prise selon eux par un médecin de la SNCF de suspendre de manière temporaire un agent, lui interdisant de conduire des locomotives. Le syndicat avait indiqué, lundi, que la grève pourrait être reconduite chaque 24 heures.


NOUVELLES COLLECTIONS
*avec la garantie d'un grand maître tailleur*
COSTUMES MESURE
à partir de 2 690 F
PANTALONS 896 F VESTONS 1 795 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES
MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

Le Monde

INITIATIVES

# Les variables du salaire

TARTE à la crème du milieu des années 80, en même temps que la flexibilité, l'individualisation des salaires n'apparaît plus comme une recette miracle. Ceux qui y ont goûté en sont revenus et il ne manque pas d'experts pour condamner ceux qui ont joué aux apprentis-sorciers. Au début de la décennie 90, la mode est à coup sûr retombée et, dans la pratique, on sait maintenant manier cet instrument avec précaution. Désormais, le doute et la prudence gagnent même des formules voisines, comme celle de l'intéressement, dont le récent conflit de Renault-Cléon a montré les limites...

Un signe ne trompe pas. Selon une étude de l'APEC, réalisée avec BVA, 40 % des cadres, en 1991, ont obtenu une augmentation individualisée, contre encore 50 % un an plus tôt. Mais encore faut-il savoir que 25 % seulement n'ont bénéficié que d'une revalorisation personnelle. Les autres ont cumulé hausse individuelle et majoration collective. Favorable, pour les plus motivés, en période de croissance économique, l'individualisation des salaires se révèle dangereuse en cas de ralentissement. L'évaluation des performances est plus difficile à établir et, surtout, l'éventail des possibilités d'intervention se réduit, pour le chef d'entreprise, qui ne dispose plus d'une enveloppe suffisante pour, tout à la fois, maintenir une évolution du pouvoir d'achat et récompenser les mérites. A l'usage, des blocages sont apparus, dont témoigne, dès la fin 1986, la fameuse grève de la SNCF. *« Quand il s'agit de faire arriver et partir les trains à l'heure, pourquoi faut-il que le salaire varie selon des critères qui ne peuvent être que subjectifs ! »*, faisaient observer les conducteurs qui soupçonnaient, dès lors, *« des augmentations à la tête du client »*.

Cette technique de gestion des ressources humaines ne s'applique pas à tous les cas, et encore moins à toutes les catégories de personnel. Parce qu'ils dépendent d'un travail collectif, certains types de production, ou de services, se révèlent incompatibles. Dans les ateliers et les usines, où l'on met de plus en plus l'accent sur le sens des responsabilités des équipes, l'appel à l'émulation individuelle semble en contradiction avec la modernisation et le recours aux nouvelles technologies. Peu à peu, on a compris que, sans doute, les ouvriers et les employés ne pouvaient pas être motivés de cette façon. Ce qui donnait rétrospectivement raison à Antoine Riboud, PDG de BSN, qui s'était très tôt déclaré opposé à cette méthode, s'agissant des bas salaires. La variable d'augmentation risquait d'être trop forte pour des salariés dont le pouvoir d'achat est limité, objectait-il. Là encore, le contre-exemple de Renault-Cléon n'est pas très loin.

Outre les critères d'appréciation, qui sont d'un maniement délicat, la méthode suppose également que les règles soient claires et connues. Ce qui n'a pas toujours été le cas et a ajouté au sentiment d'injustice, parfois psychologiquement pénible à surmonter. Quand, sur un même poste de travail, l'écart de revenu se creuse, les rancœurs menacent d'alourdir le climat. Alors que le rôle de l'encadrement ou de la hiérarchie est décisif, on a vu des cadres louvoyer, et refuser de choisir à l'issue des entretiens d'évaluation. Souvent, ils se sont réfugiés dans des faux-semblants pervers en pratiquant le saupoudrage ou la rotation des augmentations sur deux ou trois ans. Résultat, l'effet attendu par les directions des relations humaines était annihilé et, tout aussi grave, la masse salariale s'alourdissait, en fonction du laxisme. Parce qu'il est socialement dangereux de ne pas tenir compte de l'inflation, et périlleux de laisser des salariés sans revalorisation, les hausses collectives se sont parfois additionnées aux progressions individuelles au point de rendre le système particulièrement coûteux.

Les instances patronales, qui avaient accueilli la formule avec intérêt, ont progressivement adopté une attitude plus prudente. Dans ses recommandations salariales annuelles, le CNPF a, au fil des ans, multiplié les mises en garde discrètes, puis a préféré se taire sur le sujet. Pierre Guillen, vice-président délégué de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), n'a jamais caché ses réticences.

POUR autant, faut-il définitivement condamner cette méthode ? Après les excès du début, des dirigeants ont élaboré des systèmes nouveaux, plus souples ou moins contraignants. Dans le souci d'inciter à la mobilisation, tout en s'assurant de l'équité, ils ont procédé à de savants dosages, distillant parts variables et éléments garantis. Ils ont sélectionné de nouveaux critères, adaptés à la réalité des postes et des fonctions. Certains tiennent compte du travail en équipe et d'autres utilisent des éléments constitutifs du revenu, comme les primes ou les divers avantages, pour mener une politique globale. Sauf pour les cadres de haut niveau, des modifications substantielles sont intervenues, y compris dans les modes de rémunération des commerciaux. Bref, l'individualisation se module et devient plus lisible pour les salariés. Cela a parfois conduit à privilégier l'intéressement, jusqu'à ce que le conflit de Cléon mette en évidence des risques, finalement semblables aux précédents.

Pour le personnel « de base », les sommes en jeu sont identifiées comme une part du revenu et leur diminution ou leur suppression se traduisent par une perte de pouvoir d'achat. La participation aux résultats de l'entreprise et *a fortiori* de l'établissement ne s'apprécie guère dans des emplois d'exécution et il faudrait rapprocher les critères du travail au quotidien, sur lequel on peut agir. D'où les tentatives actuelles pour lier l'intéressement aux performances, à la qualité ou à la sécurité.

**Alain Lebaube**

*Lire notre dossier pages II et III*

**8 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI**





Le Monde des

**Collectivités territoriales**

A partir du **mardi 31 mars**

une nouvelle rubrique d'offres d'emplois :

*LE MONDE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES*

paraîtra dans le supplément

**INITIATIVES**

du mardi (daté mercredi)

IUA

**INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA**

CALIFORNIA STATE APPROVED UNIVERSITY - A.C.B.S.P.

220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104

■ **Université à San Francisco,** spécialisée en management international, habilitée à délivrer le :

**MBA** *Master of Business Administration for International Management*

■ **Filière d'admission : 3e CYCLE :** Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA - DESS - IEP - Grandes Ecoles - Magistères, Maîtrises

■ **Programme américain de 12 mois à San Francisco,** unique dans son concept - une pédagogie interactive liée à l'expérience du projet professionnel - **conduisant au MBA en Management International.**

**Informations et sélections pour l'Europe :** 17-25, rue de Chaillot, 75116 Paris

**Tél.: (1) 40 70 11 71**

IUA

Communiqué par International University of America - San Francisco - CA - Programme associé en Asie : AMA HONG KONG

# Les limites de l'individualisation

*Son application révèle ses inconvénients*

TOUJOURS très pratiquée, l'individualisation des rémunérations n'est pourtant pas considérée comme la panacée. La prudence actuelle du CNPF *(lire l'encadré ci-dessous)* est éloquente. Depuis environ trois ans, les limites d'une telle politique sont apparues évidentes.

Première difficulté : son extension à l'ensemble des salariés. Si l'individualisation des rémunérations des cadres ou des commerciaux ne pose plus de problèmes insurmontables, celle des ouvriers et des employés est loin d'être évidente. Depuis de nombreuses années, Antoine Riboud, PDG de BSN, explique qu'il n'est pas très juste d'individualiser les salaires de personnes gagnant moins de 6 000 ou 7 000 francs par mois. Cela l'est d'autant moins que, la plupart du temps, ces salariés n'ont pas suffisamment de responsabilités pour qu'on puisse juger la qualité de leur travail. *« Il faut que l'organisation industrielle permette d'identifier les performances »*, estime Pierre Naturel, le directeur des ressources humaines de la Biscuiterie nantaise. Pourtant, depuis six ans, celui-ci essaie d'individualiser, en partie, les rémunérations des quatre cents ouvriers de son entreprise. En 1991, sur les 3 % d'augmentation accordés, 0,5 % dépendait de critères individuels. *« L'entreprise cherche encore sa voie dans le domaine de l'individualisation des ouvriers*, reconnaît Pierre Naturel. *Car, pour que ce système réussisse, il faut à la fois une ligne hiérarchique très courte et une maîtrise suffisamment forte pour expliquer aux intéressés pourquoi ils ne seront pas forcément augmentés. »*

## Rendement et polyvalence

Par ailleurs, beaucoup d'entreprises butent sur une contradiction flagrante : comment préconiser le travail en équipe tout en individualisant les rémunérations ? Pour la résoudre, le papetier ardéchois Canson-Montgolfier, qui a récemment mis en place avec succès des équipes à responsabilités élargies, a logiquement renoncé à différencier les salaires des opérateurs concernés. Parfois, même, l'individualisation apparaît comme un frein au changement. Ainsi, chez le fabricant de chaussures Delhommeau et Cie, le salaire des ouvrières peut varier de 30 % en fonction du rendement. Si jusqu'ici personne n'y trouvait à redire, la direction est aujourd'hui désemparée : elle souhaiterait ouvrir une brèche dans le taylorisme en proposant aux meilleures ouvrières d'être polyvalentes. Mais celles-ci refusent de peur de perdre leurs primes du fait de la complexité du poste qu'on leur propose de tenir.

Même pour les cadres, l'individualisation des rémunérations est loin de n'être qu'une formalité. *« La mise en œuvre est souvent euphorisante mais les effets pervers apparaissent au bout de trois ou quatre ans »*, analyse Gérard Donnadieu, directeur d'études à l'institut Entreprise et personnel et auteur d'un récent ouvrage intitulé *Du salaire à la rétribution*. En effet, constate-t-il, *« même quand une entreprise a besoin de remettre de l'ordre dans les salaires ou quand elle connaît des difficultés, il est difficile de ne pas augmenter certains cadres durant trois ou quatre ans. Comment, en effet, expliquer à un collaborateur normalement efficace qu'il va connaître une baisse de son pouvoir d'achat plusieurs années de suite ? »*. Conséquence : au lieu de réellement lier les rémunérations aux performances des cadres en utilisant des critères d'appréciation connus de tous, la plupart des dirigeants « saupoudrent » les augmentations. L'effet boomerang est garanti : les cadres sont d'autant moins motivés qu'ils ont l'impression que les augmentations ont été attribuées « à la tête du client ».

Autre écueil : nombre d'entreprises qui ont opté pour l'individualisation durant les années 80 en pensant réaliser des économies, du fait même de la suppression des augmentations générales, s'aperçoivent aujourd'hui que c'est l'inverse qui s'est produit. *« L'intérêt de l'individualisation est d'en faire un outil de mobilisation et d'équité. C'est une illusion de croire qu'elle permet de réduire les coûts salariaux »*, poursuit Gérard Donnadieu. En effet, souvent incapables de critiquer les performances de leurs subordonnés lors de l'entretien annuel en tête à tête, les cadres préfèrent souvent accorder une légère augmentation individuelle. De plus, il est désormais convenu qu'un cadre qui travaille correctement voit sa rémunération augmenter d'un montant équivalent à celui de l'inflation. Toute augmentation individuelle vient donc s'ajouter à cette première hausse. Pour Gérard Donnadieu, *« les entreprises qui pratiquent soi-disant l'individualisation totale des revenus donnent malgré tout une augmentation plancher qui est la plupart du temps légèrement inférieure à l'inflation. Le tout individuel n'est donc plus qu'un discours théorique. Pourquoi ne pas le reconnaître ? »*

**Frédéric Lemaître**

## Réserves patronales

LES recommandations salariales que le CNPF adresse chaque automne à ses adhérents pour l'année suivante passent souvent pour des exercices imposés. Pourtant, une lecture rétrospective est riche d'enseignements. Ainsi, en matière d'individualisation, le patronat écrit fin 1985 : *« Les entreprises s'orientent de plus en plus vers une politique salariale qui tient compte du mérite individuel. Il est essentiel de persister dans cette voie, qui permet de sanctionner les qualités de ceux qui mettent leur énergie au service de l'entreprise et dans l'intérêt même de tous ses membres. »*

Fin 1988, le ton n'est déjà plus le même : *« La pratique réaliste de l'individualisation suppose, pour entraîner l'adhésion des salariés, l'établissement de règles claires et connues, qu'il s'agisse des procédures ou des éléments d'appréciation capables de traduire l'effort de chacun et de chacune sans altérer l'esprit d'équipe. Elle passe par l'association étroite du personnel d'encadrement à sa mise en œuvre. En outre, rien ne saurait s'opposer, dans ce domaine, à ce que les professions ou les entreprises qui le jugeraient opportun procèdent avec les organisations syndicales qui y sont disposées à un échange de vues pour en tirer les conséquences utiles. »* En clair, la prudence s'impose.

Fin 1989, le CNPF complète ce même paragraphe en précisant que les règles doivent être connues *« à l'avance »* et, nouveauté importante, que parmi les *« principes essentiels »* qui doivent accompagner l'individualisation figure *« la possibilité de réexamen des situations individuelles »*. Fin 1990, le CNPF estime que l'intéressement constitue, avec la participation, *« un instrument privilégié »*. Ce qui sous-entend que l'individualisation ne l'est pas. Fin 1991, la mue est opérée. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le mot « individualisation » ne figure même plus dans la recommandation patronale.

**F. Le.**

Le Monde
HEURES · LOCALES
Le supplément consacré à la vie et aux initiatives des communes, départements et régions
Chaque samedi - daté dimanche-lundi

# Un an de rémunération

*Le calcul mensuel fait place à l'annuel*

VAUT-IL mieux gagner 80 000 francs par an ou 6 000 francs par mois avec 8 000 francs de primes diverses perçues au cours de l'année ?

Apparemment, il n'y a pas de différence, et pourtant ce mode de calcul des rémunérations fait l'objet de négociations entre patronat et syndicats. Depuis une dizaine d'années, les employeurs, qui veulent comptabiliser la durée du travail sur l'année, prônent aussi l'annualisation des rémunérations. Ils essaient ainsi de bousculer les sacro-saints barèmes mensuels qui servaient depuis toujours de base aux négociations salariales.

*« Nous défendons ce principe depuis près de vingt ans. Car notre profession est confrontée à des pratiques salariales très diverses selon les entreprises*, déclare Jacques Monier, directeur des affaires sociales à la Fédération française des sociétés d'assurances. *En effet, toutes les variantes existent, depuis le versement d'un quatorzième mois jusqu'à celui d'un seizième mois, qui rendent hasardeuses toutes comparaisons entre les revenus mensuels. En outre, la référence mensuelle donne une mauvaise image des rémunérations dans la profession. »* Dès la fin des années 60, cette branche professionnelle a tenté d'introduire la notion de RAG (rémunération annuelle garantie) incluant tous les éléments de ressources à l'exception des notes de frais. Un accord a été signé en 1974 avec la CGC et la CFTC pour les cadres. Les autres catégories de personnel n'y ont pas souscrit pour l'instant.

## Période d'expérimentation

En revanche, les 45 000 salariés de l'industrie laitière sont à ce régime depuis 1980. *« D'abord, il y avait une valeur pédagogique. On s'était aperçus que les primes n'apparaissaient pas comme un élément conscient de rémunération et empêchaient les comparaisons*, note Pierre-Julien Dupuy, chef des services juridiques, fiscaux et sociaux à la Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL). *Par ailleurs, les grandes entreprises se déconnectaient de plus en plus des minima. »*

En réalité, c'est là que réside l'avantage essentiel du calcul annuel : il permet aux entreprises de construire des politiques salariales qui échappent à la contrainte de l'évolution des barèmes et de jouer sur les différents éléments de la rémunération. Il rend notamment plus facile la modulation des augmentations. Ainsi en 1991, la RAG de la FNIL a progressé de 4,5 % à 5 % pour les coefficients les plus bas, et de 3 % pour le haut de la hiérarchie.

Il reste que la composition de la RAG varie suivant les branches. L'intéressement en est généralement exclu. Quant à la prime d'ancienneté, certaines l'intègrent, d'autres pas. Dans la métallurgie, où un accord-cadre a été signé en 1991, chaque chambre syndicale a défini l'assiette et le taux de revalorisation de sa RAG.

Avant de s'installer dans ce système, les branches mettent généralement en place une période d'expérimentation. L'Union des industries chimiques vient ainsi de décider trois années expérimentales pour les huit premiers coefficients du barème. Du coup, une double négociation est menée. L'une, traditionnelle sur la valeur du point, l'autre sur l'évolution de la RAG.

Cependant, les résistances psychologiques semblent encore nombreuses à une généralisation du système. Et plus les salaires sont bas, plus les réticences sont nombreuses. *« Un cadre ne s'effraie pas de la globalisation de son salaire*, note un observateur. *En revanche, les gens peu payés ont envie de savoir exactement ce qu'ils touchent chaque mois. »*

**Françoise Chirot**

# Prudents syndicats

*La modération doit être la règle*

*« L'ENGOUEMENT excessif pour l'individualisation des salaires, la mise en place précipitée, brouillonne et désordonnée de ce système, c'est fini. On est entré dans une période de croisière, de stabilité. On en parle moins, mais on le fait mieux. »* Pour cet expert du CNPF, l'individualisation est entrée dans l'âge de raison.

Un quasi-consensus semble d'ailleurs s'être établi sur ce chapitre. Des syndicats de salariés aux organisations patronales, l'analyse est semblable : l'individualisation, attention prudence ! On est pour, mais à certaines conditions. *« Nous ne sommes pas opposés au principe, mais il faut avoir réglé le problème des augmentations générales et avoir garanti de façon incontestable le maintien du pouvoir d'achat des salariés. Il faut aussi se mettre à l'abri de toute possibilité d'arbitraire de la part de l'employeur »*, explique Jean-Pierre Dufour, responsable des politiques salariales à la CFDT.

Aymeric Duroy, directeur du service contrat de travail et conventions collectives à l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), tient un discours très proche : *« En principe, c'est le meilleur système dans une entreprise performante. Mais il faut qu'il soit très construit, très élaboré et il ne convient pas à toutes les entreprises. »* Aymeric Duroy est orfèvre en la matière. Il a rédigé pour l'UIMM une plaquette intitulée « Une individualisation des salaires ? ». Il y analyse les tenants et les aboutissants du processus, mais il donne aussi des réponses à toutes les questions que les entreprises peuvent se poser ainsi que des conseils pour établir une grille de salaires, choisir des critères d'augmentation et prévenir les éventuels défauts de fonctionnement.

*« Ce système est à éviter dans les entreprises trop petites, trop proches des salaires minimaux, que ceux-ci soient contractuels ou conventionnels*, estime Aymeric Duroy. *Il est impossible de le mettre sérieusement en œuvre dans les entreprises inorganisées sur le plan des ressources humaines. Il faut fixer des objectifs aux salariés, bâtir un projet d'entreprise, les recevoir régulièrement en entretien. Tout cela nécessite un service du personnel qui s'implique et soit disponible et motivé. »*

Naturellement, c'est inapplicable aux salariés qui n'ont aucune prise sur le résultat de leur travail, ceux qui sont, par exemple, à la chaîne ou sur un poste automatisé. Autrement dit, l'individualisation est tout aussi incompatible avec une organisation taylorienne du travail qu'avec des salaires au rendement. *« Plus on descend dans la hiérarchie du travail, plus l'individualisation est difficile à mettre en place valablement »*, note un spécialiste.

Le CNPF se fait l'écho de ces mises en garde : pour les patrons, il faut compter au moins deux ans pour installer ce système progressivement et sans à-coups. En commençant, à tout seigneur tout honneur, par l'encadrement. Le CNPF recommande également de coupler l'individualisation avec une récompense pour l'effort collectif, comme l'intéressement. Car le premier dérapage possible – sans doute le plus grave pour l'entreprise – c'est une surmotivation par l'argent qui casse complètement l'esprit d'équipe et installe dans la société un climat détestable de chacun pour soi et tant pis pour les autres. La deuxième perversité serait que certains restent des années sans augmentation et que le décalage réveille ce problème.

Il est donc nécessaire de prévoir un système-balai, une voie de recours connue de tous. *« Les règles du jeu doivent être simples, claires, connues et acceptées. Il ne faut pas que les salariés puissent avoir l'impression que tout est laissé à la discrétion de l'employeur. Si un salarié reste à la traîne trop longtemps, c'est qu'il n'est pas à sa place et c'est à la hiérarchie de lui proposer une formation ou une orientation différentes. »*

## Reconnaissance de la qualification

La CFDT s'inquiète particulièrement de ces risques : elle demande que les catégories les plus basses puissent aussi bénéficier des augmentations, pourvu qu'elles améliorent leurs compétences et leurs qualifications : *« C'est valable si l'employeur acquiert une meilleure connaissance des employés et insiste sur la formation. »* Une déclaration commune signée par l'UIMM et la CGC, en novembre 1988, fait toujours autorité en matière d'individualisation des salaires et en définit l'usage.

Mais ce bel ensemble est contredit par la CGT. Roland Metz de la section politique et action revendicative est très clair là-dessus. Pour lui, le salaire est à la fois la reconnaissance de la qualification et la possibilité de vivre convenablement, selon les normes admises aujourd'hui dans notre société évoluée. *« Or, on assiste à un effondrement tragique des repères. Le SMIC ne constitue plus un minimum vital, les grilles des salaires n'ont plus aucune signification*, explique-t-il. *Les conditions de travail se sont tellement dégradées qu'une différenciation des rémunérations n'a aucun sens. C'est la règle de l'arbitraire total et du bon vouloir de l'employeur. »* A la CGT, on refuse de mobiliser les salariés en fonction des objectifs fixés par le patron unilatéralement. La seule mobilisation possible serait celle de la qualification : *« Nous ne sommes pas pour l'uniformisation, mais le préalable à toute individualisation serait une rénovation des garanties collectives*, précise encore un responsable syndical. *Or elles se dégradent un peu plus tous les jours dans beaucoup de branches comme le bâtiment, le textile, les métaux. Devant des salaires dérisoires, le patronat cherche des parades, à son profit exclusif, et nous refusons cette logique qui ne peut que nuire aux travailleurs. »*

**Liliane Delwasse**

# Des cadres aux ouvriers

*Toutes les catégories sont concernées*

SELON l'enquête du ministère du travail sur l'individualisation des salaires en 1990, publiée en juillet dernier, toutes les catégories professionnelles sont concernées par l'individualisation : 49 % des ouvriers, 52 % des employés, 64 % des techniciens et agents de maîtrise (TAM) et 56 % des cadres. Une unanimité de surface, car des disparités apparaissent lorsqu'on étudie les chiffres d'un peu plus près.

En effet, si 49 % des ouvriers sont concernés par les augmentations individualisées, 6 % ne perçoivent que ce type d'augmentations, et 43 % des augmentations générales et individualisées. Proportion sensiblement identique pour les TAM : 9 % et 55 % ; tandis que 21 % des cadres sont totalement individualisés et 35 % partiellement.

Pour Alain Cougard, consultant chez Hewitt Associates, les cadres membres des comités de direction sont, dans la majorité des cas, individualisés, de même que les cadres supérieurs. *« A ce niveau, on considère que la fonction va être remplie d'une manière complètement liée à l'individu et pas seulement à la définition même de cette fonction. »*

D'une façon générale, relève-t-il, l'individualisation est beaucoup plus courante dans le secteur industriel que dans le secteur bancaire, car, dans la tradition bancaire, les rémunérations sont exprimées en valeur de points.

Dans son guide salarial 1991-1992, Hewitt Associates observe d'ailleurs que le pourcentage d'entreprises pratiquant une individualisation totale est nettement plus important dans l'industrie que dans les services. Ainsi, 64 % des dirigeants d'entreprises industrielles contre 53 % des dirigeants d'entreprises de services ont eu, en 1991, ou auront en 1992, des augmentations uniquement individuelles. Pour les cadres confirmés, les chiffres sont respectivement de 47 % et 32 % ; pour les cadres débutants, 48 % et 27 % ; pour la maîtrise 23 % à 19 %, les employés 18 % et 17 % et les ouvriers 10 % et 3 %.

## Le besoin de transparence

*« Tous secteurs d'activités confondus, la proportion d'entreprises qui accordent uniquement des augmentations individuelles à l'ensemble de leurs salariés reste faible »*, conclut l'enquête, réalisée auprès de 303 entreprises françaises et de 4 000 sociétés dans seize autres pays, en novembre 1991. A l'inverse, si 27 % des entreprises industrielles et 37 % des sociétés de services seulement accordent des augmentations individuelles et des augmentations générales à leurs dirigeants, respectivement 76 % et 63 % des entreprises adoptent un système mixte pour leurs ouvriers.

Pour Philippe Poincloux, de TPF & C., le nœud du problème n'est pas tant l'individualisation des salaires que la part variable des rémunérations. *« Dans les entreprises, il existe un niveau en dessous duquel il faut éviter de mettre en place une part variable conséquente. Pour moi, ce seuil se situe à 250 000 francs, car, en cas de difficulté de l'entreprise, les retentissements sur les rémunérations peuvent être trop importants. »* Cela dit, il peut y avoir individualisation sans part variable. *« Dans le secteur industriel et les services*, indique-t-il, *il y a généralement individualisation de l'agent de maîtrise au cadre, avec des fourchettes plus faibles en bas de la hiérarchie. »* Un système qui *a priori* ne pose pas trop de problèmes. *« Si un écart de 5 % entre deux personnes qui occupent un même poste peut être acceptable, un écart de 30 % peut devenir insupportable. »*

La part variable, qui concernait essentiellement des commerciaux, gagne du terrain. Ainsi, tous les nouveaux métiers financiers (les *traders*) ont une part variable significative. De même elle commence à entrer dans les mœurs chez les dirigeants et les cadres supérieurs. *« Mais pour que l'individualisation fonctionne bien*, souligne Philippe Poincloux, *il faut qu'il y ait beaucoup de communication dans les entreprises, un système d'évaluation des performances solide et transparent. »*

**Catherine Leroy**

هكذا من الأصل

# Secrets du public

IL y a quelques mois, Edith Cresson avait menacé de diminuer les salaires des dirigeants des entreprises publiques qui réduiraient leurs effectifs de manière importante. Mais qu'Alain Gomez, Raymond Lévy, Francis Mer et les autres se rassurent, il n'en sera rien. Mieux, leur salaire ne sera même pas communiqué à la presse.

Affichant le plus profond mépris pour le contribuable, les entreprises publiques et le gouvernement gardent le secret absolu sur la rémunération de ces dirigeants. Ainsi, le service de presse de Renault *«n'a aucune idée»* des revenus de Raymond Lévy et ne tient visiblement pas à en avoir, même si de nombreux journalistes lui ont posé la question lorsque *le Canard enchaîné* a publié la feuille de paie de Jacques Calvet. Même discrétion chez Rhône-Poulenc et chez Pechiney. Alors que Jean Gandois a la particularité de cumuler la présidence de Pechiney, à capitaux publics, et celle de Cokerill Sambre, à capitaux privés, le service de presse reconnaît que la rémunération du président constitue un «tabou culturel» et s'excuse...: *«On est en France.»* Le système de réponse le plus élaboré vient d'Usinor-Sacilor. On explique que si Francis Mer, *«qui n'est pas un homme d'argent»*, ne s'est exprimé qu'une seule fois sur le sujet – devant une assemblée de jeunes cadres encore impertinents –, il ne peut pas révéler son salaire, *«ridiculement bas»*, sous peine d'être la risée de ses collègues allemands ou de certains de ses barons qui gagnent plus que lui.

Pour se tirer d'affaire, certains groupes conseillent de se renseigner auprès du ministère de l'industrie, *«qui a tous les chiffres»*. Nouvelle déception : le service de presse de Dominique Strauss-Kahn ne peut rien faire d'autre que renvoyer le journaliste sur... celui du ministère de l'économie et des finances. Là, c'est promis, *«ils doivent pouvoir vous répondre»*. Flairant le piège, ce dernier se défausse sur le proche entourage de Pierre Bérégovoy. Après plusieurs jours d'attente, la réponse tombe enfin, embarrassée, mais définitive : *«Il y a certainement des règles, mais... les rémunérations sont fixées de façon appropriée en fonction de l'entreprise.»* A défaut d'être informés, les Français peuvent être rassurés : dix ans après les nationalisations, les entreprises publiques sont vraiment des entreprises comme les autres !

F. Le.

# La prime des finances

## *Le ministère de l'économie prône la notion de mérite*

*«PIERRE BÉRÉGOVOY, ministre d'Etat, a décidé de ne plus moduler les primes au ministère des finances et donc à l'administration centrale. Est-ce une révolution ? Oui. Pourquoi la fait-on ? Pour gérer les fonctionnaires comme cela doit se faire dans une administration moderne.»*

Ainsi s'exprimait, le 1er janvier 1991, François Muller, directeur du personnel et des services généraux du ministère (DPSG) dans une lettre adressée aux huit mille agents de la centrale. Il ajoutait : *«A chaque grade et échelon correspondra un montant de prime unique. (...) La reconnaissance des mérites se fera désormais de la seule manière claire et simple qui soit : l'accélération de la carrière dans le respect des textes.»*

Un peu plus d'un an après cette *«révolution»* – un mot qui, dans le langage administratif, pèse de tout son poids –, le système de démodulation des primes est entré dans les faits, à tout le moins pour les agents des catégories B, C et D. Désormais le nouveau système fonctionne avec un montant unique par échelon et par grade. Le 10 février dernier, ce qu'on appelle, rue de Bercy, *«le deuxième étage de la fusée»* est lancé. Dans une lettre qui leur est personnellement adressée, outre l'annonce d'une réforme de la notation, un mot longtemps tabou de la fonction publique est écrit noir sur blanc : mérite. *«Les mérites des meilleurs agents doivent davantage être pris en considération*, écrit le directeur du personnel, *afin qu'ils bénéficient d'un déroulement de carrière plus rapide.»* De fait, la DPSG, qui se targue d'être un laboratoire d'idées au ministère des finances, expérimente en son sein des techniques de management à plus d'un titre innovantes dans la fonction publique.

*«On différenciait les agents par les primes*, explique Philippe Parini, le jeune sous-directeur du personnel de la DPSG. *Le système était critiquable. Il n'atteignait pas les buts pour lesquels il avait été créé et, surtout, engendrait des inégalités injustifiées. D'une part, il était trop secret, et personne ne savait sur quels critères la fixation des primes reposait. D'autre part, les directions avaient des pratiques différentes, ce qui pouvait entraîner des inégalités que rien ne justifiait. Le nouveau système permet de crever l'abcès.»* Selon l'expression de Philippe Parini, il existe désormais une *«carrière indemnitaire»* comme il y a une carrière par grades et échelons. Les deux sont liées, et la progression se fait simultanément.

### Entretien d'évaluation

La sacro-sainte notation est elle aussi en cause. Là encore, toujours au nom de la modernisation de la gestion des personnels, la DPSG étudie la réforme de ce régime mis au point par le législateur en 1946, lequel souhaitait mettre fin à l'empirisme qui régnait auparavant dans les administrations. Au concept de notation *«figé et scolaire»* va être préféré celui d'évaluation afin d'acquérir *«un outil dynamique de gestion du personnel»*. En clair, à la manière des services privés, un entretien annuel d'évaluation entre le responsable et son collaborateur va être mis en place (1). Ce qui constitue une «première» dans la fonction publique.

Ces nouvelles dispositions, dans une administration régalienne qui s'efforce par ailleurs de réduire des critères liés à la seule ancienneté, ne paraissent pas susciter un enthousiasme particulier dans les services de Jean-Pierre Soisson. *«Nous sommes un organisme de régulation*, rappelle-t-on au ministère de la fonction publique. *Nous n'avons pas d'impact direct sur les régimes indemnitaires, lesquels obéissent à une force d'inertie»*, et de développer le raisonnement suivant : pour les échelons les plus bas, le montant des primes est relativement faible. Si individualisation il y a, elle est donc très relative. Par ailleurs, l'enveloppe des primes est le plus souvent constante, ce qui, pour le gestionnaire, rend l'individualisation d'autant plus difficile.

Des trois fonctions publiques, celle des personnels hospitaliers paraît, pour l'heure, la moins préoccupée par la question de l'individualisation. *«Nos infirmières ont d'autres chats à fouetter*, dit à ce propos Marc Dupont, secrétaire général de la fédération santé-CFDT. *Reste que l'administration étant toujours en retard d'un métro, l'effet de mode jouant, elle pourrait bien y réfléchir aujourd'hui. J'ai même récemment rencontré un directeur d'hôpital qui prônait encore les cercles de qualité !»*

Jean Menanteau

(1) Voir à ce propos l'ouvrage très documenté de Roger Monié et Georges Rooz, respectivement directeur de la société Messages et directeur de l'école de développement des PTT, *De la notation dans la fonction publique au bilan individuel*, Les Editions d'organisation.

# Le fixe prend du poids

## *Les commerciaux sont rétribués de façon moins aléatoire*

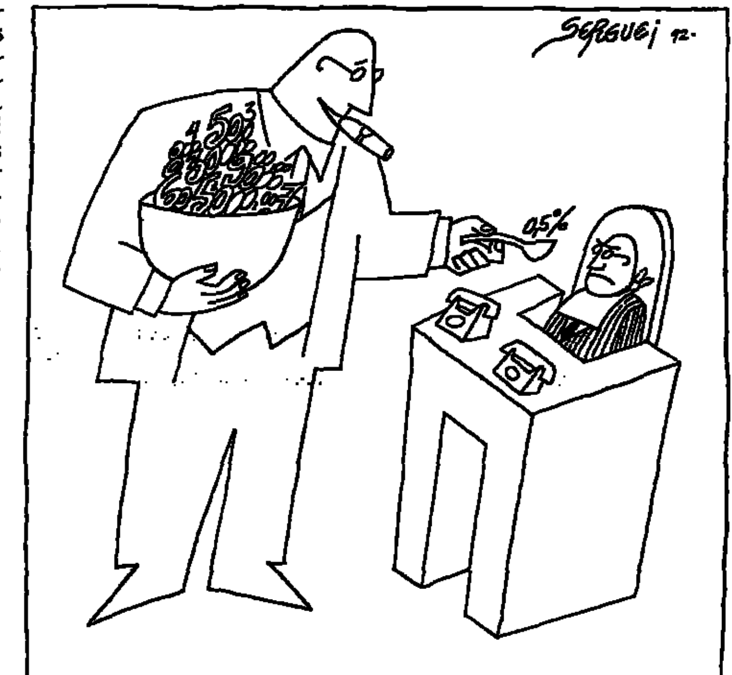
DERRIÈRE l'aspirateur ou l'encyclopédie qui vous tombe dans les bras si vous ouvrez la porte d'entrée se cache un commercial rémunéré uniquement, ou presque, à la commission, comme dans les années 50 où c'était là le lot commun de tout représentant.

Depuis, les entreprises ont, en grande majorité, mis fin à ce mythe. Aujourd'hui, le «fixe» prend largement le dessus sur le variable. 73 % contre 27 %, moyenne statistique nationale établie selon les résultats d'une enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) réalisée par Explora, une société spécialisée dans les études de marché. *«Il s'agit bien là d'une moyenne*, précise immédiatement Brigitte Bos, du département Etudes et développement de l'APEC. *Vous avez encore des secteurs où la part de variable domine, mais ce n'est plus du tout la majorité des cas. La tendance actuellement est à l'homogénéisation des pratiques, au rapprochement des extrêmes.»*

Les situations sont diverses selon les secteurs, mais il est tout de même possible d'établir une typologie. La part du variable est dominante dans le salaire des commerciaux travaillant dans des entreprises où la clientèle est atomisée et où le talent du vendeur influe largement sur l'achat : vente à domicile, secteur automobile (variable 52 %, fixe 48 %), petites fournitures aux entreprises, matériel et mobilier de bureau. Le phénomène est inverse dans les secteurs où les entreprises fabriquent elles-mêmes leurs produits et où la clientèle est structurée et concentrée. L'intervention du commercial devient alors marginale, les produits à forte marque se vendant sur leur réputation. Le salaire est alors quasiment fixe. On trouve là les produits d'équipement industriel (machines-outils...), où le commercial doit plutôt se transformer en technicien démonstrateur.

### Objectifs qualitatifs

Cette tendance à la baisse de l'influence du commercial sur les ventes est très significative si l'on songe aux produits de grande consommation. En témoigne la politique de rémunération des commerciaux chez Procter & Gamble. *«Nous avons mis en place un nouveau système de politique salariale depuis environ un an et demi*, explique Louis-Claude Salomon, directeur général des ventes du groupe américain. *Historiquement, nos commerciaux pouvaient obtenir une prime équivalente à deux mois de salaire supplémentaires par an (en plus des treize mois fixes) s'ils atteignaient des objectifs de volume. Mais aujourd'hui il faut compter sur la maturité d'un produit (Ariel, Dash, Vizir...) dont la réputation suffit à elle seule à tenir ses objectifs de vente. Nous ne demandons donc plus à nos commerciaux de travail de prospection. Ils doivent plutôt être des conseils en informatique, en marketing, vendre au bon prix, obtenir des têtes de gondole dans les grandes surfaces, etc. Ce changement du métier nous a conduits à inclure en fixe les trois quarts de la prime (1,5 mois de salaire) ; le demi-mois restant est toujours une rémunération variable, qui dépend maintenant d'objectifs qualitatifs (non-dépassement du budget...).»*



Si l'enquête APEC confirme bien ces tendances générales, il y a cependant des nuances. Celles, par exemple, très importantes, du vrai fixe et du faux variable. *«Vous avez des faux variables*, explique Jean-Louis Fèvre, directeur général d'Explora, *qui sont plus sûrs qu'un fixe. Je pense par exemple à la confection, où les commerciaux payés à la commission n'ont aucun doute à avoir sur son obtention. Rien à voir en revanche avec la vente à domicile, où un commercial peut quasiment ne rien gagner du tout.»*

Jean-Louis Fèvre et son équipe viennent de publier *Une méthode d'élaboration d'un système de rémunération des commerciaux*, qui met en évidence la montée progressive d'un système qui allie fixe, commission et prime au lieu des paires classiques : fixe-commission ou fixe-prime. *«Notre idée*, confirme Olivier Dumas, directeur commercial à Mondial Assistance, *est de rendre équivalentes, à 50-50, dans la part du variable la prime et la commission. Aujourd'hui, c'est encore la commission qui domine (70 %). Introduire plus fortement la prime va nous permettre de mieux reconnaître le travail qualitatif de nos commerciaux, leurs motivations à long terme, par rapport à une commission qui est un automatisme, finalement.»*

Marie-Béatrice Baudet

# A la recherche de l'intéressement

## *Des formules sans cesse renouvelées*

*«ON apprécie tout d'abord la sucette puis on goûte au bâton.»* Ce point de vue sur les accords d'intéressement des salariés est formulé par Roland Raignoux, secrétaire confédéral chargé du secteur économique à Force ouvrière. Et il est vrai que le récent conflit chez Renault donne quelque peu raison à son ironie. Conçus comme un moyen de faire adhérer les salariés à la bonne marche de leur entreprise, négociés afin de créer un lien idéologique et financier plus étroit entre le monde du travail et celui des résultats comptables des sociétés, ces accords n'ont guère fait la preuve de leur efficacité. Et pourtant, leurs faiblesses ne découlent pas d'un manque de réussite.

En effet, les accords d'intéressement ont connu, en France, une forte croissance au cours des cinq dernières années. Selon les chiffres fournis par le ministère du travail, à l'occasion du bilan annuel de la négociation collective de 1990, près de 10 717 accords de ce type étaient en vigueur à la fin 1990, dont 1 877 conclus au cours de cette seule année. Au nombre de 1 303 en vigueur fin 1985 et de 4 600 en 1988, ils émanaient en 1990, dans leur grande majorité (78,3 %), d'entreprises employant moins de cent salariés et concernaient, au total, près de deux millions de personnes.

*«Il vaut mieux des revenus réguliers majorés que des petites sommes aléatoires ajoutées à de faibles salaires»*, souligne Roland Raignoux. Car le récent développement du nombre de signatures d'accords d'intéressement dans les entreprises répond à un double objectif : associer idéologiquement les salariés à leur entreprise et détourner la satisfaction des revendications salariales en y substituant des rémunérations plus faibles et plus aléatoires. Selon le ministère du travail, l'estimation de l'intéressement moyen perçu par salarié en 1990 s'élevait à 4 375 francs, soit 365 francs par mois pour un montant global de 8,7 milliards de francs.

### Risque de colère sociale

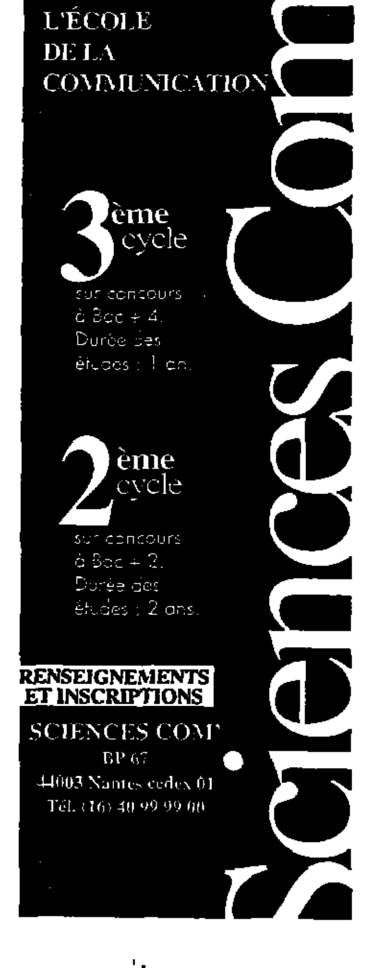
*«La croissance moyenne des sommes versées au titre de l'intéressement entre 1987 et 1990 reste très en deçà de la croissance des résultats enregistrés par la plupart des sociétés durant la même période»*, souligne pour sa part Roland Metz, collaborateur au secteur politique et action revendicative de la CGT. Pourtant, les chiffres du ministère du travail sont sans ambiguïté : 70 % des accords d'intéressement en vigueur fin 1990 sont liés uniquement aux résultats des entreprises, et seulement 3,9 % d'entre eux échappent aux deux critères – isolés ou combinés – des résultats financiers et de la productivité. *«Il suffit de provisionner, de stocker ou encore d'investir pour ramener la part de l'intéressement à une véritable peau de chagrin»*, précise Roland Metz.

Avec ses critères incontrôlables par les salariés, sans lien tangible avec leur travail et souvent considéré comme *«un calcul sur leur dos»*, ce mode d'intéressement a non seulement échoué dans sa vocation à *«motiver»*, mais il a même parfois évolué vers un facteur de colère sociale, là ou précisément il avait pour mission d'apaiser les revendications salariales. D'autres systèmes ont à ce titre été privilégiés par certaines directions du personnel, autour notamment des notions de qualité des produits et de sécurité dans le travail. Bien que plus «perceptibles» par les salariés, ces formules sont souvent motivées par de simples préoccupations d'amélioration de la productivité. Cela se traduit par une contrainte accrue au travail lorsqu'il s'agit d'ajouter l'attention de la qualité aux cadences, et par une incitation à négliger ses droits en cas d'accident de travail pour atteindre l'objectif du *«zéro accident»*. Autant dire qu'à l'usage, ces accords n'ont guère convaincu ceux auxquels ils étaient destinés. *«Seul le rapport de forces actuel permet ces propositions patronales*, souligne Roland Raignoux. *Sur fond de rigueur salariale, les chefs d'entreprise pensent pouvoir se payer la paix sociale à bon compte.»*

Ces différentes modulations de l'intéressement font ressurgir le discours sur l'«actionnariat populaire», relancé depuis les ordonnances de 1967 et 1986. Aujourd'hui de nombreux projets, comme le plan d'épargne en actions (PEA) de Pierre Bérégovoy et le plan d'épargne et de retraite des entreprises (PERE) d'Edouard Balladur viennent diversifier le célèbre plan d'épargne entreprise (PEE) mis en place en 1986. Ils ont pour objectif de compléter la circulaire du 3 janvier 1992 qui oblige les sociétés de 50 à 100 salariés à signer des accords de participation.

Tous ces systèmes visent à contraindre les entreprises à utiliser les fonds, bloqués pendant cinq ans, de la participation pour constituer des fonds propres. Ils ont aussi pour but d'impliquer les salariés dans cette politique en les alléchant par des exonérations fiscales. Mais est-il possible de concilier investissement dans l'entreprise et rigueur salariale ?

Olivier Piot



TRIBUNE

# L'ANPE et la complexité du marché du travail

par Pascal Lièvre

PÉRIODIQUEMENT, l'ANPE est interpellée d'une manière assez vive. La progression récente du chômage vers la barre fatidique des *trois millions de demandeurs* d'emploi n'est peut-être pas complètement étrangère au phénomène.

Depuis sa création en 1967, cette institution a fait l'objet de nombreuses investigations qui ont fait apparaître des *dysfonctionnements manifestes*, amenant, parfois, certains à remettre en cause jusqu'à l'existence de l'ANPE, au vu du constat de son inefficacité patente.

Ces critiques permanentes, provenant de toutes parts, et exacerbées à l'occasion d'une conjoncture défavorable, doublée d'enjeux électoraux, expliquent, pour une part, la succession rapide des directeurs depuis sa création. Hormis une exception de taille, celle de Gérard Vanderpotte, qui a sans conteste *la palme de longévité* à cette fonction qu'il a occupée de 1982 à 1990. Le nouveau directeur n'est-il pas la *huitième personne à occuper ce poste* depuis 1971 ? Tous ces faits interpellent et interrogent : pourquoi ces critiques à caractère *quasi perpétuel* ? comment justifier qu'un établissement composé de plus de dix mille salariés, et établi depuis vingt-quatre ans, soit continuellement mis sur la sellette ? enfin faut-il véritablement « jeter le bébé avec l'eau du bain » ?

NOUS n'allons pas répondre, loin s'en faut, à toutes ces questions, mais nous voudrions apporter ici des éléments de réflexion aux points soulevés ci-dessus, en se dégageant des tyrannies de l'actualité.

La réflexion sur l'ANPE est délicate à mener et cela pour trois raisons principales. La première tient au fait que l'ANPE endosse une fonction de bouc émissaire. En effet, dans une société où la norme sociale est le travail, on a besoin, dans un contexte de chômage global, de désigner un coupable. Quelle que soit l'efficacité de l'agence, celle-ci jouera cette fonction de bouc émissaire, et ceci d'autant plus que le niveau du *chômage restera élevé. La deuxième tient* à ce que le thème du chômage est un des points sensibles de la vie politique : c'est *sur le niveau du chômage que se joue* l'essentiel de l'issue des élections à l'échelon national. Ceci est particulièrement vrai, en France, depuis déjà un certain nombre d'années. Cet aspect du problème met l'ANPE dans une *position* délicate vis-à-vis du pouvoir en place. La troisième tient à la complexité du fonctionnement du *marché du travail, dont* la théorie économique a bien du mal à rendre compte, et à laquelle sont *confrontés quotidiennement* les agents de cet établissement.

SUR les deux premiers points, que *dire de plus, sinon qu'il faut les* considérer comme des contraintes que l'Agence doit intégrer dans son fonctionnement, *dont les experts doivent tenir* compte dans leur analyse. En ce qui concerne le dernier point, il ne s'agit pas, *ici, de dédouaner* l'ANPE des problèmes qu'elle rencontre dans l'exercice de sa mission, mais d'admettre la complexité du marché du travail, comme telle, de lui donner un sens précis, et, enfin, de montrer en quoi cette approche permet de dresser de nouvelles perspectives d'organisation pour cet établissement.

Nous avons eu ces dernières années de nombreux signes de cette complexité, pour preuve l'existence de nombreux paradoxes rencontrés dans la compréhension du fonctionnement du marché du travail : quand nous avons à la fois un fort taux de chômage et une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, quand la reprise de la croissance n'a pas d'effet sur le chômage de longue durée, quand *la relation* formation-emploi devient « introuvable » pour paraphaser le titre d'un ouvrage de spécialistes... *Traditionnellement*, nous avons une vision physique quasi mécanique du placement, c'est-à-dire du *processus d'ajustement* entre des offres et des demandes d'emploi. Ces dernières sont appréhendées comme les pièces d'une *machine qu'il suffirait* d'emboîter les unes dans les autres. Dans *cette perspective*, la *demande et l'offre* sont définies à partir de critères objectifs tels que la longueur, la largeur, l'épaisseur, la densité, le poids.

Le rôle dévolu à l'Agence, dans ce contexte, est de repérer, localement, à l'aide des critères définis précédemment, les offres et les demandes d'emploi strictement compatibles, et d'effectuer ensuite la mise en relation. Si le fichier de l'agence locale ne contient pas de *demandes adéquates, celle-ci diffuse* l'offre sur une autre partie du territoire jusqu'à satisfaction de cette dernière. C'est *schématiquement sur cette vision du processus* de placement que s'est créée et développée l'ANPE, jusqu'à aujourd'hui. *Preuve en est que*, dès sa création, l'Agence affiche deux objectifs : d'une part, la constitution d'un réseau national *avec l'apppui* de l'informatique, et, d'autre part, la constitution d'un code de définition des métiers (ROME). Encore récemment, des tentatives d'ajustement des offres et des demandes d'emploi dans les grandes agglomérations ont été effectuées à l'aide de l'informatique. Dans ce type de scénario, une attention toute particulière est portée à la saisie la plus formalisée qui soit de l'offre et la demande puisqu'elle conditionne la *qualité de la description* de l'offre et la demande, qui détermine l'efficacité de la mise en relation.

LES résultats que nous avons obtenus orientent le fonctionnement concret du marché du travail vers une tout autre perspective, où le facteur décisif n'est plus la description objective des offres et des demandes, mais le mode de rapprochement qui doit permettre l'établissement de relations sociales entre les différents partenaires. *Ainsi, ce qui permet de* comprendre la réalisation d'un placement ne se trouve pas dans les caractéristiques *de l'offre et la demande, bien que* ces composants jouent un rôle, mais avant toute chose dans le processus de mise en *relation de l'offreur* avec le demandeur, c'est-à-dire les interactions entre l'employeur et l'agent, d'une part, et le demandeur et l'agent, d'autre part. Les performances de l'agence en matière de placement sont tributaires, pour une part, des relations qu'elle a pu instaurer entre les *différents partenaires, c'est-à-dire* de la nature de l'information qui circule entre eux.

*Le marché du travail fonctionne* comme si un lien social devait préexister entre l'offreur et le demandeur pour que l'on puisse envisager un rapprochement significatif. Ainsi, *il* est possible de démontrer que, lorsque l'agent connaît le demandeur et l'offreur, sur cent mises en relation effectuées, quatre-vingts aboutissent à un placement dans le cas opposé, où le médiateur réalise la mise en relation uniquement à partir de fiches, c'est-à-dire de critères objectifs, sur *cent mises* en relation vingt s'acheminent, *in fine*, vers un placement ; dans le cas intermédiaire où *le prospecteur-placier* a simplement vu l'employeur et le postulant, c'est trente-cinq mises en relation sur cent qui *ont* l'issue désirée.

CE phénomène est difficile à comprendre, à *admettre, tout simplement* parce que derrière le fonctionnement concret du marché du travail, il y a la complexité du social, la complexité de l'organisation socio-économique locale, c'est-à-dire, très concrètement, la ville qui constitue l'espace physique et social de ce marché. Nos travaux ont mis en évidence que, sur un bassin d'emploi, cette vision purement mécanique du processus d'ajustement entre des offres et des demandes d'emploi, *c'est-à-dire réalisé* à partir de fiches, par exemple, permet de rendre compte de moins de 10 % *des placements observables du point* de vue d'une agence locale pour l'emploi.

Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, aller *plus en avant dans* l'explication de ce phénomène. Mais essayons plutôt de dégager quelques conséquences pratiques de ces *résultats*.

Les performances de l'Agence en matière *de placement* apparaissent extrêmement liées aux différentes interactions qui s'établissent entre les agents et les employeurs, *d'une part*, et ces *mêmes agents* et les demandeurs d'emploi, d'autre part. L'Agence doit devenir en quelque sorte un réseau social local, au sens fort *du terme*, plutôt qu'un simple outil de transmission d'une information objective, si elle veut améliorer l'efficacité de ces mises en relation.

*Ces différents circuits* qui s'établissent ou non dépendent de l'organisation de l'ensemble des activité d'une agence locale pour l'emploi, *c'est-à-dire* des mocalités d'accueil des demandeurs d'emploi, de la nature des découpages des secteurs d'investigation des prospecteurs-placiers, des modes de rapprochement entre les offres et les demandes, des prospections et des relations afférentes qu'établissent les différents opérateurs avec les employeurs.

Une des clés de l'amélioration de l'efficacité de l'ANPE tient donc à une modification en profondeur de l'*intelligibilité du fonctionnement du marché du travail*, de la part des responsables en charge de cet établissement, c'est-à-dire le passage d'une vision physique (mécanique) à une *vision sociale (informationnelle)* et du rôle afférent que peut effectivement jouer l'Agence dans ce nouveau contexte. Cette nouvelle vision aurait des conséquences *organisationnelles immédiates* au sein de l'ANPE et permettrait, par exemple, d'améliorer ces résultats, en termes de placement, dans les grandes *agglomérations, c'est-à-dire* là où les problèmes apparaissent comme les plus aigus.

**► Pascal Lièvre est chercheur en sciences économiques et auteur *d'une thèse intitulée* « Le rôle de l'ANPE sur le marché du travail ».**

LIBRAIRIE

## Le Torticolis de l'autruche

*de Danièle Linhart*

**Editions du Seuil. Sociologie. 250 pages, 120 francs.**

■ A la recherche des signes de la modernisation des entreprises françaises, qu'elle qualifie de quête *« éternelle »*, *Danièle* Linhart reste plus que critique. Désabusée et volontiers sarcastique, parce *qu'elle n'oublie pas le passé* sous les habits dont se pare la nouveauté, elle se montre *dubitative à l'égard de* tentatives qu'elle juge avec le souci du détail d'une entomologiste. Elle en conclutque, dans la bataille *identitaire*, les salariés sont menacés par la schizophrénie, principalement parce que *l'ordre taylorien est toujours* présent sous les exigences de la modernité de façade. *Cette thèse de la sociologue* n'est pas toujours convaincante. Si les exemples qu'elle en donne ne sont pas discutables, toutes les entreprises ne pratiquent pas nécessairement le double jeu. On peut même imaginer que *nombre d'entre elles se sont* sincèrement engagées dans une autre démarche, *abandonnant* les oripeaux anciens pour évoluer vers d'autres logiques, et ce sans arrière-pensées contestables. Faut-il d'ailleurs croire, comme *elle, que le patronat n'aurait* eu de cesse que de combattre le droit d'expression des *salariés*, depuis sa promulgation en 1982, ainsi *qu'elle tend à le prouver*, citations de l'époque à l'appui ? Outre que ce *mouvement* de refus n'a été que momentané, il est aujourd'hui clair *que bien* des entreprises ont retourné les lois Auroux à leur profit et *que, dans le meilleur des cas*, elles se sont saisies de l'occasion pour changer leur mode de fonctionnement. Les plus lucides, elles, se sont *lancées dans la gestion* participative, et ne regrettent rien. Ce n'est pas tout à fait un *hasard* si les premiers griefs se sont rapidement tus et *si le CNPF lui-même a fini* par reconnaître discrètement le bien-fondé de cette *orientation*. Un signe ne trompe pas : aucune voix ne s'est élevée, *pendant la* cohabitation, pour en demander l'annulation par le gouvernement *Chirac*.

*En revanche, toute la première* partie de l'ouvrage est passionnante. Danièle Linhart y avance l'*explication* d'une collusion d'intérêts, qui aurait toujours existé, entre le type de syndicalisme qui s'est développé en France et le recours à *un mode* d'organisation fondé sur le taylorisme. Elle évoque une *« conflictualité productive »*, où chacun tient le rôle qui lui paraît le plus avantageux, et qui trouve ses limites dans les modes de fonctionnement d'aujourd'hui. Il faudrait suivre ce raisonnement pour découvrir les difficultés *actuelles du syndicalisme* et les retards à la modernisation des entreprises françaises.

## La France en chiffres 1992

**Édition Hatier. 404 pages, *69 francs*.**

■ Les salaires assurent près de 72 % des revenus des Français, *l'industrie* aéronautique emploie 120 000 personnes, le Languedoc-Roussillon a produit 22,1 millions d'hectolitres en 1990, *la population du* Limousin n'a pas progressé depuis la dernière guerre : *telles sont* quelques-unes des informations qu'on découvre dans l'édition 1992 de ce guide. Population, niveau de vie, comptes de la nation, *agriculture, énergie, industrie* et services y sont mis en fiches. *Quatre cents* tableaux illustrent l'évolution des villes, des prix, le budget, les *productions industrielles, etc.* Des comparaisons internationales permettent de mesurer les atouts et les handicaps de la France dans *l'activité mondiale*.

## Les Assistés sociaux

*de Michel Messu*

**Editions Privat, 172 pages**

■ Enseignant à l'université et directeur de recherches au CREDOC (Centre de recherches pour l'étude et l'observation *des conditions de vie*), l'auteur a observé pendant plusieurs années la vie et le comportement des ménages qualifiés d' *« assistés sociaux »*. Il *commence par* une tentative de définition : *« Les individus et les familles assistés ne sont ni dépourvus de tout ni démunis de tout, même s'ils peuvent l'être en certaines circonstances et dans certains domaines. »* Il constate plutôt que *« deux formes majeures d'ouverture à cette protection sociale apparaissent : la déficience physique ou mentale, c'est-à-dire les différentes formes de handicap, et la déficience psycho-sociale, c'est-à-dire les différentes formes de difficultés à pourvoir à l'éducation et à l'entretien des enfants »*. Michel Messu a détecté *« trois identités d'assistés : l'assisté honteux, l'ayant-droit et l'assisté scrupuleux »*. Le premier a été le plus étudié : il supporte mal sa condition et continue d'affirmer la valeur cardinale du travail. L'ayant-droit parvient à se complaire dans sa situation, il *finit* par établir une relation avec les services sociaux et devient habile dans l'utilisation des différentes aides. Dans son cas, *« les droits sociaux vont en quelque sorte se substituer à la valeur travail et favoriser une tout autre représentation des institutions de l'Assistance sociale »*. Enfin, l'assisté scrupuleux est mal à l'aise et a des difficultés à *trouver une conduite dans* un monde où il n'a pas de repères. Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur essaie d'expliquer comment se forment ces identités.

## Le Guide des ressources humaines

**Editions Jean-François Doumic, 300 p., 1 477 francs.**

■ Après les directeurs *financiers et de l'informatique*, les journalistes économiques et le pouvoir, les Éditions Jean-François Doumic publient maintenant un Guide des responsables de ressources *humaines*. On y trouve les biographies, photos et coordonnées de 1 500 professionnels exerçant dans les entreprises, les collectivités locales ou les administrations. Cet ouvrage permet aussi une radioscopie de cette profession majoritairement masculine (81 %), dont l'âge moyen est de 45 ans et le *niveau de diplôme équivalent à* bac + 4.

STAGES

**Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.**

**Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.**

**Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-65-11-11**

### GESTION

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : immédiat. Durée : 6/9 mois. Ind. : SMIC + prime. Profil : bac + 4, université de gestion, école de commerce. Mission : travaux statistiques, suivi de marchés financiers, assistance à la préparation de réunions publiques (analystes-actionnaires). 11923.

### PERSONNEL

*Lieu : Saulx-les-Chartreux.* Date : immédiat. Durée : à définir. Ind. : repas + transport. *Profil* : bac + 2, psychologie, ou ressources humaines ou sociologie ou personnel. *Mission* : assistant au service du recrutement, analyse des besoins et des outils de *recrutement, étude de postes*, évaluation et formation des candidats. 13720.

Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind. : 1 600/*mois mini. Profil* : bac + 5, DESS en cours ou complet, droit social. *Mission : participer à la réalisation* du bilan social. 13713.

Lieu : Chatou. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 600 F/mois. Profil : bac + 2, DUT hygiène et *sécurité*. Mission : mise en place d'un planning « sécurité » concernant *le siège administratif, une force de* vente et deux dépôts de distribution. 13703.

### MARKETING

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 500 F. Profil : bac + 1 mini, marketing et vente. Mission : aider à l'organisation d'une journée promotionnelle (9 avril), mise à jour et gestion de fichiers sur ordinateur, relance téléphonique. 14401.

Lieu : *Paris. Date* : immédiat. Durée : 3 mois (3 h/jour). Ind. : 6 000 *F/mois. Profil* : bac + 2, école de commerce, marketing. Mission : télémarketing pour commercialisation de bureaux. 14399.

Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : *toute l'année. Durée : 4 mois. Ind.* : 4 000 F net. Profil : bac + 2/4. Mission : assister les directeurs de clientèle. 14398.

Lieu : Ivry-sur-Seine. Date : 15 mars. *Durée : 1/2 mois. Ind.* : 2 500 F/mois. Profil : bac. Mission : qualification de fichiers, mise à jour par téléphone d'un fichier pour la diffusion d'un produit d'édition. 14396.

*Lieu : Nantes.* Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : fixe + commission. Profil : bac + 3/4, marketing, école de commerce, connaissances en psychologie, en informatique. *Mission : prospection, phoning, suivi de* clientèle et présentation de produits éducatifs et rééducatifs assistés par ordinateur. 14381.

Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 6 mois.* Ind. : *à définir*. Profil : bac. Mission : marketing telephoning arpès formation. 14390.

### VENTE

Lieu : Brive + Tours. Date : immédiat. Durée : 4 *mois. Ind. : à définir*. Profil : bac + 2 mini, BTS technique de commercialisation, IUT. Mission : technico-commercial dans le domaine du carton ondulé. 16344.

Lieu : Ivry-sur-Seine. *Date* : 15 mars. Durée : 2 mois. Ind. : *2 000 F* + prime. Profil : bac. Mission : commercialisation d'adresses et d'écrans publicitaires pour un service Minitel. 16328.

Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : à définir. Ind. : à définir. Profil* : bac + 2, commerce ou marketing. Mission : commercialisation de services aux entreprises. 16286.

Lieu : Buc (78). Date : immédiat. *Durée : 4 mois. Ind.* : 2 500 F + *intéressement* sur CA. Profil : bac + 2, vente, électrotechnique. Mission : prospecter et vendre des transformateurs industriels basse tension auprès d'une clientèle d'installateurs, de constructeurs et de distributeurs de matériel *électrique*. 16266.

Lieu : St-Maur-des-Fossés. Date : *immédiat. Durée* : à définir. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, connaissances en électricité, anglais. Mission : démarches commerciales avec le responsable pour la vente de produits à base électrique. 16261.

### INFORMATIQUE

*Lieu : Paris. Date : immédiat.* Durée : 2/6 mois. Ind. : à définir. *Profil : bac, OS2 Unix. Mission* : développeur informatique. 17127.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4, MIAGE ou maîtrise. Mission : développer CITOS. 17118.

Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : à *définir. Ind. : à définir*. Profil : bac + 5, math sup, math spé + 3 *ans. Mission* : prise en charge d'un projet informatique. 17117.

### COMMUNICATION

Lieu : Ivry-sur-Seine. Date : juin. Durée : 4 mois. Ind. : 2 000 F + % sur ventes. Profil : bac + 2/3, école de commerce, vente. Mission : commercialisation d'espaces publicitaires pour un magazine. 18982.

*Lieu : Paris.* Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : 9 000 F. Profil : bac + 2, communication, secrétariat, TTX *sur Macintosh et micro* informatique. Mission : secrétariat *organisationnel*, mise en page de documents. 18979.

### PUBLICITÉ

Lieu : *Trappes. Date : immédiat*. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : maquettiste publicitaire pour conception d'affiches. 19691.

Lieu : Courbevoie. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2/3, commerce, publicité. Mission : assistant de publicité. 19689.

### CHIMIE

Lieu : Bagnolet. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. profil : bac + 6, ingénieur en *chimie*. Mission : effectuer une étude bibliographique *sur le conditionnement* de certains déchets dérivés du béton. 21565.

### TECHNOLOGIE

Lieu : Asnières. Date : 3 mois. Durée : 3 mois. Ind. : *SMIC + prime*. profil : bac + 5, béton armé et (ou) *constructions* métalliques. Mission : travail de fin d'étude (IFE), école d'ingénieurs (ESTP ENPC, ENSAM, ENSMP). 22631.

### ECONOMIE

Lieu : Paris. Date : *immédiat*. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, *économie*, finance ou ingénieur. Mission : analyse de journaux financiers. 23616.

### SECRÉTARIAT

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/6 mois. Ind. : *à définir*. profil : bac + 2, BTS, TTX. Mission : secrétaire bureautique. 24104.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : *à définir. Ind.* : 30 % du SMIC mini. Profil : bac, Macintosh. *Mission* : secrétariat et tâches administratives, suivi de dossiers relatifs à *la gestion* de concours promotionnels. 24102.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 2 *mois. Ind.* : à définir. Profil : bac + 2, BTS, TTX, Word 5 ou Windows. Mission : secrétaire. 24101.

*Lieu* : Paris. Date : immédiat. Durée : 15 jours. Ind. : 1 500 F. Profil : bac, Page Maker sur Macintosh impératif. Mission : *frappe*, modification sur brochure de présentation. 24090.

هكذا من الأصل

# Le Monde des Dirigeants

POSTES A PLUS DE 400 KF

## MANAGER ET INGÉNIEUR

Groupe industriel d'envergure mondiale (20 000 personnes), nous intervenons dans plusieurs secteurs de haute technologie.

**Pour prendre rapidement la Direction Générale d'une de nos filiales industrielles,**

nous souhaitons recruter un Ingénieur diplômé possédant, à environ 40 ans, une solide expérience dans le domaine des bien d'équipements et particulièrement sensibilisé aux aspects de la gestion/finance. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire. L'habitude des contacts internationaux, notamment avec les USA, serait un plus.

Au siège de notre Groupe (Paris-Ouest), vous vous préparerez à vos futures responsabilités en participant dans un premier temps au pilotage d'un de nos pôles industriels.

Nous étudierons votre candidature (lettre, C/V., photo et rémunération souhaitée) avec une totale discrétion.
Merci de nous l'adresser sous la référence 5084 par l'intermédiaire de

*AD'COM*
*32, rue Pierret, 92200 Neuilly-sur-Seine*

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises ont reçu vos candidatures.

# Le Monde du Premier Emploi



## Quand hautes technologies et volonté de réussir s'allient
c'est votre carrière qui se dessine.

GROUPE FRAMATOME, 14 800 PERSONNES, CA : 13,5 MILLIARDS DE F, 4 POLES D'ACTIVITÉ : NUCLÉAIRE, CONNECTIQUE, MÉCANIQUE, INFORMATIQUE AU SERVICE DES INDUSTRIES NUCLÉAIRE, SPATIALE, AUTOMOBILE, PÉTROLIERE, AGRO-ALIMENTAIRE...

**Jeune administrateur de systèmes informatiques de comptabilité et de gestion**

Intégré au sein de la Direction Financière dans le Département méthodes et moyens de gestion comptable. vous aurez pour mission :
• d'assumer le suivi d'exploitation et le maintien opérationnel des applications informatiques et plus particulièrement du logiciel de gestion GL3 (DBS) utilisé au siège • de proposer les adaptations nécessaires à l'évolution des règles. des organisations et des techniques, ainsi qu'à l'optimisation des coûts et des délais.
Ce poste évolutif vous permettra de bien connaître les méthodes et outils actuels de la comptabilité et de la gestion et de participer efficacement à l'évolution de cet ensemble en accompagnant les progrès opérationnels des techniques informatiques.
Outre votre formation supérieure en informatique et en gestion (Miage, MSTCF. DESS systèmes d'information et contrôle de gestion...) complétée par des stages significatifs en entreprise. vous possédez d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse ainsi que de solides qualités relationnelles.
Adressez rapidement lettre. CV, photo sous réf. FC02 à Stéphane Tisserant, Groupe Framatome. Département Ressources Humaines, 1 place de la Coupole, 92084 Paris La Défense Cedex 16.

GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

# Le Monde de la Gestion et des Finances

Société d'assurance filiale d'un groupe bancaire prestigieux recherche son

## Contrôleur Interne

**320/370 KF**

Directement rattaché à notre Directeur Comptable et Financier votre mission principale est d'assurer la protection de notre patrimoine.
Ceci passe par un audit préalable et par la refonte de l'ensemble de nos procédures et de nos méthodes comptables et financières. Vous assurez en outre la vérification de la régularité et de la sincérité des enregistrements comptables et des comptes annuels de notre société.
Vous êtes au surplus le garant de la conformité de nos décisions avec la politique de notre Direction Générale.

A 35 ans environ. diplômé de l'enseignement supérieur (type Ecole Supérieure de Gestion complétée par un DECS ancien régime). vous justifiez d'une expérience préalable significative vous ayant conduit, au sein d'un établissement financier ou d'un grand cabinet. à mener des missions d'audit comptable et de contrôle interne.
Contacter **Pascal Bohu** au (1) 42.89. 30.03 ou envoyer CV + photo + rém. actuelle à **Michael Page Assurances** 10. rue Jean Goujon 75008 Paris. sous réf.PB7875MO.

MP
**Michael Page Assurances**
*Spécialiste en recrutement Assurances*

LBS

La filiale française (CA : 1,3 MdF. 850 personnes) d'un important groupe international recherche son

## Controller

**Sud de Paris** **350/400 KF**

Rattaché au Directeur Financier et Informatique vous prenez la responsabilité du service contrôle de gestion.
En collaboration avec votre équipe. vous êtes chargé de la réalisation et du développement du contrôle au niveau commercial, industriel et administratif.
Vous êtes responsable du processus budgétaire et des relations avec le groupe à travers l'établissement du reporting mensuel. De plus vous réalisez des études financières lors d'investissements stratégiques.
Agé de 35/40 ans, vous êtes de formation Ecole Supérieure de Commerce. option finance.

Vous justifiez d'une expérience significative au sein d'une Direction Financière d'une société importante commercialisant des produits de grande consommation.
Votre anglais est opérationnel. Votre capacité d'adaptation et d'investissement, votre goût du challenge et du développement vous permettront de réussir dans cette mission.

Contacter **Eric Gandibleu** au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tél. + rém. act.. à **Michael Page Finance** 30 bis. rue Spontini 75116 PARIS sous réf.EG7917MO.

MP
**Michael Page Finance**
*Spécialiste en recrutement Financier*

LBS

## *Adjoint au Trésorier d'un des premiers Groupes Français*

***Avec un CA de plus de 130 Mds de francs et une croissance de 13 % en 1991, ce grand Groupe a acquis la première place mondiale dans son secteur. Sa Direction Financière recherche un attaché pour seconder son trésorier.***

*30 ans environ, de formation Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP,...), vous avez acquis, après 2 années de cabinet d'audit et une première expérience en entreprise comme Trésorier Junior, technicité comptable et maîtrise des systèmes d'information. Rigoureux dans vos analyses et solutions, votre sens de l'organisation et du relationnel vous prédestine idéalement aux missions que nous vous confierons.*

*Sous la responsabilité directe du Trésorier, vos fonctions s'exerceront selon trois grands axes: • la prise en charge de la trésorerie au jour le jour • la comptabilité financière • la tenue des tableaux de bord et l'adaptation des systèmes d'information.*

*Au coeur de la politique financière du Groupe, vos qualités de diplomatie et votre sens du management d'équipe vous offriront d'excellentes perspectives dans un Groupe en forte croissance.*

***Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant la référence CJ 79 à PUZZLE Management 9, rue Villebois-Mareuil 75017 Paris, qui vous garantit une réponse rapide et une discrétion totale.***




Austin Knight

REPRODUCTION INTERDITE



# LE (OU LA) RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

**est recherché par**
**LA DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE**
C.A. 10 Milliards, pour l'un de ses établissements C.A. 700 Millions 900 personnes situé
**PARIS proche BANLIEUE**

De formation type Grandes Ecoles de Commerce ou Universitaire avec **une indispensable première expérience en contrôle de gestion** (si possible en milieu industriel), il dirige une équipe de 5 personnes.
Relevant du Directeur Financier, il élabore avec les directeurs concernés les budgets de chaque service, analyse les écarts, propose les mesures correctives et contrôle l'application des décisions prises.
Il développe la comptabilité analytique de chacun des centres de profit de l'établissement, il en établit le reporting.
Opportunités de promotion vers des responsabilités élargies dans la division et le groupe.
Anglais indispensable.

GEC ALSTHOM
T&D

Merci d'adresser votre candidature avec C.V détaillé, sous référence 91333 M à LTA
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS qui transmettra.

---

**SnyderGeneral France**

Nous sommes la filiale du groupe international SNYDERGENERAL leader du traitement d'air sous tous ses aspects (climatisation, filtration, dépoussiérage). Dans le cadre de notre développement nous recherchons, pour le siège du groupe français (CA 580 MF, 640 personnes) un :

# FINANCIAL CONTROLLER

GASNY (27)

**VOTRE MISSION :** En étroite collaboration avec le Directeur Financier ❑ vous assurez la gestion complète des flux financiers (comptes-clients, trésorerie...) ❑ vous assistez et conseillez l'ensemble des Directions sur tous les aspects financiers ❑ vous prenez la responsabilité du contrôle de gestion.

**VOUS AVEZ :** ❑ 30/35 ans ❑ une formation supérieure (Bac + 5) ❑ une expérience de contrôle de gestion et de trésorerie en milieu industriel ❑ un excellent niveau d'anglais ❑ une bonne maîtrise de l'outil informatique, de la comptabilité anglo-saxonne et des systèmes de reporting ❑ une grande curiosité naturelle ❑ beaucoup de dynamisme et de persévérance ❑ une grande disponibilité pour de fréquents déplacements.

**NOUS VOUS OFFRONS :** ❑ un haut niveau de responsabilité ❑ l'intégration à une petite équipe très professionnelle ❑ les perspectives d'évolution d'un groupe international.

**Pour un entretien individuel avec la société le 03/04/92**

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 7 ter, rue de la Porte de Buc 78000 VERSAILLES. Fax : (1) 39.49.51.94 en indiquant la référence 5226 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN
PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

PUBLIPANEL

---

National Westminster Bank

PRÉSENTS DANS 30 PAYS, NOUS SOMMES EN GRANDE-BRETAGNE L'UNE DES PREMIERES BANQUES DE DÉPOT ET DANS LES TOUTES PREMIERES BANQUES MONDIALES.
EN FRANCE NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE RÉPOND À UNE FORTE AMBITION.
AUJOURD'HUI NOUS ÉTOFFONS NOTRE RÉSEAU, COMPOSÉ DE SUCCURSALES ET D'AGENCES.
NOUS RECHERCHONS POUR LE SIEGE

# ORGANISATEUR

H/F

Dépendant du Responsable du Service Organisation et Méthodes, sa mission consistera à améliorer et optimiser les procédures et systèmes de travail, tant au niveau du siège que des succursales.
Pour ce faire, après évaluation, il concevra et développera les améliorations à apporter aux méthodes de travail actuelles, ainsi qu'aux formulaires et équipements (informatique, bureautique,...) utilisés.
Il étayera son action par des rapports écrits et documentés et chaque étude fera mention de résultats prévisionnels tant au point de vue de l'économie que du coût à réaliser.
Il participera à la mise en place des actions décidées et en assurera le suivi.

Il justifiera, de préférence, d'une formation supérieure et d'une expérience de 4 à 5 ans en organisation et méthodes dans une entreprise de service (secteur bancaire) ou dans une banque.
Un niveau d'anglais réellement opérationnel est nécessaire.
L'autonomie mais aussi l'aptitude au travail en équipe, des qualités d'analyse et de synthèse, ainsi qu'une capacité à prendre des décisions et à communiquer à tous les niveaux (écrit et oral) complètent son profil.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 9669 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

---







Nous sommes le 1er Producteur Exportateur Européen de volailles, 6 400 personnes, CA de 6,8 milliards de francs.
Notre activité couvre l'ensemble de la filière avicole : accouvage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation. Nous sommes présents industriellement et commercialement dans toute l'Europe. Nous avons à pourvoir le poste suivant :

# DIRECTEUR DÉS SERVICES COMPTABLES

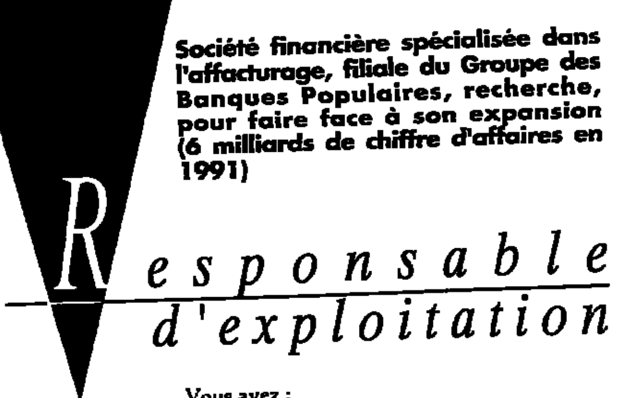
Agé d'une trentaine d'années, vous disposez d'une expérience de plusieurs années comme Responsable des Services Comptables dans une grande entreprise. Votre formation est de niveau supérieur (DECS, maîtrise, Ecole Supérieure de Commerce, etc...). Vous prendrez en charge la totalité des opérations réalisées par le service comptable de DOUX S.A, maison mère du Groupe (1 500 salariés) qui réalise un C.A. supérieur à 2 milliards, principalement à l'exportation. Par ailleurs, il va de soi que vous participerez, en tant que responsable des services comptables de DOUX S.A. aux operations de consolidation des comptes au niveau du Groupe. Ce poste, fortement évolutif, vu la taille de l'entreprise, est basé au siège social du Groupe DOUX (Châteaulin - Finistère).

Envoyer CV + photo + lettre, sous référence 92/05 à :
**GROUPE DOUX** - Direction du Personnel
BP 22 - 29150 CHATEAULIN




---

**Société financière spécialisée dans l'affacturage, filiale du Groupe des Banques Populaires, recherche, pour faire face à son expansion (6 milliards de chiffre d'affaires en 1991)**



# Responsable d'exploitation

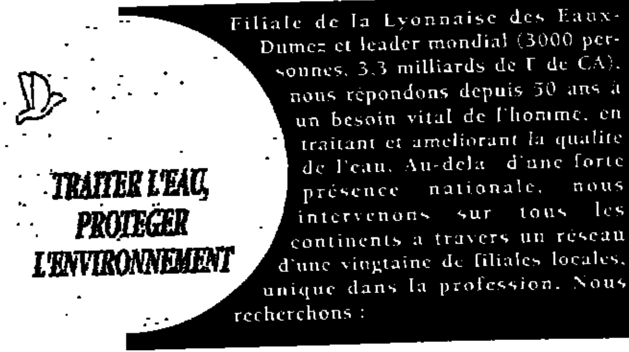
Vous avez :
- 30/35 ans, une formation supérieure
- Une solide expérience bancaire de 5 à 10 ans acquise successivement en agence (portefeuille PME) et au sein d'une direction des crédits
- Le sens de l'animation pour recruter, former, et gérer une équipe de 30 personnes
- Du dynamisme et le goût de la négociation
- L'envie de vous investir totalement dans un jeune établissement financier offrant de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à FACTOREM, Direction Générale, quai de Grenelle, 75738 PARIS Cedex 15.




CONTESSE

---




Filiale de la Lyonnaise des Eaux-Dumez et leader mondial (3000 personnes, 3,3 milliards de F de CA), nous répondons depuis 30 ans à un besoin vital de l'homme, en traitant et améliorant la qualite de l'eau. Au-dela d'une forte présence nationale, nous intervenons sur tous les continents a travers un réseau d'une vingtaine de filiales locales, unique dans la profession. Nous recherchons :

# Chargé de Mission

## "CONTRATS INTERNATIONAUX"

A 30 ans environ, de formation superieure de type Ecole de Commerce (option Finances et Comptabilite), DECS., votre premiere experience opérationnelle de quelques annees en entreprise, idealement proche du secteur des T.P., vous a familiarise avec les problemes juridiques, comptables et financiers des contrats.

Vos qualites de dialogue, d'adaptation et de rigueur vous permettront de participer a la gestion de nos contrats a l'etranger sous les aspects comptable, fiscal et financier. Rattache à la Direction Administrative et Financiere (80 personnes), vous constituerez avec nos Ingenieurs d'Affaires les elements essentiels pour l'execution de nos contrats a l'etranger.

Pour ce poste base a Rueil-Malmaison (92) mais comprenant de nombreux deplacements a l'etranger, l'anglais est indispensable et la connaissance d'une 3 eme langue est un atout.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et pretentions sous ref. 1700 LM a notre Conseil LIGHT - Jean-Noël MERKENBRACK 6/8, rue Andras BECK - 92366 MEUDON-LA-FORET Cdx.

LIGHT

---

# Contrôleur de gestion commercial

PARIS NORD — 240-280 KF

***LA SOCIETE*** *: Division importante (1.000 personnes) d'un groupe international de premier plan dans l'industrie mécanique de pointe.*

***LE POSTE*** *: Interface entre le service financier et les fonctions vente/marketing, vous prendrez en charge les études de rentabilité produit, le contrôle des prix de vente, l'analyse des marges, la gestion des prix de transfert...*

***LE CANDIDAT*** *: Diplômé d'une école de commerce, vous avez une expérience réussie de 2 à 4 ans en gestion ou audit. Votre esprit analytique, votre excellent sens de la communication et votre anglais opérationnel faciliteront votre évolution au sein du groupe.*

*Veuillez contacter Ivor ALEX au 42.89.09.17, ou lui envoyer un CV détaillé en mentionnant la référence 1376/IAM à l'adresse suivante : NORMAN PARSONS 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.*

Norman Parsons
FINANCE ET GESTION

PUBLIPANEL



هكذا من الأصل

Ressour
CONSULTANT EN R
DIRECTEUR ADJOINT
RESSOURCES HUMAIN
Juris
RETROUVEZ

REPRODUCTION INTERDITE



Le Monde des

# Ressources Humaines

Poursuivre le développement de notre activité de Conseil en Ressources Humaines dans les domaines de **l'Audit Social**, du **Bilan de Compétences** et de **l'Evaluation de Potentiels**, en prendre progressivement l'entière responsabilité, c'est ce que nous demandons à une ou un professionnel exigeant et talentueux,

## CONSULTANT EN RESSOURCES HUMAINES

**NOUS VOUS IMAGINONS :**

- *Dans la trentaine,*
- *Diplômé d'études supérieures en Sciences Humaines,*
- *Ayant une expérience significative des domaines évoqués,*
- *Alliant de fortes capacités conceptuelles à une approche "terrienne" des hommes et des situations,*
- *Tenace, disposant d'une très grande autonomie,*
- *Désireux de devenir un réel partenaire, directement intéressé aux résultats,*
- *Ayant une pratique courante de l'anglais,*
- *Passionné par le métier, cela va de soi,*
- *Enfin, pratiquant également couramment l'humour pour ce qu'il a de lucidité à l'égard de soi, de générosité aux autres et de distance aux choses...*

**NOUS VOUS OFFRONS :**

- *Des moyens à la hauteur des projets que vous proposerez et saurez défendre,*
- *Une équipe, riche d'expériences variées, soudée autour de valeurs fortes,*
- *Une clientèle prestigieuse,*
- *Une notoriété construite sur la volonté d'excellence et la durée, où le fond n'est jamais sacrifié à la forme.*

*Merci d'adresser le dossier le plus représentatif de votre motivation à Jean-Marie VIOU, sous la réf. LM/273.*



oryade

Conseil en Recrutement, Ressources Humaines

*16 Avenue Hoche - 75008 PARIS*

Membre de Syntec

HCAP

---

C I CH

COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE

Avec plus de 3,5 milliards de CA, nous sommes l'un des leaders européens de l'équipement de chauffage (Chappée, Ideal Standard, Brötje, Finimétal...). Pour notre structure française (2000 personnes dont 200 cadres), nous recherchons un :

## DIRECTEUR ADJOINT DES RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au DRH, dont il prendra la succession, il anime l'administration et la gestion du personnel, participe aux relations avec les partenaires sociaux. Il prend en charge le recrutement et les développements prévus (appréciation de l'encadrement, information/communication et gestion des carrières).

Environ 35 ans, de formation supérieure (juridique, Sciences-Po...), vous avez une expérience de généraliste en Ressources Humaines, et vous avez exercé des responsabilités sur le terrain en milieu industriel. Un passage en cabinet peut constituer un plus.

Concret, imaginatif et réalisateur, vous aimez et savez convaincre vos interlocuteurs et les mobiliser autour de projets mettant en œuvre une politique Ressources Humaines moderne et dynamique. La pratique de l'anglais est souhaitée. Poste basé à LE BLANC MESNIL (93).

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence 1930/M à notre Conseil **ACTIMAN**, qui vous garantit une entière discrétion.

**6, r. A. Houssaye 75008 PARIS**

Actiman

KERGUELEN

---

**Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.**

---

Le Monde de la

# Fonction Commerciale



## Le Marketing chez Microsoft... tout un programme !

Aujourd'hui leader mondial du logiciel pour micro-ordinateur, Microsoft c'est un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de dollars et une croissance soutenue. Créateur de standards tels que le Basic, MS-DOS, Windows, LAN Manager, Word ou Excel, Microsoft se développe dans tous les domaines : logiciels d'application, systèmes d'exploitation, logiciels réseau, messagerie électronique et outils de développement... tout en se maintenant à la pointe des technologies les plus récentes (multimédia, reconnaissance d'écriture, Risc...).

La vocation de Microsoft France : commercialiser ses logiciels et apporter le meilleur service au client. Pour faire face à ce développement, notre département marketing produits et marchés étoffe ses équipes et recherche un :

### Chef de produits outils de développement

Vous serez chargé d'élaborer, de proposer, puis de mettre en œuvre les plans marketing propres à la réalisation des objectifs de vente d'une gamme de produits comprenant les outils de programmation C, C++, les kits de développement associés aux extensions Multimédia et Pen pour Windows, et le nouveau kit de développement de Windows NT...

En vrai spécialiste, vous avez la responsabilité de votre propre budget. Vous gérez les contacts avec les SSII et les équipes de développement des entreprises ainsi que les relations publiques avec la presse, les éditeurs, les salons.

Fortement impliqué dans tout le cycle de vie de vos produits, de leur spécification à leur mise sur le marché, vous travaillez en collaboration avec Microsoft Corp. aux US.

Diplômé d'une école d'ingénieur ou de commerce, vous justifiez au minimum d'une première expérience en SSII ou dans un service informatique. Familiarisé avec le développement, vous avez de préférence des connaissances en marketing. Vous maitrisez l'anglais.

Si vous alliez aisance relationnelle, capacité de vulgarisation et créativité, alors vous avez le profil idéal pour donner à ce poste toute sa dimension.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 122 à notre Conseil ALPHA CDI. 20, avenue André Malraux – 92300 Levallois-Perret.

Microsoft

**LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.**

Danceline

---

Le Monde des

# Juristes

Important groupe immobilier exerçant ses compétences dans l'aménagement, la promotion, la construction et les services recherche un

## Juriste H/F

qui interviendra principalement dans les domaines du droit immobilier et de la construction.

Le candidat, qui a au moins 3 ans d'expérience, sera titulaire d'un diplôme de 3e cycle en droit, possèdera une bonne culture financière et pratiquera couramment l'anglais. L'ICH serait un atout.

Veuillez adresser votre dossier (CV, lettre, photo) en toute confidentialité, sous la réf. LM920202, à Intuitu Personæ, Conseil en Recrutement Juridique, 97 avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris.

IP INTUITU PERSONAE

Membre CICF

---

## JURISTE EN DROIT SOCIAL

### ÉVOLUEZ VERS L'ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Pour renforcer et bénéficier de la synergie entre ses différents métiers, le groupe Ciments Français a regroupé ses activités "matériaux de construction" au sein d'une société holding : ARENA (4.500 personnes, CA : 4,4 Mds de F.)

En liaison étroite avec le DRH holding, vous serez responsable de la mise en place de l'organisation et des procédures Ressources Humaines (recrutement, promotion, mutation...). En concertation avec les différents interlocuteurs Ressources Humaines du groupe, vous travaillerez à l'élaboration de cette organisation et serez garant de son application. Sur le plan juridique social, après avoir audité l'existant, vous assisterez la hiérarchie et les responsables du personnel et apporterez vos compétences en droit du travail, respect de la convention collective et accords d'entreprise.

A 30/35 ans environ, de formation juridique droit social, votre pragmatisme et votre sens du concret vous permettront d'être l'interlocuteur des différents intervenants du groupe. Doté d'un sens de la négociation et aimant travailler en équipe, votre expérience professionnelle s'est déroulée au sein de Directions des Ressources Humaines dans des groupes en mutation possédant de nombreuses entités décentralisées. Poste basé à Chatou (78).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M/7120/A à notre Conseil Coopers & Lybrand 8 avenue Delcassé 75008 PARIS.

ARENA

Le Groupe Ciments Français, diversifié dans les matériaux de construction : ciment, granulats, béton prêt à l'emploi, bétons industriels réalise un CA de 16,5 Mds F.

Présents dans 15 pays, 19.000 collaborateurs dont plus de la moitié à l'international partagent le même objectif : progresser parmi les tout premiers producteurs mondiaux.

Aujourd'hui, CIMENTS FRANÇAIS affirme sa volonté d'être un groupe industriel de dimension internationale.




L'INSTINCT DU FUTUR

REPRODUCTION INTERDITE

# Le Monde des Cadres

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIERE À VOCATION NATIONALE RECHERCHE POUR POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT SUR PARIS UN

## Responsable de programmes

*expérimenté*

Nous vous confierons la responsabilité de programmes immobiliers dans tous leurs aspects (technique, juridique, commercial et financier) du lancement à la réalisation. La maîtrise parfaite de toutes les opérations relatives à la construction des programmes est donc nécessaire.

- ***le foncier*** : vous serez chargé de la conclusion des acquisitions de terrains.
- ***le montage d'opérations*** : vous serez responsable des programmes sur le plan technique et financier.
- ***la délégation*** : *vous serez chargé de la réalisation* de l'opération et représenterez la maîtrise d'ouvrage *au plus haut niveau* auprès des collectivités territoriales.

Ce poste évolutif s'adresse avant tout à un candidat confirmé ayant une bonne formation de base : ingénieur type TP, ENSAM ou INSA, architecte, Sciences Po Urbanisme ...

Agé d'environ 35 ans, vous êtes méthodique, rigoureux, avez le sens du contact et de la négociation et bien sûr l'aptitude à manager une équipe.

Si vous êtes intéressé adressez lettre de motivation, cv et prétentions sous réf. 36803 à *Organisation et Publicité*, 2 rue Marengo 75001 *Paris qui transmettra.*




LA BANQUE DU GRAND OUEST
2500 PERSONNES
170 POINTS DE VENTE
18 DÉPARTEMENTS

Le CIO, face aux nouveaux enjeux et dans le cadre du lancement de son plan d'Action Développement, renforce et renouvelle sa Direction de l'Information et de la Communication. Dans cette perspective nous offrons le poste de

## RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION EXTERNE

- Votre principal challenge sera de développer nos relations Presse et nos activités de mécénat.
- *En étroite collaboration avec notre* Directeur de la Communication, vous aurez également à développer *l'image et la notoriété de l'entreprise (participation à* l'élaboration et à la réalisation du plan de communication, *relations avec le Groupe et les prestataires Services...*).

Une formation supérieure HEC, ESSEC, Sciences Po, CELSA..., et 5 ans d'expérience acquise au sein d'une Direction de la Communication en priorité dans un établissement bancaire seront les caractéristiques de base de ce responsable âgé de 30 ans environ.

*La* maîtrise des techniques modernes de la communication, le sens du dialogue, l'aisance, la clarté rédactionnelle, la capacité à concrétiser ses idées en intégrant des impératifs de budget et d'efficacité seront des atouts importants pour assurer votre réussite et votre évolution évolution de carrière au sein de l'entreprise ou du Groupe.

GROUPE CIC

*Poste basé à Nantes.*

Ecrire sous réf. 11 B 2351 2M - Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris




PUBLIPANEL

## MAIRIE DE PARIS



**Participer au développement de la Capitale...**
**La Ville de PARIS vous offre cette opportunité !**

## ATTACHES D'ADMINISTRATION

Responsable d'une équipe, vous interviendrez dans les domaines les plus divers : gestion du personnel, budget et finances, construction et fonctionnement des bâtiments et équipements municipaux...

Vous possédez un **diplôme de second cycle d'études supérieures** (maîtrise, licence ou équivalent) et vous souhaitez, avant tout, travailler dans un environnement dynamique au service du public.

**CONCOURS :**
Juin 1992

**INSCRIPTIONS :**
jusqu'au 30 mars 1992 inclus

Un dossier d'inscription vous sera remis sur place, ou envoyé par courrier, **sur demande manuscrite** adressée à la **MAIRIE DE PARIS**
Bureau du Recrutement - 2, rue Lobau - 75004 PARIS.

(Limite d'âge : 35 ans ou plus, sous réserve des conditions légales de prorogation)

OEC

## Consultant Senior

**Recrutement**

- **CORT Recrutement - un Département de CORT Consultants, l'une des premières Sociétés de Conseils en Management en France - notre développement nous conduit à étoffer notre équipe en y intégrant un Consultant expérimenté en recrutement de Cadres par annonce et approche directe.**
- **Professionnel dans ce métier, vous pourrez acquérir et fidéliser une clientèle diversifiée. *Qualités relationnelles*, écoute, rigueur dans les méthodes de travail, connaissance de l'entreprise et respect de la déontologie de *la* profession sont *les* conditions indispensables pour partager notre vie d'équipe et assurer des prestations d'une haute qualité.**
- **De formation supérieure, Sciences Humaines de préférence, vous disposez d'une expérience du recrutement de 5 ans minimum acquise en Cabinet ou en Entreprise.**
  **Cette expérience vous permettra d'être rapidement opérationnel au sein d'un Département en expansion, capable de valoriser vos compétences.**

**Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous la référence 3458**




MEMBRE DE SYNTEC

**12, Rue Hamelin 75116 PARIS**
***Paris-Lille-Lyon-Strasbourg***




***LE CRÉDIT LOCAL DE FRANCE, institution financière spécialisée (bilan : 240 milliards de francs effectif : plus de 600 personnes), recherche un(e) :***

## CHARGÉ D'ÉTUDES PROSPECTIVES H/F

Dans le cadre de la *création* d'un secteur prospective, vous serez rattaché au responsable pour :

- conduire des études sur le développement des institutions financières (entreprises publiques locales, collectivités locales...),
- rechercher au niveau international des opportunités de marchés.

Dans le cadre de ces *missions, vous serez en contact* avec des bureaux d'études, des *instituts de* recherche *et* des collectivités locales.

De formation supérieure en sciences-politiques/commerciales avec une spécialisation en infrastructure et/ou marketing, vous possédez une expérience de 3 ans minimum, éventuellement à l'étranger. Issu de la CEE, votre maîtrise du français et de l'anglais est indispensable, l'allemand apprécié.
Votre esprit curieux, dynamique ainsi que vos qualités *rédactionnelles* constituent un atout pour ce poste.

***Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence CE/LM, à CREDIT LOCAL DE FRANCE - Direction des Ressources Humaines 7/11, quai André Citroën - BP 1002 - 75901 PARIS CEDEX 15.***

MEDIAPA

## CHARGE DE MISSION A L'EXPORT

Depuis plus de 50 ans, nous construisons et entretenons routes, autoroutes, sols industriels. Nos procédés spécifiques, notre technologie nous permettent de figurer parmi les majors de *l'Industrie Routière française.*

De formation Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur, vous pratiquez couramment l'anglais. Votre connaissance de l'allemand et/ou de l'espagnol sera un atout apprécié. Vous avez un bon début d'expérience d'une *fonction commerciale similaire.*

Directement rattaché au Directeur Etranger, vous participerez à la recherche de contrats d'exportation de notre technologie, aux négociations ainsi qu'à la préparation de ces contrats.

Basé à Paris, le poste requiert qualité relationnelle, grande mobilité, rigueur d'esprit et capacité d'adaptation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous la référence 9654 à AXIAL, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

## L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RECRUTE

**5000 MAITRES DE CONFERENCES ET PROFESSEURS DES UNIVERSITES**

*Attention à la nouvelle procédure*

*N'oubliez pas de demander votre inscription sur les listes de qualification avant le :*

**17 MARS 1992, à 17 h.**

Pour tout renseignement sur les conditions requises et les modalités d'inscription :

***3614 EDUTEL. Mot-clé : UNIV***

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

INFORMATIQUE FINANCIERE

## CONSULTANTS H/F

Nous sommes une société *spécialisée* dans la conception de progiciels destinés aux Banques et aux Etablissements financiers.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons plusieurs CONSULTANTS.

Jeune diplômé(e) d'une Ecole de Commerce, ou de formation universitaire (DEA, DESS), vous aurez pour mission de *former les utilisateurs à nos produits*, de les assister lors de la mise en place des systèmes, et d'évaluer leurs besoins futurs.

A terme, vous contribuerez également à la conception de nos nouveaux produits.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo à l'attention de Thérèse RECALDE - TIMERIS 44, rue de Provence - 75009 PARIS, ou tapez 3615 MEDIAPA code M206.






MEDIAPA

REPRODUCTION INTERDITE









ON EXTERNE

É D'ÉTUDES
ECTIVES H/F



ULTANTS H/F

TIMÉRIS

# Cadres

Tout le monde le sait, la curiosité est un vilain défaut, et pourtant, dans notre métier c'est une énorme qualité. Vous vous intéressez à tout, vous avez les oreilles qui traînent partout et en plus quand on vous parle, vous écoutez... avouez que c'est agaçant et pourtant, nos clients adorent ça.

Comme vous n'êtes pas le dernier à mettre la main à la pâte, vous vous mêlez de tout et en plus vous arrivez toujours à faire aboutir vos idées, à les réaliser... ça pourrait énerver, et pourtant nos clients achètent ça. Comme par hasard, vous avez fait une école de journalisme*, vous adorez écrire et d'ailleurs vous auriez aimé être écrivain, romancier ou quelque chose comme ça... bon d'accord, vous ne l'avez pas fait mais vous n'allez quand même pas rester sur un sentiment de frustration, ça pourrait vous faire du mal.

**Vous avez les qualités de vos défauts**

Il est temps que vous veniez nous parlez de vos défauts. Ils feront peut-être de vous notre **Chef de Publicité**.

Au fait, Média-System est une agence de publicité spécialisée dans la communication pour les Ressources Humaines. Nous sommes le n° 1 français et nos concurrents pensent que c'est notre principal défaut...

Ecrivez à Pascale Locmane, Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17

**MEDIA-SYSTEM**
GROUPE PUBLICIS

*ou encore un Bac + 4, école de commerce, gestion ou universitaire.

---

**MEDIAPOST**

## Chargé d'Etudes Statistiques et Marketing Direct

Ingénieur de type ENSAE ou ISUP, vous avez une expérience de 4 ans environ dans le domaine des statistiques, études ou marketing direct (géo-marketing de préférence).

Vous connaissez l'environnement UNIX et le logiciel de traitement statistique SAS. Des notions de réseaux locaux seraient appréciées.

Outre un rôle de conseil et d'assistance auprès de nos utilisateurs, vous serez chargé du choix des matériels et logiciels et assurerez leur mise en service. Vous gérerez notre base de données (contrôle, validation et mise à jour) et contribuerez aux développements d'outils sophistiqués dans un environnement informatique de pointe : IBM 9370 VM/CMS, IBM Risc 6000 sous Unix, Réseau NOVELL,...

Doté d'un excellent sens relationnel, vous travaillerez au sein d'une équipe et assurerez les relations avec les fournisseurs et prestataires extérieurs.

Vous possédez un bon esprit de synthèse et savez rédiger des rapports d'études.

Prenez contact avec nous par téléphone de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi au (1) 42 61 82 81 ou par minitel 3616 code CVCOM ou adressez votre candidature sous référence M/CES à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.




Organisation et Publicité

---

**L'Association de Formation Professionnelle des Adultes leader dans son département d'implantation (Guyane française)**

recherche son

## Directeur Général

Afin de mettre en œuvre la nouvelle stratégie de développement, il s'attachera plus particulièrement aux missions suivantes :

- développement/marketing ;
- gestion prévisionnelle des ressources humaines ;
- définition et pilotage des orientations et évolutions techniques.

Il est demandé une formation bac + 5 ou culture équivalente, une expérience d'une dizaine d'années comme cadre, dont au moins 5 ans en qualité de manager, permettant de mettre en valeur des qualités de stratège, de décideur, d'homme de communication et de développement.

Le candidat devra mettre en œuvre des stratégies de développement appropriées. Il aura à conforter le rôle de leadership de l'Association en poursuivant et en approfondissant la politique de valorisation des ressources humaines, et en renforçant le partenariat avec les organismes de formation en FRANCE et au CANADA.

Le salaire 400 KF + reflétera l'importance du poste et les compétences du candidat.

**Merci d'adresser CV + lettre de motivation à :**
**AGFPA - BP 398 - 97300 CAYENNE**

# l'Informatique



## Rien ne remplace une vision d'ensemble

Microsoft représente un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de dollars et connait une croissance soutenue. Créateur de standards tels que le Basic, MS-DOS, Windows, LAN Manager, Word ou Excel, Microsoft se développe dans tous les domaines : logiciels d'applications, systèmes d'exploitation, logiciels réseau, messagerie électronique et outils de développement... tout en se maintenant à la pointe des technologies les plus récentes (multimédia, reconnaissance d'écriture, Risc...).

La vocation de Microsoft France : commercialiser ces logiciels et apporter le meilleur service aux clients. A cette fin, nous renforçons nos équipes de support avant-vente en recrutant des :

### Ingénieurs technico-commerciaux

Chargé de promouvoir l'offre Microsoft auprès de nos clients grands comptes et/ou partenaires de la distribution, vous êtes l'expert technique de nos solutions. A ce titre vous exercez une triple mission :

- information et communication : démonstrations, présentations, animation de séminaires...
- support à la vente : réponses aux appels d'offre, validation des solutions proposées, suivi des projets jusqu'à leur mise en place...
- gestion technique de comptes : définition de la stratégie globale du compte en relation avec l'ingénieur commercial, coordination des activités techniques...

Vous avez complété votre formation d'ingénieur par une expérience d'environ 5 ans dans un environnement grands comptes, et/ou SSII. Vous possédez de solides connaissances dans le domaine des systèmes d'information et vous maîtrisez l'anglais.

Homme de communication, votre esprit d'ouverture vous permet d'établir d'excellents contacts avec des interlocuteurs variés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 126 à MICROSOFT France Direction des Ressources Humaines – 18, avenue du Québec – 91957 Les Ulis Cedex.




LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.

Darjeeling

---




*Filiale d'un grand groupe, GSI-Erli, le spécialiste européen de l'ingénierie linguistique et documentaire, recherche, pour la conception et la réalisation d'importants projets de traitement de l'information textuelle, plusieurs*

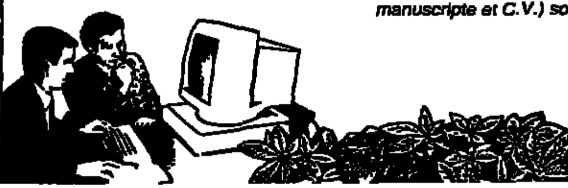
### Consultants senior en ingénierie linguistique et documentaire (LM1)

pouvant justifier d'une formation de troisième cycle en sciences de l'information et de la documentation (DESS Sciences Po, INTD, ...) et d'une formation complémentaire en linguistique (générale ou computationnelle) ou en intelligence artificielle, d'une part, et disposant d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le monde documentaire (informatisation de bibliothèques ou de centres de documentation, pratique des logiciels documentaires, ...) ou dans le monde des industries de la langue (indexation automatique, TAO, interfaces en langue naturelle, dictionnaires électroniques, ...). Ils participeront aux études et aux développements d'applications en indexation automatique et en recherche d'information assistée par ordinateur, pour évoluer vers la direction de projets.

### Ingénieurs logiciel confirmés (LM2)

pouvant justifier d'une formation d'école d'ingénieurs (ou troisième cycle) et disposant d'une expérience professionnelle en méthodologie de conduite de projets et/ou de conception orientée objet, d'une part, et, dans la mesure du possible, en systèmes documentaires, d'autre part. Ils participeront aux études et aux développements d'applications en ingénierie linguistique et documentaire et seront intégrés à nos équipes existantes.

*Edwige HEINRY prie les candidats de lui adresser leur candidature (lettre manuscripte et C.V.) sous la référence choisie à l'adresse suivante :*



**GSI-Erli**
1, place des Marseillais
94227 Charenton-Le-Pont Cedex
France

EDITÉ, Paris

---

**3615 LM**

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

REPRODUCTION INTERDITE



# RESPONSABLE DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE




Intervenant comme un partenaire majeur sur le marché français et international, la Caisse Centrale de Réassurance (2,5 milliards de C.A.) réalise des opérations d'assurance et de réassurance avec pour certains risques la garantie de l'état. La nécessité de s'appuyer sur une informatique de pointe rend indispensable l'établissement d'un nouveau schéma directeur.

Dans le cadre de cette première mission, ce collaborateur de haut niveau, rattaché à la Direction Générale et membre du Comité de Direction, interviendra dans le choix de nouveaux matériels et logiciels qui constitue un élément stratégique pour l'évolution de l'activité de la C.C.R..

*Développer l'esprit d'équipe en assurant une bonne communication avec les utilisateurs en interne tels seront les autres points essentiels de la mission proposée. Dans sa première approche, il bénéficiera de la collaboration d'une grande société d'audit.*

A 35/45 ans, vous avez une expérience de développement efficace pour des applications majeures sur gros systèmes.

Une connaissance de l'architecture des systèmes d'information de l'assurance et/ou réassurance s'avère indispensable pour être rapidement opérationnel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 59/3199 C à :

**EGOR TECHNOLOGIES**
17, avenue Matignon - 75008 PARIS

**EGOR**

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



## Ungermann-Bass (France) S.A.

UNGERMANN BASS, société basée à Santa Clara en Californie (1500 personnes dans le monde, CA de 1.5 milliard de francs) s'est imposé en 10 ans comme l'un des constructeurs mondiaux, *leader dans le domaine des réseaux hétérogènes*, marché fortement porteur.
Notre société conçoit et offre des solutions complètes en câblage d'immeubles (immotique) et interconnexions de réseaux en environnement hétérogène. *Nous traitons avec les plus grandes sociétés internationales*
Nous recherchons *un manager européen qui sera rattaché* à notre filiale Europe du Sud (45 personnes, *110MF) basée à St Quentin en Yvelines*

# *DIRECTEUR DE NOTRE ACTIVITE DE CONSEIL EN RESEAUX*

## *EUROPEAN CONSULTING MANAGER* — *500/600 KF +*

Ce responsable d'activité et de centre de profit de haut niveau technique *jouera un rôle capital* et stratégique dans notre développement.
*Nos exigences sont donc à la hauteur des fortes responsabilités qui lui incomberont*, à savoir :
- *créer et développer un département conseil* de haut niveau auprès des Grands Comptes à l'échelon européen en s'appuyant sur nos filiales en Europe (France, Angleterre, Allemagne, Espagne, Scandinavie et Benelux)
- encadrer et développer l'équipe actuelle de 2 consultants
- développer sur 5 ans cette activité en terme de CA et de marge par croissance interne ou externe.

Nos exigences sont précises et formelles : nous voulons un candidat de TOP niveau pour cette mission clé.

**1 - Vous avez une réelle expertise dans le câblage informatique, l'immotique et les réseaux.**
2 - Vous êtes obligatoirement Ingénieur diplômé des grandes écoles groupe A ou B (X, Centrale, ENST, Supelec, INT...).
**3 - Vous avez une expérience du management de projets ou du conseil au niveau européen de préférence dans le domaine des réseaux (couches basses de préférence).**
4 - Vous êtes de nationalité française ou anglaise, mais dans tous les cas bilingue ou bien pratiquez les deux langues couramment.
5 - Vous avez une autorité naturelle et une bonne aisance relationnelle alliée à une forte aptitude à convaincre et à assurer un leadership.

Dans le cas où vous répondez précisément à ces exigences, ce challenge sera à la hauteur de vos ambitions.

**Envoyer dossier complet et de qualité (CV, lettre manuscrite, photo et lettre de motivation précisant vos compétences par rapport à la fonction) à notre conseil Christian Cadet Conseil (3C)
6, Avenue Charles de Gaulle - 78150 LE CHESNAY.**

L.B.W.




Christian Cadet Conseil
Departement Management Informatique




■ ZIFF-DAVIS, premier éditeur américain de magazines informatiques, doit sa réussite à la qualité rédactionnelle de ses publications destinées aux professionnels de la micro-informatique.

■ Pour renforcer, en France, l'équipe rédactionnelle de PC Expert, nous recrutons des

# journalistes

ayant une bonne connaissance technique des produits micro-informatique, ou des

# ingénieurs

ayant de réelles qualités rédactionnelles.




*Envoyez lettre, CV, photo et prétentions à*
**Ziff-Davis France - D. PETIT**
10, rue Thierry-Le-Luron - 92593 Levallois-Perret Cedex

*Informatique CDC, groupe privé de 1100 personnes, conçoit, développe et gère les systèmes d'information du Groupe Caisse des Dépôts.*

# *CONTRÔLEUR DE GESTION*

*Dans le secteur contrôle de gestion, vous participerez à l'élaboration, au suivi et à la consolidation du budget, ainsi qu'à l'analyse des tableaux de bord du groupe. Vous aurez un rôle d'assistance et de conseil auprès des cellules de gestion. Titulaire d'une maîtrise de gestion,* ***DECS ESC*** *ou équivalent avec une première expérience, votre sens du dialogue, votre rigueur et votre esprit d'initiative seront les garants de votre réussite, la pratique de la micro informatique (Excel-Infocentre) sera un atout supplémentaire.*

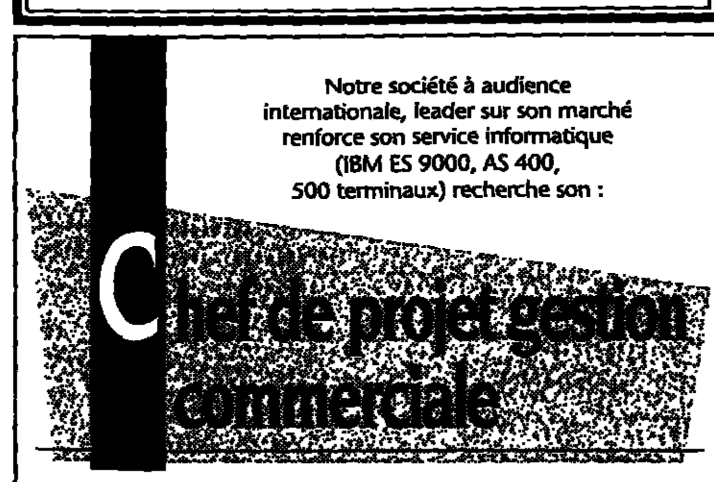
*Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence 92.03/3 au service Recrutement Mobilité - 4, rue Berthollet - 94110 Arcueil.*

***Ensemble, créons l'avenir.***




*4, rue Berthollet - 94110 Arcueil*

Notre société à audience internationale, leader sur son marché renforce son service informatique (IBM ES 9000, AS 400, 500 terminaux) recherche son :




Vous aurez à conduire avec une large *autonomie des missions d'organisation*, et concevoir de *nouveaux* systèmes d'information sur AS 400 dans le domaine de la gestion commerciale ; ensuite assurer la direction de la réalisation et de l'implantation de ces projets dans la société.
Ingénieur Grandes Ecoles, *35 ans environ, vous êtes "le maître d'œuvre"*, vis-à-vis des *commerciaux* qui sont "maîtres d'ouvrage". Ceci implique un esprit de synthèse, des qualités d'écoute, de contacts, mais aussi la recherche de l'efficacité et des résultats.

Merci si vous vous sentez concerné, d'adresser votre dossier de candidature *sous référence* A2 03 03 *à notre* Conseil, Madame Claude Favereau, FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

(Organisation et Publicité)

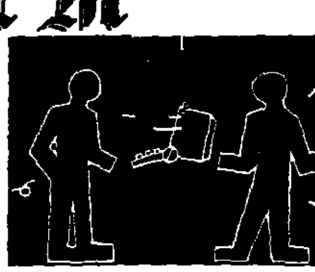



**36 15 LM**

**L'EXPERTISE**

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, *soit par une sélection réalisée* par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

**36 17 LMCV**

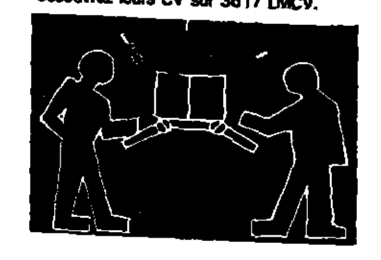


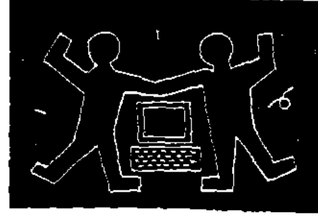
**LA PERTINENCE**

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

**L'INTERACTIVITÉ**

Offrez-leur la possibilité de postuler directement *dans votre boîte aux lettres* et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



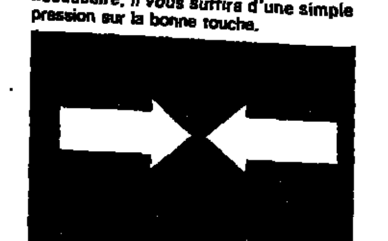


**LE RENDEMENT**

Du jeune diplômé au profil le *plus pointu, le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système *le plus* performant pour améliorer vos rendements.

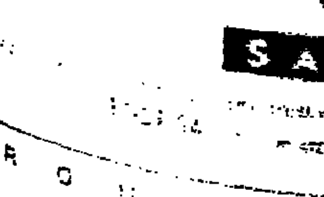
**LA CONVIVIALITÉ**

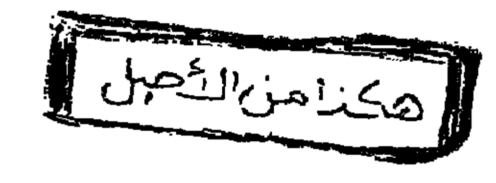
Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



R E T R O U V E Z  C E S  A N N O N C E S  S U R  3 6 • 1 5  L M







REPRODUCTION INTERDITE



# Secteurs de Pointe

LIMOGES

EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE
500 PERSONNES

Nous sommes leader dans la conception et la fabrication de joints d'étanchéité pour l'automobile. Notre politique active d'innovation technique nous conduit à renforcer nos structures. Nous recrutons :

## Ingénieur de fabrication

Sous la responsabilité du chef de Production, il animera une unité de 130 personnes. Il aura à mettre en œuvre de nouvelles techniques d'organisation et de gestion dans des fabrications de grandes séries. Le poste convient à un Ingénieur mécanicien pouvant se prévaloir d'une expérience de 4 ans minima dans une fonction similaire. Réf. 187 LM

## Ingénieur méthodes débutant

Rattaché au Service Technique, il participera directement à la mise en place d'une production allégée.

Il bénéficiera d'une formation de la part d'un important Cabinet extérieur spécialiste d'organisation industrielle.

Le candidat retenu sera Ingénieur diplômé option mécanique et sera motivé par le travail en groupe sur des techniques modernes de fabrication. Réf. 186 LM

Les deux postes offrent des perspectives de développement dans notre Société. Le lieu de travail se situe tout près de LIMOGES.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant l'une des références choisies et un numéro de téléphone à : Guy POSTEL, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup.
Vous serez contacté rapidement et confidentiellement.

Guy Postel

MEDIA-SYSTEM

---

ALCATEL Radiotéléphone - 1500 personnes, 1,6 milliard de Francs de CA - est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux numériques et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

## Ingénieur Logiciel

### Bâtissez votre avenir et partagez notre passion des télécoms

Au sein de notre Département Etudes/Logiciel, vous concevez et développez des logiciels **TEMPS REEL/TELECOMS** destinés aux réseaux de radiotéléphonie publics et privés que nous commercialisons en France et dans le monde entier.

Dans un environnement **HARD/SOFT (Vax, Unix, HP, 68xxx)**, langages **Assembleur, C, C++**, vous êtes responsable de la qualité et des délais de vos réalisations, appuyé par la méthodologie rigoureuse propre à nos projets.

Ingénieur Grande Ecole, Informaticiens et/ou Electronicien, vous avez une première expérience probante des logiciels temps réel et/ou télécoms, le goût du travail en équipe et souhaitez vous impliquer dans de grands projets novateurs. Bien sûr, vous pratiquez l'anglais.

Notre expansion rapide est le gage de votre évolution au sein de notre groupe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer



Ecrivez à notre conseil - **INFORAMA CARRIERES**
50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE en précisant la réf **M/92/302**

HCA

---

elf sanofi

Société industrielle plurinationale, ELF SANOFI est présente dans trois secteurs d'activités : Santé Humaine, Cosmétologie et Parfums, Bio-activités. Avec 30 milliards de CA, elle doit sa réussite à la richesse de ses 35 000 collaborateurs, répartis dans 100 pays : des hommes et des femmes animés par le même esprit d'ouverture sur le monde, un sens aigu du [illegible] capacité à anticiper, créer, s'adapter, réaliser,...

[illegible] Direction des Ressources Industrielles Corporate [illegible]ent Ingénierie, nous recherchons

## Chef de Projet

### [illegible]r INSA - ENSI ou équivalent

[illegible]ez l'équipe chargée du projet et coordonnerez les études d'orientation [illegible]tion du budget. Vous maîtriserez la réalisation et assurerez la mise en [illegible] le respect des objectifs définis (coûts, délais, performances, qualité). [illegible]5 ans d'expérience du management de projet acquise en Travaux [illegible]erie de préférence dans le secteur de la Biochimie.

## Ingénieur de Projet

### [illegible] Chimique

[illegible] l'Adjoint d'un Chef de Projet partant à la retraite d'ici un an et destiné à [illegible]. A 30/35 ans, vous avez l'expérience indispensable du [illegible]ment des installations, de préférence dans le secteur des gélatines et [illegible]loïdes ainsi que la connaissance des étapes d'un projet, de sa définition [illegible] service.

[illegible] postes, la connaissance et/ou la pratique de l'anglais est nécessaire.

[illegible]emercions d'adresser votre dossier de candidature (CV + photo + [illegible]) en précisant le poste choisi à : DRH SANOFI TECHNIQUES [illegible]phe Colomb - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité

---

## Ingénieur Méthodes Maintenance

**Pôle européen du leader mondial de l'Imagerie Médicale, nous concevons, produisons et commercialisons en étroite synergie avec nos unités d'Amérique et d'Asie une gamme complète de systèmes de radiologie et de radiothérapie.**

**Intégré à notre Direction Industrielle, au sein de notre service maintenance d'envergure européenne, vous assurez la mise en place et l'amélioration permanente du process de maintenance de nos produits.**

**Pour nos systèmes de radiologie, vous :**

- **gérez le projet de mise en œuvre des procédures et des outils de maintenance,**
- **assurez l'amélioration continuelle de la qualité de nos process,**
- **assurez l'interface et le suivi technique avec les autres directions de l'entreprise tout au long du cycle de vie du produit,**
- **assurez un support qualité auprès des techniciens du service.**

**De formation ingénieur électronicien avec des connaissances en haute tension et en informatique, vous alliez à votre sens du contact, une expérience de 2 à 3 ans dans la maintenance de systèmes électroniques complexes.**

**Ce poste comprenant des relations internationales, la maîtrise de l'anglais est indispensable.**

**Pour réussir dans cette fonction évolutive et à responsabilité, en plus de votre passion pour la technique, vous avez de réelles qualités de communication.**

**Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence DI8 à Isabelle SANCHEZ - General Electric CGR - 283, rue de la Minière - 78530 BUC**

*General Electric CGR*
*Les images de la vie.*

MEDIAPA

---

## Il nous manque encore une énergie, la vôtre !

Leader mondial de l'énergie autonome (4 milliards de francs de CA, 7200 personnes, 25 pays), nous recherchons pour notre Département **Accumulateurs Portables** (applications : télécom, vidéo, outillage, domotique) et notre division **Accumulateurs Industriels** (applications : aviation, ferroviaire, véhicule électrique) des Ingénieurs Confirmés capables de relever des défis internationaux.

## 2 Ingénieurs Mécaniciens-Matériaux

*ayant 2 à 3 ans d'expérience en développement produits ou procédés.*

**L'un** sera chargé de mettre au point des procédés d'assemblage de divers matériaux et veillera à la fiabilité des solutions retenues en terme mécanique. **Réf. 11/665 AV**

**L'autre**, dans le cadre de l'industrialisation de nouveaux produits, assurera la liaison entre le développement et la fabrication (nombreuses relations avec les fournisseurs de pièces mécaniques ou plastiques). **Réf. 11/665 AW**

## 1 Ingénieur Chimiste ou Généraliste

*ayant 2 à 5 ans d'expérience en développement de produits.* Il participera aux études et développement d'accumulateurs et systèmes de charges à maintenance allégée. **Réf. 11/665 AX**

**Pour ces postes, basés dans le Sud-Ouest de la France et comportant de nombreux échanges avec notre marché à l'étranger, la pratique de l'anglais est indispensable.**

SAFT

Adressez vite votre dossier de candidature sous référence choisie à notre Conseil :
**EGOR SA** - 8, rue de Berri - 75008 PARIS

EuroPA

CONTESSE

---

TOTAL

INGENIEURS ACTIVITE MINIERE

**Groupe français largement ouvert sur le monde, TOTAL est actif dans plus de 80 pays sur tous les segments de la chaîne pétrolière (exploration et production de pétrole et de gaz, transport, raffinage et distribution) ainsi que dans le secteur chimique. Aujourd'hui pour rejoindre notre pôle Mines Nucléaire nous recherchons deux JEUNES INGENIEURS.**

**INGENIEUR MINES** - Réf. 92 E06
Après une première approche terrain dans une mine d'uranium, vous rejoindrez notre bureau d'Etudes Mines. Votre mission s'articulera autour du développement et de l'amélioration des productions, de la reconstitution de sites miniers, ainsi que la préparation de nouveaux projets en France ou à l'étranger. Ceci compte tenu des aspects techniques, économiques et d'environnement. Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (Mines de Paris ou équivalent) vous avez environ 30 ans et une première expérience si possible dans une activité minière.

**INGENIEUR MINERALURGIE** - Réf. 92 E05
Après une immersion en unité de production, vous rejoindrez notre bureau d'Etudes Traitement du Minerai. Votre mission sera centrée sur l'amélioration des traitements de minerais et la conception de nouveaux projets tant en France qu'à l'étranger sous trois aspects : technique, économique et d'environnement. De formation Ingénieur, dominante Physique Chimie, à environ 30 ans, vous avez une première expérience professionnelle si possible dans une activité similaire.

Ces deux postes largement ouverts sur l'international (sous forme de missions et, à terme, d'affectations de longue durée) nécessitent une parfaite maîtrise de l'anglais. Dans un premier temps, basés à JOUAC (Limousin) ils sont un véritable tremplin pour prendre des responsabilités opérationnelles au sein du groupe qui exigeront de votre part de réelles capacités d'encadrement d'équipes.

Si ces perspectives vous intéressent adressez votre dossier de candidature à Christophe EON. Service Recrutement. TOTAL TOUR TOTAL. Cedex 47. 92069 PARIS LA DEFENSE.




ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

REPRODUCTION INTERDITE

# Votre passion de l'informatique au service de la qualité dans un contexte mondial

*Thomson Consumer Electronics, avec 34 milliards de CA dont 90% réalisé à l'export et 55.000 personnes réparties dans 60 sociétés dans le monde entier, est l'un des leaders mondiaux de l'électronique grand public.*

*Pour améliorer la gestion de la qualité de nos produits Audio/Communications, nous recherchons un :*

## INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous évoluez dans un environnement micro-informatique IBM/PC ou compatible, monoposte ou en réseau.

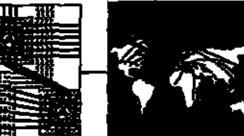
A l'écoute de l'évolution des technologies logicielles et matérielles, vous participez à la définition de nouveaux outils logiciels, vous les développez puis les mettez en oeuvre. Vous formez ensuite les utilisateurs et intervenez sur les sites (12 dont 8 en Asie). Vous centralisez les données de référence fournies par les "Quality Managers" et en assurez la mise à jour ; vous diffusez les rapports de test qualité.

D'autre part, vous gérez l'exploitation du réseau informatique mondial Audio/Communications pour notre siège.

Ingénieur électronicien débutant ou avec une première expérience, connaissant les langages Pascal ou C, vous alliez passion de l'informatique et sens relationnel développé. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais.

Poste basé à La Défense.





Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée sous réf. B3/LM

à notre Conseil : **SELECOM**
*226, Rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris.*

HCA



**THOMSON**

DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS

---

**TOTAL**

2 INGENIEURS
CONCEPTEURS
ESTIMATEURS
DE PROJET

**Groupe français largement ouvert sur le monde, TOTAL est actif dans plus de 80 pays dans tous les segments de la chaîne pétrolière (exploration et production de pétrole et de gaz, raffinage et distribution ainsi que dans le secteur chimique). Aujourd'hui dans le cadre de notre activité Exploration-Production, nous recherchons :**

Rattachés à la Division Etudes/Plans/Process, ils évaluent les coûts des investissements qui sont demandés par les entités opérationnelles (installations de production et traitement, pétrolières et gazières, onshore et offshore).

Environ 30 ans, vous êtes Ingénieur et vous avez une expérience de 3 à 5 ans d'ingénieur opérationnel de projets pétroliers ou vous avez travaillé sur de grands projets internationaux si possible dans le domaine de l'estimation, l'évaluation ou le contrôle des coûts.

Autonome, vous appréciez le travail en équipe pluridisciplinaire.

Vous êtes mobile et expatriable. Vous parlez anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence 6010M à notre **Conseil ACTIMAN**, 6, rue Arsène Houssaye. 75008 Paris. qui vous garantit une entière discrétion.

CONTESSE

**ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD**



---



# Responsable d'usine

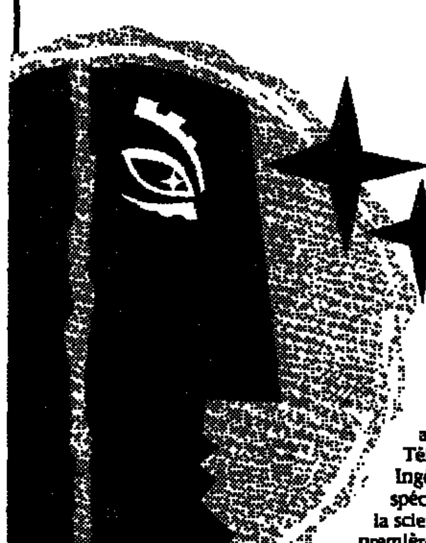
## DEPOLLUTION DES EAUX

Une société spécialisée dans la conception, la réalisation et l'exploitation d'usines de production d'eau potable, de dépollution des eaux et de traitement des ordures ménagères en France et à l'étranger, filiale d'un groupe français d'importance mondiale, recherche un ingénieur généraliste expérimenté, diplômé ou autodidacte (une expérience de responsable de maintenance serait appréciée). Rattaché au Directeur des exploitations et en relation avec les services techniques d'une collectivité publique, il lui sera confié, à terme, la responsabilité d'une importante usine de dépollution des eaux sur le plan de l'exploitation, de l'entretien, de la gestion du personnel (30 à 50 personnes), des achats, approvisionnements et investissements avec, *comme objectifs, une dépollution optimum des eaux* et une réduction des coûts. Le succès dans ce poste, *basé dans une grande agglomération en France*, permettra une évolution intéressante au sein de la société.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 290 LM à IDL CONSEIL S.A - 54 rue du Docteur Oursel - BP 275 - 27002 EVREUX Cedex.

---



# INGÉNIEUR DEVELOPPEMENT

*développez nos hautes technologies*

**COMPOSANTS**

Philips Composants est le premier constructeur mondial de tubes cathodiques couleur. Son centre industriel (1 200 personnes), situé à 75 km de Paris, est entièrement automatisé. A la pointe de la technologie "écrans plats et coins carrés", il a adopté le procédé Matrix et se prépare à la **Télévision Haute Définition.**

Ingénieur généraliste (AM ou equivalent), spécialisé en physique, en électronique ou dans la science des matériaux, vous avez si possible une première expérience.

Nous vous proposons d'être responsable de l'introduction de produits nouveaux et de leur accompagnement tout au long des phases de developpement du département Recherche et Développement aux Pays-Bas : dossiers et procédures, évaluation des capacités industrielles et de contrôle, et participation aux études de mise à niveau vis-à-vis des produits à fabriquer.

La parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable, l'allemand est souhaité.

Notre structure et votre réussite dans cette mission vous ouvriront d'intéressantes perspectives d'évolution en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo), sous réf. 289/LM, à IDL Conseil SA, BP 275, 54 rue du Docteur-Oursel, 27002 Evreux Cedex.

***Philips en France : 21 000 personnes, 24,5 Mds de F de CA. Nous rejoindre en entrant chez Philips Composants, c'est vivre plusieurs vies professionnelles et connaître plusieurs entreprises en une seule.***

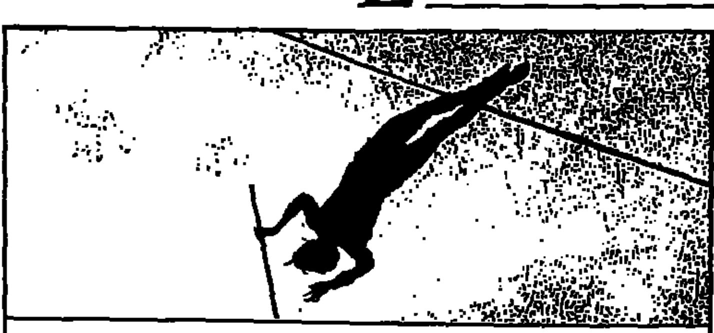
**3615 PHILIPS JOB**

MEDIA-SYSTEM

PHILIPS C'EST DEJA DEMAIN

**PHILIPS**

---



## Il nous manque encore une énergie, la vôtre !

Leader mondial de l'énergie autonome (4 milliards de FF, 7 200 personnes, 25 pays) nous souhaitons renforcer notre potentiel de recherche appliquée pour innover et mettre au point les énergies de demain en intégrant un :

# INGENIEUR DE RECHERCHE PHYSICO - CHIMISTE

Localisé à Bordeaux dans notre laboratoire de recherche vous serez, en relation avec le laboratoire du Groupe Alcatel-Alsthom (Marcoussis) et les universités, chargé des expérimentations électrochimiques sur de nouvelles générations d'électrodes *pour accumulateurs et batteries de haute performance.*

Ce travail fait appel à votre créativité et à votre rigueur pour promouvoir de nouveaux produits et procédés et en assurer le transfert vers les équipes de développement.

*Vous êtes ingénieur chimiste, docteur en électrochimie,* vous souhaitez aborder votre carrière dans l'entreprise par la recherche appliquée. Vous pratiquez l'anglais.

**SAFT**

*Merci d'adresser votre résumé de carrière sous réf. AP. 19 au*
**Service Gestion des Carrières**
**Groupe SAFT - 57, rue de Villiers - 92523 Neuilly cedex.**

---

ÉCOLE DES MINES DE PARIS

Vous êtes jeunes diplômés en

# *mécanique matériaux*

***Vous voulez valoriser votre diplôme, Grandes Ecoles - D.E.A.***

# *l'école des mines de paris*

***Vous propose de préparer une thèse de doctorat au centre de mise en forme des matériaux***

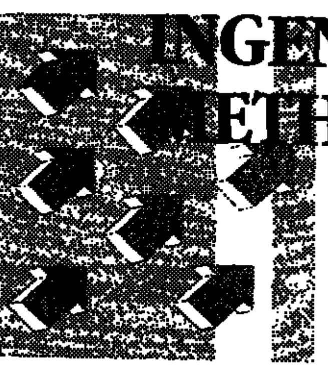
dans les domaines de recherche suivants : matériaux haute performance (alliages métalliques, polymères, composites), mécanique, simulation numérique, rhéologie, métallurgie, tribologie, surfaces, plasturgie.
En liaison avec l'industrie française et internationale.

- Durée et lieu : 3 ans près d'Antibes (06).
- Rémunération : 108 000 F nets annuels ou bourses CIFRE.

Envoyer CV détaillé et photo à Madame Capitant, Ecole des Mines de Paris/CEMEF, BP 207, 06904 Sophia-Antipolis Cedex. Tél. (16) 93 95 74 37.

MEDIA-SYSTEM

---



# INGENIEUR METHODES

*Créez nos nouveaux moyens de production*

Société (800 collaborateurs) appartenant à un groupe industriel, *implantée dans la banlieue ouest de Rouen* recherche un Ingénieur de formation mécanique ou généraliste (Arts et Métiers, INSA, ENI ou équivalent), **débutant** ou première expérience.

**Vos objectifs :**
- Maîtriser et optimiser les procédés de fabrication en organisant la production en flux tendu.
- Créer de nouveaux moyens de production, conformes à notre haut niveau de performance.
- A court terme, étudier et proposer une nouvelle implantation d'atelier.

Ce poste évolutif au sein du Groupe enthousiasmera un candidat autonome et riche d'une grande curiosité technique.

Adressez votre candidature (CV, lettre manuscrite + photo) sous la réf 92106 à notre Conseil.



MANAGEMENT CONSEIL
Immeuble *"Front de Seine"*
40 Quai du Havre - 76000 ROUEN

---



هكذا من الأصل